LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'ÉDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 70,476

DIX-HUITIEME ANNEE—No 230 MONTREAL SAMEDI 2 AOUT 1902 VINGT PAGES—UN CENTIN

Conseil Législatif

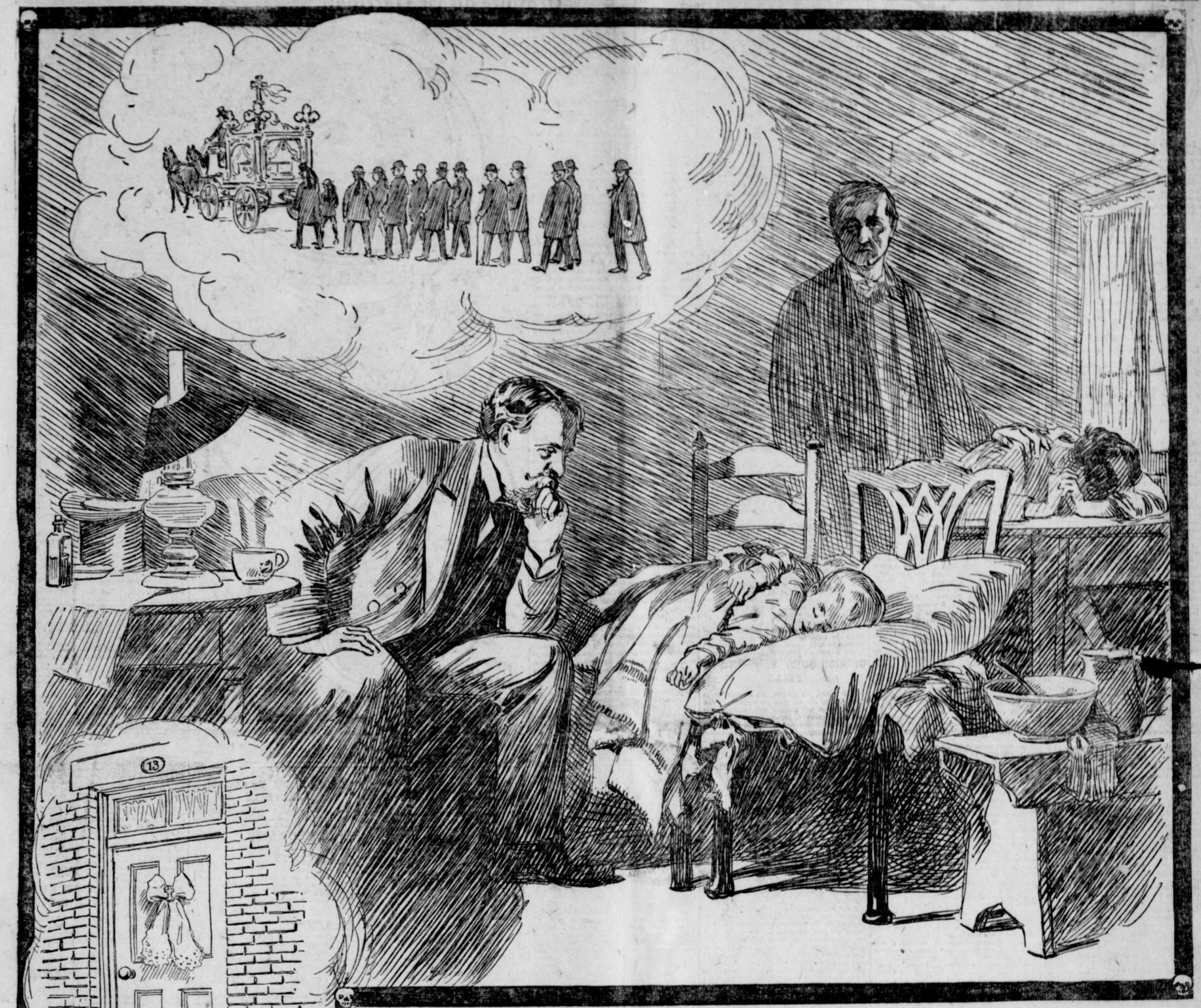

La mortalité infantile cause tous les ans, dans nos grandes villes, des ravages alarmants. Ces ravages ont particulièrement acquis, cette année, à Montréal, une recrudescence qui nous fourni aujourd'hui, l'occasion de traiter, par la plume et par l'image, ce sujet intéressant pour tous et d'une exceptionnelle gravité.

Combien de fois s'est-on demandé, à la vue de la mort fauchant implacablement des centaines de petits êtres aimés et qui ne demandaient qu'à vivre, combien de fois s'est-on demandé, disons-nous, quelle était la cause véritable de ce navrant spectacle. Etait-ce dans la mauvaise qualité de l'alimentation, dans l'impureté de l'eau ou du lait, dans l'air vicié des villes, ou bien dans l'ignorance des parents et des nourrices quant aux soins à donner aux enfants ?

Nous allons répondre ou plus tôt, des hommes de la science que nous avons vus et interrogés vont répondre pour nous à ces questions d'intérêt vitale pour le pays et pour la race.

Notre page et les documents, que nous allons reproduire s'adressent à tout le monde indistinctement d'âge et de rangs, mais ils s'adressent surtout aux pères et aux mères de famille soucieux de conserver la vie à leurs enfants.

Les causes de la mortalité infantile sont multiples, nous l'avouons sans peine. D'aucunes sont sans remède, mais combien d'autres qu'il serait si aisé de combattre avec succès en usant simplement de précautions plus grandes en ce qui touche à l'alimentation et en ayant un peu plus de respect pour l'hygiène.

Pères et mères de familles, écoutez les conseils de la science.... Regardez la gravure que nous mettons sous vos yeux et dites si elle ne dit rien à votre cœur.... C'est l'exacte reproduction de ce qui produit chaque année dans un grand nombre, dans un trop grand nombre de nos familles.... Bébé est malade, bébé se meurt !.... Le médecin attentif et dévoué, torture en vain son cerveau pour trouver le moyen de conserver cette vie qui s'éteint.... Le père, désolé, sombre, attend silencieusement l'arrêt surprême, le mot qui fera se fondre le dernier espoir.... A son coté, la mère, affalée sur une chaise sanglote misérablement son désespoir.....

Combien de ces jeunes êtres ont ainsi prématurément succombés parce qu'ils ont été privés de soins hygiéniques et d'nne alimentation bien entendus ? Le PLUS GRAND NOMBRE, répondrons-nous sans hésiter.

D'APRES les rapports préparés au bureau de santé, la mortalité chez les enfants, depuis cinq ans, a été comme suit :

	1896.	1897.	1898.	1899.	1900
Maladies.					
Rougeole .	39	71	13	44	69
Scarlatine . .	39	17	21	52	182
Diphtérie . .	249	217	145	183	117
Diarrhée . .	357	347	304	457	439
Choléra infantum	217	334	254	280	264
Dentition . .	96	80	109	85	63

Dr Louis Laberge, médecin du Bureau d'Hygiène de la cité. — Photographie Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis.

Les données ne sont pas aussi exactes quant à ce qui regarde la débilité infantile, proprement dite, mais on compte que depuis 1896, elle a conduit au cimetière, en outre des chiffres mentionnés plus haut, tout près de 3,000 bébés.

Bien que l'on n'ait rien, à l'hôtel de ville, pour établir une comparaison avec les cités de même population que Montréal, et se trouvant dans des conditions similaires, quant au climat, etc., ces statistiques son très élevées et fort alarmantes.

La mortalité chez les enfants ayant augmenté dans des proportions très graves, cette année, un représentant de "La Presse" s'est transporté chez quelques-uns de nos médecins spécialistes, les priant de répondre à une série de questions relatives aux causes de cette mortalité et aux remèdes à y apporter. Voici les résultats de son travail :

OPINION DU Dr LABERGE

Il y a longtemps que le médecin de la ville, le docteur Laberge, constate les ravages faits parmi les enfants de trois ans ou au-dessous, et il en fixe les causes, comme suit :

"D'abord, dit-il, l'ignorance ou la pauvreté des mères de familles qui ne savent ou ne peuvent pas donner à leurs nourrissons les soins voulus quant au vêtement et surtout à l'alimentation. Pour réagir contre cela, il faudrait établir, comme la chose existe en France, et ailleurs, une société philantropique de médecins et de dames qui, avec tous les ménagements et la délicatesse possible, iraient faire, à domicile, l'éducation de ces pauvresses, en leur donnant les conseils ou les secours que nécessiteraient les circonstances. Il y aurait là tout un programme à élaborer, à ce sujet, au point de vue national et patriotique.

"Il y a encore l'élévation de la température qui amène toujours une augmentation proportionnelle de cas de maladies zymotiques qui, depuis les constatations faites par le célèbre docteur Farr, de Londres, en 1856, sont classées maintenant comme ayant une origine bactérienne, ou microbienne. C'est assez dire que si l'on peut protéger un jeune être très faible, contre tout dérangement intestinal, ou autre, il faut lui donner une eau et un lait purs. Le malheur est que nombre de femmes ne veulent pas nourrir elles-mêmes leurs bébés, quand elles le peuvent. On leur donne alors un lait animal trop riche ou frelaté, qui ne convient pas à leur estomac, ou bien on les bourre avec d'autres aliments encore moins sains et plus lourds.

"Dans les quartiers populeux, l'encombrement, le manque d'air et d'espace sont encore une cause de ruine pour les petiots. Les statistiques des décès, dans les sections ouvrières des faubourgs, nous le montrent, chaque semaine. Comme vous le voyez, les causes du mal sont nombreuses, et parmi elles il y en a quelques-unes contre lesquelles il n'est pas possible de réagir."

Docteur SEVERIN LACHAPELLE, Professeur des maladies des enfants à l'Université Laval, et directeur médical de la Crèche des Soeurs de la Miséricorde. — (Photo Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis.)

OPINION DU Dr SEVERIN LAPELLE

Première question — A quoi attribuez-vous le grand nombre de cas de mortalité infantile ?

Réponse — Il n'y a pas de causes nouvelles à chercher, ni à inventer encore moins. L'alimenntation est la cause première, et la privation de tout traitement de la plupart des enfants malades est la cause seconde.

Deuxième question — L'eau et le lait contaminés y sont-ils pour quelque chose ?

Réponse — Le lait doit être la nourriture unique de l'enfant c'est une loi de la nature : le lait de la mère d'abord, et, s'il fait défaut, le lait de la vache : l'allaitement maternel avant tout. Il a été affirmé au Congrès médical de Québec que le nombre des mères qui ne nourrissent pas leurs enfants était beaucoup plus considérable qu'on ne le suppose ; on peut ajouter, sans hésitation, que le nombre des mères qui ne nourrissent pas assez longtemps leurs nourrissons est bien trop grand ; la privation du lait maternel pendant les premiers mois, constitue un grand danger pour l'enfant ; pendant la chaleur, c'est la mort dans la majorité des cas ; la meilleure garantie de la santé de l'enfant est donc d'abord le lait de la mère et en deuxième lieu ce même lait le plus longtemps possible, à l'exclusion de toute autre nourriture, si le développement se fait d'une manière normale.

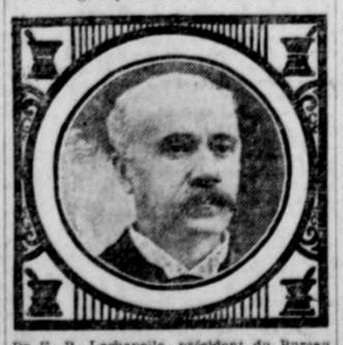

Dr E. P. Lachapelle, président du Bureau d'Hygiène Provincial, professeur à l'Université Laval. — Photographie Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis.

Le lait de la mère est le meilleur, non seulement parce qu'il possède des éléments en proportion différente de celui de la vache, et qu'il est ainsi plus facilement assimilable, mais aussi parce qu'il n'est jamais contaminé : le lait, dans ses réservoirs naturels, est toujours parfaitement pur, ce n'est qu'au dehors qu'il se contamine, et il est d'autant plus contaminé qu'il est plus vieux : de là vient la nécessité de stériliser ou faire bouillir tous les laits ; on ne peut s'abstenir de la stérélisation du lait que dans les cas où l'on emploie le lait au moment de la traite même, et de la traite faite dans les conditions les plus aseptiques (voir réglements du Conseil d'Hygiène).

Le danger nous vient donc surtout de la qualité du lait, mais il nous vient aussi de la quantité. On donne trop à l'enfant né gourmand. Bien souvent, l'on guérit l'enfant qui souffre de troubles digestifs en diminuant la quantité du lait que l'enfant avait coutume de boire.

L'eau ne doit pas jouer un rôle actif dans la mortalité infantile, parce que la mère a toujours soin de la faire chauffer avant de la mélanger au lait.

Dr Isaïe Cormier, médecin spécialiste pour les maladies des enfants à l'hôpital Notre-Dame. — Photographie Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis.

Troisième question — Quels seraient les meilleurs moyens d'enrayer le mal ?

Réponse — Ils découlent naturellement de ce que nous venons de dire : instruire nos mères, nos filles d'aujourd'hui qui seront nos femmes de demain ; leur enseigner les notions élémentaires d'hygiène alimentaire ; tout est dans cette

A suivre sur la 2ème page

La soirée que donnera Mlle Idola Saint-Jean à Sainte-Anne de Bellevue, mardi soir, attirera sans doute à cette belle place d'été un grand nombre d'admirateurs de la jeune artiste.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à ceux de nos lecteurs qui ont l'intention d'assister à cette soirée, un avant-goût du plaisir qu'ils y trouveront.

Voici le programme :

1ère PARTIE

1.—Piano "Valse de Concert" . . . . Wienrawski
Mlle Benner

Trio, Piano, violon, violoncelle.
"D'un coeur qui t'aime" . . . Gounod
Mme Sterns, Mlle Ducharme, Dr Morphy

*—Chant, duo, Ahen-Hamet . . . . Th. Dubois
Mlle Idola Saint-Jean, Dr G. W. Kent.

4.—Comédie, Happy pair . . G. Smith
Mlle Idola Saint-Jean, M. J. Archambault.

2ème PARTIE

1.—Violon. Under the shade of the palms.
Mlle Alice Ducharme

2.—Récitation. Le cheveu blanc. H. Boissier.
Mlle Idola Saint-Jean

3.—Chant. Stances de Flégier.
M. Edouard Dufresne.

4.—Comédie Livre III, Chapitre 1er, par Eugène Pierron.

PERSONNAGES

Octave Dubarry (premier rôle comique), M. Jos. Archambault.

Paul de Mailly (jeune premier), M. L. E. Gagnon.

Laure, sa femme (jeune première), Mlle Idola Saint-Jean.

* * *

Le Cercle Dramatique Maisonneuve donnera sa première soirée de saison, lundi le 4 août 1902, dans la salle de spectacles de Maisonneuve, coin Létourneux et Notre-Dame. On jouera à cette occasion le fameux drame de Jacques D'Ars, intitulé "L'Empoisonneur" ou "la Jeunesse de Charles-Quint".

Les principaux rôles seront tenus par Edmond Labelle, E. Auger, L. A. Normandin, G. D'Auvry, N. Guimond, O. Fournier, E. Bertrand et Emile Nadeau. Les costumes seront riches, ainsi que la mise en scène.

* * *

Des foules énormes ont assisté aux représentations données par le cirque Norris-Rowe, cette semaine. Ces représentations, dont les deux dernières auront lieu cet après-midi et ce soir, sont très intéressantes.

* * *

[illegible]aniste Mark Hambourg, vient de [illegible]der sa tournée d'Europe, au cours de laquelle il a remporté de nombreux triomphes. Sa dernière étape a été à Londres où il a pris part au plus grand événement artistique de l'année. Parmi les artiste avec qui Hambourg s'est rencontré en cette occasion, se trouvent Arthur Nikish, Isaye, Saint-Saens, Félix Weingartner et autres non moins célèbres.

Hambourg viendra en Amérique à l'automne.

* * *

La direction du Parc Riverside nous promet un excellent programme pour la semaine du trois août.

Toutes les attractions seront de première classe et de nature à soutenir en tout point la belle réputation de son impresario, M. Edmond Hardy, qui vient de remporter de si beaux succès. Il y aura d'abord un avaleur de sabre, d'une force et d'une sang-froid extraordinaire ; aussi des jeux sur trapèze. Un habile équilibriste exécutera des merveilles sur le fil de fer. Enfin, il y aura des chansons et des danses de genre, une comédie et de la belle musique par l'orchestre.

Emile Goumer, chanteur parisien, fera ses débuts au Parc Riverside, lundi.

Les journaux des Etats-Unis s'occupent beaucoup depuis quelques années d'une jeune actrice qui semble appelée à faire sa marque dans la carrière qu'elle a choisie. Cette jeune personne est Mlle Ailleen May, d'Ottawa, dont "La Presse" donne ici un excellent portrait. Ceux qui l'ont connue sont fiers de ses succès et la population d'Ottawa aime naturellement à entendre parler d'elle.

Elle joue cette année au Grand Opéra de Chicago et les journaux et revues parlent d'elle en excellent termes.

Voici ce qu'on trouve à son sujet dans l'"Illustrated Weekly" :

"Parmi les plus charmantes demoiselles qui jouent dans le "Wizard of Oz" Ailleen

Mlle Aileen May

May est une des plus jolies. Mlle May est habile et studieuse. Sa carrière depuis ses premiers débuts a été une suite ininterrompue de succès. Elle est la plus jeune des filles d'un clergyman canadien, le Rév. John May. Lorsqu'elle était encore toute jeune, elle obtint une position comme professeur d'élocution et de littérature au couvent du Sacré-Coeur, à Ottawa, sa ville natale, où est sa famille. Elle passa plus tard à New-York, où elle fut chanteuse de concert et lectrice. Ce fut le tremplin dont elle se servit pour sauter à la renommée. Elle débuta avec Augustin Daly, à New-York, fit ensuite deux saisons avec May Irwin dans un opéra-bouffe, puis deux ou trois années dans le mélodrame. L'an dernier, Mlle May jouait dans la troupe de Dan Frohman, "The Pride of Jennico".

L'"Amusement Mirror", de Chicago, dans son édition du 6 courant dit en parlant de Mlle May, dont il donne un portrait en grande tenue de soirée : "C'est l'excellence de la troupe, cependant, qui est de la plus haute importance. Les comédiens sont d'un rare mérite et ils sont appuyés par plusieurs jeunes femmes de grand talent comme Mlles Ailleen May, Helen Byron, Anna Langhlin et d'autres. Le "Wizard of Oz" est assez instructif pour garder l'affiche au "Grand" pour plus d'une saison."

L'auteur de la pièce dans sa critique dit que Mlle May est l'idéale qu'il a rêvée en composant.

* * *

Les prophètes de malheurs qui prétendaient que "Faust" ne tiendrait pas l'affiche deux semaines, en sont pour leurs frais. Jamais, le parc Sohmer n'a fait de plus belles recettes que cette semaine. On ne se lasse pas d'applaudir les artistes et d'admirer les ballets. Le trio de la fin et la grande scène de l'apothéose sont invariablement rappelés. Dans la partie comique, les succès semblent également partagés entre l'oie savante, les chiens dressés et les farces abracadabrantes des deux Leslie. Les Montréalais commencent à croire que l'oie est un animal méconnu et calomnié. Celle du parc Sohmer pourrait rendre des points aux comptables de la défunte Union Franco-Canadienne, et à l'oreille plus exercée que beaucoup de musiciens de notre connaissance. Elle ne se trompe jamais d'un chiffre et se ferait couper le cou plutôt que de confondre la "Marseillaise" avec "God Save the King". Une autre preuve que cette oie n'est pas une bête ordinaire, c'est qu'elle se fait payer, séance tenante, et ne manque pas d'aller réclamer sa pitance après chaque tour que son impresario lui fait faire.

Le professeur Hampton est un grand dresseur de chiens. Ses élèves exécutent un programme compliqué et difficile, avec une aisance parfaite. Danse serpentine, valse, jeux de cerceaux, courses, sauts en hauteur, tout se fait à la perfection.

Nous avons dit, il y a un instant, que les farces des frères Leslie sont abracadabrantes; ajoutons que leurs duos de cloches, de pistons et de flûtes sont très réussis et fort applaudis.

Pour la semaine prochaine, on nous annonce un programme complètement renouvelé.

Nous aurons les St Belmas, dans leurs tours sensationnels, sur le trapèze volant, et les marionnettes de Till qui obtiennent toujours un si grand succès.

"Faust" sera remplacé par des fragments du grand opéra de Verdi, "Il Trovatore" ; Mlle Ciaparelli et MM. Occelier et Valère Rémy, chanteront avec costumes et mise en scène complète, des extraits du 1er, du 2me et du 4me acte. Chaque scène est accompagné d'un ballet dont on dit beaucoup de bien, surtout du ballet bohémien. Au 4me acte, le "Miserere", nous assisterons à la scène de la prison et à l'apothéose.

Mlle Basaggio, la première danseuse, est, dit-on, ravissante dans cette scène.

* * *

Le programme du Proctor, pour la semaine prochaine, est des plus alléchants. Deux comédies sont à l'affiche : "Sword and Loa" et "Jane". Mlle Ethel Knight Mallison, auteur de la dernière, apparaîtra dans le rôle de Peg. Woffrington. Cette piécette nous reporte aux jours de David Garrick et nous fait voir ce même David Garrick. Ce sont les deux rôles principaux. Les autres acteurs seront : Mlle Rosalie, Mlle Suzette Jackson ; Prudence, Mlle Alice Gibbons ; Sir Edward Lengfield, M. J. M. Sainpolis ; David Garrick, M. John B. Walker. La scène se passe dans la maison de Peg. Wiffrington, à Londres.

La direction, voulant faire de la représentation de "Jane" un succès, s'est assuré les services de Mlle Emily Lytton, qui a été applaudie à outrance aux Etats-Unis, dans le rôle de "Jane."

Mlle Alice Gibbons et M. Albert Davis feront aussi leur début la semaine prochaine.

La nombreuse clientèle de ce lieu select saura gré à la direction pour les efforts qu'elle fait pour lui plaire, en lui offrant un double programme et des acteurs nouveaux d'un mérite incontestable.

Il y aura, aussi, pendant les entr'actes, représentation de vues animées tout-à-fait nouvelles et inédites jusqu'à ce jour.

JACQUES FRANC.

100 DOSES POUR UN DOLLAR

L'économie en médecine doit être mesurée par deux choses — le coût et l'effet. L'un ou l'autre seul ne peut en donner la mesure. Elle est la plus grande pour le médicament, qui agit le plus pour la même somme d'argent. Ce médicament c'est la

Hood's Sarsaparilla

Elle purifie le sang, guérit toutes les éruptions, donne de la santé et de la force. (8)

LA MORTALITE DES ENFANTS

Suite de la 1re page

éducation pratique, dont on ajourne aveuglément l'inauguration si nécessaire.

Quatrième question — Conseils aux parents.

Réponse — Une mère ne doit jamais sevrer son enfant pendant la saison chaude ; elle soignera affectueusement son alimentation afin d'assurer à son nourrisson un lait chimiquement parfait, qui sera la seule nourriture ; elle vivra le plus possible au grand air, sur nos parcs insuffisamment nombreux pour les besoins de notre population, à la campagne, loin de la fournaise ardente de la ville !

Si l'enfant est au lait de vache, il faudra le stériliser ou le faire bouillir légèrement tous les matins, si on a une provision de biberons suffisants pour la journée.

Dans tous les cas où un enfant souffre de troubles digestifs un peu graves, il faut suspendre toute nourriture, et ne lui donner que de l'eau stérélisée pendant 24 à 36 heures ; si les symptômes s'améliorent, on le met au lait de nouveau, au lait coupé, augmentant graduellement la proportion de lait.

Si les symptômes s'aggravent, faire demander le médecin dès le deuxième jour.

Dans les cas de choléra infantile, il ne faut pas tarder d'avoir recours au médecin ; les heures sont précieuses alors et la diète à l'eau conseillée dans la plupart des cas est insuffisante.

N. B. — Dans nos remarques, nous nous plaçons au point de vue des nourrissons qui donnent le plus fort contingent à la mortalité infantile, qui à Montréal, est de 63.29 pour 100 de la mortalité générale depuis 1884.

"La Presse" mérite bien les félicitations de tous ses lecteurs pour son dévouement à la cause des petits enfants : il n'y a pas de cause plus patriotique.

OPINION DU Dr E. P. LACHAPELLE

"La cause, ou plutôt, les causes de la mortalité si élevée chez les enfants, cette année, sont les mêmes qui, chaque année, à pareille époque, déciment notre population infantile et dont on ne se préoccupe sûrement pas assez.

Les causes prédisposantes de cette mortalité sont la condition d'insalubrité dans lesquelles vivent ces enfants. Cette mortalité se recrute surtout dans les quartiers les moins salubres de la ville. Cette insalubrité est due à ce que la population y est plus dense, les habitations dépourvues des améliorations sanitaires modernes, trop petites pour le nombre de personnes qui y habitent, les pièces mal éclairées, mal aérées, les cours trop petites avec très souvent des fosses d'aisance, les rues et les ruelles malpropres.

La cause déterminante de cette mortalité se trouve surtout dans l'alimentation des enfants. On nourirt mal les enfants : on leur donne une nourriture qui n'est pas appropriée à leur âge, ou bien on les fait manger trop tôt, ou bien on les fait boire trop, ou bien on leur donne du lait qui n'est pas frais ou qui n'est pas pur.

Pour enrayer le mal, il faudrait commencer par faire l'éducation de notre population, la convaincre que cette mortalité n'a pas de raison d'être, que tous ces enfants qui meurent prématurément sont des victimes de l'ignorance et de la négligence. Faire disparaître en même temps l'égoïsme et les préjugés qui font que, quand vous insistez sur les causes de la mortalité infantile et sur les moyens à prendre pour faire cesser cet état de choses, on vous répond : "On ne parlait pas de toutes ces simagrées là de notre temps, et vous voyez que nous ne nous en portons pas plus mal". Comme si le fait d'avoir passé à travers les dangers qui ont emporté un si grand nombre d'autres enfants, pouvait nous dispenser de tenir compte de ceux qui sont morts. Ce raisonnement est aussi injuste et aussi absurde que le serait celui de soldats qui, revenant d'une guerre meurtrière, nieraient les dangers du métier de soldat et, se donnant comme exemple, diraient : "Nous y sommes bien allés, et voyez comme nous en sommes revenus sains et saufs, ça n'est pas dangereux". Ils n'auraient que le tort, dans leur égoïsme, d'oublier ceux qui ont laissé leurs os sur les champs de bataille.

Il faudrait assainir les quartiers ouvriers, paver les rues et les ruelles, faire disparaître les fosses d'aisance et les trottoirs en bois, réglementer la construction des habitations, pour empêcher l'encombrement et assurer à la population ouvrière les bénéfices des améliorations sanitaires modernes, voir à ce que les cours, les rues et les ruelles soient tenues dans un état de propreté scrupuleuse.

Par dessus tout assurer aux enfants une alimentation appropriée et pour cela :

1o. Multiplier les conférences populaires, inaugurées par le Conseil National des femmes, afin de vulgariser les notions de l'hygiène infantile et surtout celles de l'alimentation rationelle des enfants. Pour cela, faire imprimer et distribuer gratuitement les préceptes élémentaires de la science.

2o. Voir à ce qu'un approvisionnement de lait pur soit à la portée de tous et le meilleur moyen d'y arriver serait, comme dans toutes les grandes villes, l'établissement de dépôts de lait où chacun pourrait venir s'approvisionner au prix coûtant et pourrait avoir le lait modifié et dosé pour répondre aux besoins de chaque enfant. Pourquoi des âmes généreuses n'aideraient-elles pas la Maternité à organiser et à maintenir un tel dépôt de lait, qui pourrait ensuite ouvrir des branches dans tous les quartiers de la ville. Les résultats merveilleux obtenus par "La goutte de lait" l'an dernier, démontrent l'efficacité de ces dépôts.

En un mot, pour faire vivre les enfants, donnez leur de la lumière, de l'air pur et une alimentation appropriée, c'est-à-dire, du lait pur.

OPINION DU Dr CORMIER

Le docteur Isaïe Cormier, médecin spécialiste préposé aux maladies des enfants à l'Hôpital Notre-Dame, qui est à Montréal l'une des personnes les plus autorisées à parler de la question, s'est exprimé à peu près comme suit :

"C'est dans l'alimentation par le lait qu'il faut chercher la cause de la mortalité exagérée des enfants chez nous.

"La mauvaise qualité du lait que l'on donne aux enfants ne tient pas toujours de la malhonnêteté des laitiers, mais, la plupart du temps, au fait qu'on le laisse trop vieillir. L'âge du lait y est pour beaucoup dans cette question. Par exemple, tous les jours, dans l'avant-midi, arrivent par les chars de grandes quantités de lait venant des campagnes environnantes. Ce lait provient de la traite du soir de la veille et de celle du matin. Il arrive à Montréal vers 9 heures et est distribué le lendemain matin. Ainsi l'on distribue du lait qui a 36 heures ; et cette provision est pour 24 heures. A bien compter, 36 et 24 font 60 heures. Il arrive donc que l'on donne souvent à un enfant un lait vieux de 60 heures.

"Un remède relativement facile serait donc de ne donner aux enfants que strictement le lait de la traite du matin, de le faire stériliser et de le conserver sur la glace.

"Les mères devraient aussi observer le dosage réglementaire dans la nourriture des enfants ; c'est-à-dire leur donner du lait en proportion de leur âge et de leur grosseur. On peut se procurer chez les médecins des tableaux de dosage.

"La fréquence qu'il faut observer dans la nourriture de l'enfant est aussi d'une grande importance. Il faut se rappeler que le lait de vache prend deux heures et demie à se digérer. Il s'ensuit donc que l'on ne doit pas donner de lait de vache aux enfants à des espaces plus rapprochés qu'à toutes les trois heures, ou au moins à toutes les deux heures et demie. Autrement on surchargera l'estomac de l'enfant et l'on occasionnera ces troubles digestifs qui sont la plupart du temps fatals.

"Une autre cause de la mortalité infantile est le manque de connaissance d'hygiène de la part des mères. Il faut de toute nécessité, si l'on veut enrayer le mal, que l'on mette à leur portée les moyens de s'instruire sur les notions de l'hygiène indispensables à la conservation de la vie de leurs enfants."

OPINION DU Dr GORDON CAMPBELL

Le Dr G. Gordon Campbell, médecin spécialiste pour les maladies des enfants à l'Hôpital Général, dit :

"La mortalité excessive des enfants est due en grande partie aux maladies gastro-intestinales, lesquelles sont causées par une nourriture impropre. Comme le lait est la principale nourriture, le lait contaminé est probablement la cause principale de la mortalité des enfants.

"Une surveillance rigoureuse de la qualité du lait vendu, spécialement aux pauvres qui n'ont pas les moyens de se procurer de la glace, serait d'une grande utilité ; mais comme la fermentation se produit même dans le lait pur, durant les mois chauds de l'été, avant que la provision pour le lendemain soit reçue, l'éducation des mères et des nourrices au moyen de la distribution gratuite de pamphlets décrivant les dangers qui touchent la nourriture par le lait et indiquant les moyens de les éviter, serait un grand service à rendre à la cause de la conservation des enfants.

"Des dispensaires où les pauvres pourraient se procurer du lait stérilisé ou pasteurisé au même prix que celui payé pour le lait ordinaire seraient un plan idéal ; mais les dépenses que cela entraînerait exigent que cette oeuvre soit supportée par la charité publique.

"Je pourrais ajouter qu'une expérience de huit ans dans un de nos hôpitaux m'autorise à croire que ce ne serait pas une chose difficile que d'instruire les mères, comme je l'ai suggéré tout à l'heure. J'ai remarqué que l'ignorance dans cette question de la bonne nourriture des enfants est beaucoup moindre qu'il y a cinq ans."

De l'un à l'autre

Un rhume négligé peut amener la consomption. Le BAUME RHUMAL guérit sûrement le rhume. 229-2

FEMMES FRELES, MALADIVES

Rendues Saines et Robustes par la Correspondance Gratuite du Dr Hartman

Le Dr S. B. Hartman traitera les femmes gratuitement durant les mois d'été.

Mlle Ida B. Wood, Los Angeles, Cal., vice-présidente de l'Union des Jeunes Femmes, écrit comme suit :

"Je vous remercie pour avoir placé sur le marché un remède aussi précieux que Peruna. Je le considère d'une valeur spéciale contre les divers maux de la femme ; ses pouvoirs restaurateurs m'ont épargné beaucoup de douleurs et je jouis maintenant d'une bonne santé. Je conseille à mes amies d'essayer Peruna au lieu des ordonnances des médecins, lesquelles j'ai trouvé dispendieuses et incertaines. Peruna est bon marché et sûr." — Mlle Ida B. Wood.

Mlle Mattie Ketchum, Marshall, Texas, écrit :

"Peruna a fait de moi une femme en santé et forte, et j'ai toute la confiance du monde en lui. Quand j'ai commencé à en prendre je souffrais de maux de tête et de vertige. Les médecins semblaient ne me faire aucun bien, mais trois bouteilles de Peruna m'ont complètement guérie. Je n'ai ressenti aucun malaise depuis plus d'un an et je suis heureuse qu'il soit venu à ma connaissance. Je l'ai recommandé à nombre de mes amies."—Melle Mattie Ketchum.

Femmes Frêles

Que les femmes américaines soient de plus en plus sveltes et frêles, c'est un fait patent à tout observateur. Svelte et fragile sont des mots qui décrivent la fille typique d'aujourd'hui à un point de vue esthétique peut-être, ceci est une amélioration sur la femme la plus robuste et la plus enjouée de deux générations ; mais au point de vue du médecin, c'est une dégénérescence rapide. Ces délicates créatures sont facilement malades, ont de la difficulté à se maintenir en santé et ont beaucoup de difficulté à se guérir quand elles sont malades.

Le Dr Hartman a étudié et approfondi particulièrement ce sujet et a fait beaucoup pour remédier au mal. Il fait une distribution annuelle de livres consacrés au soin et à la guérison des femmes.

Il dirige une prodigieuse correspondance qui couvre toutes les parties des Etats-Unis, donnant conseils, ordonnances, etc., etc. Il fait tout cela gratis. Chaque lettre reçoit une attention prompte et soigneuse et elle est considérée strictement confidentielle. Le Dr Hartman a fait des préparatifs coûteux pour traiter ces femmes pour des maladies particulières à leur sexe, durant les mois d'été. Chaque lettre recevra une réponse donnant les précieux avis du Docteur, après quarante-cinq ans d'expérience dans le traitement des femmes.

Le Docteur est maintenant prêt à publier un livre pour les femmes seulement. Ce livre montre comment quelques femmes sont réellement exemptes du catarrhe ; combien ont le catarrhe sous quelque forme ou à quelqu'endroit. Ce livre sera envoyé gratis à n'importe quelle femme en s'adressant à The Peruna Medicine Company, Columbus, Ohio.

Si vous ne retirez pas de prompts et satisfaisants résultats de Peruna, écrivez de suite au Dr Hartman, donnant un détail complet de votre cas, et il sera heureux de vous donner gratuitement un conseil de valeur.

Adresses : Dr Hartman, Président du Sanatorium Hartman, Columbus, O. yB

CHEMINS DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

ON DEMANDE 20,000 OUVRIERS DE FERME

Il y aura des Excursions Pour les Ouvriers de Ferme. 2ème Classe.

aux stations sur le C. P. R. dans le Manitoba et l'Assiniboia, à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest de Winnipeg jusqu'à

$10.00 MOOSE JAW, ESTEVAN et YORKTON

Le 25 Aout des stations dans la province de Québec, la ville de Québec, Mégantic et l'ouest.

Pour plus amples renseignements et billets, s'adresser à l'agent du chemin de fer le plus proche.

FÊTE DU COURONNEMENT (9 Août) Des billets circulaires de première classe seront émis entre les stations en Canada, Détroit, Mich., Sault Ste Marie et Fort William et l'Est au prix d'un seul passage, les 8 et 9 août, bons pour revenir jusqu'au 10 août 1902.

SERVICE DE QUEBEC De la Place Viger, *8.30 a. m., †2.30 p.m., ‡3.30 p.m., *11 p.m. *Tous les jours. ‡Les dimanches seulement. †Jours de semaine.

ST. ANDREWS SUR MER Service de chars-dortoirs. Les mardis et vendredis, des chars-dortoirs directs partiront de Montréal, rue Windsor à 7.40 p. m. pour St Andrews. Au retour, partiront de St Andrews, les lundis et mercredis suivants, arrivant à Montréal à 8.25 a.m., le lendemain.

PORTLAND ET OLD ORCHARD, Scarboro Beach, etc. Service direct de char-salon et char-dortoir. Les convois partent de la rue Windsor à 9 a.m., les jours de semaine, à 8 p.m., tous les jours.

DES CHARS-RESTAURANTS sans égaux sur les trains de jour entre Montréal, Toronto et Détroit.

SPRINGFIELD, Mass. Service de chars et chars-dortoirs direct — Quitte la rue Windsor à 8.00 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE Départ de la rue Windsor à 10 a.m. pour Plantagenet et les gares intermédiaires. De retour à Montréal à 3.45 p.m.

Départ de la place Viger à 9 a.m. pour Joliette, St Gabriel et les stations intermédiaires. De retour à Montréal à 8.55 p.m.

Départ de la place Viger à 9.15 a.m. pour Ste Agathe, Labelle et les gares intermédiaires. De retour à Montréal à 9.45 p.m.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, à côté du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FETE DU COURONNEMENT LE 9 AOUT 1902

Des billets d'aller et retour seront vendus au prix d'un billet de première classe dans une seule direction, entre toutes les stations en Canada, aussi pour Detroit et Port Huron, Mich., Niagara Falls, Buffalo et Massena Springs, N.Y. Billets, bons pour départ les 8 et 9 août. Limite de retour le 11 août 1902.

DEPART DE LA GARE BONAVENTURE

"INTERNATIONAL LIMITED" 9.00 a.m. tous les jours ; arrivant à Toronto 4.40 p.m. Hamilton 5.50 p.m., Niagara Falls, Ont., 7.05 p.m. Buffalo, N. Y. 8.20 p.m., London, 7.45 p.m., Détroit 9.30 p.m., et Chicago à 7.20 a.m.

Un Elégant Char-Café sur ce train

PORTLAND, OLD ORCHARD et le BORD de la MER. Service direct de chars salons et de chars dortoirs, départ à 8.00 a.m. jours de semaine, 8.00 p.m. tous les jours.

OTTAWA, 8.30 a.m. jours de semaine, 4.10 p.m., tous les jours, arrivée à Ottawa 11.30 a.m. et 7.10 p.m.

SPRINGFIELD, Mass., Chars-palais et chars-dortoirs direct, 9.01 a.m. jour de semaine, 8.40 p.m., tous les jours.

QUEBEC, 8.00 a.m., 4.15 p.m., jour de semaine 8.00 p.m. tous les jours. Chars-salon sur le convoi de 8.00 a.m. et char-dortoir sur le train de 8.00 p.m.

NEW-YORK viâ D. & H. 7.20 a.m. 10.15 a.m., jours de semaine, 6.30 p.m., 8.10 p.m. tous les jours. Chars-palais sur les trains de jour, chars-dortoirs sur les trains de nuit.

Pour service de vapeurs sur le Lac Champlain et le Lac Georges s'adresser aux agents de la compagnie.

ST JEAN, Qué., 7.20 a.m., 9.01 a.m., 10.15 a.m., 1.55 p.m., 4.45 p.m., 6.05 p.m., les jours de semaine, et 6.30 p.m., 8.10 p.m., 8.40 p.m., tous les jours.

VOYAGES de VACANCES Ecrivez ou allez chez l'agent du GRAND TRONC le plus rapproché, pour avoir une copie du "Summer Tours" donnant des renseignements précieux et intéressants, indiquant comment et où passer les vacances.

SERVICE DU DIMANCHE pour Richmond et les endroits intermédiaires, 8.00 a.m. Au retour, arrivée à Montréal, à 6.50 p.m. Pour Vaudreuil, et les points intermédiaires, à 9.30 a.m., 1.30 et 9.00 p.m. De retour à Montréal à 12.05, 6.25 et 10.55 p.m.

EXCURSION DU DIMANCHE A CORNWALL. "International Limited" 9.00 a.m. Retour par le vapeur partant de Cornwall à 1.00 p.m. et arrivant à Montréal à 6.30 p.m. Sautant tous les rapides. Prix d'aller et retour $2.50.

EXCURSION DU SAMEDI ET DIMANCHE AU LUNDI. Billets maintenant en vente à très bas prix.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
137 rue St Jacques, Téléphone Main, 460, 461, ou à la gare Bonaventure.

CHEMIN DE FER RUTLAND

GARE DE LA RUE WINDSOR

Les convois partent comme suit :

10.00 A.M.—L'express de jour, arrivant à Burlington à 12.45 p.m., à Troy à 5 p.m., à Albany à 5.25 p.m., à New-York à 9.20 p.m., à Boston à 8.00 p.m.

4.10 P.M.—Convoi local pour Rutland et les gares intermédiaires.

7.25 P.M.—L'express de nuit, arrivant à New-York à 7.20 a.m., à Boston à 7.00 a.m., et à Worcester à 6.28 a.m.

Des chars dortoirs et palais Pullman sont attachés aux convois directs. Pour accommodations et billets se présenter au No 141 rue St Jacques, ou à la gare Windsor. F. M. GILMAN, agent des passagers et billets pour la ville 124Ms

POUR $1.00 nous remettons votre matelas à neuf ou remplaçons la broche rouillée et percée de votre (springbed) sous 12 heures d'avis. Prix spéciaux pour hôtels collèges et couvents.

Ed. Fournier, Angle des rues Gosford et St Louis
Bell Tél. Main 2786. Marchands 824. 188—1an

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

AMOUR ET HAINE

PROLOGUE

I

J'étais le 18 septembre de l'année 1871, de triste mémoire.

A l'horizon, le soleil descendait lentement dans un flamboiement de fournaise, où s'allongeaient des filets sanglants.

La lumière pourprée fulgurait sous les nuages un peu lourds, s'amassant au-dessus de l'intense foyer; elle rutilait sur les crêtes des vagues courtes de la Méditerranée, dont le bleu s'assombrissait par degrés.

La "Médina", le yacht du marquis de Sommereuse, filait au large à toute vapeur.

Parti de Menton, depuis une heure à peine, il avait déjà dépassé le cap Martin, laissant Monaco et Beaulieu sur sa droite, et ses passagers voyaient maintenant se découper en arêtes vives, très nettes, le cap Ferrat et les hauteurs de Nice.

Plus loin, Antibes et ses verdures admirables.

Le yacht était un excellent marcheur, construit pour affronter la haute mer et le gros temps.

De forme très allongée, pourvu d'une puissante machine, et recouvert d'une coque en tôle d'acier, il portait une mâture peu compliquée ; le beaupré, un mât d'artimon et un mât de fortune rarement utilisé.

L'équipage se composait d'un officier en second, d'un mécanicien, de trois chauffeurs et de six matelots.

Sur le gaillard d'arrière, se tenaient assis le propriétaire du navire et sa famille.

Le marquis de Sommereuse avait alors cinquante ans environ. Grand, d'apparence robuste, il portait fièrement sa tête martiale d'ancien chef d'escadron de hussards.

Dans l'auréole de ses cheveux blonds grisonnants, coupés en brosse, son visage plein respirait l'énergie, la droiture et la bonté.

Près de lui, sa jeune femme, la marquise Hélène de Sommereuse.

Vingt-six ans, assez grande, de formes pleines et divinement modelées, très élégante.

Son fin visage, d'un ovale pur, s'encadrait merveilleusement d'une épaisse toison châtain, relevée en casque, où rutilaient aux derniers rayons du couchant quelques mèches d'un ton cuivré très chaud.

Ses grands yeux bleus pervenche s'illuminaient de lueurs douces et profondes, sa bouche, aux lèvres un peu fortes, s'épanouissait comme une fleur sanglante.

Son attitude était naturellement gracieuse, cependant empreinte d'une certaine gravité hautaine.

Face au marquis, le comte Lucien de Bersac se penchait sur sa chaise, en une pose de laisser-aller affectée.

C'était un homme de trente ans, de taille au-dessus de la moyenne, solidement musclé, cependant élégant de formes, mais encore plus d'allures étudiées.

Traits réguliers, cheveux châtain roux légèrement ondulés, yeux marron clair assez beaux, longue moustache relevée en crocs ; en somme, l'aspect d'un clubman distingué et physiquement sympathique à première vue.

Mais c'était là seulement un masque.

Au moral : de l'esprit, une instruction étendue, de la souplesse, un orgueil excessif, des appétits énormes, un grand besoin de luxe et de plaisirs.

Très apte à dissimuler sa vraie nature, envieuse et fausse, sous des dehors séduisants, il devait tromper bien de gens.

Cousin germain de M. de Sommereuse, et ruiné par le jeu,—sa passion dominante,—il avait accepté, sans vergogne l'hospitalité somptueuse offerte par le marquis depuis deux mois.

Sans l'appui de cette main secourable, il eût été réduit à une gêne incompatible avec ses habitudes luxueuses.

Mais si M. de Sommereuse avait pu lire en l'âme perfide et ténébreuse du comte, il l'eût certes abandonné, sans pitié, à sa ruine définitive.

Seule, Mme de Sommereuse soupçonnait les abîmes fangeux recelés en l'âme de M. de Bersac.

Mais dans la crainte de désobliger son mari, qu'elle aimait d'une affection sincère et respectait aussi profondément, elle n'avait osé formuler cette opinion.

Un peu en arrière de ces trois personnages se tenaient une femme et un enfant.

Berthe Duroc, la femme de chambre et la soeur de lait de la marquise.

Elle aussi, et mieux encore que Mme de Sommereuse, connaissait le véritable caractère du comte de Bersac.

Mais c'était là le résultat de souffrances secrètes qu'elle s'était juré de ne révéler jamais.

Enfin, Pierre de Sommereuse, un charmant et délicat blondinet de six ans, le fils adoré des deux époux.

A présent, l'obscurité descendait lentement sur la mer bleue, les côtes s'estompaient, disparaissaient, par degrés, dans une sorte de vapeur violette particulière aux soirées lourdes de septembre.

—Vraiment, mon cher ami, disait le comte Lucien au marquis, l'idée de quitter Menton à cette heure est excellente ; la soirée est délicieuse.

—Je tenais à me trouver à Antibes demain matin, de très bonne heure, répliqua M. de Sommereuse.

—On sait, mon cher Hector, que vous êtes un passionné des fêtes nautiques, fit à son tour la marquise.

—Y voyez-vous un inconvénient, ma chère Hélène ?

—Aucun, mon ami, j'aime tout ce que vous aimez.

—Oui, je sais ; vous êtes la plus belle et la meilleure des compagnes.

—Etes-vous heureux ! lança M. de Bersac d'un accent amer, en voilant un regard dur sous ses paupières.

—Il n'aurait tenu qu'à vous de l'être aussi, mon cher, repartit gravement le marquis.

Et permettez-moi, puisque l'occasion s'en présente, de vous adresser à ce sujet quelques sages observations.

Je m'autorise, pour cela, de nombreuses années qui me font votre aîné de beaucoup, aussi de la confiance que votre mère a bien voulu placer en moi avant de mourir.

—Parlez, si vous y tenez absolument, jeta le comte d'un air indifférent, plutôt feint que réel, et sans modifier son attitude nonchalante.

M. de Sommereuse continua :

—Je vais droit au but pour ne pas vous ennuyer longtemps.

—Je préfère cela.

—Je vous reprocherai d'abord votre effrénée passion pour le jeu.

Vous avez englouti déjà, au trente-et-quarante et à la roulette, deux fortunes. La plus grande partie de celle que vous avait laissée votre mère en mourant ; un million, je crois.

—Pas tout à fait.

—A quelques milliers de francs près. Quant au reste, il est inaliénable, heureusement.

Depuis, c'est-à-dire en deux ans à peine, les cinq cent mille francs provenant de l'héritage de notre tante de Kerdrec ont suivi dans le gouffre votre patrimoine.

—Oui, riposta le comte d'un accent ennuyé, je suis au bout de mon rouleau.

Cependant, en toute justice, je devrais posséder encore les trois cent mille francs que ma mère vous a légués indûment.

Sans vouloir relever cette dernière observation, le marquis de Sommereuse continua d'un ton plus grave encore, presque sévère :

—Vous en êtes réduit à vivre avec les neuf mille francs d'usufruit du capital dont vous parlez justement.

—Mais cela m'est insuffisant.

—Il faut savoir vous en contenter, pourtant.

D'ailleurs, l'avenir n'est pas absolument compromis, je vous conserve quelques espérances ; plus tard, vous aurez à récupérer la forte somme.

—D'où me viendrait-elle donc ?

—De moi.

Vous savez bien que si j'ai accepté le legs qui m'était attribué par les dispositions testamentaires de Mme de Bersac, votre mère, c'était avec l'intention, dont je vous ai fait part déjà, de vous rendre cet argent plus tard.

—Peut-être, mais quand ?

—Lorsque je le jugerai le plus utile. Même cette hypothèse écartée, vous êtes mon seul proche parent.

A ce titre, vous serez mon héritier, pour la part que la loi vous confère.

Malheureusement pour vous, j'espère vivre longtemps encore, et vous ne pouvez guère compter là-dessus tout de suite.

Donc, à l'heure actuelle, vous êtes à trente ans, vous, le comte de Bersac, habitué à vivre très largement, presque sans ressources.

—Oui... Je vis grâce à votre générosité, vous m'accablez de vos bienfaits.

Lucien avait dit cela d'une voix sifflante, les traits contractés par une sourde colère intérieure.

—Vous paraissez froissé, mon cousin, objecta doucement Mme de Sommereuse. Vous connaissez pourtant la franchise, un peu rude parfois, de mon mari, mais aussi sa droiture et sa bonté.

—Eh ! je sais tout cela, madame, répliqua le comte en se levant brusquement.

Cependant j'en suis humilié profondément.

—C'est justement pour mettre fin à cette sorte de sujétion, trop gênante pour mon orgueil et mes goûts d'indépendance, que je priais mon cousin Hector de m'avancer deux cent mille francs, sur ce qu'il prétend vouloir me rendre plus tard.

—Comment emploiriez-vous cette somme ? demanda le marquis.

—Mais, à mon gré, parbleu !

J'essayerai de me refaire avec ; la chance peut me devenir favorable.

—A la roulette, n'est-ce pas ?

—N'importe, pourvu que je me relève rapidement.

—Mauvais système.

En réalité, il n'y a qu'un moyen honorable de vous relever.

—Lequel ?

—Ce serait de placer ces capitaux, si j'avais la faiblesse de vous les remettre, dans une entreprise commerciale ou financière, où vous entreriez vous-même pour en surveiller l'emploi.

Le comte de Bersac eut un rire faux, trahissant à la fois de l'amertume et du dédain.

—Je ne me vois pas très bien en homme d'affaires ; ces choses-là sont hors de mes habitudes, contraires à tous mes principes ; j'y serais absolument inapte.

—C'est une aberration de jugement, résultant de préjugés faux, riposta durement M. de Sommereuse.

Le travail n'est pas déshonorant.

Au contraire, il ennoblit.

D'ailleurs, je discute en pure perte, vous ne changerez pas.

—Pas à présent, du moins.

—Dans ce cas, je refuse catégoriquement la somme que vous me demandez ; ce serait de l'argent jeté par la fenêtre !

—Cependant, observa M. de Bersac en élevant la voix plus encore, puisque nous avons commencé, permettez-moi de continuer.

—A quoi bon ?

—Je tiens à vous répéter que je considère le legs qui vous a été fait par ma mère comme contraire à toute équité.

En réalité, cet argent m'appartenait ; vous n'avez pas le droit de me le refuser.

—Pardon, cet argent est bien à moi légalement.

Je n'ai pas à vous le rendre, ce serait, pour ainsi dire, considérer le legs de Mme de Bersac comme une subrogation; or, la loi ne les autorise pas.

Et puisque vous revenez sur ce chapitre, établissons nettement les faits.

Votre mère jouissait de toutes ses facultés lorsqu'elle voulut, quelques mois avant sa mort, dicter à son notaire ses dispositions testamentaires.

Prévoyant la dilapidation rapide de la fortune qu'elle devait vous laisser un jour, elle voulut, confiante en mon caractère, vous conserver pour l'avenir une dernière planche de salut.

Usant des droits que la loi lui confère, elle me légua trois cent mille francs de capital, à charge pour moi de vous en servir l'usufruit.

Cette somme n'excède pas la quotité dont elle avait le droit de disposer, fût-ce même en faveur d'un étranger.

Or, garantissant ainsi ce capital, en le plaçant entre mes mains, elle vous assurait des revenus inaliénables.

Mesure très sage, destinée à ne jamais vous laisser tomber dans la misère complète, et dont vous devriez vous féliciter.

—Cette clause est stupide, lança le comte avec colère.

—Ma mère était malade, et l'esprit affaibli, lorsqu'elle prit cette ridicule disposition.

On dut certainement lui dicter cette décision à la fois injuste et entachée d'imbécilité.

—Lucien, s'écria le marquis d'un accent indigné, vous insultez à la mémoire de votre mère !

—Eh ! laissez-moi tranquille avec votre sentimentalité et votre morale ! riposta violemment le comte incapable de se contenir.

Sais-je si ce n'est pas vous-même qui avez guidé ma mère, en cette circonstance ?...

—Brisons là, riposta hautainement M. de Sommereuse.

Je n'ai pas à me disculper de l'accusation maladroite et insultante que vous venez de formuler.

Certes, j'avais toujours considéré, jusqu'à cette heure, le legs de Mme de Bersac plutôt comme un dépôt confié à ma sagesse et à ma loyauté.

J'ai nourri l'intention de vous rendre un jour cet argent s'il me plaisait, mais seulement si votre conduite devenait plus digne et plus sérieuse.

Cependant, n'oubliez pas que ceci serait de ma part une véritable donation, attendu que j'ai le droit strict de garder ce capital ; il m'appartient légalement.

—Gardez-le donc ! s'écria Lucien de Bersac d'une voix âpre et mordante, laissant éclater tout à fait la colère sourde qui l'animait.

En même temps, son regard, luisant d'une haine intraduisible, semblait vouloir foudroyer le marquis.

—Vous jouez avec moi au mentor, dit-il, oubliant que depuis longtemps je suis un homme fait dont le caractère ne subit aucune autorité.

A suivre

SPORT

L'AVANT DERNIERE PARTIE DU NATIONAL CETTE SAISON

Superbe programme pour demain au Parc Delorimier.—La joute Mascotte vs Delorimier — Excursion du champion de la ligue provinciale à Valleyfield

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Crosse :
National vs Cornwall, 3 heures, à Maisonneuve.
Baseball :
Montréal vs Providence, 2 parties, à 2.15 heures et à 4 heures.
La Rame :
Régates à Ste Anne et à Valois.
Athlétisme :
Tournoi de la société Calédonienne, 1.30 heure, M. A. A. A., Westmount.

DIMANCHE

Crosse :
Mascotte vs Delorimier, 3 heures, parc Mascotte.
Baseball :
St Hyacinthe vs Delorimier, 3 heures, au Parc Delorimier. En plus, 2 courses au trot à 1 heure.
Mascotte vs Valleyfield. Départ à 9.30 heures. Gare Bonaventure.
Montréal vs Providence, 3.30 heures, Mile-End.

LACROSSE

L'AVANT-DERNIERE PARTIE DU NATIONAL CETTE SAISON

Le National, qui a fait si bonne figure à Cornwall, le 1er juillet, entend bien faire mieux aujourd'hui et prendre sa revanche de la défaite qu'il a subie là-bas. On se rappelle que le score fut de 4 à 3 lors de la première rencontre des deux clubs ; comme le National joue aujourd'hui sur son terrain, et que le referee sera plus impartial que celui de Cornwall, on peut raisonnablement s'attendre à ce que nos amis triomphent aujourd'hui de leurs adversaires.

Ce sera toutefois une bonne partie, car l'on a toujours prétendu que Cornwall excelle sur un terrain détrempé par la pluie, ce qui est la condition aujourd'hui. Les deux clubs sont très confiants et il est certain que le résultat sera en doute jusqu'à ce que le sifflet du chronomètreur annonce la fin des hostilités.

Comme c'est l'avant-dernière partie du National cette saison, tous les partisans du club voudront le voir à l'œuvre et encourager les jeunes qui combattront sous les couleurs du National.

L'équipe de Cornwall sera choisie parmi les quinze joueurs suivants :

Jack Hunter, J. White, H. Décarie, W. Broderick, D. Cameron, W. Burns, F. Degan, L. McAteer, R. Madden, W. Eastwood, J. Broderick, A. Allan, A. McMillan, J. Contant et R. Degan.

MASCOTTE vs DELORIMIER

Le club de crosse Mascotte, qui a joué de si belles parties cette saison, se rencontrera demain avec les Delorimier, au Parc Mascotte. La joute ne peut manquer d'être fort intéressante, car les deux équipes se sont préparées avec soin et les joueurs seront en parfaite condition lorsqu'ils paraîtront sur le terrain. La partie sera jouée au Parc Mascotte.

BASEBALL

UN BEAU PROGRAMME POUR DEMAIN AU PARC DELORIMIER

DEUX COURSES DE CHEVAUX TROTTEURS ET UNE PARTIE DE BASEBALL ENTRE LES DELORIMIERS ET ST HYACINTHE

Le programme de dimanche au Parc Delorimier sera le meilleur qui ait encore été offert cette saison par aucune organisation sportive.

L'après-midi commencera par deux excellentes courses au trot, l'une pour la classe de 3 minutes et l'autre, une classe nommée.

Après les courses, il y aura une partie de baseball entre le club Delorimier et les St Hyacinthe.

Voici quelles sont les inscriptions pour les courses :

Classe 3 minutes :
Joséphine, W. H. Phelps, St Hyacinthe.
Antide, R. Robillard, Montréal.
Angus Pointer, W. Macpherson, Montréal.
Léontes, Jr., Alex. Langevin, Montréal.
Brillantine Girl, N. Massey, Maisonneuve.
Nap. St Claire, S. Desautels et Cie.
Napoléon Jack, E. Taillefer, et autres.
Classe nommée :
Eileen Oge, D. Donnelly, Montréal.
Belle of Vrowski, T. Brisson, Montréal.
Morrell Pilot, S. Davis, Montréal.
Fred H., G. Hutt, Berwick, Ont.
Fleetwood, F. St Vincent, Montréal.
Et tous les chevaux éligibles dans la classe de 2.50.

La joute de baseball promet d'être extrêmement contestée, car les deux clubs veulent triompher à tout prix, et comme ils se sont déjà faits une lutte excitante à St Hyacinthe, la partie de demain sera, selon toute apparence, fort mouvementée.

Le public ne sera pas désappointé en allant au Parc Delorimier.

LES MASCOTTES A VALLEYFIELD

Pendant que les Delorimiers et St Hyacinthe se disputeront la victoire à Montréal, les champions de la ligue se mesureront avec les Valleyfield, sur le terrain de ces derniers. L'excursion organisée par les Mascottes pour cette circonstance, se ra un succès, car plusieurs centaines de personnes ont déjà retenu leur billet.

Le départ se fera à 9.30 a. m.

LIGUE DE L'EST

La pluie d'hier a empêché Montréal et Providence de jouer la deuxième partie de leur série. Les amateurs auront par suite la chance de voir deux parties cet après-midi. La première commencera à 2.15 p. m. Foster, qui est arrivé hier soir, fera son début.

A TORONTO

	R.	H.	E.
Toronto. . . . . .00000100 0—	1	10	4
Worcester. . . . . .02002210 1—	8	13	1

Lee et Toft; Pappalau et Wrigley. Umpire, Cox.

A ROCHESTER

	R.	H.	E.
Rochester . . . . . .00310051x—10	10	2	
Newark. . . . . .02000001 0—	3	10	5

McAleese et Phelps ; Moriarity et Jope. Umpire, McNamara.

A BUFFALO

	R.	H.	E.
Buffalo. . . . . .01041000 0—	6	10	4
Jersey-City. . . . . .01001108 0—11	8	6	

Gray, Amcle et Bevier; McCann et Butler.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

Club.	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo	53	30	639
Toronto.	50	29	633
Worcester.	47	33	588
Jersey City.	42	42	500
Providence.	39	42	481
Rochester.	38	43	456
Montréal.	35	46	432
Newark.	23	60	277

LIGUE NATIONALE

A Boston :

	R.	H.	E.
Boston. . . . . .00000010 0—	1	8	2
Chicago. . . . . .00500001 0—	6	11	1

Batteries — Eason, Curran et Moran ; Williams et Kling.
A Philadelphie :
Première partie :

	R.	H.	E.
Cincinnati. . . . .10000010 0001—	3	10	0
Philadelphie. . . .00000011 0000—	2	8	0

Batteries — Hahn et Bergen ; Duggleby et Jacklitsch.
Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Philadelphie. . . . .10001002 0—	4	7	1
Cincinnati. . . . .10010100 x—	3	11	6

Batteries — Fraser et Doolin ; Thielman et Maloney.
A New-York :
Première partie :

	R.	H.	E.
St Louis. . . . . .20100001 0—	4	9	2
New-York. . . . . .00003010 0—	3	8	4

Batteries — Currie et Ryan ; McGinnity et Bresnahan.
Deuxième partie :

	R.	H.	E.
St Louis. . . . . .00000110 0—	2	11	2
New-York. . . . . .12010000 x—	4	5	1

Batteries — Pearson et Ryan ; Matthewson et Boardman.
A Brooklyn :

	R.	H.	E.
Pittsburg. . . . . .10000200 30—	6	13	4
Brooklyn. . . . . .10010300 10—	6	12	0

Partie égale.
Batteries — Leever et Smith ; Hughes, Donovan et Farrell.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Pittsburg.	61	20	753
Brooklyn.	49	40	551
Chicago.	46	40	535
Boston.	41	38	519
St Louis.	39	47	453
Cincinnati.	37	46	446
Philadelphie.	36	51	414
New-York.	28	56	333

LIGUE AMERICAINE

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago. . . . . .01400002 x—	7	11	2
Baltimore. . . . . .01000200 3—	6	12	2

Batteries — Platt et Sullivan ; Wiltse et Yeager.
A Détroit :

	R.	H.	E.
Washington. . . . .00000000 0—	0	7	3
Détroit. . . . . .00042043 x—13	12	1	

Batteries — Townsend et Clark ; Silver et McGuire.
A Cleveland :

	R.	H.	E.
Cleveland. . . . . .30000114 x—	6	12	4
Boston. . . . . .00200010 0—	3	8	1

Batteries — Joss et Bernhard et Bemis ; Young et Criger.
A St Louis :

	R.	H.	E.
St Louis. . . . . .10010801 x—11	17	0	
Philadelphie. . . . .10100030 0—	5	8	4

Batteries — Powell et Kahoe ; Wilson et Powers.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

Club.	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago.	45	35	563
St Louis.	44	36	550
Philadelphie.	42	35	545
Boston.	40	39	541
Washington.	40	44	476
Cleveland.	39	47	463
Baltimore.	37	46	446
Détroit.	34	45	430

JOUEUR DE BASEBALL BLESSE

Toronto, 2—Alex. McKenzie, short stop du club de baseball Cadets, est à l'hôpital St Michel, souffrant d'une fracture du crâne, causée par une balle lancée par le pitcher, au cours d'une partie, hier entre son club et le club du Parc. On craint que la blessure de McKenzie soit fatale.

LE BICYCLE

COURSES A BICYCLETTES A OTTAWA

Ottawa, 2 — Frank Kramer, champion cycliste d'Amérique, a visité Ottawa, en compagnie de 26 autres coureurs, et a étonné hier les Canadiens par ses exploits merveilleux. Le champion n'est aucune peine à triompher de ses adversaires dans la course d'un mille. Collett est arrivé deuxième, et Wilson a battu Schreiber, pour la troisième place.

Frank Beauchamp, le cycliste australien, remporta sa première victoire en Amérique, gagnant le premier prix dans le Dominion Handicap.

SOMMAIRE

Un mille, professionnels, pour le titre de champion :
Frank L. Kramer, East Orange, N. J., 1 ; George H. Collett, New Haven, 2 ; Lester Wilson, Pittsburg, 3 ; George S. Schreiber, New-York, 4.
Temps, 2.10 4-5.
Deux milles, handicap, professionel :
Frank Beauchamp, Australie, 180 verges, 1 ; Iver Lawson, Salt Lake City, 30 verges, 2 ; C. S. Kimble, Louisville, 90 verges, 3 ; Jed Newkirk, Chicago, 150 verges, 4 ; J. P. Jacobson, New Haven, 120 verges, 5.
Temps, 4.18 1-5.
Course de consolation d'un demi-mille, professionnels :
O. L. Stevens, Ottumwa, Iowa, 1 ; Patsy Keegan, Boston, 2 ; John T. Fisher, Chicago, 3 ; Jay Eaton, Elisabeth, N. J., 4.
Temps, 1.04.
W. D. Jones, d'Ottawa, a remporté une brillante victoire battant les meilleurs hommes de la province, dans la course d'un quart de mille pour le titre de champion d'Ontario. W. Morton, de Toronto, a battu Jones dans la course de 10 milles.

Columbus, Ohio, 2 — Les juges ont découvert une fraude hier, dans les courses du grand circuit et comme résultat le conducteur Stuard et le cheval Ederover ont été suspendus pour un an.

L'affaire est arrivée dans la classe de 2.20 pour ambleurs, prix de $5,000.

Les juges déclarèrent tous les paris annulés.

Le club Cherrier Ind. aura une assemblée, samedi soir, au No 735 St André. Tous les membres sont priés d'être présents.

Le club Cherrier Ind. ne peut accepter les défi de jeunes, tels que les Royal III, les Norvégiens III, Jeunes Caporal, Jeunes Toronto, Carmen II.

Le club Cherrier Ind. se rencontrera, dimanche, avec les Jeunes Napoléone, pour un enjeu, et samedi avec les Karnack, pour une pratique.

Le club Cherrier aimerait à avoir la visite des Florence Ind., sur son terrain. S'adresser par lettre, J. Belleau, 735 St André ; il aimerait aussi à jouer avec des clubs d'en dehors de la ville.

La saison du baseball à Coteau Landing s'est ouverte dimanche, le 27 courant, sous des auspices très favorables. Il y avait à cette occasion, une jolie excursion de Valleyfield. La première partie fut entre un jeune club de Valleyfield, et la seconde équipe de Coteau. Après six innings, d'un jeu rapide et brillant, les jeunes Coteau remportèrent la victoire, par un score de 7 contre 5. La seconde partie fut entre les Valleyfield II et les Tremont, de Coteau Landing. Ces derniers ont défait les Valleyfield II par un score de 3 à 2, devant une assistance de 300 personnes. La partie fut très contestée comme l'indique le score. Le pitcher Delaronde fit merveille dans la boîte, et il s'est souvent attiré les applaudissements des spectateurs. Dalgnault, 2e but, joua une partie magnifique, ainsi que Deschamps, catcher. En un mot, tous les joueurs du club Tremont méritent des félicitations.

Score par inning :

Valleyfield II.	.0000110— 2
Tremont.	.2001 00x— 3

Umpire, M. A. Gauthier. Scorer, S. O. Lalonde.

Noms des vainqueurs : L. Deschamps c., J. Delaronde p., H. Garand 1b., H. Dalgnault 2b., F. Tessier s.s., E. Gauthier 3b., A. Leroux l.f., T. Fillatreault c.f., S. Fillatreault r.f., J. A. Labelle, capitaine.

Jeunes Iberville vs Jeunes Montealm. Jeunes Davidson et Balmoral. Inf. chez O. Moore, 609 Notre-Dame.

Le club de baseball Coteau Station lance un défi à n'importe quel jeune club du comté de Soulanges. Inf. chez Emery Marchand, Coteau Station.

Ontario vs Norvégien, Majesté, McCready II. Inf. chez S. Malo, fils, 433 Ontario.

Le club de crosse Canada lance un défi à la deuxième équipe du Canadien, de St Henri, et de Ste Cunégonde, au National Ind., au Belmont, au St Louis, etc., pour dimanche. Inf. au No 241 Sanguinet.

Le club Canada aura une assemblée demain soir.

Mardi dernier, avait lieu le premier pique-nique annuel des enfants du choeur de chant de St Henri, au Bout de l'Ile. On forma deux clubs de baseball, l'un composé des enfants du Sanctuaire et l'autre du choeur de chant. Après une partie de 3 innings, la victoire resta au choeur de chant par un score 15 à 13. Le point saillant de la partie fut le double jeu de Geoffrion à Corbeil.

Score par inning :

Sanctuaire.	.811— 5
Choeur de Chant.	.625—13

Noms des vainqueurs : A. Tondreau, N. Bélair, A. Martel, A. Corbeil, A. Geoffrion, O. Hébert, L. St Germain, O. Danis, W. Bélair. Scorer, P. Paquette. Umpire, A. Lachapelle.

St Gabriel vs St Georges II, dimanche, sur le Champ de Mars. Inf. au No 99 St Louis, chez Art. Pelletier.

Royal vs Cherrier et National. Inf. chez Victor Morin, 361 rue Maisonneuve.

Le club Balmoral marche de victoire en victoire. Il a encore battu le club Hibernia, de Ste Cunégonde, par un score de 18 à 7. Le pitcher Dupras a retiré 12 hommes au bâton. Le point saillant de la partie fut un home run par Bissonnette et Dupras.

Score par inning :

Balmoral.	.005304218—18
Hibernia.	.000002200— 7

Le club Balmoral va de nouveau se mesurer aux Davidson, pour un enjeu. Inf. chez E. Dupras, 103 Frontenac.

Le club de baseball Iberville, qui vient de s'organiser, lance un défi aux Ville-Marie, de Se Jean-Baptiste. Dimanche, à 2 heures. Inf. chez Adélard Dubois, 1066 rue Berri.

Les St Timothée ont défait les Monarch par un score de 32 à 13.

Le club St Hubert a défait le Cherrier Ind., par un score de 5 à 1.

Le club St Hubert est prêt à se mesurer avec le Cherrier. Inf. chez René Faulkner, 163 St Hubert.

Montréal Bloomers II vs Caporal II, dimanche à 1 heure. Inf. chez Raoul Lagrenade, 602 St Hippolyte.

YACHT

Nous reproduisons plus bas un cliché du yacht naptha "Hortensia", propriété de M. Charles Glackmeyer, de cette ville, qui passe la belle saison à Tadoussac. C'est le seul yacht de son genre au Canada : il mesure environ 25 pieds et a une vitesse de 8 milles à l'heure ; il peut contenir 12 à 15 personnes à l'aise. Il est mû par un moteur perfectionné à la gazoline, avec l'engin naptha, où toute explosion est impossible. C'est un des derniers modèles de sortie.

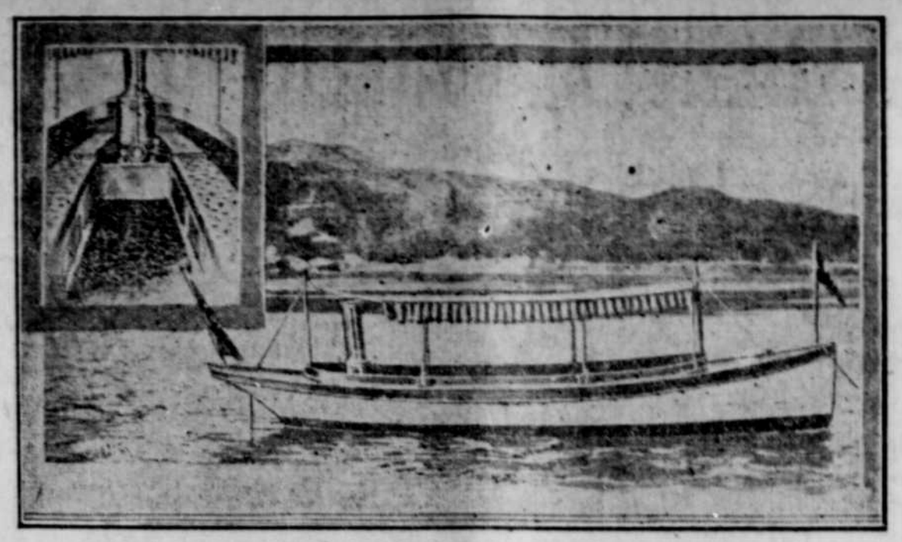

NAPHTA YACHT, "HORTENSIA." PROPRIETE DE M. CHARLES GLACKMEYER, MONTREAL.

LE JEU DE DAMES

AUX CORRESPONDANTS

J. Leblond, Lévis — Ayez l'obligeance d'envoyer votre adresse à C. E. St Maurice, fils, No 1, Palm Avenue, St Henri, de Montréal, et vous recevrez une étude du problème en question.

CORRESPONDANCE

Montréal, 29 juillet 1902.

Monsieur le rédacteur du jeu de dames,

Dans votre édition de samedi dernier, vous publiez une communication de M. Desautels, dans laquelle ce dernier accepte de jouer cinq parties de dames avec moi pour deux cents piastres, tout en ayant le soin de mentionner que c'est là ma propre proposition. Je suis très étonné de l'attitude étrange que prend notre champion sur ce sujet et je nie catégoriquement avoir fait cette proposition à M. Desautels ou à ses amis, et j'en appelle à tous les amateurs présents quand mon défi a été lancé par M. J. A. Bleau, le 15 juillet, 1902.

Il me semble que M. Bleau s'est exprimé assez distinctement et expliqué assez clairement pour être compris de tous. Il n'a jamais fait mention de $200.00 et la preuve se trouve dans le fait que M. Desautels répliqua qu'il ne jouerait plus pour un moindre enjeu que $300 de chaque côté. Je trouve que $100 est une ample rémunération pour une coupe de soirées.

La seule mention de $200 a été faite par M. Joseph Gauvreau, qui, voyant que les choses s'embrouillaient et voulant sans doute mettre tout le monde d'accord, proposa en badinant de jouer pour $200. Disant : "M. Desautels veut $300; M. Morency ne veut que $100. Alors, que chacun mette un peu d'eau dans son vin et jouez pour $200." Voilà tout ce qui fut dit sur le sujet. Et voici maintenant que M. Desautels veut dire qu'il accepte ma proposition de $200. Voyons, il faut être sérieux ; que M. Desautels ait des raisons pour ne pas jouer et qu'il les fasse valoir loyalement, c'est son droit et j'en suis, mais qu'il n'aille pas chercher des midi à quatorze heures et des faux-fuyants en m'imputant des choses qui ne sont pas.

Veuillez croire, monsieur le rédacteur, que je ne crains pas plus M. Desautels pour $300 que pour $100 et si je refuse de jouer c'est tout simplement pour ne pas créer de mauvais précédent qui seraient désastreux pour le jeu de dames.

Cent piastres est une somme amplement rémunératrice pour un amusement de ce genre. M. Desautels étant si certain de triompher, a bien tort de refuser un traitement que beaucoup de nos juges seraient fort satisfaits de gagner en trois soirées, peut-être deux.

Quand on est si fort on ne devrait pas se faire prier tant que ça pour entrer en danse. Je maintiens mon défi pour encore quinze jours, et s'il n'est pas accepté dans ce délai je laisserai M. Desautels se reposer sur ses lauriers.

Veuillez me croire,
Votre tout dévoué,
N. MORENCY.

Nous empruntons au "People's Draughts Book," l'intéressante statistique qui suit, sur le jeu franc, et dû aux savants calculs de feu M. R. E. Rowen, l'un des plus grands statisticiens et analystes qu'ait produits l'Empire Britannique :

"Pour savoir le nombre de variantes qui peuvent se présenter, l'on a qu'à prendre la moyenne des coups d'une partie. Prenons pour exemple le match entre Wyllie et Martins, en 1894. Il fut joué 62 parties comprenant 4,001 coups. Il fait une moyenne d'un peu plus de 64 par partie. Supposons 60, et nous aurons le nombre surprenant de variantes : 1,152,921,504,606,846,976.

"Si 40,000,000 de personnes pouvaient jouer à la fois, et chaque couple à raison de dix minutes par parties, pendant dix heures chaque jour et 300 jours par année, il leur faudrait 1,600,279 ans pour jouer le nombre de parties indiquées plus haut.

"Si ces parties étaient imprimées à raison de 2,000 par livre, nous obtenons le fort joli total de 576,460,306,422 volumes. Riche bibliothèque, n'est-ce pas ? quelques ces chiffres soient des plus étonnants, ne n'est rien encore, auprès des calculs de notre jeu canadien. Pour celui-ci, il faudrait presque un volume rien que pour indiquer le nombre de variantes !

Hélas ! nous ne sommes pas prêts de tout savoir. C'en est assez pour décourager les plus fervents damistes !

PROBLEME FRANCAIS No 231

Par M. P. A. Lamarre, Montréal.

Noirs 12 pièces

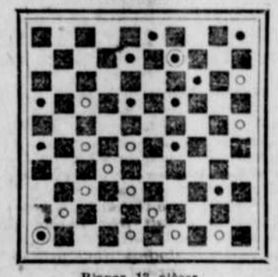

Blancs 13 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

JEU FRANC No 106

Par M. W. D. Benstead, Lowestoft, Angl., 1er prix du "Nottinghamshire Guardian."

Noirs 10 pièces.

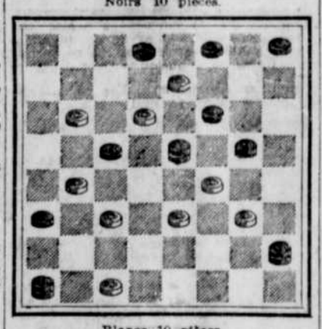

Blancs 10 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME DE DAMES No 1172

Par M. P. A. Lamarre, Montréal.

Noirs 21 pièces.

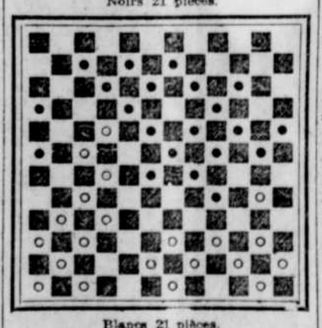

Blancs 21 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME DE DAMES No 1173

Par M. A. J. Gaudreau, St Jude.

Noirs 15 pièces.

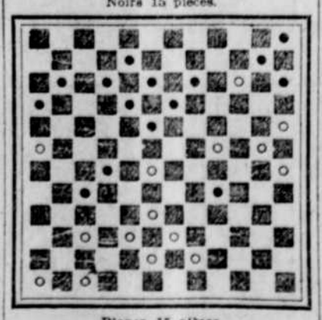

Blancs 15 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME DE DAMES No 1174

Par M. J. Leblond, Lévis, et dédié à M. N. Brochu, Lévis.

Noirs — 18 pièces

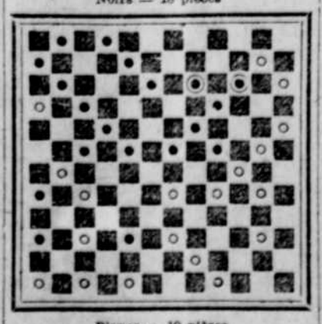

Blancs — 19 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

PROBLEME DE DAMES No 1175

Par M. C. E. St Maurice, fils, et dédié à M. A. J. Gaudreau, St Jude.

Noirs — 15 pièces

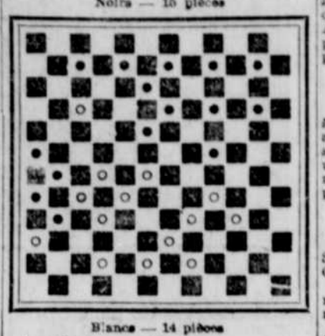

Blancs — 14 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU No 249

Par M. N. Brochu

Blancs:	37 à 31	27 à 22
	29 à 24	38 à 33
	30 à 24	33 à 24
	47 à 41	40 à 34
	46 à 5 gagnent.	

SOLUTION DU No 104

Par M. Veitch Moisnac

Blancs	Noirs
15 à 18	28 à 19
18 à 22	26 à 17
13 à 22	32 à 27
3 à 8	27 à 23
8 à 12	23 à 18
11 à 16	19 à 15
22 à 26	30 à 23
16 à 19	23 à 16
12 à 10 gagnent.	

SOLUTION DU No1166

Par M. C. E. St Maurice fils.

Blancs:	46 à 40	41 à 36
	53 à 48	52 à 69
	69 à 31 gagnent.	

SOLUTION DU No 1167

Par M. A. Ready.

Blancs:	30 à 24	17 à 12
	50 à 50	39 à 35
	60 à 53	48 à 41
	52 à 47	29 à 3
	3 à 13 ganent.	

SOLUTIONS JUSTES

Par MM. E. Bussières, A. J. Gaudreau, N. Brochu, J. Lebond, C. D'Arcy, A. Thibaudeau, D. Rieu, J. A. Trempe, E. Gougeon, J. Blanchette, A. Payette ; L. J. Paradis, E. Gagnon, E. Vincent, P. A. Lamarre, T. Brunet, B. Turenne, M. Dumouchel, N. Dalgle, E. M. Martin, A. Boucher, J. B. Guy, A. Roy, A. Ready.

ILS DEMANDENT UNE FAVEUR

Londres, 2 — Lord Strathcona a reçu une délégation de manufacturiers de machines à fabriquer le papier et la pulpe, qui demandent que le gouvernement canadien les aide à faire disparaître le préjugé qui favorise les Américains à leurs dépens.

Ces manufacturiers voudraient que le Canada suspendit pendant trois ans le droit qui frappe les machines anglaises.

Lord Strathcona a promis de faire les plus grands efforts en faveur de l'article anglais.

LA REVOLUTION EN COLOMBIE

Panama, 2 — Les forces révolutionnaires, sous le général Herrera, sont aux prises avec les troupes du gouvernement, à Agua Dulce. La bataille a commencé mardi, le 29 juillet.

On dit qu'à venir jusqu'à mercredi, deux cents révolutionnaires avaient été tués ou blessés et le gouvernement avait perdu dix-neuf hommes. On expédie d'ici des munitions aux troupes du gouvernement.

FORMATION D'UN NOUVEAU TRUST

New-York, 2 — On a annoncé, hier, la formation d'un nouveau syndicat qui aura nom : "The United States Realty and Construction Company", et dont le capital sera de soixante-six millions. Le but est de dominer la propriété immobilière de New-York.

OU SONT CES $200,000 ?

Boston, Mass., 2 — William Vanderlip, avocat éminent de Boston, qui a eu durant des années le soin de plusieurs propriétés, la collection de dividendes, l'achat et la vente de sécurités, a été arrêté sous accusation d'avoir dissipé la valeur d'une propriété de $200,000, dont il avait le soin depuis 16 ans.

IL EN APPELLE AU CONSEIL PRIVE

Une dépêche de Londres nous apprend que la demande pour en appeler au Conseil Privé du jugement de la Cour Suprême du Canada, dans la cause de McArthur contre la "Dominion Cartridge Company", a été accordée, hier, à la demande de Mtre Aimé Geoffrion.

Le demandeur réclame $10,000 de dommages de la compagnie défenderesse. Un jury présidé par l'hon. juge Davidson lui accorda $5,000. Ce verdict fut confirmé en Cour de Révision et en Cour d'Appel.

Mais la Cour Suprême cassa ces décisions. C'est de ce jugement que le demandeur va appeler au Conseil Privé.

LA RESTAURATION DU PAYS DES BOERS

Prétoria, 2 — Le rétablissement des fermes des Boer va bon train. Déjà neuf mille familles ont été réinstallées sur leurs terres, bien que la tâche de remplacer les cultivateurs ait été difficile, principalement quant à obtenir des chevaux et des bestiaux, et à les nourrir.

On en est mécontent parce que les autorités militaires ont vendu à l'encan des bestiaux qui ont été achetés par des spéculateurs qui les ont revendus à gros profits aux dépens des cultivateurs nécessiteux. La vente des chevaux de l'armée a été accompagnée d'une épidémie de morve, qui sévit maintenant dans la colonie du Cap.

UNE MINE FAIT EXPLOSION

Les maisons sont détruites et une centaine de mineurs ensevelis sous les ruines.

Sydney, N. G. S., 2 — Une terrible explosion a eu lieu dans une mine du Mont Kembla, à Wollongong, port situé à quarante-cinq milles d'ici. Les maisons ont été détruites. Cent quarante-neuf mineurs ont été sauvés, mais une centaine sont encore ensevelis. Une partie de la mine est en feu.

LA NAVIGATION

Notes du port

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des dépêches anglaises annoncent que le gouvernement canadien a demandé des soumissions à la ligne Allan, à Sir A. L. Jones, M. Alfred Holt et autres, propriétaires de navires de Liverpool, pour un service de 13 noeuds.

LA "MIRA" RENFLOUE

Le steamer "Mira" qui s'était échoué à Chebogue Point, en février dernier, a été dégagé hier. On a creusé un canal sous lui. On bouchera temporairement une ouverture à sa coque, puis on le dirigera sur Halifax, où il subira des réparations permanentes.

ARRIVAGES

Le "Catalone", capitaine Glover, de Sydney, cargaison de charbon, Dominion Coal Co.

Le "Whitefield", R. Reford et Cie, venant de Yarmouth, avec cargaison générale.

Le "Gaspesian", capitaine Bouchard, C. A. Lemieux, de Gaspé, avec cargaison générale.

Le "Lake Ontario", Elder, Dempster et Cie, de Liverpool, avec passagers et cargaison générale.

DEPARTS

Le "Greetlands", Dominion Coal Co., pour Sydney, sur lest.

Le "Devona", capitaine Murray, R. Reford et Cie, pour Londres, avec cargaison générale.

L. P. Fortin, capitaine Gagnon, C. A. Boucher, pour Québec, sur lest.

Le "Reginal", capitaine Trépanier, Bouchard et Cie, pour Québec, sur lest.

Le "Prume", capitaine McKay, Elderman et Cie, pour Londres, avec cargaison de bois.

DANS LE PORT

La goélette "Achille", Anderson, McKenzie, au quai Jacques-Cartier.

Le "Prome", J. R. Elderman, au parc Sohmer.

Le "Hilda", Dobell et Cie, au parc Sohmer.

Le "Montfort", Elder, Dempster et Cie, au pied de la rue Berri.

Le "Nordboen", Elder, Dempster et Cie, à la Pointe du Moulin à Vent.

Le "Tiger", Canadian Forwarding and Export Co., à la Pointe du Moulin à Vent.

Le "Memnon", Elder, Dempster et Cie, au pied de la rue Berri.

Le "Montreal", Elder, Dempster et Cie, au pied de la rue Berri.

Le "Devona", Reford e tCie, au quai King Edward.

Le "White Cloud", Brock et Cie, au Parc Sohmer.

Le "Bonavista", Dominion Coal Co., à la Pointe du Moulin à Vent.

Le "Fortuna", Dominion Coal Co., à la Pointe du Moulin à Vent.

Le "Greetlands", Dobell et Cie, à Hochelaga.

Le "Belgian", ligne Elderman, en face du Parc Sohmer.

Le "Lake Ontario" Elder, Dempster et Cie, au pied de la rue Berri.

HORRIBLE SPECTACLE LA CORDE CASSE

Et le malheureux nègre à du remonter sur l'échafaud pour être pendu une seconde fois

Richmond, Ve., 2 — Georges Robinson, a été pendu à la cour de Wise, Ve., hier, pour le meurtre d'un autre nègre. La corde a cassé. Il a été remonté sur l'échafaud pour être pendu de nouveau et il a dû attendre que le shérif aille acheter une autre corde au magasin. Il avait en pleine connaissance et n'a pas montré le moindre signe de faiblesse. Un millier de personnes ont été témoins de l'exécution.

UN JUGE EN CONGE

Ottawa, 2 — Un congé de trois mois a été donné au juge Richardson, de Régina, qui souffre de paralysie.

UN REMEDE DOMESTIQUE POSITIF
CONTRE
L'ivrognerie et les Drogues
PRIX $5.00

Un remède avec lequel chacun peut se guérir chez lui sans publicité ou perte de temps. Inoffensif et aisé à prendre. Recommandé par les médecins. Deux gouvernements canadiens, après enquête rigoureuse, ont, pour le bénéfice du public, approuvé et recommandé ce traitement.

Le Grant Institute à la Cure d'Or, Montréal, envoie Goldcure partout, dans une enveloppe ordinaire, avec directions pour se soigner soi-même, sur réception du prix. Adresse confidentielle.

GEO. GRANT,
B. P. Boite 456, Montréal.
Téléphone East 216 113-an-e DAB

"Je perdis deux ans de véritable satisfaction
En ne fumant pas les . . . .
CIGARES
Grandas
Mais maintenant je ne fume que les GRANDAS"
Des milliers disent la même chose.
kO

ASSOCIATION DE TIR DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

LA TRENTE-DEUXIEME DISTRIBUTION ANNUELLE DES PRIX aura lieu au champ de tir de la POINTE AUX TREMBLES, mardi, le 12 d'août et les jours suivants.

Encouragements spéciaux aux débutants dans chaque concours.

CONCOURS DE TIR A LA CARABINE POUR LA CAVALERIE.

CONCOURS DE TIR AU REVOLVER SMITH & WESSON, ouvert à tous. CONCOURS DE TIR AU REVOLVER COLTS pour les OFFICIERS seulement.

Trophées et prix en argent. Voyages d'aller et retour par tous les chemins de fer et bateaux à vapeur au prix d'un seul passage. Pour programmes, s'adresser au Secrétaire,

Capitaine W. GODBEE BROWN.
229-3 Boîte B. P. 889.

LES JAMAICAINS SONT MECONTENTS

Ils demandent ou l'annexion aux Etats-Unis ou l'entrée dans la Confédération Canadienne

New-York, 2 — Le "New-York Herald" publie la dépêche suivante : Kingston, Jamaïque, jeudi, 31 juillet. La Chambre de Commerce a, hier soir, blâmé le gouvernement britannique à cause de la façon dont il traite cette colonie-ci, et conseille fortement qu'on fasse une agitation énergique en faveur de l'annexion aux Etats-Unis. La chambre a adopté une résolution exprimant des craintes à cause de la situation actuelle, et son désappointement de ce que les primes à l'industrie sucrière soient tout à fait insuffisantes. On regrette que le gouvernement de Sa Majesté n'ait pas compris la gravité de la situation, ou que le prix de £10,000 offert n'est aucunement avantageux pour la colonie, et les planteurs ont décidé de ne faire aucun cas de cette offre. Les journaux publient des articles sur la question d'annexion. La plupart des écrivains sont partisans de l'annexion. On suggère aussi l'entrée de l'Ile dans la confédération canadienne.

UN GRAND CONCOURS
POUR TOUS LES
AMATEURS-PHOTOGRAPHES
Liste des 21 Magnifiques Prix
Qui seront Distribués aux Plus Méritants.
En tout Treize Appareils Photographiques !

N'OUBLIEZ PAS QUE LE CONCOURS EST OUVERT DEPUIS LE PREMIER JUILLET COURANT
VOUS AVEZ LE DROIT DE CONCOURIR DANS TOUTES LES CLASSES
Ce Concours ne s'adresse qu'aux photographes-amateurs. Inutile pour les professionnels d'entrer en lice. Les photographies peuvent être de toutes les grandeurs ordinaires.

"Enormement la Plus Grande Vente"
CIGARE
STONEWALL JACKSON
M. M. S. & W. O

LA PAROISSE DE CENTRAL FALLS, R. I.

Institutions Religieuses

M. l'abbé J. B. Houle, vicaire à Central Falls, R. I.

Cette importante paroisse canadienne-française qui, les 23 et 24 juin dernier, célébrait notre fête nationale avec beaucoup d'éclat, conjointement avec la ville de Pawtucket, et donnait, par cette manifestation patriotique et religieuse, une preuve de la vitalité et de la solidité de ses institutions, compte plusieurs monuments, qui méritent d'être vus et admirés.

La construction de ces édifices a entraîné beaucoup de dépenses, de dévouements et de sacrifices.

L'histoire de la fondation catholique de Central Falls est remarquable, par l'énergie de ses auteurs, et par son développement.

Elle remonte à l'arrivée du Rév. Chs. Dauray, qui fut le premier curé de la paroisse.

Avant cette époque, cette congrégation était desservie par des missionnaires.

Ce fut donc M. l'abbé Dauray—aujourd'hui curé de la paroisse du Précieux-Sang, de Woonsocket—qui fit construire l'église actuelle. Il travailla quatre ans avec un zèle infatigable à cette oeuvre si méritoire.

Son successeur fut M. l'abbé Léon Bouvin, prêtre français, qui desservit la paroisse pendant quatre ans. Il fut remplacé par M. l'abbé Geo. T. Mahoney, dont le zèle inépuisable donna la paroisse prit de plus vastes proportions.

On compta dès lors une école canadienne, située au coin de l'Avenue Lincoln et de la rue Broad. L'abbé Mahoney eut la desserte de la paroisse pendant 14 ans ; son départ pour la cure du Sacré-Coeur de Woonsocket laissa un vif regret au coeur de tous ses paroissiens. Il

M. l'abbé W. A. Prince, vicaire à Central Falls, R. I.

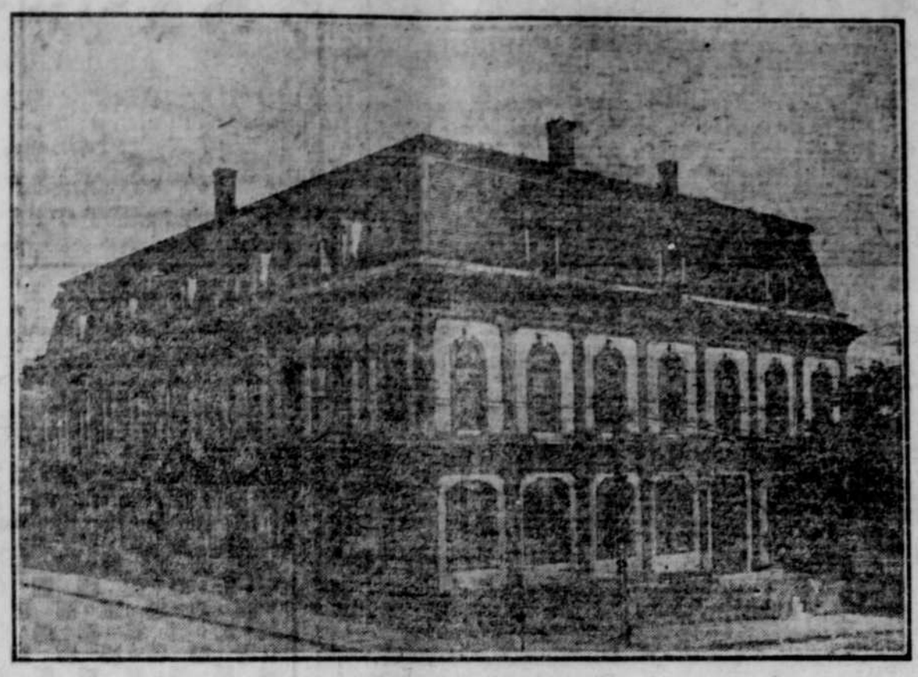

ECOLE DU SACRE-COEUR

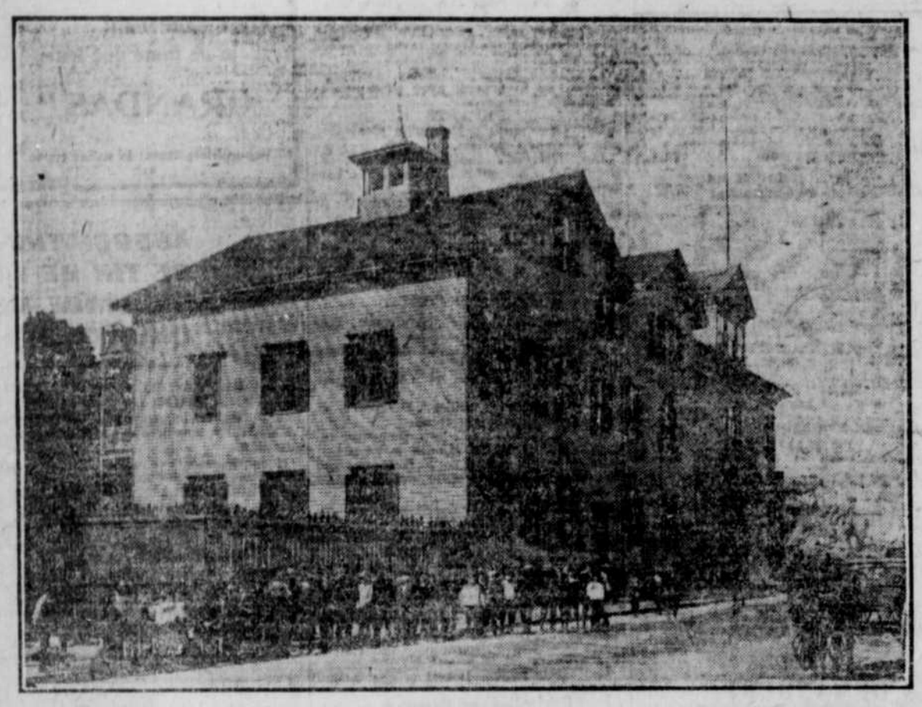

ECOLE STE ANNE

eut comme vicaires, M. l'abbé J. R. Bourgeois, actuellement curé de la paroisse St. Jean-Baptiste de Centreville, R. I., ainsi que M. l'abbé Nap. Leclerc, maintenant curé de la paroisse Ste Anne de Woonsocket.

En 1892, M. l'abbé Béland prit la cure de la paroisse comme successeur de M. l'abbé Mahoney. Il eut comme vicaires, M. l'abbé H. O. Mongenais, actuellement chapelain de l'Orphelinat canadien-français de Fall-River, et M. l'abbé Alph. Graton, maintenant curé de la paroisse St Jean-Baptiste de Pawtucket.

Nous pourrions dire que de l'arrivée de M. l'abbé Béland, curé actuel, date une transformation complète, sous le rapport financier. Ce dévoué prêtre se mit immédiatement à l'oeuvre, ajoutant à l'église de nombreuses améliorations telles que système de chauffage perfectionné et la lumière électrique. Il fit ensuite l'achat du presbytère actuel, du cimetière Notre-Dame, de la splendide propriété de Fales, coin des rues Fales et Broad, en face du presbytère qu'il convertit en "Couvent Ste Anne, la maison actuelle des religieuses.

Il fit ensuite l'acquisition, également pour des fins paroissiales de la coquette habitation de Mme Carrie B. Fales, coin des rues Ashley et Broad, voisin du presbytère.

Il fit construire le Gymnase St Joseph, aussi l'école Ste Anne.

Nous pourrions dire également que la paroisse Notre-Dame de la Consolation, de Pleasant View, paroisse soeur, est aussi son oeuvre

Voilà en peu de mots l'origine des institutions religieuses de Central Falls.

Dans cette paroisse, comme ailleurs, partout où le zèle du prêtre canadien-français a pu s'exercer, les résultats pour la religion et pour la nationalité ont été vivants et productifs.

La paroisse de Central Falls est passée à cet état de forte maturité qui peut défier tous les orages et les assauts du temps.

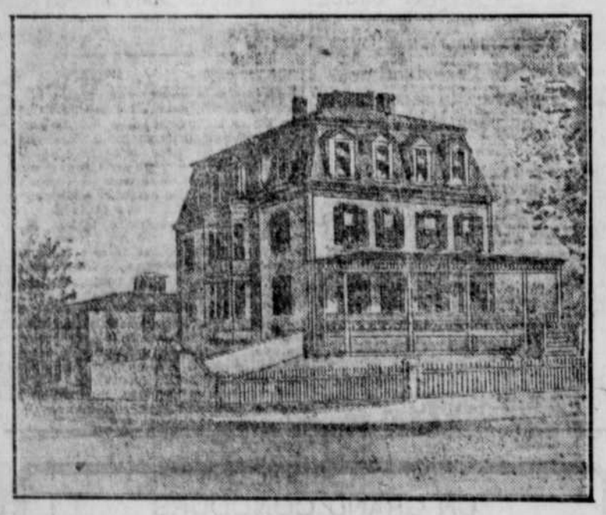

LE PRESBYTERE

Deux Biographies

Dans notre page d'actualité, publiée lors de la célébration de la fête nationale à Central Falls, l'espace ne nous a pas permis de donner les biographies des vicaires de cette paroisse.

Ce silence, cette omission, imposées par les circonstances, ont bien harmonisé avec la modestie des personnes concernées. Mais la popularité, l'estime qu'ont su se gagner MM. les abbés W. A. Prince et J. B. Houle, les deux vicaires de M. l'abbé Béland, qui n'a qu'à se louer de leur distingué concours, leur font une place honorable dans la publicité, et nous acquitterons avec plaisir ces belles carrières ecclésiastiques qui s'ouvrent.

M. l'abbé W. A. Prince

M. l'abbé Prince est né à St Grégoire, comté de Nicolet, le 28 septembre 1872; fut ordonné prêtre le 20 décembre 1900.

Central Falls fut la première localité où il exerça le ministère.

Le rôle éminent que sa famille a joué dans le clergé de la province de Québec, le recommandait d'avance à l'estime des paroissiens, estime qu'il a su agrandir depuis, par ses vertus et son talent.

M. Prince est directeur de la belle Garde des Cadets, du Sacré-Coeur, Garde de toute spéciale, qui fait sa joie en même temps qu'honneur à la paroisse.

M. l'abbé J. B. Houle

M. l'abbé Houle est vicaire de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Il est né à St Robert, P. Q., le 22 novembre 1863 ; fut ordonné prêtre le 10 août 1887. Il exerce le ministère comme vicaire, à Central Falls, depuis 1899.

M. Houle est directeur spirituel de l'Association St Joseph — section des jeunes gens, — où il jouit d'une grande popularité. Il remplace temporairement M. Gratton, comme directeur, du Cercle Dramatique et Littéraire de l'Association du Gymnase. M. Houle est de plus chapelain de la Société St Joseph, section des pères de famille.

NOUVEAU LIVRE QUI VIENT DE PARAITRE

M. C. Théoret vient de publier un nouvel ouvrage intitulé : "The Canada Companies' Act, 1902," par Morris, Holt et Gaudet, avocats, du Barreau de Montréal. La brochure contient des annotations très précieuses, attendu que les auteurs, à la requête de l'Association des banquiers canadiens, ont eux-mêmes travaillé à faire adopter le bill au parlement et ont pu ainsi en bien saisir l'esprit et la portée.

La législation actuelle relative aux compagnies est en harmonie avec la loi anglaise et la loi américaine sur le même sujet. Elle a introduit récemment un changement radical dans la manière de former des corporations par lettres patentes.

On comprend facilement l'importance qu'il y a pour tous les corps consultatifs en corporations et pour les hommes d'affaires en général de bien connaître le nouvel acte relatif aux compagnies. Le travail utile de MM. Morris, Holt et Gaudet favorisera beaucoup l'intelligence du sujet.

Le nouveau pamphlet est en vente chez M. C. Théoret, rue St Jacques.

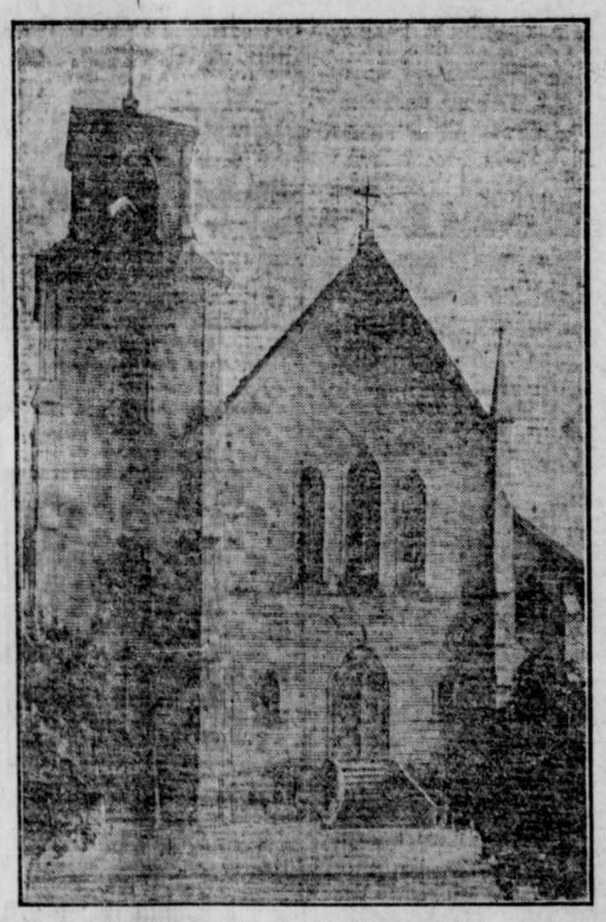

EGLISE NOTRE-DAME DU SACRE - COEUR.

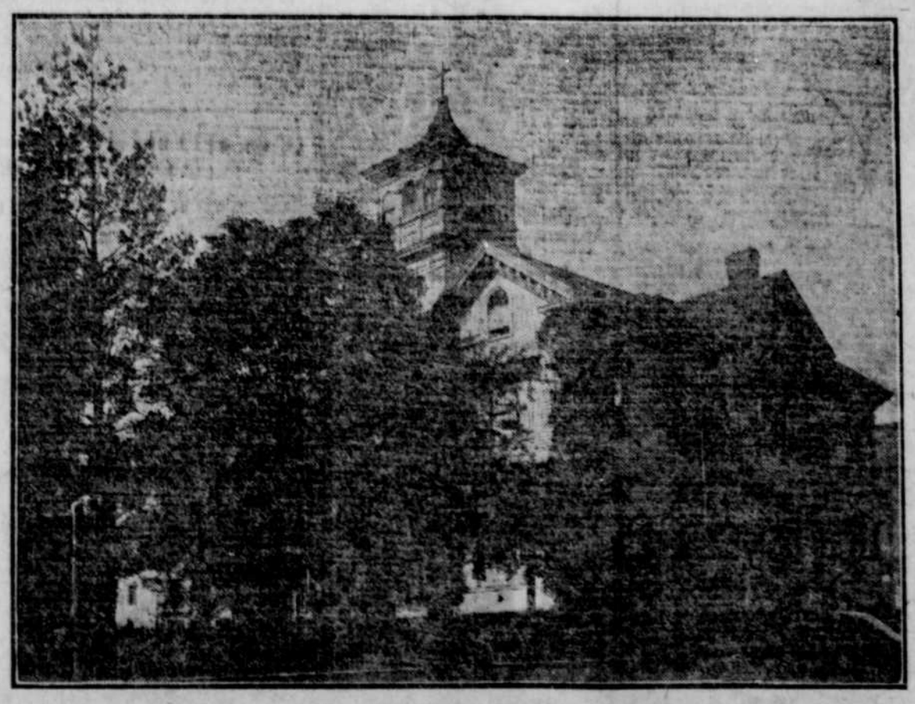

COUVENT DE STE ANNE

Vous tous qui souffrez de Dyspepsie

Ne désespérez pas, car il existe un remède qui vous guérira d'une manière permanente en purifiant votre sang et en reconstituant tout votre système

N'attendez pas trop longtemps car quand l'estomac est affecté et que la digestion est retardée les douleurs et les malaises s'en suivent et la Dyspepsie chronique se déclare avec son cortège de souffrances.

Lisez la lettre suivante que nous écrivait dernièrement M. L. H. Leblanc, de St David.—Pendant quatre ans la dyspepsie avait rendu son existence misérable, car il lui était impossible de jouir d'un seul repas sans endurer des souffrances atroces. Aujourd'hui, grâce aux PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD, il jouit d'une santé parfaite, il a bon appétit, sa digestion se fait facilement et il n'éprouve plus de douleurs. Il est maintenant heureux et vous qui souffrez actuellement comme il a souffert vous pouvez obtenir la santé et le bonheur en suivant son exemple.

L. H. Le Blanc
ST. DAVID, YAMASKA, QUE.

St David, Qué., 28 juin 1902.

La Compagnie Médicale Franco-Coloniale,
Messieurs,

Pendant quatre ans j'ai été une victime de la dyspepsie et cette terrible maladie rendait mon existence misérable, car il m'était impossible de prendre un seul repas sans endurer ensuite des douleurs atroces. J'étais obligé de ne prendre que des repas très légers qui ne me soutenaient guère et comme il me fallait travailler assez fort pour gagner ma vie, j'étais toujours faible, épuisé et souffrant.

Je consultai à différentes époques quatre médecins, aux Etats-Unis et deux au Canada. Je suivis leur traitement consciencieusement, mais toujours sans succès.

J'étais au désespoir, lorsque, l'hiver dernier, ayant eu la bonne chance de lire une de vos annonces, je me décidai d'essayer vos PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD et après en avoir employé 7 boîtes, je suis heureux de vous apprendre que je suis guéri complètement.

Je n'éprouve plus aucune difficulté à digérer ma nourriture, je mange ce que je veux et avec appétit et je n'éprouve aucune douleur.

Le changement opéré dans mon état est tellement remarquable que ceux qui m'ont connu pendant ma maladie ont de la peine à me reconnaître maintenant.

Je suis positif que vos PILULES DE LONGUE VIE DU C. BONARD sont le plus puissant et le meilleur spécifique contre les troubles de l'estomac qui ait jamais été offert au public et je ne cesserai de le recommander comme tel.

Je demeure, avec reconnaissance,
L. H. LEBLANC.

Nous avons reçu et nous recevons tous les jours des lettres semblables à celle de M. Leblanc, de personnes qui ont fait usage des PILULES DE LONGUE VIE du C. BONARD et nous comptons par milliers les lettres reconnaissantes de malades qui ont dû à leur emploi le recouvrement de leur santé.

LES PILULES DE LONGUE-VIE de C. BONARD sont un remède infaillible, qui, employé régulièrement et consciencieusement, assure une guérison prompte et permanente de toutes les maladies provenant de l'IMPURETE DU SANG, ainsi que de l'action défectueuse du FOIE, des ROGNONS et de L'ESTOMAC. Nos médecins spécialistes invitent cordialement toutes les personnes malades sans exception, d'aller les consulter à leur bureau, au No 907 rue St Denis. Les consultations se donnent de 1 à 3 heures et 6 à 8½ heures p.m. Les personnes qui demeurent trop loin ou qui sont trop malades pour se rendre, peuvent écrire et recevront par la malle les mêmes conseils que si elles s'étaient présentées au bureau de CONSULTATIONS GRATUITES.

GRATIS ***Découpez et envoyez-nous ce coupon avec un timbre de 2 cts et vous recevrez une boîte échantillon GRATIS.***

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE,
958 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Messieurs—Ci-inclus un timbre de 2 cents. Veuillez m'expédier une boîte échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD.

NOM.....

ADRESSE.....

☞ LES PILULES DE LONGUE-VIE du C. Bonard se vendent partout à raison de 50c la boîte, ou 6 boîtes pour $2.50. Sur réception du prix, nous les envoyons dans toutes les parties du monde. Pas de douane à payer. Insistez pour avoir les véritables pilules de Longue-Vie du chimiste Bonard et ne vous laissez pas convaincre de prendre autre chose qu'on dit être aussi bon, car il n'existe aucun remède aussi bon que LES PILULES DE LONGUE-VIE DU C. BONARD.

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE,
958 RUE ST DENIS, MONTREAL

Votre Chevelure Votre mère avait peut-être les cheveux clairs, mais ce n'est pas une raison pour que vous restiez avec des cheveux à moitié morts, si vous voulez avoir des cheveux longs, épais, foncés et forts, nourrissez-les au moyen d'Ayer's Hair Vigor.

$1.00 chez tous les pharmaciens. J. C. AYER CO., Lowell, Mass. K ou w

Méfiez-vous!

Certains épiciers poussent la vente des imitations de la PEARLINE dans le but de faire de plus gros profits. On se sert pour les vendre, de colporteurs, primes, etc. Elles ne sont pas comme la PEARLINE. Elles vous mettent en garde contre toutes les poudres à laver. PEARLINE est la meilleure poudre à laver—c'est la plus efficace et la plus économique. Le savon le plus inoffensif et le plus économique que vous puissiez employer. Employez la PEARLINE. 67

Chasse l'Ennui. 30,2—h

— LES —
PEINTURES A PLANCHER
"Island City"
Sèchent en Huit Heures
P. D. DODS & CO. 145—mjs n

Ouvrez un Compte Chez nous, et Rendez votre Demeure Confortable.

Crédit Particulier
POUR TOUS
Faites les Conditions vous-même.

Venez ici prendre tout ce qu'il vous faut pour meubler votre maison, et vous n'aurez rien à vous reprocher. Nous vous garantissons satisfaction sous tous rapports. Nous pouvons vous faire épargner de l'argent. Nous pouvons vous laisser avoir plus de choix que vous pourriez en trouver en dehors de ce magasin. Il n'y a que des articles de bonne qualité offerts à votre choix. Nos dessins sont les plus nouveaux et les meilleurs que vous puissiez trouver. Nos marchandises parlent d'elles-mêmes et nos prix disent tout. Venez nous voir.

METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO.,
Vendeurs de meubles de toutes sortes, 1678 et 1680 rue Notre-Dame.
M—n

LA FEUILLE DE HAVANE d'un bon arome c'est ce qu'on emploie dans la fabrication des petits cigares

Havanette

Ils sont petits mais très bons. 170-en ***Six en chaque boîte.***

LES DEUX PLUS JEUNES SOUVERAINS

Alphonse XIII, Roi d'Espagne, le plus jeune Souverain d'Europe

Wilhelmine, Reine de Hollande, la plus jeune Souveraine d'Europe

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

Voici la lettre adressée au président du conseil par plusieurs députés de Paris :

Paris, 16 juillet.

Monsieur le président,

Vous avez refusé de recevoir l'un de nous, chose sans précédent.

Vous avez refusé de répondre à une question que l'un de nous voulait vous poser à l'occasion du maintien des scellés sur des propriétés particulières. Et, cependant, votre ministre de la justice déclarait formellement que cette apposition de scellés était contraire à la loi et qu'ils devaient être levés immédiatement, sans conditions.

Vous avez refusé et fait refuser par votre majorité, au mépris du droit parlementaire, l'interpellation de l'honorable M. Aynard sur la fermeture annoncée de plus de deux mille écoles par mesure révolutionnaire.

Enfin, vous avez prononcé la clôture de la session à la veille de l'exécution de vos mesures.

Vous espériez ainsi assurer le silence sur les violences que vous vous proposez d'exercer.

Détrompez-vous. Si la tribune nous est par vous fermée, il nous reste la presse. Nous qui avons été particulièrement mêlés à la défense des libertés religieuses et scolaires, nous voulons élever la voix, et, par le journal, faire entendre au pays notre protestation contre des actes que rien ne peut justifier.

Par vous, des écoles ont été brutalement fermées, en vertu du décret du 27 juin ; des femmes ont été, sans avertissement, jetées la nuit sur les routes, à qui on ne pouvait rien reprocher, sinon qu'elles étaient des religieuses.

Vous avez violé les lois de l'humanité, mais vous avez aussi méconnu les droits les plus certains de la propriété. Car ces écoles étaient presque toutes des écoles fondées, possédées, entretenues par des particuliers ; à aucun titre, par conséquent, elles ne pouvaient être considérées comme des "établissements des congrégations."

Toutes ou presque toutes ces écoles ont été ouvertes de l'aveu de M. le président du conseil Waldeck-Rousseau, qui ne pouvait voir en elles des établissements de congrégation visés par l'article 13 de la loi du 1er juillet 1901.

N'avait-il pas reconnu en effet, dans la séance du 7 février dernier, la différence qu'il pouvait y avoir entre une école existant, par exemple, dans une usine — véritable école particulière — et celle qui constitue un établissement de la congrégation ?

Appliquant cette doctrine de l'auteur de la loi, les inspecteurs d'Académie de la Loire, de l'Ardèche, de la Haute-Vienne, du Gard, de la Mayenne et de la Seine-Inférieure n'avaient-ils pas appliqué cette distinction et écrit que telle école appartenant à un particulier et entretenue par lui, était dispensée de demander l'autorisation ?

Nous avons donc raison d'affirmer que ces écoles ont été fermées en violation non seulement de la loi interprétée par son auteur, mais aussi en violation de ce qu'on peut appeler "les engagements gouvernementaux".

Nous avons dit que presque toutes ces écoles étaient des écoles particulières ; nous avons dit presque toutes, car, dans votre hâte de persécutions, poussé par nous ne savons quels motifs, vous avez été jusqu'à fermer des écoles comme celle des Sœurs de Saint-Joseph, à Saint-Félicien (Ardèche), qui était un établissement que la congrégation avait été autorisée à fonder par décret rendu en Conseil d'Etat le 5 juillet 1858.

Mais ce n'est pas tout.

Vous poursuivez maintenant, en attendant sans doute d'autres mesures aussi arbitraires qu'implacables, des établissements particuliers ou autres existant avant la loi du 1er juillet 1901, souvent depuis vingt ans et plus.

Grâce à vous, des foyers d'instruction vont se fermer. Le droit des pères de famille, encore reconnu par la loi, va être anihilé. Dans beaucoup de communes, où les écoles publiques sont insuffisantes à recevoir de nouveaux élèves, des enfants vont être privés pendant de longs mois de l'enseignement que vous leur devez.

Rien ne vous arrête. Ainsi à Aix-les-Bains, à Saint-Pierre-d'Aubigny, à Saint-Genis-sur-Guiers, des établissements non seulement autorisés par lettres patentes de Charles-Albert et de Victor-Emmanuel, sanctionnées par le traité franco-italien, mais autorisés, en outre, par décrets impériaux — ces établissements ont été fermés par vous.

A défaut de préoccupations juridiques, les inspirations du plus élémentaire patriotisme n'auraient-elles pas dû vous arrêter ?

Comment espérez-vous vous justifier de tels actes ? Jusqu'ici, les lois n'avaient pas d'effet rétroactif.

L'auteur de la loi, M. Waldeck-Rousseau, avait pris soin de déclarer, dès le premier jour, à ceux qui étaient chargés de l'interroger sur l'application de cette loi, que celle-ci, que l'article 13, ne disposait que pour l'avenir.

C'est sur la foi de cette déclaration autorisée, conforme d'ailleurs aux principes généraux du droit, que ces écoles ont continué de vivre.

Et maintenant, vous les brisez. Vous les brisez comment ? Par une mesure régulière, au moins en apparence ? Non, vous prétendez les briser par une circulaire ministérielle, par une circulaire comminatoire du préfet cherchant à intimider de malheureuses femmes, les menaçant de voies légales ! Quelles sont donc pour vous les voies légales ? Le commissaire de police, les scellés administratifs ?

Cela s'appelle, monsieur le président, la force et l'arbitraire ; c'est cela, rien que cela.

Que sont devenus ces progrès dont parlait M. Waldeck-Rousseau, lors de la discussion de la loi d'associations, quand il disait que le grand progrès de cette loi était de substituer l'action judiciaire à l'action administrative ?

Des juges, il n'y en a plus : ni pour les particuliers sur les propriétés desquels vous avez fait apposer des scellés puisqu'en élevant le conflit, vous nous défendez l'approche des tribunaux ; ni pour les établissements privés qui devront attendre des mois les résultats des pourvois, pendant qu'en fait leurs écoles resteront fermées ; ni pour les congrégations que vous tenez elles-mêmes, sous la menace de l'application de l'article 13 de la loi du 1er juillet 1901.

La liberté d'enseignement, vous la brisez en fait, en attendant que vous la brisiez en droit.

Vous mettez sur le pavé, sans ressources, uniquement parce qu'elles appartiennent à une congrégation, des femmes qui tiennent de leur brevet et de leur qualité de citoyennes le droit d'enseigner. Vous rejetez le pays d'un demi-siècle en arrière, cela au nom de la République et de la liberté.

Nous savons bien que cette persécution, vous la poursuivrez sous toutes les formes ; ce n'est pas seulement aux congrégations que vous en voulez, c'est à l'idée chrétienne elle-même.

Le Conseil d'Etat vient de se prononcer à son tour contre les protestants.

Votre doctrine sectaire s'alarme chaque jour ; c'est la doctrine antilibérale, athée et jacobine.

Prenez garde, monsieur le président, les gouvernements qui la pratiquent en meurent, dans ce noble pays de France, quand il a constaté le mal et compris l'injustice.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de notre haute considération.

DENYS COCHIN, député du huitième arrondissement.
Abbé GAYRAUD, député du Finistère.
P. LEROLLE, député de Paris.
Baron de MACKAU, député de l'Orne.
Comte de MUN, député du Finistère.
DE RAMEL, député du Gard.

PELERINAGE A SAINT HYACINTHE

Dimanche, le 17 du courant, aura lieu au sanctuaire de N.D. du Rosaire, à St Hyacinthe, un pèlerinage sous le patronage des RR. PP. Dominicains de Notre-Dame de Grâce. Départ de la gare Bonaventure à 7.30 a.m. Prix $1.00. Les billets sont en vente chez MM. Chs Desjardins et Cie, rue Ste Catherine, et Albert Gauthier, marchand d'ornements d'église, rue Notre-Dame.

LE JEU DE POLO A ST LAMBERT

Match intéressant hier après-midi sur la ferme de M. Geo. A. Simard

Quelques journalistes de cette ville ont eu, jeudi après-midi, la bonne fortune d'assister à un match de polo, à Saint-Lambert. Leur verdict, unanime, après la joute, a été que le jeu de polo, est le sport par excellence, le jeu le plus passionnant que l'on puisse imaginer. Pour se faire une idée de ce jeu, il faut absolument être témoin d'une joute et voir les cavaliers, lancés en ouragan, repousser la balle devant eux, s'arrêter brusquement, faire volte-face et se lancer de nouveau dans un galop éperdu à la poursuite de la balle. Il faut voir l'adresse avec laquelle ils frappent la balle dans leur course furibonde, et la dextérité qu'ils déploient en dirigeant leur monture. Ce sport demande beaucoup de jugement, et un jugement prompt comme l'éclair, car le mouvement doit accompagner la pensée.

Le Club de polo de Montréal, n'est fondé que depuis bien peu de temps, mais plusieurs de ses membres sont presque devenus des maîtres dans ce sport, qui passionne à un si haut degré nos voisins les Américains. La joute d'hier était plutôt une pratique, mais elle a été toute une révélation pour les spectateurs. Il n'y a aucun doute que ce jeu est appelé à avoir une vogue plus grande encore que celui de la crosse, du base-ball ou du hockey, car il renferme tous les bons éléments qui se trouvent dans ces différents sports, mais il possède en plus la distinction. Comme spectacle, le jeu de polo est sans rival.

Les participants au match d'hier après-midi, étaient MM. Geo. A. Simard, Beaudoin, Morin, Meighen, Miller, Waagen et le Dr Mignault. Le capitaine Wainwright agissait comme arbitre. La joute fut toute amicale, mais démontra cependant toute les beautés du jeu. M. Simard, qui joue plutôt individuellement, brilla d'un vif éclat, mais le notaire Beaudoin et le Dr Mignault prouvèrent qu'ils sont de très dangereux adversaires. Ces deux messieurs, qui avaient avec eux M. Waagen, triomphèrent de leurs quatre adversaires, après une lutte extrêmement contestée.

La pelouse où a eu lieu le match, est sur la ferme de M. Simard, et elle est un terrain idéal pour des rencontres de ce genre. Le vaste parc ressemble à une immense table de billard.

Une superbe estrade est en voie de construction, et les amis du club seront bientôt invités à quelque match excitant.

Les ponies sont admirablement dressés et tout concourt à faire du jeu de polo, tel que pratiqué par nos amis de Saint-Lambert, un amusement idéal. Les écuries du club sont superbement aménagées et tenues avec une propreté minutieuse.

Après le match, les joueurs et leurs visiteurs allèrent prendre le dîner à Slocum Lodge, quartiers du Club de Chasse à Courre Canadien. M. Gravel, qui a charge de la maison, avait préparé, pour la circonstance, un délicieux souper, auquel les convives firent honneur.

M. Gravel est à la disposition des membres du club, et ceux qui désireraient entretenir quelques amis à Slocum Lodge, n'ont qu'à le prévenir par téléphone, à son café de la rue Saint-François Xavier.

M. Simard présidait, à table, hier soir, et il sut rendre la réunion des plus agréables.

Les visiteurs purent se convaincre que les membres du Club de Polo exercent une hospitalité encore supérieure à leur adresse au jeu, ce qui n'est pas peu dire.

Après le souper, les convives se livrèrent au jeu de ping-pong, et la soirée se passa le plus agréablement du monde.

AVIS SPECIAL

M. Geo. O'Reilly, pendant 15 ans attaché à la maison Willis and Co., a maintenant pris charge de la clientèle française pour la maison de pianos et orgues bien connue, Layton Bros., 144 rue Peel, Montréal. M. O'Reilly sera heureux de rencontrer ses anciens amis et clients dans sa nouvelle position. 230-2

TRAMWAYS DE LA RUE DES COMMISSAIRES

Cette ligne sera mise en opération lundi, et comprendra un circuit complet

Lundi, la ligne de tramways de la rue des Commissaires sera mise en opération. Selon le plan de route tracé elle fera le parcours suivant. La rue Berri depuis la gare Viger ; le long de la rue des Commissaires et de la rue des Communes jusqu'à la rue McGill ; de la rue McGill, en allant vers le nord, jusqu'à la rue Craig ; à l'ouest de la rue Craig jusqu'à la rue St Jacques, à l'ouest de la rue Saint-Jacques jusqu'à la rue Windsor, en passant par la gare Bonaventure ; au nord de la rue Windsor, jusqu'à la rue Ste Catherine, en passant par la gare Windsor ; à l'est de la rue Ste Catherine jusqu'à la rue St Denis ; au sud de la rue St Denis, jusqu'à la rue Craig et à l'Est de la rue Craig jusqu'à la rue Berri.

LES EMPLOYES DE LA CIE SHERWIN-WILLIAMS

Jeudi dernier, au Bout de l'Ile, avait lieu le pique-nique des employés de la manufacture de peinture Sherwin-William. C'était le quatrième que la Compagnie donnait à ses fidèles serviteurs.

Près de trois cents personnes y prirent part. La journée fut des plus agréables. La matinée a été consacrée aux jeux athlétiques, courses, partie de football, etc. Dans l'après-midi, les accords de l'orchestre agitèrent le pied des danseurs. Il y eut aussi promenade en chaloupe et autres amusements. A sept heures, les pique-niqueurs reprenaient le tramway pour revenir à Montréal, brisés de fatigue, mais contents de leur journée.

Voici la liste des vainqueurs dans les différentes joutes :

Course de 100 verges pour hommes—1er prix, C. S. Bau ; 2e, J. Ellard ; 3e, Sam Gray, jr.

Course de 50 verges—Dames—1ère, Mlle Gibson ; 2e, Mlle Renaud ; 3e, Mlle Whitehead.

Course en saut—1er, P. Raymond ; 2e, C. S. Bau ; 3e, J. Ellard.

Course—Oter ses chaussures, puis les remettre—1er, J. Gosman ; 2e, C. E. Radford ; 3e, S. Gray, jr.

Course—Enfiler une aiguille, puis revenir—1re, Mlle Smith et M. J. Ellard ; 2e, Mlle G. Whitehead et M. Sam. Gray, jr. ; 3e, Mlle Clements et M. E. Budge.

Course à trois jambes—1er, MM. Fisher et Enright ; 2e, MM. Raymond et Agnett.

"Tug of War.—Gagné par l'équipe de M. W. A. Paton.

Partie de football, gagnée par l'équipe de M. W. S. Misson.

LE DEPUTE D'ESSEX DEMISSIONNERAIT-IL ?

Windsor, 2 — Le bruit court à Windsor que M. John A. Auld, député d'Essex, a annoncé qu'il était prêt à remettre son mandat pour accepter une position du gouvernement.

D'aucuns disent que le gouvernement désire avoir M. William McKee comme "whip" du parti. M. McKee avait cette charge durant son dernier terme et ils pensent que si M. Auld démissionne on fera des efforts pour mettre M. McKee à sa place. D'autres disent que M. Auld est prêt à résigner parce qu'il prévoit la désagrégation prochaine du parti libéral dans Essex Sud.

On dit qu'une querelle de famille s'est développée dans les rangs des partisans du gouvernement dans ce district et que M. Auld est découragé par la division de ses partisans.

M. R. F. Sutherland, M.P., dit qu'il ne croit pas que la rumeur soit fondée.

POUR BIEN PRENDRE LE FRAIS

en été, il n'y a rien de meilleur que le

Savon Sunlight

Lisez les instructions sur chaque boîte de carton et apprenez à

Laver Sans Bouillir.

Le "Monde Illustré"

Véritable lecture pour tous, cette grande revue hebdomadaire traite, en les illustrant à profusion, de toutes les questions d'actualité.

Ses écrits enrichissent l'intelligence, comme ils l'égayent.

Ses gravures piquent la curiosité et ravissent les yeux.

NOTRE DEVISE : —Satisfaire la légitime curiosité du public.

ALBUM UNIVERSEL

— 5 cents le Numéro. —

40 pages

Quantité d'illustrations de toutes sortes.

TROIS GRANDES GALERIES :

Les Hommes du Passé,
Les Hommes du Jour,
Les Hommes de Demain.

Grand Tableau de centre plein d'actualité

Choses sérieuses, curieuses, émulatrices, enseignantes, sportives, artistiques, musicales et intéressantes.

EN VENTE DANS TOUS LES DEPOTS

Seize pages de feuilletons illustrés du plus haut intérêt.

NOUVELLES DE NICOLET

Travaux importants--Les pique-niques — La portioncule

De notre correspondant particulier.

Nicolet, 2 — Les autorités du chemin de fer Intercolonial ont décidé de faire exécuter des travaux importants sur l'embranchement qui s'étend de la jonction de Saint-Léonard à Nicolet. Ces travaux consistent à exhausser la voie de près de douze pouces et à renouveler entièrement le ballast. Deux équipes d'ouvriers sont employés depuis plusieurs jours à l'exécution de ce travail, qui, une fois terminé, placera cet embranchement sur un pied d'égalité avec la voie principale de l'important réseau de l'Intercolonial.

—Les pique-niques et les fêtes champêtres étaient à l'ordre du jour, à Nicolet, cette semaine, où la jeunesse s'en est donnée à coeur-joie dans les différents endroits propices pour ces genres de réunions. Pour n'en citer que deux, je mentionnerai le magnifique pique-nique organisé par MM. Jules Caron et Rodolphe Courchesne, qui eût lieu au Port Saint-François, où la plupart des jeunes gens distingués des deux sexes y prirent part et la splendide fête champêtre qui eut lieu et qui fut au bois du Séminaire, organisée par Mlles Agnusina Langlois (fille aînée de votre correspondant), qui obtint aussi un succès éclatant et où, là également, les jeunes fillettes d'élite se sont amusées à qui mieux mieux.

—La fête de la Portioncule a été chômée avec beaucoup d'éclat, à la cathédrale, cette année. Un grand nombre de fidèles de la ville et de la paroisse se sont approchés de la sainte table, à cette occasion, et ont fait les visites conditionnelles, afin de gagner les indulgences attachées à cette belle dévotion.

INVENTIONS NOUVELLES

Nous donnons plus bas une liste des brevets récemment accordés par le gouvernement canadien et obtenus par l'entremise de MM. Marion et Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Can., et Washington, E. U.

Tout renseignement relatif aux brevets cités sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Nos.

76,674—Charles Eustache Brodeur, Saint-Hyacinthe, Qué. — Aérateur à lait.

76,806—Elie Douville, Montréal, Qué. — Ventilateur de maisons.

76,742—George E. Jones, Wapella, T. N. O. — Wagon perfectionné pour le transport du grain.

76,773—Antoine Charon, Montréal, Qué.—Procédé de préparation de la tourbe comme combustible.

76,819—George B. Farmer, Perth, Ont.—Grappin pour chaussures.

76,835—Albert E. Morrissette, Mégantic, Station, Qué. — Wagon perfectionné pour le transport du charbon.

76,836—Hormisdas Denis, ville St Louis, Montréal. — Engin rotatoire.

76,844—Frederick C. Harris, Sackville, N. B. — Machine à enlever la neige.

UN HEROS DE 1870

On annonce la mort, à l'âge de 83 ans, du général de Formy de La Blanchetée, qui s'est admirablement conduit pendant l'année terrible, ; la façon dont il fut blessé à Sédan, mérite d'être contée. Il commandait alors le 37e de ligne ; écrasé par les masses allemandes, ayant déjà perdu une trentaine d'officiers et près d'un millier de sous-officiers et de soldats, le régiment reculait, lorsque le colonel, se portant en tête au galop de son cheval, levé son képi, et, se tournant vers ses hommes, leur crie : "A moi, le 37e !" A ce moment, une balle arrive, transperce le képi levé et coupe les doigts de la main qui le tenait.

La blessure était sérieuse, ; à peine remis, le vaillant officier veut reprendre son épée, et on l'envoie à l'armée de la Loire, où on lui donne, avec deux étoiles, le commandement d'une brigade.

RELIGIEUSES REÇUES PAR UN PRINCE

L'ancien député du Cher invite les sœurs à loger dans son château

Paris, 2 — Le prince Auguste d'Arenberg, l'ancien député du Cher, ayant appris qu'on avait expulsé les religieuses qu'il avait installées dans une maison voisine de son château et qui instruisaient à ses frais, avec le dévouement que l'on sait, les enfants de la commune voisine, a aussitôt donné des instructions pour qu'on recueillit ces religieuses et leurs élèves dans son château même.

TRIBUNE LIBRE

Au rédacteur de "La Presse",
Montréal.

M. le rédacteur,

Dans mon rapport publié samedi dernier, dans "La Presse", relativement à l'affaire de Louis Paschal et Louis Félix Bourgouin, et portant le titre suivant : "Honorablement acquittés d'une grave accusation", j'ai été induit en erreur par l'une des personnes parfaitement au courant de l'affaire et de laquelle personne je tenais les informations. Or, d'après de nouvelles informations que j'ai puisées à une source absolument authentique, cette fois, ce rapport de samedi dernier ne semble pas tout-à-fait conforme aux véritables faits. C'est pourquoi je prends la liberté de vous demander de bien vouloir insérer dans une colonne de "La Presse", la note ci-après, qui m'a été transmise par l'un des avisseurs de la demande, pour publication.

Espérant que vous vous ferez un devoir de la publier et vous en remerciant d'avance, je me souscris, avec respect, votre bien reconnaissant serviteur,

Z. A. LANGLOIS,
Correspondant.

Nicolet, 28 juillet.

Dans l'affaire de l'arrestation des MM. Bourguignon, père et fils, faite le 13 juillet courant, votre correspondant a été prié par lun des procureurs du plaignant de rectifier votre note parue à ce sujet dans votre numéro de samedi, le 26.

Cette note dit : qu'"après une enquête de quelques heures seulement devant la Cour des Magistrats, la partie demanderesse décida d'effectuer avec les procureurs des demandeurs, un arrangement à l'amiable par lequel arrangement il y eût discontinuation de la part de la poursuite."

Cette note est inexacte et laisse entendre faussement que le plaignant a cherché à régler l'affaire après le commencement de l'enquête.

Voici la vérité : Avant l'enquête des amis communs des parties en cause sans les avoir consultées, son intervenues à l'effet d'effectuer un règlement, mais en vain. Après la première séance d'enquête, les mêmes amis sont de nouveau intervenus de la part des prévenus et définitivement une entente eut lieu, ayant pour base l'équité et les intérêts de la justice et des parties.

Les avocats du plaignant n'ont pris aucune part à ce règlement. Ils se sont contentés de n'y pas mettre d'entrave et de laisser les parties intéressées libres d'agir à leur guise.

NOUVEL ELEVATEUR

Winnipeg, 2 — La compagnie Ogilvie a accordé des contrats pour l'érection d'un élévateur de 50,000 minots de capacité en arrière de ses moulins à avoine roulée, sur l'avenue Higgins.

L'élévateur servira exclusivement à l'emmagasinage et au maniement de l'avoine. Les ouvriers sont déjà à l'oeuvre.

MORT DE Mme STODDARD

New-York, 2 — Madame Elisabeth Barstow Stoddard, femme de Richard Henry Stoddard, le poète et critique, est morte en sa demeure en cette ville, à l'âge de quatre-vingts ans.

AVANT

Une préparation qui rend aux cheveux gris leur couleur naturelle —les rend souples, brillants et forts, nettoie le cuir chevelu, empêche les peaux et pellicules et fait pousser les cheveux, telle est le célèbre

Restaurateur de

Robson

APRES

Partout 50c la bouteille.

J. T. GAUDET, Pharmacien, Joliette, Que. (4)

Tout le stock de pianos de première classe, de la Lindsay-Nordheimer Co est offert aux plus bas prix avec facilités de paiement de 1 à 3 ans.

Venez de bonne heure la semaine prochaine pour profiter du premier choix.

Entrepots, 2366 Ste Catherine.

MONUMENTS

EN MARBRE ET GRANIT DE TOUS GENRES

Ouvrages de batisse et de cimetière de toutes descriptions

Estimations données sur application.

Bureau et atelier : Cotes des Neiges

J. BRUNET, Tel. Bell Up 1466

(Connection gratuite pour Montréal)

206-me-n

A LOUER

Plusieurs beaux bureaux, dans la batisse de LA PRESSE. S'adresser à l'Administration.

LES VIGNETTES DE LA PRESSE SORTENT DES ATELIERS DE

MONTREAL PHOTO-ENG. Co

EDIFICE DE LA PRESSE — RUE St JACQUES

VIGNETTES DE TOUS GENRES

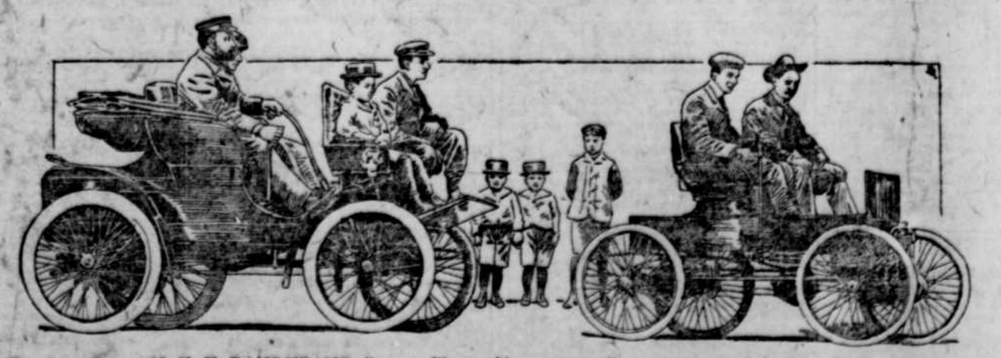

La manière dont se sert M. U. H. DANDURAND, l'agent d'immeubles par excellence, pour conduire ses clients, visiter ses terrains.

—TARIF—

(Invariablement Payable d'avance)

ELEVES DEMANDES EMPLOI DEMANDE CHAMBRE A LOUER TROUVE	20 Mots POUR 10 CENTS
½c PAR MOT EXTRA.	
SITUATION VACANTE SERVANTE DEMANDEE MAISON A LOUER A VENDRE PROPRIETE A VENDRE PERDU	25 Mots POUR 25 Cts 1 cent par mot extra.
PERSONNEL 20 mots 40 cts. 2 cts par mot extra.	

Petites Annonces de LA PRESSE

SUCCURSALES

....DE....

LA PRESSE

Les "Petites Annonces" de La Presse seront reçues à nos Succursales aux mêmes prix qu'au Bureau principal

Hors de Montréal

41 Succursales

BERTHIERVILLE, Qué.—J. O. Paquette.
BEAUHARNOIS, Q.—Mme M. Laberge.
BORDEAUX—Adolphe Provost.
COTE DES NEIGES—F. Desmarchais.
COTE SAINT-PAUL—Mlle Boudrias.
COTEAU LANDING, Qué.—Alex. Méthot.
CHICOUTIMI, Qué.—M. V. Grenier.
ETCHEMIN, Qué.—A. Martel.
FARNHAM, Qué.—Mme H. Sabourin.
GRANBY, Qué.—F. W. West.
GRAND'MERE, Qué.—Arthur Pleau.
HAWKESBURY, Ont.—F. X. Berthiaume.
HULL, Qué.—Mlle H. Lapierre.
JOLIETTE, Qué.—A. Gervais.
LEVIS, Qué.—C. Carrier.
LEVIS, Qué.—D. Bourget.
LONGUEUIL, Qué.—E. Carrière.
LACHINE, Qué.—H. Robert et Cie.
MARIEVILLE, Qué.—F. Arpin.
MONTMAGNY, Qué.—A. E. Michon.
NICOLET, Qué.—Z. A. Langlois.
OTTAWA, Ont.—P. C. Guillaume, No rue York.
RIGAUD, Qué.—Mlle J. Charlebois.
ST VINCENT DE PAUL, Qué.—Cyrille Bisson.
SOREL, Qué.—G. L. Lussier et Cie.
ST CESAIRE, QUE.—Henri Grisé.
STE DOROTHEE—D. Lagacé.
ST LAMBERT, Qué.—V. Trudeau.
ST JEROME, Qué.—J. E. Parent.
Ste THERESE, Qué.—W. P. Brennan.
STE ANNE DE BELLEVUE, Qué.—Mlle Emélia Vallée.
ST HYACINTHE, Qué.—A. Charpentier.
SHERBROOKE, Qué.—V. E. R. Archambault, 152 rue Wellington.
ST REMI, Qué.—Arthur Collette.
ST JEAN, Qué.—Ed. Arpin.
ST EUSTACHE, Qué.—Mme Bisaillon.
TROIS-RIVIERES, Qué.—J. Bellefeuille.
TERREBONNE, Qué.—J. Nap. Gauvreau.
VALLEYFIELD, Qué.—C. A. Choquette.
VERCHERES, Qué.—O. Desmarais.
WINDSOR MILLS, Qué.—C. Roy et Cie.
YAMACHICHE, Qué.—E. Melançon.
RIVIERE BEAUDETTE, Qué. — Romulus Benoit.

A Montréal

39 Succursales

1—LIBRAIRIE DEOM FRERES, 1877 rue Ste Catherine.
2—LIBRAIRIE CHAPMAN, 2407 rue Ste Catherine, se porte à l'ouest de la rue Windsor.
3—Pharmacie DECARY, rue St Denis, coin Ste Catherine.
4—Dr W. GADBOIS, pharmacien, 717 rue St Antoine, Westmount.
5—Pharmacie N. H. NAULT, 2449 Notre-Dame, coin Richmond.
6—Pharmacie Dr LEDUC; et CIE, 2054 rue Notre-Dame, carré Chaboillez.
7—Pharmacie J. O. QUENNEVILLE, 897 rue St Antoine, coin Fulford.
8—Pharmacie BRILLON, 540 rue St Denis, en face de la rue Cherrier.
9—F. X. LASALLE et FILS, 349 rue Rachel, coin Rivard.
10—Pharmacie Dr B. THERRIEN, 1313 St Denis, coin Carrières.
11—Pharmacie J. E. W. LECOURS, 370 rue Craig, coin Bonsecours.
12—Pharmacie V. LEVESQUE, 131 Rachel, coin Chambord.
13—Pharmacie A. D. QUINTIN, 1130 rue Ontario, coin Panet.
14—Pharmacie J. O. QUENNEVILLE, 1406 rue Ste Catherine, coin Visitation.
15—Pharmacie C. M. DESILETS, 961 Ste Catherine, coin Delorimier.
16—Pharmacie FORGUES, coin Désery et Ste Catherine.
17—Pharmacie H. LANCTOT, 525 rue St Laurent, coin Prince-Arthur.
18—Pharmacie Dr DEMERS, 1157 rue St Laurent, coin Marie-Anne.
19—Pharmacie E. DUBERGER, 260 rue Centre, coin Island.
20—Pharmacie SENECAL, 100 rue Windsor, coin St Antoine.
21—Pharmacie Dr M. OUIMET, 1621 rue St Laurent, vis-à-vis l'avenue Fairmount, St Louis du Mile-End.
22—A. BERNARD, 3637 rue Notre-Dame, près du pont, St Henri.
23—Pharmacie LAURENCE, coin St Denis et Ontario.
24—Pharmacie HUOT, 1934 rue Ste Catherine, angle St Charles-Borromée.
25—Pharmacie FILION, coin Ontario et Fullum.
26—Pharmacie BOUTIN, coin Mont-Royal et St André.
27—Pharmacie CENTRALE, coin Amherst et Ontario.
28—MOUNTAIN DRUG HALL, coin de la Montagne et St Antoine.
29—Pharmacie NATIONALE, coin Vinet et Notre-Dame, Ste Cunégonde.
30—Pharmacie P. McCORMACK and CO., angle de l'avenue du Parc et Prince-Arthur.
31—Pharmacie McNichols, 1506 Ste Catherine, coin Amherst.
32—Pharmacie Dr CHEVAL, angle Vinet et St Jacques.
33—Pharmacie JOHN T. LYONS, angle Craig et Bleury.
34—Pharmacie ED. MORIN, 743 Ste Catherine, coin Dufresne.
35—Librairie MILLOY, 2117 Ste Catherine.
36—Librairie MADORE, 2 Côte du Beaver Hall.
37—C. MENARD, 527 Notre-Dame, Maisonneuve.
38—Pharmacie PILON, coin St Hubert et Beaubien.
39—Pharmacie PRAULT, 530 rue St Denis, coin du carré St Louis.

A QUEBEC

8 Succursales

SUCCURSALE GENERALE
124½ RUE ST JOSEPH

Pharmacie ED. MORIN, 340 rue St Jean.
Pharmacie J. B. MORIN, 325 rue St Joseph.
CHS. VAILLANCOURT, marchand, 76½ rue St Joseph, St Roch.
ALEX. JEAN, marchand, 40 rue St Jean, Haute-Ville.
F. LACROIX, 766 rue St Valier.
A. LANGLOIS, 24 Côte La Montagne.
L. P. LAROCHELLE, 80 rue Ste Marguerite.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Manoeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir.—Le samedi, on ferme le bureau à trois heures p. m.—Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Homme demande situation dans épicerie détail, plusieurs années d'expérience, capable prendre charge d'un magasin. Anglais et français. L., 180a rue St Timothée. 226—5

EMPLOI DEMANDE —Une ménagère demande une place dans un presbytère de campagne, pouvant fournir de bonnes références. Mlle Rousseau, 951 St Hippolyte, Montréal. 228—3

EMPLOI DEMANDE — Modiste capable pour confection de robes, manteaux et toutes lingeries, demande de l'ouvrage dans des familles privées. S'adresser 459 Dorchester. 230—1

EMPLOI DEMANDE — Jeune fille désire position permanente dans une famille privée ou magasin ; posée, parle anglais et français, instruction et bonne éducation. Ecrire à K. L., 334. L. L. M. 228—3

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

EMPLOI DEMANDE — Un organiste, muni de bons certificats, désire engagement soit au Canada ou aux Etats-Unis, enseignerait aussi dans collège. Ecrire à N. O., 357 "La Presse." 230—1

EMPLOI DEMANDE — Homme marié, 47 ans, demande emploi comme gardien de nuit, pas exigeant, parle anglais, français, très honnête, fiable, complètement sobre, a grandement besoin d'emploi. Ecrire à G., 306 "La Presse." 230—1

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne garde-malade, avec référence de médecin et recommandations des dames. S'adresser 1941 rue Ste Catherine. 230—1

FEMME — On trouvera une femme de journée. S'adresser par lettre ou le soir, au No 261 Montcalm. 230—1

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Un professeur d'expérience, donne des cours privés de langue anglaise, procédés nouveaux et pratiques. Y. Z., 348 "La Presse". 31,2,4,7,9,11,14,16

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme ayant fait son cours commercial, demande place comme commis, ou autre position. Bonnes références. Ecrire à A., E. T., Ste Julienne, comté de Montcalm. 28,2

ELEVES DEMANDES — Clavigraphie et sténographie françaises et anglaises enseignées en six semaines, 100 mots à la minute, latin, français, correspondance, arithmétique, tenue des livres, une spécialité, usage du clavigraphe gratis. Anglais, par la méthode la plus courte et la plus facile. Diplômes accordés, positions assurées, bas prix. 169 avenue Hôtel de Ville. 230—1

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, par professeur expérimenté, garantissant 100 mots par minute, en 6 à 8 semaines; clavigraphie gratis. Cours pratique d'anglais, méthode facile. Tenue des livres, une spécialité. Avantages plus qu'ordinaires. Prof. Elie, 334, St Hebert. 230—1

TAILLEURS DE VETEMENTS DE COMMANDE DEMANDES — Il y a toujours de la place au premier rang et le grand système moderne de A. D. Rude vous aidera à y arriver. Enseigné à l'école de coupe de New-York, 1133-1135 Broadway, ville de New-York. 2,6

SITUATIONS VACANTES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

A LA STANDARD SHIRT CO. — On demande des opérateurs dans tous les départements, bons gages et emploi permanent toute l'année. Nous faisons des salopettes, pantalons, chemises, des blouses et costumes de dames, collets et manchettes. Se présenter au bureau principal, à la Standard Shirt Co., Ltd., 189 à 215 avenue Delorimier. 154—1-M-s—n

APPRENTIS — On demande des apprentis pour la fabrication de nos poêles en acier, lesquels sont vendus à crédit. S'adresser Hoolahan, 2191 rue Notre-Dame. 230—1

APPRENTIES — On demande des apprenties pour l'atelier des modes. W. H. Scroggie, angle des rues Université et Ste Catherine. 229—2

BOULANGER — On demande un bon boulanger, ouvrage de jour. S'adresser à Alphonse Boivin, Ste Adèle, comté de Terrebonne. 230—1

BONNE — On demande une jeune bonne canadienne-française pour prendre soin d'un jeune enfant, dans une famille française. Bonnes références requises. S'adresser par lettre à 111 rue Drummond. 2,9

COUTURIERES — On demande des personnes pour faire, à la machine, des chemises, salopettes, pantalons, habits, etc. Aussi une personne pour faire les boutonnières à la machine. Robert C. Wilkins, 2086 rue Ste Catherine, angle de la rue Bleury. 225—6

COUTURIERES — On demande des personnes pour faire des blouses de soie à la machine. Se présenter à la Tooke Bros Ltd., 302 rue Ste Elisabeth, St Henri, Montréal. 230—1

CHEMISIERES — On demande deux personnes expérimentées pour poser des bandes, aussi des tourneuses expérimentées pour faire des faux-cols, et des filles pour apprendre le métier. S'adresser tout de suite à M. Power, à la Standard Shirt Co, Limited, 213 avenue Delorimier. 230—6

CHARPENTIERS DEMANDES — On demande immédiatement 5 bons charpentiers, et aussi un contremaître charpentier, pour église Westmount, les travaux commencent lundi matin, le 4 août. S'adresser à Leblanc et Gauthier, entrepreneurs. 228—3

COMMIS — On demande commis d'expérience pour magasin général de campagne. Inutile de se présenter sans de bonnes références. Place permanente, bons gages. Ecrire M., 312 "La Presse." 226—6

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer, emploi permanent. On ne travaille pas le samedi après-midi. S'adresser chez John P. Black and Co., 183 rue Vitré. 263—n

COUTURIERES — On demande des personnes compétentes pour faire des articles pour le cou, aussi des apprenties. Emploi permanent. Se présenter au bureau de la Crescent Manufacturing Co., No 2 rue des Inspecteurs. 229—7

CUISINIERE, FILLE — On demande une cuisinière et une fille de chambre, au No 1145 rue Dorchester. Deux personnes seulement. Références exigées. 229—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans la marchandise sèche. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 1775 rue Ste Catherine. 229—2

COUTURIERES — On demande des couturières pour des blouses. Emploi permanent toute l'année. Les meilleurs prix payés. S'adresser 4 rue Côté. 154—1Ms—n

CUISINIER — On demande un bon second cuisinier, aussi deux filles fortes pour ouvrage de cuisine. S'adresser au chef, Alexanders Café, 2358 rue Ste Catherine. 230—1

COCHER — On demande un cocher bien recommandé, un connaissant le soin des fleurs préféré. S'adresser lundi et mardi, entre midi et 1 heure, à M. Ducharme, banque Provinciale du Canada, No 7 Place d'Armes. 230—1

COMMIS — On demande un commis ayant deux ans d'expérience dans l'épicerie. S'adresser à 72 Mentana, coin Roy. 230—1

CORDONNIER — On demande immédiatement un cordonnier pour réparer les chaussures, au No 108 St Dominique, F. Lagacé. 230—1

FINISSEUSES — On demande des finisseuses dans les fourrures, ouvrage permanent pour une bonne main. S'adresser J. E. McComber, 97½ St Laurent. 229—2

FOURNISSEUR DE PRESSE — On demande un jeune homme sachant fournir à une machine à imprimer ; il doit parler anglais. 127 rue Dalhousie. 229—2

FILLE — On demande une bonne fille générale, connaissant la cuisine, gages $15.00 par mois, à l'hôtel Côté, près du terrain des Shamrocks, se rendant char St Laurent. Phone Est 1878. 229—2

FAISEUSES DE BLOUSES — On demande des faiseuses de blouses et de vêtements blancs expérimentées, emploi permanent. S'adresser au bureau de la Crescent Manufacturing Co., 2 rue des Inspecteurs. 229—7

FILLE D'ECRITURE — On demande une jeune fille ayant une bonne main d'écriture, et connaissant très bien les chiffres, pour tenir le temps dans un département de filles de manufacture. S'adresser par lettre, mentionnant les capacités, boîte No 9, Maisonneuve. 230—1

FORGERON — On demande un forgeron de voiture et deux aides pour travailler le fer. A. Ahern, Montreal Safe Works, 390 rue St Jacques. 229—2

FILLE — On demande une fille générale, 284 rue Clarke. 230—1

FABRICANTS DE CHAUDIERES — On demande des fabricants de chaudières en dehors de la ville. Les plus hauts gages payés à des hommes de première classe. Position permanente. Ecrire à J. J., 332 "La Presse". 230—1

FEMME DEMANDEE — On demande une femme pour laver les planchers d'un magasin une fois par semaine, 33 rue St Laurent. 230—1

FILLES — On demande des filles pour finir les habits. Walorsky, 18 rue St Laurent, 3e étage. 230—1

FILLE — On demande une fille de 14 à 16 ans, comme bonne, désireuse d'aller à la campagne, pendant deux ou trois semaines. S'adresser 3 rue Bosset, en face l'Hôtel-Dieu. 230—1

FEMME — On demande, à l'Hôtel Cecil, une femme comme seconde cuisinière. 64 rue St Gabriel. 230—1

FILLES — On demande des filles ou femmes d'expérience pour faufiler les vestes d'hommes, aussi des finisseuses. Se présenter au No 4 rues St George et Craig. M. Blum, chez H. Vineberg et Co. 230—1

SITUATIONS VACANTES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

FILLES — On demande des bonnes filles de moulin, pour les chaussures, et une reviveuse. S'adresser 293 Panet. 230—1

GARCONS, FILLES — On demande des garçons et filles, au No 49 rue Lacroix, travail léger. 227—4

GARCON — On demande un garçon fort. H. Shorey and Co. 228—3

GARCON — On demande immédiatement deux garçons sachant écrire au clavigraphe. S'adresser à Osw. Chaput et Cie, chambre 20, édifice "La Presse." 230-1

GARCONS — On demande des garçons de 15 à 16 ans, pour apprendre le métier de cigarier. S'adresser au No 21 rue St Pierre. 31,2

GARCONS — On demande des garçons intelligents pour apprendre un métier. The North American Cigar Co., 78 rue Ottawa. 230—1

GARCON DE TABLE — On demande un bon garçon de table capable de prendre charge d'une salle à dîner, aussi se rendre utile dans la salle à dîner. Ecrire F. G., 329 "La Presse". 229—2

GERANT — On demande un homme capable de prendre charge d'un magasin de nouveautés pour le mois de septembre. Donner références, salaire élevé. Denis Frères, Valleyfield. 230—1

HOMMES — On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, des hommes recommendables dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, fixer des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue ; emploi permanent à de bons hommes capables et honnêtes ; expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement pour renseignements. The Empire Medicine Co., London, Ont. 226—5

HOMMES — On demande quatre hommes pour travailler sur une ferme. S'adresser Nap. Pigeon, Côte St Paul, canal Lachine. 229—2

HOMME — On demande un homme avec expérience pour faire le marshmallow et le glaçage des biscuits. The Montreal Biscuit Co. 227—4

INSTITUTRICES — On demande trois institutrices avec diplôme anglais et français. S'adresser immédiatement à Jos. O. Roy, secrétaire-trésorier, Otter Lake, Qué. 225—8

INSTITUTRICES — La municipalité de St Lazare de Vaudreuil, a besoin de quatre institutrices pour école élémentaire. S'adresser à N. Giraldeau, secrétaire-trésorier. 230—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme désirant apprendre le commerce de gros de marchandises sèches. S'adresser chambre 1, bâtisse Fraser, 43 St Sacrement. 230—1

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon de 15 à 16 ans, pour apprendre à être tailleur d'overalls. The Canadian Shirt and Overall Mfg. Co., 1623 Notre-Dame. 230—1

JEUNE HOMME — On demande chez un boucher, un jeune homme ayant 2 ans d'expérience pour servir en dedans et au dehors, connaissant les deux langues. S'adresser le soir, 63 rue Dominion. 230—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme actif de 16 à 18 ans, ayant de bonnes références. S'adresser entre midi et 2 heures, 258 Rachel. 230—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme clavigraphiste, sachant la sténographie, pour un bureau d'importateurs. S. V. P. mentionnez l'âge et le salaire requis, à C., 302 "La Presse". 26,2

MENUISIERS — On demande immédiatement deux bons menuisiers. S'adresser 106 rue Dubord, ou après 6 heures p.m., 34a Sanguinet. Eug. Des Ormeaux, entrepreneur. 230—1

MECANICIEN DE MARINE — On demande un mécanicien de marine ayant certificat de 3ème classe, pour petit bateau à passagers. Ecrire immédiatement, disant les gages qu'on désire avoir, à Boîte B. P., 223 Cornwall, Ont. 229—2

MODISTE — On demande une première modiste de chapeaux, aussi une vendeuse expérimentée, au No 56 Université. Doivent parler anglais et français. 230—1

MENAGERE DEMANDEE — On demande une ménagère travaillante. S'adresser avant 10 heures a.m., entre midi et 2 heures, et après 6 heures p.m., samedi, dimanche et lundi, au No 135 rue Ste Elisabeth. 230—1

OUVRIERS — On demande des ouvriers, bons gages. S'adresser The W. J. Poupore Co., Ltd., coin des rues Nicolet et Notre-Dame, Hochelaga. 229—2

OPERATRICES — On demande des filles, comme opératrices, à la semaine. Bons gages. Emploi permanent. H. Shorey et Cie, manufacturiers d'habits, 1866 rue Notre-Dame, coin St Henri. 227—6

OPERATEURS — On demande des opérateurs de machine à coudre. Adressez-vous 30 rue St Georges. 228—3

OPERATEURS — On demande des opérateurs pour les habits, ainsi que des finisseuses, bons prix payés. S'adresser à M. Rawnisky, 92 Beaudry. 229—2

OPERATEURS — On demande des opérateurs sur machine à coudre, pour notre département de chemises, au No 568 rue St Paul. 218—13

POUR PANTALONS—On demande de suite des personnes de première classe pour faire des pantalons à la machine et des personnes pour finir, à 39 rue Bleury. 229—2

POUR EMPESER ET REPASSER — On demande des personnes d'expérience pour empeser les chemises et une personne pour repasser les machettes à la machine. Se présenter à la Crescent Manufacturing Co., 2 rue des Inspecteurs. 229—2

POUR TAILLER — On demande une personne expérimentée pour tailler les garniture de lingerie blanche de dames. S'adresser à John P. Black and Co., 183 rue Vitré. 229—3

PERSONNE — On demande une personne d'expérience pour prendre charge d'un département dans une manufacture de chemises. S'adresser au No 568 St Paul. 229—2

POUR JUPES — On demande des personnes expérimentées pour faire des jupes. Emploi permanent. 1863 rue Notre-Dame. 230—1

POSEURS D'ENSEIGNES, ETC. — On demande partout des personnes actives pour poser des enseignes, distribuer des circulaires, échantillons, etc., pas de sollicitation, bons gages. Ecrire à Sun Advertising Bureau, Chicago. 2,6

POUR HABITS — On demande des personnes pour faire des habits, et des filles pour finir. Se présenter à 77 rue St Alexandre. 230—1

PLOMBIER — On demande un bon plombier, sobre et travaillant, pour aller à la campagne, ouvrage permanent. S'adresser à Jos. A. Tétrault, chez Thomas Robertson et Cie., Ltd, rue Craig. 230—1

POUR CHEMISES — On demande de bonnes mains pour faire les chemises. The Canadian Shrit and Overall Mfg. Co., 1623 Notre-Dame. 230—1

REPRESENTANTS — On demande des représentants à la campagne, $15 à $25 par semaine, salaire ou commission, payé chaque samedi, superbes échantillons gratis, expérience pas nécessaire. Déry et Fils, Montréal. 202—m-j-s—n

REPASSEUSES — On demande des repasseuses de fantaisie immédiatement, les plus hauts gages. Toilet Laundry, 290 rue Guy. 230—3

REPASSEUSES — On demande des filles ayant de l'expérience avec les machines Henrici, à repasser les manchetees. S'adresser à la Crescent Manufacturing Co., 2 rue des Inspecteurs. 227—4

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 947B St Denis. 230—1

SERVANTE — On demande une jeune fille capable pour ouvrage général, No 50 rue Ste Elisabeth. 230—1

STENOGRAPHE — On demande une jeune fille pour sténographier dans un bureau, $5.00 par semaine, demi-journée le samedi. Une opératrice sur le Smith Premier serait préférée, elle devra parler anglais. Ecrire U., 319 "La Presse". 230—1

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage. S'adresser 497 Dorchester. 230—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant un peu faire la cuisine, pour une famille de deux personnes, au No 369 Berri, près Ontario. 230—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour famille de deux et un bébé. Se présenter, après 2 heures p.m., au No 35 rue Bishop. 230—1

SERVANTE — On demande une servante immédiatement, au No 58 Visitation. 229—1

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire un peu la cuisine. Bons gages. S'adresser 189 rue Berri. 230—1

TAILLEURS — On demande des bons tailleurs de granit. J. Brunet, Côte des Neiges, Montréal. 229—2

VENDEUR DE PIANO — On demande un très bon vendeur de pianos pour agir comme voyageur et comme surintendant d'agences, en rapport avec le rendement des cinq plus grandes fabriques du monde. Capacité et réputation de première classe. Salaire relatif. S'adresser à Willis et Co. 2470 rue Ste Catherine, Montréal. 214—ms—n

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 12

Pharmacie V. LEVESQUE

131 RACHEL, Coin Chambord.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

SITUATIONS VACANTES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

STOREMAN — On demande commis d'entrepôt, "storeman", pour commerce de ferronneries, la connaissance des langues française et anglaise. Ecrire en donnant des références, W., 321 "La Presse". 30,2

VOYAGEUR — On demande un bon voyageur pour la ville, pour prendre des commandes chez les épiciers et marchands de fer. Bonne commission, 175 rue St Hubert. 230—1

VOYAGEUR — On demande un voyageur de première classe pour vendre des huiles lubréfiantes, pour une compagnie bien connue. Devra parler les deux langues. Ecrire immédiatement en spécifiant l'expérience et les relations qu'on a, à C. D., 327 "La Presse." 228—3

AGENTS DEMANDES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande, pour la Sun Life Assurance Co, du Canada, deux bons agents ayant de l'expérience pour la vie ordinaire. S'adresser à O. Léger, gérant des agences de Montréal et son district. 214—n

AGENTS — Confectionnez vos propres marchandises ; notre livre de 370 secrets et formules de commerce vous enrichira, 10 cents, poste payée. National Manufacturing Co, 228 Sixth Street, New-York. 230—1

AGENT — On demande un agent sérieux ayant bonne clientèle, dans épiceries pour la vente de cafés purs et de premier choix. S'adresser 223 et 225 rue St Paul. 230—1

AGENTS — On demande, à raison de $2.00 par jour, des messieurs et dames de confiance, non pour solliciter, mais pour employer des agents. Position permanente, $600 par année et dépenses. Maison recommandable, avec les meilleures références. Expérience pas nécessaire. Travail fait parmi une population strictement française. M. A. O'Keefe, gérant de district, 157 rue Bay, Toronto. 164—Ms—n

AGENTS — On demande des messieurs et des dames comme agents dans toutes les villes. On peut réaliser de $5.00 à $10.00 par jour, en vendant notre nouvelle bague surmontée de trois et cinq pierres, en or solide, garantie par le fabricant. Envoyez 2.00 pour échantillon et détails. S'adresser à G. Raymond, chambre 2, bâtisse de "La Presse." 228—3

AGENTS — On demande des agents pour vendre des portraits en couleurs, de quatre dimensions, de Sa Sainteté le pape Léon XIII, égaux aux meilleures peintures à l'huile. Envoyez 2 cents en timbres pour avoir un échantillon gratis. Il vaut 25 cents. S'adresser à Cooper, 332-336 rue Clarence, London. 228—n

ASSOCIE DEMANDE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE — Associé ou acheteur demandé, avec capital de $425 pour acquitter deux lots rue Ste Catherine, près de l'église de Viauville ; ces lots ont coûté $900. Ecrire à O. P., 338 "La Presse." 230-1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES —A louer, deux belles chambres bien meublées, sur le devant. Tout le confort de chez soi. 612 Dorchester. 226—5

CHAMBRES — A louer, 2 chambres doubles et simples, pour messieurs, dans une famille privée sans enfants, où l'on trouvera toutes les améliorations modernes. S'adresser 90A St Hubert. 24,25,26,31,1,2

CHAMBRES — Chambres à louer, sur le coin, donnant sur un balcon, et une autre, toutes deux sur étage du bain, gaz, pouvant servir simple ou double. S'adresser 2010 St Jacques. 228—3

CHAMBRE — Belle chambre à louer, No 8 Montée du Zouave. 229—2

CHAMBRE — A louer, une belle grande chambre, à très bon marché. 1429 Ontario. 230—1

CHAMBRE — Chambre double et simple, étage du bain, avec pension, aussi pension de table. 2074 rue Ste Catherine, quelques portes à l'est de la rue Bleury. 229—3

CHAMBRE — A louer, jolie chambre avec grande garde-robe, beau bain émaillé, pour un ou deux messieurs seulement. 94A St Dominique. 230—1

CHAMBRES — Quatre chambres à louer, sur le même plancher, famille privée, pas d'enfants ; usage de la cuisine si on le désire, 49 St Hubert. 229—2

CHAMBRE A LOUER — Chambre à louer dans une petite famille française, pour un monsieur français, préféré. 9 avenue de l'Hôtel de Ville. 230—1

CHAMBRE — A louer, grande chambre pour couple ou deux amis, confort, tranquillité, ni enfants ni pensionnaires. 228 St Hubert. 230—1

CHAMBRE — A louer, chambre meublée avec usage de la cuisine, si on le désire, dans une famille privée. 208 Sanguinet. 230—1

CHAMBRES — A louer, chambres richement et élégamment garnies, lumière Auer, 63 rue Dubord. 230—1

CHAMBRES A LOUER — Salon sur le devant, aussi deux chambres sur l'étage du bain, superbement meublées. Messieurs ou couple marié. 376 rue Lagauchetière. 230—1

CHAMBRE — A louer, magnifique chambre meublée, lumière Auer, eau chaude. 140 St Denis. 230—1

CHAMBRE — Chambre double à louer, pour un ou deux messieurs, avec ou sans lumière électrique. S'adresser 132 avenue de l'Hôtel de Ville. 230—1

CHAMBRES A LOUER — Chambres de devant, au premier étage, gaz, privilège du piano et salon, pour personnes respectables seulement. Références requises, 1868 rue Ste Catherine. 230—1

CHAMBRE A LOUER — Sur le devant, sur l'étage du bain, lumière électrique, chauffée à l'eau chaude, 30 rue St Denis. 230—3

CHAMBRE — Jolie chambre en avant, bien meublée, confort du chez-soi. 202 rue St Denis, près Ste Catherine. 230—1

CHAMBRE — A louer, jolie grande chambre, sur le devant, bien meublée, dans famille privée, très respectable, confort du chez-soi. S'adresser 243 St Dominique. 230—1

CHAMBRE — Chambre non garnie à louer, dans une famille privée, pas d'enfants, avec garde-robe et lavabo. 70A Ste Elisabeth. 230—1

CHAMBRE — Chambre à louer, non garnie. S'adresser 347A St Laurent, près Ontario. 229—3

CHAMBRE — Vous trouverez dans une famille privée, une chambre pour monsieur, avec ou sans pension, confort désirable, prix modéré. 371 rue Mont-Royal. 28,1,2

SALON, CHAMBRE — Salon à louer et belle grande chambre, étage du bain, gaz, famille privée, pas d'enfant, 103 St Hubert. 230—2

CHAMBRES ET PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — Deux messieurs trouveront une belle chambre et pension, au No 247 rue Richmond. 228—3

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera bonne pension, grande chambre, bien éclairée, à très bas prix, famille sans enfants, au No 995 rue St Laurent. 230—1

MAISON DE PENSION — Vous trouverez, au No 27 Iberville, maison de pension pour dame malade, avec un confort complet, garde-malade, meilleur médecin attaché à la maison. Conditions faciles. 230—1

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera une belle chambre et une pension de première classe, au No 1239 St André, coin Mont-Royal. 229—2

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE — Monsieur désire chambre avec confort du chez-soi, dans une famille sans enfant. Ecrire à J. K., 333, "La Presse." 2,5

CHAMBRE ET PENSION DEMANDES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Un couple, sans enfants, désirent chambre et pension dans famille privée, à l'est de la rue St Laurent. Spécifiez prix. Ecrire M. N., 336 "La Presse". 230—1

A LOUER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

AUX BARBIERS — A louer, une boutique de barbier avec tous les accessoires, bonne clientèle ; à louer à conditions faciles. S'adresser au No 200 avenue Duluth. 229—2

CLOS — Clos de bois à louer, sur la rue Mentana, No 276-278, près Duluth. S'adresser au propriétaire, 1641 rue Ontario. 230—1

ENTREPOT — A louer, un entrepôt, 146 rue McGill. Très bonne situation, lumière et facilités d'expédition. Au nord des nouvelles bâtisses des bureaux du Grand Tronc. Téléphone Up 2063. 230—1

MAISONS A LOUER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENT — A louer, logement No 12 rue Sanguinet, 13 pièces, b.w.c. La maison vient d'être remise à neuf. Se presenter au No 50 rue Marlborough, Hochelaga. 230—1

MAISON — Maison à louer, 8 appartements 1550 Ontario, vis-à-vis du Mont St Louis. Conditions faciles. S'adresser 349 St Laurent. 227—4

MAISON — A louer, maison bien chaude, chambre de bain, w.c., au No 68 St Philippe, St Henri. S'adresser au No 36 St Pierre, St Henri. 230—1

MAGASINS A LOUER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASIN — A louer, une partie d'un beau magasin, convenable pour bureau ou agence ; aussi écurie pour deux chevaux, loyer bas. Se présenter au No 713 rue St Antoine. 230—1

MAGASIN — A louer, un beau magasin, au No 1143 rue St Laurent. S'adresser à 1136 rue St Laurent, ou bâtisse "La Presse," chambre 22. Tél. Main 2412. 230-1

ARGENT A PRETER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT — Argent à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, aux corporations, fabriques, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets ou autres garanties. Osw. Chaput et Cie., Edifice "La Presse." 223—9

ARGENT — Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garantie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement, paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 43 des principales cités. TO. MAN, 517 édifice New-York Life, Place d'Armes. 260—s—n

ARGENT A PRETER — Les gens à salaires peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni garantie ; paiements pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 St Jacques. 234—l,m,M,j,s,n

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

BALANCE — On demande à acheter une balance de seconde main—pate-forme—32 pieds longueur x 10 pieds largeur, 30,000 livres ou plus. Boîte 402 B. P. 30,1,2

COFFRE-FORT — On demande à acheter un coffre-fort neuf ou de seconde main, avec combinaison, soit 2' 6" à 2' 9" de largeur extérieure. Ecrire G. H. 330 "La Presse." 229—2

MOULIN DEMANDE — Un meunier d'expérience demande moulin de campagne à la part, capable de faire toutes les réparations. Références au besoin. P. H. Lebrun, Laurier Station, Qué. 12,19,26,2

VOITURE — On demande à acheter un "lorry" double, aussi une attelage double. 21 Wellington. 230—1

A VENDRE

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARTICLES—A vendre. Comment émulsionner l'huile de foie de morue et les oeufs, le plus grand tonique pour les poumons et les nerfs. Envoyez 10 cts pour avoir la recette. John Galbraith, Toronto. 230—1

AUVENTS ET TENTES — A vendre, auvents, tentes, voiles, drapeaux, chaloupes, rames, accessoires pour yachts. Voyez notre stock et catalogue. The Sonne Awning Tent and Tarpaulin Co., 775 Craig, Montréal. 137—n

BOULANGERIE — A vendre, à St Lin, Laurentides, une bonne boulangerie avec une bonne clientèle. Conditions faciles. Vente pour cause départ au Témiscamingue. S'adresser S. Cormier, St Lin, Qué. 227—12

BOGHEI—A vendre, un bon boghei couvert, ayant servi un an, à bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 98 Dufferin. 230—1

BOIS DE CONSTRUCTION — A vendre, soliveaux, châssis et jalousies. S'adresser au No 1 rue Massue. 230—1

BATEAU A VOILE — A vendre, un bateau à voile d'environ 20 pieds de longueur, 7 pieds de largeur, plancher médiane, deux années en usage, c'est une occasion. Ecrire L. M., 335 "La Presse". 230—1

BOITES A BEURRE — Aux laitiers et marchands de beurre — Quand vous avez besoin d'un nouvel approvisionnement de boîtes à beurre de dimension usuelle ou d'une dimension spéciale, écrivez-nous pour en avoir les prix. The Charlemagne and Lac Ouareau Lumber Co., Limited, Charlemagne, Qué. 29,31,2

CHEVAL — A vendre, un bon cheval rouge, race St Laurent, à bon marché, bon pour express ou boghei. S'adresser 869 de Montigny, Montréal. 230—1

CHANCES D'AFFAIRES — A vendre, un commerce de chapeaux et fourrures bien établi depuis longtemps, meilleur site de la ville. Chance de première classe pour quelqu'un ayant un petit capital. Bonnes raisons pour vendre. Pour renseignements complets, écrire à W., 371 "La Presse." 230—1

CHEVAL — A vendre, un beau cheval d'express sous poil rouge, pesant 1,400 livres. S'adresser 115 Commissaires. 29,31,2

CHIEN — A vendre, un joli chien St Bernard, avec caniches, seul ou séparés. Bon marché. 141 rue Rivard. 230—1

CLAVIGRAPHE — A vendre, clavigraphe en bon ordre, a coûté $60, pour $10 à un prompt acheteur. 175 rue St Hubert. 230—1

DIVERS — A vendre, corde à lieuse, grande tôle, blanc de plomb pur, $5.87½ les 100 livres ; huile, mastic, etc. A. A. Wilson, 219 rue St Paul et Place Jacques-Cartier. 230—1

CARROSSE — A vendre, carrosse d'enfant. 223a rue St Charles-Borromée. 230—1

DIVERS — Meubles de tous genres, tapis, prélarts, rideaux, poêles, carrosses de bébé, etc. Assortiment complet, comptant ou crédit. Rien de seconde main. S. A. Levitt, 1464 Ste Catherine, coin Montcalm. 104—n

ETAL — A vendre, un étal de boucher, faisant un commerce de premier ordre, bonnes raisons pour vendre, pour des détails s'adresser au No 1059 rue St Jacques. 230—1

ETAL — A vendre, un étal de boucher avec outillage et écurie, ainsi que le logis, conditions faciles. S'adresser sur les lieux, 1567 St Hubert. 230—1

ETABLISSEMENT DE MODES — Un vieil établissement de modes est offert en vente à grands sacrifices. Mauvaise santé, cause de la vente. Pour toute information, s'adresser à Madame L. H. Minor, Valleyfield, Qué. 230—2

FORGES — A vendre, forges et outillage pour la manufacture des emporte-pièces — dies — aussi le stock de fer et d'acier pour cette fabrication, 96 rue Prince. 230—1

FEUTRE, CIMENT — L'unique ciment à toiture Victoria, à l'épreuve du feu et de l'eau. Toits en gravois faits et réparés, à bon marché, avec garanties. Towle et Cie, fabricants et couvreurs, 220 avenue Delorimier. 220—n

GLACIERE — A vendre, une glacière ayant coûté $215, bon marché à un prompt acheteur. S'adresser 1216 St Laurent. Visible 906 St Denis. 230—1

JUMENT — A vendre, belle jument de sang, garantie sous tous rapports, hauteur 5 pieds 4 pouces, pesant 1200 livres. Prix $100. S'adresser Dansereau et Frères, 41 Papineau. 230—1

JUMENT — A vendre, une belle jument pour une famille, une dame peut la conduire ; on vendra garantie sous tous rapports. S'adresser 389 Lasalle, Maisonneuve. 230—1

A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASIN — A vendre, un magasin de tabac, sucrerie et jouets, pour cause de maladie. S'adresser 380 Centre, Pointe St Charles. 31,2

MOULIN A FARINE — A vendre ou à louer, à Windsor Mills, Qué., moulin à farine de première classe, bon pouvoir d'eau, conditions faciles. Se présenter au No 1 rue Mackay, Montréal. 26,2,9,16

MAGASIN — A vendre, magasin de cigares et bonbons, articles d'écoles, bonnes recettes de petite bière, bonne place d'affaires, au No 1150 Ontario. 230—1

MATERIAUX — A vendre, matériaux de construction : bois de charpente, plancher, planches, soliveaux, de 12 à 30 pieds, briques, pierres de maçonne, de taille et concassée, etc, à sacrifice. S'adresser à J. A. Major, 53 Place Jacques-Cartier. 230-1

MAGASIN — A vendre, $300.00 comptant, petit magasin et commerce de jobs bien établi et payant, avec ameublement de maison. Informations après 6 heures p.m., de C. H. Burman, 151 rue St Hubert. 230—1

PREPARATION — A vendre, fameuse préparation de Nathan, pour exterminer, punaises, coquerelles, hannetons, rats, souris. Boîtes de 25 cents, 50 cents et $1. Méfiez-vous des imitations. Cette marque est enregistrée. Vendue en gros et en détail. 71 rue St Laurent. 229—6

PIQUETS—A vendre, 200 piquets pour clôture ; aussi quantité de bonnes planches, à $8 le mille pieds. S'adresser à J. A. Pion, 677 et 747 Papineau. 230—1

PIANO — A vendre, piano droit moderne, trois pédales, trois cordes, 7½ octaves, de fabrique américaine, a servi deux ans ; une chance dans la vie, $110 comptant. 127 rue St Alexandre. 229—2

PIANO — A vendre, un joli piano cottage, convenable pour la maison, offert pendant une semaine à $50 seulement. Layton Bros, 144 rue Peel, carré Dominion. 230—1

PIANO — A vendre, bon piano en parfait ordre, garanti, à très bon marché, à un prompt acquéreur, jolie caisse en acajou, $27 comptant, 127 rue St Alexandre. Voyez-le. 230—1

PIANO — A vendre, piano de $400, 7 1-3 octaves, meilleure marque de New-York, élégamment sculpté, presque neuf, $60 comptant. Une chance comme celle-là ne se présente qu'une fois dans la vie, 395 avenue de l'Hôtel de Ville. 229—2

SALLE DE POOL — A vendre, à bon marché, salle de pool, magasin cigares et bonbons, cause de vente, autre commerce en mains. 454 St Joseph, Lachine. 230—1

VOITURES — A vendre, de seconde main, 1 victoria, 1 express neuf, 1 express pour marchandises sèches, marchand de tabac, confiseur ou buanderie, bon marché. S'adresser La. Germain, 128 St Urbain. 230—1

VOITURE — A vendre, une Victoria de charretier, à bon marché, en bon ordre. S'adresser à David Dion, 32 rue Ste Monique. 230—1

COMBUSIBLE A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs de poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up 2553. 183—n

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.25 ; bois franc scié, le voyage, $1.40 ; coke, $1.75 le voyage. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario Tél. Bell Est 1095. 299—n

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; bois franc scié, le voyage, $1.25. Leclaire et Bruneau, G. Latreille, successeur, 53 Vitré. Tél. Bell Est 2068 ; Marchands, 135. 225—n

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, bois franc, $1.40. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. 203—26

EPICERIES A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

EPICERIE ET RESTAURANT — A vendre, meilleure recette de petite bière au Canada, 8 ans d'existence. S'adresser 175 rue Panet. 230—1

EPICERIE — Epicerie à vendre, stock assorti, balances, comptoir, fixtures, glacière, etc ; toute offre raisonnable sera acceptée. Le propriétaire abandonne pour cause de maladie. S'adresser 862 St Laurent ou 26 Labelle. 230—1

EPICERIE — Une des meilleures places d'affaires de la rue Ste Catherine-Est, établie au comptant. Vente par semaine, de $500 à $700. S'adresser 1282 Ste Catherine. 227—4

TERRES A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

TERRE — A vendre, une terre située à 1 mille et demi en bas du village de Contrecoeur. Conditions faciles. S'adresser à Mlle Chabot, 499 rue St Louis, Mile-End, Montréal. 230—1

PROPRIETES A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOTS — A vendre ou à échanger, pour maison, beau lot, quartier St Antoine, chance extra pour un homme qui voudrait bâtir. S'adresser 290 Rivard. 26—5

LOTS — A vendre ou à échanger. — Les plus beaux lots, à Verdun, avec ruelle, canaux, lumière électrique, bon service de tramways, conditions par paiements mensuels sans aucun intérêt. S'adresser sur les lieux, rue de l'Eglise, J. A. A. Leclair, ou O. L. Hénault, 34 Napoléon, Ste Cunégonde. 23,26,28,30,2

LOTS A VENDRE—A l'encan, par autorité de justice, vendredi, 15 août, à onze heures a.m., sur les lieux, sans réserve, deux lots à bâtir de choix, numéros officiels 12 et 13 et connus comme la subdivision moitié sud du No 30, moitié nord de 31, sur la rue Mance, Annexe de Montréal, 50 x 100 pieds, avec fondations en pierre pour deux maisons sus-érigées. Fraser Frères, encanteurs. 2,4,13,14

MAISON — Maison à deux logements à vendre, au Boulevard St Denis, rue Huntley, 743, près de l'église et des écoles. 230—1

MAISON — A vendre ou à échanger, pour propriété de ville, au Sault au Récollet, maison de première classe, 13 appartements avec toutes les améliorations modernes, maison, au besoin, pour domestique, aussi 12 arpents de terre appartenant à la propriété, avec arbres fruitiers. S'adresser A. Deschamps, Sault au Récollet. 230—1

MAISONS — LOTS — A vendre, maisons et lots à bâtir, dans l'Annexe de Montréal. Conditions faciles. S'adresser à F. X. Major, 22 édifice Impérial ou 25 rue Young, ville St Louis. 230—1

MAISON — A vendre, maison à deux logements, terrain 25 x 80. Conditions faciles. S'adresser 235-237 rue Brébeuf. 230—1

MAISON A VENDRE — Chance exceptionnelle, rue Plessis, deux côtés de maison neuve, à trois étages, 6 logements, bien loués, façade en pierre avec balcons à deux pas des écoles et de l'église du Sacré-Coeur. Rapport annuel $600, seulement $5,800. S'adresser à 388 rue Plessis. 230-1

MAISON — A vendre, maison en construction, rue Boyer, passé rue St Zotique, Parc Amherst, pour $350, ou à échanger pour petit commerce. S'adresser sur les lieux. 230—1

MAISON — Maison à vendre à Delorimier, $3,800, façade en pierre, 26 x 38, avec rallonge 11 x 24. Très belle localité, rue ombragée, 719 rue Delorimier, près Rachel. 228—3

PROPRIETE A VENDRE — Pourquoi payez-vous loyer, ou plus de 2-3 pour cent d'intérêt ? Nos contrats entre en maturité mensuellement. Nous vous fournissons l'argent pour vous acheter une maison, ou payer une hypothèque. Taux $1.35 par mois, avant maturité, et $5.35 par mois après maturité. Agents demandés. Union Home and Real Estate Co., 97 St Jacques, Montréal. 31,2,7,9

PROPRIETE A VENDRE — Magnifique petit cottage situé sur la rivière des Prairies, douze à quinze minutes de marche des chars, près de la chapelle de la Réparation. Grandeur du terrain 50 pieds par trois arpents. Maison très confortable, six appartements, belle cave, grande boutique, écurie, remise à voitures et laiterie, etc., à bon marché. Pour plus amples détails, s'adresser à M. Goyette, 8 rue Visitation. 230—1

PROPRIETE A VENDRE — Parc Lafontaine, No 344, coin Duluth, en pierre et brique, trois étages, deux logements, un magasin, vendra pour le prix du terrain. $3,800. S'adresser à C. Turgeon, 300 Parc Lafontaine.

PROPRIETE A VENDRE — Rue Dufferin, No 120, bois et brique, cinq logements, rapporte $24 par mois, bien loués, vendra $2,300. Conditions faciles. S'adresser à C. Turgeon, 300 Parc Lafontaine.

PROPRIETE A VENDRE — Rue Brébeuf, No 233, bois et brique, deux logements. Conditions faciles. Vendra $1,200. S'adresser à C. Turgeon, 300 Parc Lafontaine. 230—1

PROPRIETES A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES — Grand bargain. Très beau coin, contenant 1 magasin et 4 logements, loués $564, vendra $4,600, dont $1,000 comptant. Aussi plusieurs belles terres à vendre ou à échanger avantageusement par Gilbert Martin, 39 rue St Jacques. 230—3

PROPRIETES A VENDRE — $6,500.00 — A vendre, dans la partie ouest de la ville, bloc de maison en brique solide, contenant un magasin et huit logements, fondations en pierre, avec cave de 7 pieds de hauteur, grandeur du terrain 60 x 90, avec ruelle, loyer actuel $732.00. Cette propriété est en bon ordre et commande toujours de bons locataires. Prix $6,500.00 à un prompt acquéreur. E. R. Gareau, bâtisse Impériale, 107 rue St Jacques, chambre 68. S'adresser entre 9 heures et midi.

$4,500.00 — A vendre, sur la rue Sanguinet, maison en pierre, contenant trois logements de 6 appartements chacun, bain, w.c., gaz, loyer $444.00 par année. Conditions $2,500.00 comptant. E. R. Gareau, bâtisse Impériale, 107 rue St Jacques, chambre 68. S'adresser entre 9 heures et midi.

$4,100.00 — A vendre, rue Panet, maison en brique, contenant six logements, loyer actuel $444.00, grandeur du terrain 40 x 100. Termes très faciles. E. R. Gareau, bâtisse Impériale, 107 rue St Jacques, chambre 68. S'adresser entre 9 heures et midi.

$4,200.00 — A vendre, près de l'église des Pères du St Sacrement, maison neuve avec devanture en pierre, contenant quatre logements de 6 et 7 appartements et passage, bain, w.c., gaz, intérieur des logements imité, grandeur de la bâtisse 46 x 40, grandeur du terrain 46 x 72, avec ruelle, prix $4,200.00 pour un prompt acheteur. Termes faciles. E. R. Gareau, bâtisse Impériale, 107 rue St Jacques, chambre 68. S'adresser entre 9 heures et midi.

$6,000.00 — A vendre ou à échanger, pour effets de commerce, trois côtés de maison, situés sur la rue Ontario, contenant six logements, w.c., fondations en pierre, grandeur de la bâtisse 72 x 36, avec rallonge, grandeur du terrain 72 x 128, avec ruelle. Nous acceptérions en acompte $2,000.00 en effets de commerce, balance à 6 pour cent. Le loyer actuel est de $45.00 par mois. E. R. Gareau, bâtisse Impériale, 107 rue St Jacques, chambre 68. S'adresser entre 9 heures et midi. 230—1

PROPRIETES — Propriétés bâties, coin des rues Ontario, du Havre, Iberville, Lafontaine, Poupart, Logan, tout près des vastes usines du Pacifique, dont la construction est annoncée pour cet automne. E. L'Archevêque, notaire, 1511 Notre-Dame. 230—2

PROPRIETE — A vendre, une propriété, coin des rues St André et Duluth, bien bâtie, contenant trois logements et une épicerie, bonne place d'affaires, vendra à grand sacrifice à un prompt acheteur. S'adresser à 902 St André. 29,30,2

PROPRIETE — A vendre, à la Longue-Pointe, un mille plus bas que le village, cette propriété ayant nom Claire-Vue, près du fleuve. S'adresser Dr DesRosiers, Avenue Greene, Westmount, Téléphone Westmount, 442. 125—s—n

PROPRIETE A VENDRE, coin sud-est et coin sud-ouest de la rue St Jacques et de l'avenue Laurier, St Henri, Nos 1736 à 1748 rue St Jacques, et Nos A,B,C et D, avenue Laurier, maisons neuves, façades en pierre et en brique pressée. S'adresser au No 36 rue St Pierre, St Henri, ou à Itewaire et Sarrasin, Ste Cunégonde, Tél. Bell Main 3912 ; Marchands, 1249. 302—s—n

HOTELS A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTELS, Restaurants licenciés, épiceries, etc. Acheteurs sérieux, pour un vrai bargain, attendez le retour de A. W. Dagenais, de la société Dagenais et Cie., agents d'immeubles, 505 Craig, actuellement en vacance aux Etats-Unis, de retour vers le 25 d'août. 26,2,9,—x

HOTELS — A vendre, hôtels, restaurants, épiceries, magasins de cigares, fruits, confiserie et toutes autres sortes de commerces. Chance rare pour commençants. Maisons, magasins, logements à louer, meublés ou non meublés. L. Harris, 27 rue St Laurent. 202—21

HOTEL — Hôtel à vendre à St Henri, appartenant à J. Daigneault, 3559 Notre-Dame, vente pour cause de départ. M. Raigneault va prendre charge de ses terres, conditions libérales. S'adresser sur les lieux au propriétaire. 226—5

HOTELS — Hôtels à vendre, Charles Lebeau, agent, 1598 rue Notre-Dame, chambre 20. Tél. Main 2148 — Un des restaurants les plus en vue de la rue Craig, $4,000. La moitié comptant, balance à long terme. Pas un sou de commission.

HOTELS A VENDRE — Charles Lebeau, 1598 rue Notre-Dame. Un restaurant des plus populaires de la rue St Jacques, $2,500, $1,800 comptant. Balance facile. Vente pour cause de départ pour l'Europe.

HOTEL — A vendre, 3643 Notre-Dame, tout meublé. S'adresser tous les jours depuis 11 heures a.m. à 1 heure p. m. 230—1

HOTELS A VENDRE — Charles Lebeau, 1598 Notre-Dame. — Les restaurant le plus achalandé de Ste Cunégonde, place centrale, $2,500, $1,500 comptant, balance par paiements faciles. On veut vendre tout de suite.

HOTELS A VENDRE — Charles Lebeau, 1598 Notre-Dame — Plusieurs autres hôtels et restaurants licenciés, dans toutes les parties les plus avantageuses de la ville et de la banlieue. On ne vend que des restaurants qui ont de grosses recettes. Choix extraordinaire ; ne manquez pas l'occasion.

HOTELS A VENDRE — Charles Lebeau, 1598 Notre-Dame. — A échanger pour propriétés de ville, les trois restaurants de la cité de Montréal qui encaissent les plus gros profits. Conditions tout à fait libérales. Les propriétaires, fatigués de faire de l'argent depuis de longues années, veulent vendre pour prendre du repos.

HOTELS A VENDRE — Charles Lebeau, 1598 Notre-Dame — Un choix sans égal d'épiceries, magasins de cigares, de fruits, de bonbons, salles à dîner, salons de cirage, etc., etc., avantageusement situés, et à conditions faciles. Un grand nombre de propriétés à vendre ou à échanger, $70,000 à prêter à 5 pour cent et 6 pour cent. Toujours en mains une grande diversité de bargains. A tout le monde d'en profiter. Charles Lebeau, agent, 1598 rue Notre-Dame. Téléphone Bell Main 2148. 230—1

HOTELS — Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. Main 2601 — Restaurant centre rue Ste Catherine, recettes $400.00 garanties par semaine, prix $6,500.00, avec $500.00 boissons. L'acquéreur aura à retirer une créance garantie de $2,900.00, qui lui sera transportée par le vendeur ou échangera pour propriété de ville.

HOTELS — Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame — Restaurant rue Ste Catherine, belles fixtures, beau logement, $500.00 boissons, prix $3,000.00, $1,800.00 comptant.

HOTELS — Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame — Restaurant licencié, bas rue St Laurent, comprenant $1,000.00 boissons, fixtures valant $3,000.00. Conditions $3,000 comptant, balance à termes.

HOTELS — Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame-Restaurant licencié, recettes $1,500 par semaine, prix $2,500.00, moitié comptant, ou le propriétaire louera à des conditions très avantageuses.

HOTELS — Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame — Magasin général de campagne faisant $30,000.00 d'affaires par année, échangera pour restaurant licencié à Montréal.

HOTELS — Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame — Plusieurs magasins cigares, bonbons, épiceries, salles à dîner, clos de bois et charbon, moulin à scie, à farine, à cardes.

HOTELS — Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. Main 2601 — Ceux désirant vendre ou échanger leur fonds de commerce pourront s'adresser à mon bureau, aucune commission à payer si la vente n'a pas lieu. 230—1

HOTELS — A vendre, restaurant licencié, un coin, recettes par semaine, $120 ; $300 boissons. Prix, $2,400, conditions, $1,000 comptant. Ceci est une bonne place sans pareille pour le prix. S'adresser J. Castelli, 39 rue St Jacques.

HOTELS — A vendre, un petit hôtel, $300 boissons, piano, etc., bonne place pour un commençant. Prix, $1,600 ; conditions, $1,000 comptant. On fait, sans exagérer, $25 de profit par semaine, s'adresser à J. Castelli, 39 rue St Jacques.

A VENDRE — Magasins cigares, bonbons, recettes par jour, $10 ; prix $400. 3 autres magasins, 4 salles à manger, maison de pension, etc. Acheteurs, pour faire un bon marché, adressez-vous à J. Castelli, 39 rue St Jacques. Aucune commission à payer. 230—1

HOTLES — Hôtels et restaurants licenciés à vendre, dans les meilleures places de la ville, depuis $1,300.00 à $7,000.00, moitié comptant et balance facile. Spécial, deux, loyer $20.00 par mois, recettes $150.00 par semaine. Un autre dans meilleur centre d'affaires de Montréal, recettes $1,200.00 garanties par mois, loyer, taxes, etc., tout compris, $165.00 par année, chance exceptionnelle. Aussi magasins de bonbons, cigares, maisons de pension, salles à manger, etc. Jos. Roy, 1572 Notre-Dame. Tél. Main 1156. 230—1

Inutile de venir au Bureau de "La Presse" ---laissez votre petite Annonce à l'une de nos

42 Succursales

Tout le monde lit les Petites Annonces.

HOTELS A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

RESTAURANT — A vendre, restaurant licencié, place centrale, rue Notre-Dame, affaires $200.00 par semaine, loyer $35.00 par mois, logement de 7 appartements compris. S'adresser 662 St Hubert, entre 6 et 7½ heures p.m. 230—1

ŒUFS ET VOLAILLES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

VOLAILLES — A vendre, un trio et un couple Sumatra, un trio perdrix cochinchinois, un trio cochinchinois blanc, un trio Wyandottes blanc, aussi lièvre belges. A. Archambault, Contrecoeur, P. Q. 230—1

PERDU

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHIEN — Perdu, vendredi avant-midi, un petit chien à grand poil jaunâtre. Prière de ramener au No 717A St André. Toute personne le détenant après cet avis, sera poursuivie. 230—1

FANAL — Perdu, mardi dans la nuit, un fanal garni, de carrosse, portant No 453, aussi couverte de laine carreautée rouge et noire. Récompense, 7 Dubord. 229—2

PERSONNEL

20 mots, 40 cents ; 2 cents par mot extra.

PERSONNEL — M. et Mme Georges Dubois, accompagnés de leur fille, sont partis pour faire le tour du golfe, et séjourneront quelques semaines à Cacouna. 230—1

ASSURANCES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSURANCES — ISIDORE CREPEAU ; — CHAMBRE 4, BATISSE "NEW YORK LIFE" : — Phone. "M. 2367" : — Assurances contre l'Incendie sur Propriétés, Magasins, Ménages, Etc., aussi Assurances de Vie, Accidents, Vitres, Etc. 26,2,9

DIVERS

AVIS — Toutes créances contre I. Bélanger et Cie, société maintenant dissoute, ont été transportées à St Côme de Kennebec, le 17 juillet dernier, devant Mtre J. J. Lavoie, N. P., dont copie a été conformément à la loi produite au greffe de la cour Supérieure de ce district, transportées et cédées à la raison sociale "Irénée Bélanger", de St Côme de Kennebec, marchand général. Tous les débiteurs de la ci-devant société "I. Bélanger et Cie", sont priés de régler au bureau de l'acquéreur "I. Bélanger", à St Côme de Kennebec. Comme par le passé, je m'efforcerai de donner satisfaction en exécutant bien et fidèlement les commandes qui me seront confiées. Votre obéissant serviteur, Irénée Bélanger. 230—1

DIVERS — Votre piano accordé, réglé et nettoyé, $1.50, par John Cross, accordeur pratique. Réparations des pianos et des orgues à prix raisonnables. Adressez, 444 rue Amherst. 230—1

DIVERS — Ménagères ! Pourquoi user d'Eaux de Javelle exigeant un flacon pour chaque seau d'eau de lavage, quand l'Eau de Cormond vous donnera satisfaction pour sept ou huit seaux ? Exigez la marque : Petite maison surmontée de 5 étoiles. La plus ancienne, la meilleure, la plus économique. Tous les bons épiciers en tiennent. 230—1

DIVERS — CONSEIL UTILE — Les personnes qui respirent difficilement éprouvent en été de véritables accès d'oppression lorsque la température devient lourde et orageuse. Aussi leur conseillons-nous un remède peu coûteux : la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux médicament dissipe en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, oppression, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte de Poudre Louis Legras, 60c—par poste 65c—Pharmacie Décary, 1688 rue Ste Catherine, Montréal. 230—1

DIVERS — Geo. Woods, propriétaire du Baume Samaritain, remède interne et externe, pour la guérison des douleurs telles que rhumatisme, le choléra du pays et toutes les maladies de l'été. Vendu par tous les pharmaciens et marchands. Bureau, 1602 Ontario. 226—5

MME A. LEFRANCOIS — Garde-malade pour dames, pension confortable et les soins des meilleurs médecins, strictement privée. Conditions faciles, 381 rue St Laurent. 230—1

$ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $

NOUS VOUS DONNERONS DE L'ARGENT—Avez-vous des articles de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de 10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours, de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montréal Loan and Brokerage Co., Chambre 204, édifice du New-York Life, coin Saint-Jacques et Place d'Armes. 230—n

$ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $ $

LA SESSION D'ETE

depuis le 7 juillet prochain,

AURA LIEU EN MEME TEMPS QUE L'ON ENTREPRENDRA LES TRAVAUX REGULIERS de chaque Département du

Central Business College, Toronto.

Cours spéciaux de Comptabilité, Sténographie, Clavigraphie, Calligraphie, etc.

Pas de vacances. Les élèves peuvent s'enregistrer en tout temps, pour un cours complet ou partiel. Circulaires gratuites. Adresse: W. H. SHAW, Principal. 3-4Ms-Fa

PROFESSIONEL

G. A. MARSAN, LL.B.

AVOCAT

138 rue Saint-Jacques, Montréal

Téléphone Bell, Main 2396. 87—M.e—n F

G. A. MONETTE, Architecte

Diplômé de l'Association des Architectes de la Province de Québec.

97 RUE ST JACQUES

Téléphone Bell Main No 2409.

Téléphone des Marchands No 835. 170-sn

J. B. BAILLARGEON

Maître Charretier. Voitures pour promenades, excursions, bagages, meubles, pianos, coffres-forts, etc. Valises transportées partout en ville pour 25c. Storage. Charbon, gros et détail. 1774 rue Ste Catherine et 209 St Urbain Bell Tél. E. 1795. Marchand 449-469. 180-ms-nF

VILLEGIATURE

PENSION — Bonne pension à la campagne, sur bord de rivière, usage chaloupe, beaucoup d'ombrage, communication facile par chars, bateaux, Edouard Gauthier, Berthierville. 230—1

VILLEGIATURE — Hôtel Bell-Vue, Rivière du Loup, "Pointe". Maintenant ouvert, a subi $2,000.00 de réparations, cuisine et service de table première classe, golf, tennis, bowling alleys, belle salle de bal, etc. Pour renseignements concernant les chambres, etc., s'adresser à Z. S. Aubut, propriétaire. 196—1-m-j-s—n

CACOUNA ST LAWRENCE HALL ....

Nouvelle direction—On lui a fait subir pour $5000 d'améliorations. Nouveau pavillon des bains et nouvelle promenade. Belle salle de bal et orchestre. Bains à l'eau salée et à l'eau fraîche. Lavoirs, etc. Tennis, Ping Pong, Base Ball Diamond. 166-mjs-n FRANK H. NORMAN, gérant.

Hôtels de la R. & O.

MAINTENANT OUVERTS

MANOIR RICHELIEU— Malbaie, P.Q. Ouvert. H. M. Paterson, gérant.

HOTEL TADOUSAC— Tadousac, P. Q. E. C. Wurtele, gérant.

Pour renseignements concernant les chambres, etc., s'adresser aux gérants, 164-mjs-n

ABENAKIS—Un endroit idéal où une famille peut aller passer l'été. Air de la campagne, canotage, bain et pêche. En un mot tout le confort du chez-soi, avec en plus tout ce qu'il faut pour se reposer, se récréer sans compter l'Eau Minérale Vivifiante Abénakis. Danse, Ping-Pong, Tennis. Pour pamphlets illustrés et prix, s'adresser à R. G. Kimpton, Abénakis Spring, P. Q. 164—n

LA PAIX

est faite en Afrique—faites votre paix à la maison en achetant pour la repasseuse . . . .

L'EMPOIS 'BEE'

(Marque de l'abeille)

N'hésitez pas—il vaut son prix. L'Empois Bee donne ce fini tant recherché par les repasseuses soigneuses.

CONSERVEZ VOS COUPONS

SNOWDON, FORBES & CIE, AGENTS, 449 rue Saint-Paul, MONTREAL 194-nF

HOTELS

HOTEL ST JAMES

En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.

PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN.

Muni de toutes les améliorations modernes.

CUISINE DE 1re CLASSE.

THEO. LANCTOT, Propriétaire. 176—n

A proximité des bateaux et Gares, du Palais de Justice et Hôtel de Ville.

HOTEL RIENDEAU

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER.

Cuisine soignée et chambres confortables. Prix populaires.

178—1Ms—n J. A. TANGUAY, Prop.

CROWN CAFE

1992 rue Ste Catherine. Vis-à-vis l'Ecole du Plateau.

ABRAHAM DUPÉRÉ, Prop.

Les améliorations et la tenue de ce restaurant le recommandent aux amateurs du confort et des bons vins. 147-is-n-E

ARGENT A PRETER

Sur Propriétés de Ville et Fermes

INTERET A TAUX MODERES.

Conditions faciles. Transactions vite faites S'adresser à

THE TRUST & LOAN CO., OF CANADA, 26 St JACQUES. 183-1Man

NAVIGATION

LIGNE DOMINION

Paquebots de la Malle—Service de Liverpool

DE PORTLAND

Colonian........	2 août	*Norseman........	23 août
*Irishman........	9 août	*Turcoman........	30 août
Californian........	16 août	Colonian........	6 sept

*Ces steamers ne prennent pas de passagers.

PRIX DE PASSAGE

SALON—$50 et plus, seul, suivant le steamer et le service.

DEUXIEME SALON—$37.50 et plus, seul, suivant le steamer et le service.

TROISIEME CLASSE—$26.00.

DE BOSTON		DE MONTREAL	
New England	30 juillet	*Roman........	9 août
Commonwealth	13 août	*Manxman........	23 août

BOSTON A LA MEDITERRANEE

Cambroman..... 16 août | Vancouver..... 6 sept.

Salons au centre, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour plus amples renseignements s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie, ou à DAVID TORRANCE & CO., agents généraux, 17 rue St Sacrement, Montréal. 125—n

Str. "King Edward"

partira de Montréal

LUNDI, 21 JUILLET, A 2 P.M.

et tous les deuxièmes lundis qui suivront, durant la saison, pour

GRAND RIVER, GASPE ET LES PORTS INTERMEDIAIRES

Service de passagers de première classe. Lumière électrique et commodités modernes.

J. G. BROCK & CO., Agents.

28, 29, 31, 2 211 rue des Commissaires

"Le Crestmobile"

Le meilleur automobile sur le marché, à vendre en Canada par

U. H. DANDURAND, 8 et 10 Bâtisse "La Presse".

La Prodigieuse Chevlurine de Paris

Fait pousser les cheveux et les ramène à leur couleur de jeunesse quand toutes les autres préparations ont été employées sans succès, et nous lançons

UN DEFI

1,000 piastres

A quiconque prouvera le contraire

Voici un témoignage qui ne peut être mis en doute, parce qu'il peut être assermenté en aucun temps :

Madame Perpétue Ethier, 365 rue Amherst, Montréal, affirme qu'elle a essayé une foule de préparations pour se faire pousser les cheveux et les ramener à leur couleur naturelle, sans aucun succès ; qu'au contraire, elle est sous l'impression que ses cheveux ont toujours tombé de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle se soit servie de la prodigieuse CHEVLURINE de Paris, qui lui a fait repousser une abondante chevelure d'aussi belle couleur qu'à l'âge de 15 ans. Elle est tellement contente qu'elle se croit obligée de la recommander à tout le monde.

N'acceptez donc jamais de substitutions. Votre argent vous sera remis si cette merveilleuse préparation ne vous donne pas satisfaction, et si votre pharmacien ne l'a pas, adressez-vous à Chevlurine Mfg. Co., 1437 rue Notre-Dame, ou à la CIE CHIMIQUE FRANÇAISE, 159 Manton Ave., Providence, R. I., seul agent pour les Etats-Unis d'Amérique.

A LOUER

Plusieurs beaux bureaux, dans la batisse de LA PRESSE. S'adresser à l'Administration.

LES BOERS EN ANGLETERRE

Botha, Delarey et Dewet seront reçus avec beaucoup d'égards

Londres, 2 — Il a été décidé que le général Kitchener ira à Southampton pour rencontrer les généraux Botha, Delarey et Dewet, le 16 août, jour de la grande revue navale. Le Roi les recevra en même temps que le maréchal Roberts et le général Kitchener.

M. Steyn, ex-président de l'Etat d'Orange, est attendu à Southampton, aujourd'hui. MM. Fisher et Wessels, anciens délégués boers, sont arrivés de Hollande. Ils feront transporter M. Steyn à Scheveningen, à bord d'un vaisseau hollandais, où le professeur Winkler, un spécialiste, lui fera suivre un traitement pour la paralysie contractée à la suite d'un coup de soleil.

LES RECOLTES AU LAC ST JEAN

(Spécial à "La Presse")

Roberval, Lac St Jean, 2 — Les récoltes sont superbes, elles sont abondantes, tous les colons sont dans la jubilation et font de grands préparatifs pour l'engranger.

—Les bâtiments nouveaux s'édifient comme par enchantement, les maisons neuves s'élèvent de tous côtés. Plusieurs paroisses nouvelles ont plus que doublé leur population dans le cours de la présente année, par les arrivages constants de colons nouveaux et plusieurs noyaux de paroisses en perspectives ont ainsi fait leur apparition. Il est extraordinaire de voir le va-et-vient constant des colons par toute cette grande région.

Les Etats-Unis, cette année, nous fournissent une large part de colons, le mouvement s'accentue de jour en jour. Nos bâtisses effectuées au service des colons, sont toujours remplies de nouveaux arrivants.

Il n'y a pas de doute que la récolte de cette année d'abondance, va encourager d'avantage le mouvement. On nous apprend que le 19 août, et les 9 et 23 septembre prochains notre Société de Colonisation conduira des groupes de visiteurs de toutes les parties de la province et des Etats-Unis. Ces excursions à prix réduits sont de grands avantages pour les visiteurs et nous nous attendons à ce que le même succès éclatant qu'a eu celle du 1er juillet se répète : 733 excursionnistes, deux gros trains pour les transporter.

Des succès semblables ne peuvent qu'encourager les organisateurs à recommencer. Voir l'annonce de ces excursions dans une autre colonne.

LA FABRIQUE DE BISCUITS ET DE SUCRERIES DE JOLIETTE

Passe de nouveau en d'autres mains — Les travaux de l'érection du Monument Joliette sont commancés.

De notre correspondant particulier.

Joliette, 2 — Comme je vous l'ai annoncé le jour même de la vente, la Banque Nationale s'est portée acquéreur de la manufacture de biscuits et sucreries de Joliette, qui avait fermé ses portes en février dernier, par suite de la faillite de ses premiers propriétaires. Quelques heures après l'achat de la manufacture par la Banque, celle-ci transportait tous ses droits à MM. Renaud et Dussault, qui en sont maintenant les propriétaires définitifs. Ces messieurs ont l'intention de continuer l'industrie commencée et de faire repartir sous bref délai leur manufacture.

—M. F. O. Dugas, avocat, doit partir dimanche, avec sa famille, pour une excursion d'une quinzaine de jours au Septième lac.

—L'on a commencé, ces jours derniers, sur le nouveau Parc Lanaudière, les travaux préliminaires à l'érection du monument Joliette. Des excavations ont été faites pour recevoir les assises qui devront supporter le monument. M. J. Dusseault, de cette ville, a été chargé de préparer la maçonnerie destinée à recevoir le monument qui sera érigé sur le Parc Lanaudière, vers le 15 septembre prochain. La ville se prépare à de grandes fêtes, à l'occasion de ce dévoilement. L'on a déjà commencé à ériger des estrades autour du lieu où sera érigé le monument et l'on doit garnir ces estrades, ainsi que tout le parc, de centaines de lumières électriques multicolores.

LA LETTRE DU PAYS

La grand'route, droite et blanche, se défilait, interminable, sur la plaine comme un coup de craie...

—Halte ! crie le sergent Goennec.

La section oscilla dans un brusque arrêt des semelles subitement collées au sol.

—Repos !

Puis, comme voûtés sous la charge, le cou tendu, les hommes attendaient encore, Goennec céda à l'anxiété des regards, et, cette fois, commanda sac à terre.

Il y eut un claquement de cuir ; les bretelles sautèrent et, rapidement lancés par un coup d'épaule, les sacs s'alignèrent auprès des faisceaux formés à la hâte.

—Et maintenant, ajouta Go (c'est ainsi qu'on appelait familièrement le sergent), que ceux qui ont une bouffarde en sucent ! J'accorde un quart d'heure de culottage... Rompez, et vive la classe !

Les files, aussitôt la rupture, s'effondrèrent dans le fossé gazonné de la route, plongeant dans l'ombre épaisse des acacias.

—Après toi, Camus !

—A qui le rif ?

Le torchis des mouchoirs trempés épongea les crânes et des képis balancés suintèrent des gouttelettes chaudes.

—Ouf ! tu parles d'un bain !

Quelques lazzis fusèrent encore, puis ce fut le silence, tandis qu'au-dessus des soldats vautrés montait doucement la fumée des pipes...

En arrière-garde, on marchait depuis l'aube par petites étapes, ralliant le casernement après le train d'enfer des grandes manoeuvres. Trois jours encore et c'était la dislocation.

Vive la classe ! Go en était...

Depuis des mois déjà, cette pensée l'obsédait et le hantait. Il tournait, triturait, malaxait son rêve comme le potier fait de l'argile d'où surgiront la réalité des lignes et la splendeur des formes... Oh ! s'en aller... partir... se retrouver au réveil, là-bas, en Bretagne, avec les vieux... avec la Jeanne, sa fiancée, dans l'horizon de la terre luxuriante et chantante... Ah ! la Jeanne !...

D'ailleurs, elle avait écrit, et Go relisait, seul, sa lettre, à l'écart...

Cherre fiancé,

Jé vu le recteur. Il nous fera au service de la grande, rapport qu'il vous a connu tout jeune gas... quand vous servié sa messe. Je suis été au Pardon et maintenant le temps me dure d'être votre épousée, mais à bientôt... dans quatre jours, mon Jean-Marie... Et je me dis votre Jeanne qui vous aime...

JEANNE.

P. S. — Vos parents qui me voyai beaucoup ne sortent presque plus.

Go rabattit son képi sur son front, faisant plus douce l'intimidité des mots épelés. Il souriait, à présent. Parbleu ! On lui manigançait déjà les surprises : le recteur... le motif du pèlerinage pour faire achat de la collerette et des bonnets blancs... et la mère elle-même qui s'enfermait probablement pour qu'on ne vit pas le papier neuf dont elle faisait recouvrir les murs de la chambre de son garçon... Heureux, la poitrine dilatée, le sang aux tempes, il bondit et se plantant sur la route, un poing sur la taille, face aux hommes :

—Allons, la bande !... debout !...

La section kilométrait à nouveau dans la poussière, rythmant une marche à coups de gueule :

Pan ! Pan ! en avant !

Et Go avançait dans son rêve... Il eût marché jusqu'à la nuit sans entendre et sans rien voir. Un roulier passa, puis un berger... Il examina le troupeau. Le soldat avait disparu et sa nature tout à coup dédoublée n'obéissait plus qu'aux impulsions de l'âme ancestrale... Il sentit sur son front le coup de fouet imaginaire d'une brassée de joncs... Gauchement, ses jambes sur la route sèche s'empâtaient dans la vase où les genêts égrenaient l'or des pétales... Il montait, glissait... Et, distinctement, apercevait la maison natale, dont le toît de chaume chargé de giroflées en fleurs s'inclinait dans la coulée verte des mousses...

Les autres chantaient toujours :

Pan ! Pan ! en avant...

Et d'ailleurs ce pauvre petit domaine d'Ysern n'était pas si mauvais... Avec cela que les voisins Querzonnic possédaient meilleur blé noir et plus belle herbe ! Bien sûr qu'avec une irrigation mieux ordonnée... Enfin, on verrait. Les vieux ne pouvaient pas, non plus, travailler comme jadis... On s'y mettrait à son tour, pas vrai ?

Pan ! Pan ! en avant !...

Tout de même la Jeanne était un beau brin de fille robuste et travailleuse. On s'aimait d'amour depuis qu'on s'était surpris à faner ensemble en pensant à toute autre chose qu'à retourner le foin.

—Eh ! là donc... monsieur Jean !

Mais elle avait rougi, paraissant gênée... et c'est une preuve, ça !

Goennec leva la tête et, dans le vide, lança un baiser. Il allait paraissant ivre, butant sur les cailloux, rasant les bornes, frôlant les arbres, quand, dans l'horizon d'un tournant de route, la ville apparut soudain.

On arrivait.

Ce fut une entrée joyeuse.

La manoeuvre finale dans la cour de la caserne s'opéra avec cette nervosité du soldat heureux, qui se mesure au "rran !" des crosses frappant le sol.

—Rompez !...

Cette fois, c'était le dernier jour. La classe ! la classe ! Une clameur formidable s'éleva des groupes rués à l'assaut des chambrées dans le choc métallique des ceinturons et des armes.

Ce fut un tournoiement de sacs lancés à la volée sur les lits effondrés.

—La classe ! la classe !

—Mon matricule à qui rengage !

—Non, mais des fois !...

Et les chaussettes suiffées se plaquaient sur les murs, en ex-voto des dernières étapes...

Go, rapidement poussé, porté par la cohue délirante, et lui-même sous le coup d'une indicible joie, s'engouffra dans sa chambre de sous-off en criant son bonheur.... la classe ! Puis, comme les copains faisaient cercle, attendant l'aubaine, il monta sur sa table, et mimant le personnage du commissaire-priseur, il détailla ses meubles : chromos appendus, tapis de pacotile, bouquins fêtards....

—Une affiche en couleurs représentant une petite femme vêtue de lumière, à qui vendue ? Il y a preneur à deux bons de tabac.... Une fois, deux fois ? A toi, vieux....

Second lot : un mouchoir de civil avec sa chique. Ca vous la coupe... Prends-le, Bizet, et ne crache pas dedans...

—Je donne mes ribouis à Chapus et lègue mon Choubersky à l'escouade, à charge d'en assurer le fonctionnement à l'ours, les jours d'hiver...

Et les hommes, cravate défaite, à l'aise, rigolaient aux mots.

Dans le tas, une main s'éleva, tenant une lettre.

—Pour toi, Go !

—La babillarde des fonds de voyage, lança une voix ; il y a preneur pour mon prêt.

Mais Go, reconnaissant l'écriture, dit tout à coup, devenu sérieux :

—Assez de bouzin ! Tout le monde dehors que je lise...

Et, sa chambrée vidée il s'assit sur son lit, ouvrant la lettre.

Aux premières lignes, il blêmit, chancela, puis se relevant dans un effort de bête blessée, roula jusqu'au mur, où il demeura collé, tête basse.

Il lui semblait qu'autour de lui tout s'écroulait, tout s'effondrait...

—Non, non. Ce n'est pas possible...

Et voici ce qu'il lut :

Mon pauvre enfant,

Tes vieux parents ne méritaient pas cette douleur et cette honte... Après que que la maldie eut décimé notre troupeau, ton père avait emprunté six cents francs pour le reconstituer, mais on ne put les rendre, et Mtre Le Cordhic, l'huissier, viendra poser les affiches lundi matin, si la somme n'est pas remboursée... Vendre à l'encan notre maison et notre terre ! Ah ! mon pauvre Jean... Ton vieux père n'y survivra pas.... La Jeanne ne sait rien.... Viens vite nous consoler.

MARIANNE GOENNEC.

Un coup de poing ébranla la porte :

—Ohé ! Go ! C'est la tournée de Moret et de Baral. On arrose les galons... Vite, la cantine comme point de direction. Grouille-toi !

Go s'était redressé.

Sa détermination était prise.

Il fallait sauver son amour, sauver ses vieux, sauver le coin où il était né....

L'âme du rude Breton trembla dans une larme ; mais il n'hésita pas. Trois ans seraient vite passés.... Sa Jeanne l'attendrait peut-être !.... et sa terre qu'il rachèterait au prix de ce sacrifice ne serait-elle point doublement à lui ?...

Sur sa table où traînaient encore un restant d'encre et des feuilles, il écrivit ces quelques mots, dont chaque trait abattait les giroflées en fleurs dans la paille du chaume et fanait les tubéreuses sur le sourire de Jeanne :

Mon colonel,

J'ai l'honneur de solliciter mon inscription sur la liste des rengagements.

GOENNEC, Sergent.

Le dimanche suivant, le facteur d'Ysern, reconnaissant la vieille mère Goennec sous le porche de l'église, s'approchait d'elle et lui remettait une lettre chargée, dont il fallut aller donner décharge à la sacristie.

Elle contenait six cents francs.

C'était la prime du rengagé....

GUY DE TERAMOND.

UNE TRANSACTION

—Non, monsieur, on ne me reprendra plus à chasser ! ça m'a coûté trop cher, ou, plutôt, ça m'aurait trop coûté, sans la bonne idée qui m'est venue, comme providentiellement... Une vilaine malchance aussi, et une fichue maladresse de ma part, ce jour-là, où, enfoncé dans le bois de Reclancourt pour tirer un lièvre, j'étais arrivé, sans trop m'en douter, à la lisière du bois, au long des prés de la Feuillotte, quand, d'un bouquet de prunelliers, un gros merle me part sous le nez et, sans réfléchir autrement, sans voir devant moi, à cause des frondaisons qui sont drues cette année rapport aux grandes pluies, je l'ajuste, histoire d'utiliser mon coup de fusil ; mais, je n'avais pas plutôt tiré, la bête tombée, que j'entends, en même temps, un cri terrible, et, en me précipitant sur le pré, qu'est-ce que j'aperçois ?

La fille du père Minguet, un de nos cultivateurs, Mlle Ernestine de son nom, un beau brin de fille, ma foi, alors en train de causer à la petite vachère de la ferme, et qui se tient la figure en trépignant, avec un de mes plombs dans l'oeil, d'où le sang coule à travers ses doigts comme une fontaine, à me retourner le coeur, sans compter son cri :

—Il m'a tuée, il m'a tuée !...

Vous devinez mon état, en la voyant, pardessus le marché, s'étendre et devenir toute blanche sur le pré, où je cours jusqu'à la rivière pour tremper mon mouchoir et revenir auprès d'elle lui laver le sang, tandis que je dépêche la petite vachère à la ferme demander des secours.

Quelle histoire, monsieur, tout seul avec cette pauvre demoiselle qui se pâmait, sans savoir quoi faire et tellement bouleversé, qu'il ne me semblait plus que j'existait, que je sentais les choses tourner autour de moi, et en pleurant moi-même comme un enfant !

—Cette pauvre mademoiselle Ernestine !... Quel brutal que je fais tout de même, quel idiot ! Comme si je n'aurais pas dû voir...

Sans qu'elle réponde rien, ayant perdu le sens pour de bon, son oeil toujours fermé avec le sang qui coule...

—Cré nom d'un nom de nom ! Je ne l'ai pas tuée tout à fait, pourtant ; c'est pas possible, avec ce plomb-là !... Une si belle demoiselle ! tout ce qu'il y a de plus gentil ! avec qui, à la dernière fête patronale, j'ai encore dansé au bal de Rosselot, le débitant !...

—Vous pouvez croire si je m'en voulais ! Un coup à se flanquer à l'eau après, comme j'en avais bien euvie.

—Cette pauvre demoiselle Ernestine ! Cette pauvre demoiselle Ernestine !...

Quand voilà le père qui vient, avec les gens de la ferme.

—Ah ! père Minguet, quel malheur ! quel malheur ! Quel déplorable accident !

—C'est bon, va à tes affaires, nous nous retrouverons...

—Mais, si je pouvais vous aider, aller au médecin ?

—C'est bon ! pour la façon dont tu travailles !...

Force me fut bien de les laisser, et de retourner à la maison, où je rentrai avec une figure de déterré, où, sans répondre aux questions des voisins, je m'enfermai en barricadant tout, comme si j'avais déjà eu peur des gendarmes, et où je m'assis devant une table, la tête entre mes mains.

—Qu'est-ce qui va bien arriver, maintenant ? Qu'est-ce qu'on va me faire ?... Et si Mlle Ernestine ne se remet pas?...

Pour un peu, je me serais bien sauvé du pays, comme un criminel. Je n'osais plus bouger de chez moi, ni m'informer de rien ; je vivais comme un ours. Enfin, un matin, à travers les volets, je vois le père Minguet lui-même qui s'avance, avec une figure longue.

Et je ne savais pas trop si je voulais lui ouvrir, quand, après qu'il a frappé plusieurs coups, je me décide.

—Eh bien ! père Minguet... et cette pauvre mademoiselle Ernestine ?...

—Eh bien ! voilà, tu lui as crevé un oeil avec ton plomb.

—Elle n'est pas morte ?

—Non, mais la voilà borgne.

—Ah ! mon Dieu, mon Dieu !

—Maintenant, il s'agit de régler nos comptes. Tu connais le proverbe : celui qui casse les verres... Il s'agit, à présent, de payer, mon garçon...

—Les soins, le médecin ? que je faisais alors dans une bonne volonté ; c'est trop juste, père Minguet, puisque c'est de ma faute, pourvu que ça ne soit pas trop cher pourtant, et suivant mes moyens.

—Ca et autre chose, car si tu crois que ça suffira....

—Et qu'est-ce que vous voulez que je paye encore ?

—Eh bien ! l'oeil perdu, l'oeil d'Ernestine qu'elle a perdu.

—Perdu tout à fait, tout à fait ?

—Au point même que pour la beauté, pour que ça ne jure pas trop dans sa figure, il va falloir lui acheter un oeil de verre.

—Ah ! nom d'un nom de nom !

—Le tout à tes frais, bien entendu.

Un de ces articles savants, un de ces articles rares et qui devaient coûter bon !....

—Je ne dis pas non, Antonin, mais à qui la faute ?

—Et à quoi ça lui servira-t-il, à cette pauvre Mlle Ernestine, un oeil de verre! Elle n'en verra pas plus avec.

—C'est pour n'avoir pas l'air, pour ne pas dégoûter les gens... Gambetta en avait bien un.

—Et combien voulez-vous que je vous donne pour tout ça ?

—Pour ça et le reste, le plus important, les dommages-intérêts à cause de la vision perdue... J'ai consulté un avoué..... Enfin, en comptant la somme ronde, je te tiendrai quitte à six mille francs.

—Six mille francs !

—A moins que tu ne préfères que je t'intente un procès où je te demanderai dix mille et plus, que j'aurai des chances d'obtenir....

—Six mille francs pour un oeil !

—Si c'était le tien, tu ne marchanderais pas tant...

—Vous me laisserez toujours bien réfléchir ?

—Quinze jours, si tu veux.

* * *

Quinze jours que je passai dans les transes, ne sachant à quoi me résoudre, outré en dépit de mes bonnes dispositions par les prétentions de Minguet, mais un peu inquiet de ce qu'en déciderait le tribunal, si j'allais jusque-là, et me sentant trop coupable. De sorte que je n'avais encore rien résolu, de plus en plus désolé moi-même et sans le courage de me décider, quand la quinzaine écoulée, à la veille de recevoir la première assignation et me trouvant dehors ce soir-là, voilà que j'aperçois, pas bien loin de chez elle, Mlle Ernestine, toute seule. Presque remise déjà, grâce à sa forte nature, encore plus gentille, un peu pâlie, avec un petit air intéressant que lui donnait son bandeau, elle était sortie prendre l'air. Et le coeur ne m'en fait qu'un bond dans la joie de la revoir vivante, un peu chagriné pour tant devant le mouvement involontaire qu'elle a d'abord comme pour s'écarter.

—Je vous effraie donc bien, mademoiselle Ernestine ? que je lui demande tristement. Vous avez cru réellement que je vous voulais du mal, quand j'ai eu au contraire un si grand remords ?

Mais déjà elle s'était reprise.

—Non, monsieur Antonin ! je sais bien que vous ne l'avez pas fait exprès, que ce n'est là qu'un accident.

—A la bonne heure, et vous connaissez bien aussi toute l'amitié, si cordiale que j'ai toujours eue pour vous ?

—C'est vrai, monsieur Antonin.

—C'est malheureux, seulement que vos parents se montrent si contrariants.... Sans ça j'aurais eu du plaisir.... Mais ils m'en demandent trop vraiment.... Vous qui êtes raisonnable, mademoiselle Ernestine, vous devriez leur faire entendre....

—Qu'est-ce que vous voulez, monsieur Antonin ? C'est papa qui le veut... Il dit comme ça que c'est pour ma dot....

—Votre dot ?

—Dame ! pour m'aider à me marier ; car à présent, bien sûr, je ne trouverai pas facilement, avec un oil de moins...

—L'autre est assez joli, sans compter tous vos avantages subséquents, vos bonnes joues, votre bon caractère ; vous êtes encore assez avenante avec tout ce qui reste d'aimable dans votre personne !

—N'empêche que je risque d'attendre longtemps un amoureux...

—Bah ! et si ce n'est, à tout prendre, qu'un mari qu'il vous faut ?....

—Dame ! monsieur Antonin !...

—Y aurait peut-être moyen alors d'arranger les choses, et si vous vouliez y mettre tant soit peu du vôtre....

—Comment ça, monsieur Antonin ?

—Une supposition, en effet, que ça soit moi qui vous demande et que vous acceptiez comme mari, et que je vous tienne quitte de la dot, puisque c'est à moi à la payer.... Sans compter que c'est bien de mon devoir de réparer et que de cette façon-là, je serais encore trop heureux.....

De quoi contenter tout le monde, Mlle Ernestine la première, à voir les couleurs de la santé revenir comme par enchantement sur ses joues.... Il n'y avait que le père Minguet qui ne voulait rien entendre, s'entêtant à me réclamer les six mille francs avant.

—Mais puisque vous devez me les rendre après, comme je le lui criais, sous forme de dot !

Il fallut qu'Ernestine intervint, ma femme aujourd'hui, et vaillante, qui en vaut bien une autre pour le travail et pour le reste, attendu le petit dernier qu'elle m'a déjà donné, un luron avec une paire de quinquets, celui-là ! et un second qui est en route.

De sorte qu'il ne me manque rien et sauf que je ne chasse plus, par prudence.....

HENRI FEVRE.

L'opéra "Il Trovatore"

La semaine prochaine, l'opéra "Il Trovatore" avec ballets. Les "St Belmos", trapèze volant sensationnel. Marionnettes nouvelles, etc., etc.

COLONIE FRANÇAISE

Les membres de la Société des Vétérans Français, des armées de terre et de mer, 131ème section, sont priés de se rendre au local de l'Union Nationale Française, dimanche le 3 août, à 2 heures de l'après-midi, dans le but d'organiser leur pique-nique annuel, qui doit avoir lieu au Parc Riverside, dimanche le 31 août.

LE PRESIDENT.

Magnétisme Personnel

Comment des hommes éminents développent ce pouvoir et s'en servent pour influencer les autres. — Les femmes aussi s'adonnent à cet art mystérieux.

Un reporter fait d'étonnantes découvertes.—Méthodes secrètes qui charment et fascinent l'Esprit Humain.

Les Grands-Prêtres de l'occultisme révèlent des secrets gardés jalousement pendant des années.—Un merveilleux livre nouveau par des hommes éminents de New-York.

Un merveilleux livre nouveau, intitulé "Le secret du Pouvoir," vient d'être publié au coût de plus de $5,000, par un des premier collèges de la ville de New-York. Ce livre est dû à la plume des plus habiles spécialistes des temps modernes. Les auteurs ont sacrifié leur droit d'auteur à condition que 10,000 exemplaires en seraient distribués gratuitement au public. L'Académie Scientifique de Columbia a maintenant ce contrat, et jusqu'à ce que l'édition des 10,000 exemplaires soit épuisée, vous pouvez avoir un exemplaire de l'ouvrage absolument gratis. Le livre est profusément illustré de gravures demi-ton des plus dispendieuses. Il est rempli de merveilleux secrets et d'étonnantes surprises, et il explique parfaitement la vraie source du pouvoir de l'influence personnelle. Il révèle pleinement et complètement les principes fondamentaux du succès et de l'influence dans toutes les circonstances de la vie. Les mystères cachés du magnétisme personnel, du pouvoir de la volonté et de l'art scientifique de lire les caractères sont expliqués d'une manière excessivement intéressante. Deux méthodes secrètes d'influence personnelle sont décrites, permettant positivement à n'importe quelle personne intelligente d'exercer une influence et un contrôle merveilleux sur ce qu'elle voudra. Ces méthodes sont entièrement nouvelles et n'ont jamais été auparavant mises devant le public. Un reporter les a essayées personnellement et peut certifier de leur étonnante puissance.

Le livre décrit aussi absolument certaines méthodes par lesquelles vous pouvez lire le caractère, les secrets et la vie de tous ceux que vous rencontrez. Personne ne peut vous tromper. Vous pouvez dire quelle est, pour vous, la meilleure vocation à suivre. Vous pouvez connaître le pouvoir secret au moyen duquel les esprits des êtres humains peuvent être charmés et fascinés. Le système le plus nouveau, le plus récent et le meilleur de culture physique et mentale et de magnétisme guérisseur est clairement expliqué et illustré de superbes gravures demi-ton. Jamais, auparavant, on a publié un tel ouvrage. Jamais, auparavant, on a mis devant le public des renseignements aussi étonnants. A cause du pouvoir et de l'influence puissante mis à la portée de tous par ce livre, la législature de l'Etat de New-York discuta pour savoir si l'Etat devait permettre sa circulation librement ; mais il fut finalement reconnu que le mal qu'il fera serait amplement compensé par le bien accompli, et la distribution n'en fut pas enrayée.

Il n'y a pas bien longtemps, John D. Rockfeller, l'homme le plus riche en Amérique, disait, en parlant devant une classe dans une école du dimanche, qu'il considérait les succès obtenus dans la vie dus en grande partie à son habileté à influencer les autres. Lincoln, Lee, Napoléon et Alexandre le Grand, tous gagnèrent leur renommée et leur réputation par leur étonnante puissance d'influence personnelle. Jay Gould a entassé des millions par ce même pouvoir. J. P. Morgan a organisé le syndicat billionnaire de l'acier et s'est enrichi lui-même à millions simplement par son étonnante habileté à influencer les autres. Il y a aujourd'hui des milliers d'hommes possédant deux fois l'esprit et l'éducation de M. Morgan qui sont pratiquement indigents. Ils possèdent l'habileté d'organiser un syndicat, mais ils n'ont pas le pouvoir suffisant de l'influence personnelle. L'influence personnelle, le pouvoir de la volonté—stamina, appelez-le comme vous voudrez, ont, depuis la création de l'homme, été la force subtile qui a produit la richesse, la renommée, la réputation de ceux qui ont été assez heureux pour les posséder.

Cette influence étrange, mystérieuse, est inhérente à tout être humain. Par les dernières méthodes expliquées par le spécialiste de New-York, sur la culture humaine, toute personne intelligente peut développer une personnalité merveilleusement magnétique, et apprendre comment lire le caractère, les secrets et la vie des autres et cela, chez elle, en quelques jours d'étude. Vous pouvez vous servir de ce merveilleux pouvoir à l'insu de vos plus intimes amis et associés. Vous pouvez vous en servir pour obtenir un emploi lucratif, pour avoir une augmentation de salaire, pour gagner l'amitié et l'influence des autres, pour obtenir une plus grande part de bonheur dans la vie. Vous pouvez être respecté, honoré et devenir le premier dans votre entourage.

Si vous n'êtes pas complètement satisfait de votre état et des circonstances présentes; si vous courez après de plus grands succès, ou si vous voulez avoir plus d'argent; si vous n'êtes pas capable d'influencer les autres aussi fortement que vous le désirez, le reporter vous conseille d'écrire immédiatement pour obtenir un exemplaire gratuit du grand ouvrage qui est donné maintenant par l'Académie Scientifique de Columbia.

Mme R. C. Young, de 312 rue Indiana, Lawrence, Kansas, fit demander récemment des exemplaires de l'ouvrage. Après l'avoir soigneusement examiné et avoir éprouvé les méthodes d'influence personnelles sur ses amies et connaissances, elle fait, dans une lettre à une amie, la déclaration suivante : "Les instructions fournies par l'Académie Scientifique de Columbia ont eu plus de valeur pour moi que toutes les lectures faites jusqu'ici, dans ma vie. Je souhaite que chaque femme de ce pays lise cet excellent livre."

Fred. Perkins, de South Haven, Michigan, dit : "On a eu beaucoup recours à moi depuis que j'ai lu l'ouvrage de l'Académie Scientifique de Columbia. Les gens sont stupéfaits et mystifiés par des choses que je puis faire. Je crois que je pourrais faire $25 par jour, en lisant seulement le caractère si je chargeais pour mes services. Si quelqu'un avait dit que j'aurais pu recevoir des informations aussi merveilleuses, je l'aurais traité d'imbécile."

Mme M. Effie Watson, de Martinville, Indiana, dit : "Si j'avais pu avoir accès à ces informations les années passées, j'aurais pu éviter bien des malheurs. Cet ouvrage de l'Académie Scientifique de Columbia sera l'étoile qui me guidera le restant de mes jours."

Si vous envoyez votre nom et votre adresse à l'Académie Scientifique de Columbia, Département 548 L., 1931 Broadway, New-York, ce livre vous sera expédié absolument gratis, franco par la poste. A cause de la grande dépense encourue pour la préparation de ce livre, l'Académie Scientifique de Columbia prie les personnes seules spécialement intéressées d'écrire pour avoir des exemplaires gratuits. Celles seulement qui désirent obtenir de plus grands succès et améliorer leur sort dans la vie. k

LE NOUVEAU LIVRE DE M. RODOLPHE GIRARD

Un ouvrage qui fait honneur à la littérature du pays, et qui enrichira la collection des bibliophiles.

L'apparition d'un ouvrage canadien n'est pas chose si ordinaire qu'elle ne vaille la peine d'être signalée, surtout si le livre a quelque valeur. C'est donc avec un réel plaisir que nous présentons aujourd'hui au public lettré "Mosaïque", le nouveau volume de M. Rodolphe Girard.

Après avoir, il y a une couple d'années, publié "Florence", roman historique, d'un intérêt enlevant, dans lequel se révélaient de précieuses qualités d'inspiration et de style, ce jeune homme a continué de cultiver la littérature et il nous a donné à différentes reprises de fort jolies nouvelles dans les journaux. Il a, entre temps, écrit une fine et spirituelle comédie que l'on croirait l'oeuvre d'un boulevardier parisien, des fantaisies, et il nous offre maintenant le tout réuni en un élégant volume. C'est une bonne fortune qui nous arrive.

Le talent de l'écrivain s'est affirmé dans ces pages où se révèle un habile conteur. Son style est naturel et sa plume alerte court sans hésitation, et sans s'attarder à des longueurs inutiles et fatigantes. La phrase a une tournure originale et souvent pittoresque. Nous rencontrons fréquemment des comparaisons qui sont des trouvailles. Le livre se lit agréablement.

Il y a dans "Mosaïque" un souffle de jeunesse et un air de santé que l'on aime à voir. En ce siècle morose et triste, d'un pessimisme outrancier, il fait bon de voir un écrivain raconter des histoires fraîches et gaies et proclamer sa foi en l'amour.

L'auteur de "Mosaïque" n'a que vingt-trois ans ; il est fort, plein de courage et de confiance en la vie. Il a le coeur solide et la main franche. Les sept à huit récits qui coudoient de gentilles fantaisies se ressentent fortement du caractère de l'homme qui les a écrits. Ils respirent une cordiale bonhomie, et une rêveuse belle humeur. Qu'on lise par exemple "La fin d'un célibataire" qui commence le volume et l'on rira d'un bon rire. Citons les premières lignes :

"Gaston, en rentrant chez lui, allongea paresseusement sur un divan aux prétentions orientales, ses membres longs et secs comme des queues de billard.

La tête enfouie dans une hécatombe de coussins brodés d'excentriques chinoiseries, il chauffa béatement au soleil, qui inondait son boudoir, son ventre plat comme une écuelle de Capucin. Un nonchalant lézard, accroché aux raboteuses et tièdes parois d'un mur n'est pas ressenti de plus complet bien-être".

Et la fin de cette joyeuse histoire :

"Et voilà comment l'invulnérable célibataire se maria de la joie qu'il avait eue de ne s'être pas mariée".

M. RODOLPHE GIRARD

"Ensemble" est une délicieuse idylle ayant un parfum de feuilles mortes.

Voulez-vous un délicieux commencement de nouvelles ? "Ils s'aimaient.

Leur histoire était bien simple. Ensemble ils avaient commencé à assurer leurs pas incertains en se soutenant l'un l'autre, sous les yeux ravis des parents, dans les jardinets qui entouraient les deux maisonnettes voisines. Plus tard, ils s'assirent sur le même banc à l'école du village, se servant parfois du même livre pour chanter les grosses lettres de l'alphabet et épeler les parties les plus scabreuses de l'abécédaire".

Ce sont là les premières lignes de "La jolie fille de Grandpré.

Cette nouvelle après d'âpres émotions fait carillonner de joyeuses cloches.

Si M. Girard nous raconte de jolies choses, ce n'est pas que le côté laid de la vie lui échappe. Il nous donne la preuve du contraire dans "Sphynx", une nouvelle qui nous laisse entrevoir les déboires de l'existence et la vilenie morale de certains êtres. Ceux-ci, il les flagelle impitoyablement, comme il témoigne de son admiration pour les caractères nobles et droits.

"Et elle vomit l'âme", dit-il, lorsqu'il nous fait voir à l'agonie, la monstrueuse belle-mère qui a été cause des malheurs domestiques de son infortuné gendre. Mais trêve de citations. Que le public juge et apprécie lui-même le nouveau volume.

M. Girard ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et il nous promet pour un avenir prochain, une étude psychologique "La souffrance de la vie", qui ne manquera pas de faire sensation.

Disons en terminant, que l'ouvrage édité par Déom Frères, n'a été tiré qu'à 520 exemplaires. L'impression faite par Alphonse R. Pelletier, est dans le goût antique, et le livre, au point de vue typographique est l'un des plus jolis publiés au Canada.

UNE FIGURE EMINENTE DANS LES CHEMINS DE FER

"La Presse" présente aujourd'hui, à ses lecteurs le portrait de M. H. R. Charlton, surintendant du département de publicité du Grand-Tronc. Chez cet homme se rencontrent deux qualités très rares : une connaissance parfaite du journalisme jointe à un grand savoir dans les affaires des chemins de fer. La haute position qu'il occupe à la Compagnie du Grand-Tronc est une preuve éclatante de ses succès. Tous ses efforts tendent à faire ressortir les nombreux avantages qu'offre le Grand-Tronc, en même temps que les beautés qu'on rencontre sur la route, non seulement en Canada et aux Etats-Unis, mais par tout le monde. C'est M. Davis, le surintendant du département des Passagers qui remarqua les beautés pittoresques du grand district de Muskoka ; mais ce fut M. Charlton qui fit connaître au public ces merveilleux endroits, les plus beaux de toutes les places de villégiature. M. Charlton, bien qu'homme d'affaires consommé est l'homme le plus affable. Dans son bureau, ou ailleurs il nous reçoit toujours avec la même affabilité. Il est tout à fait populaire.

COURRIER DE QUEBEC

(De notre correspondant régulier)

Québec, 2 — M. Adjutor Jenkins, de Bienville, vient d'être nommé directeur de la fanfare de Lévis, à la place du notaire L. O. Audet, qui a résigné.

—A une réunion des créanciers de Geo. A. Beaman, tenue, hier, au Palais de Justice, MM. Lefaivre et Taschereau ont été nommés curateurs conjoints, et M. K. H. Gignac, inspecteur de cette faillite.

—J. Whitney, un des soldats canadiens revenus d'Afrique, jeudi dernier, était tellement malade qu'on dût le transporter dans l'ambulance à l'hôpital de la citadelle.

—Le cadavre du jeune Daniel Crowley, de New-York, qui s'est noyé en se baignant au site du pont de Québec, a été repêché, hier, et le coroner Belleau a tenue une enquête, ce matin. Verdict : "Noyade accidentelle".

—L'enquête du coroner sur la mort de l'électricien Thomas Lemieux, relatée hier, dans ce journal, s'est terminée par un verdict de "mort accidentelle".

—Edward Coughlin, âgé de 14 ans, fils de M. Coughlin, ingénieur-mécanicien, de Lévis, est disparu du toit paternel depuis une dizaine de jours.

La dernière fois qu'il a été vu, il devait aller se baigner dans le fleuve. On appréhende un malheur.

—La plupart des soldats canadiens de l'Ouest, revenus d'Afrique, ces jours derniers, ont tenu une conduite peu édifiante. En passant à Lévis, ils se ruèrent dans les buvettes de la ville, qu'ils prirent d'assaut. Ils dépensaient follement, le fruit de leur expédition et portèrent scandale aux spectateurs.

—On mentionne le nom de M. Paul Cazeneuve comme gérant de l'auditorium de Québec. Ce théâtre ne sera inauguré que l'hiver prochain.

—Les membres de la Chambre de Commerce de Québec se sont réunis hier, dans le but d'adopter certaines résolutions concernant la ligne rapide. Ils résolurent d'ajourner "sine die", leur opinion sur les détails de cette importante question. Cependant, ils exprimèrent leur satisfaction de voir que le projet semble vouloir marcher dans la bonne voie.

—En l'absence de M. L. Bertin, M. Willie Côté vient de signer un engagement avec MM. H. Ireland, pour la semaine prochaine, à la salle Jacques-Cartier. M. Ireland, déjà venu deux fois à Québec, donnera des exhibitions de cinématographe et fera voir les vues de l'éruption du Mont Pelée et la catastrophe de Saint-Pierre, de la Martinique.

—C'est mardi prochain qu'aura lieu la joute de boxe entre Ludger Lamothe et Shadow Maher, au patinoir Mirroir. Cet événement sportif intéresse vivement le public, vû la renommée de Maher, un ancien boxeur, qui s'est déjà mesuré avec Jim Corbett.

Lamothe a vaincu Gonthier, le printemps dernier, dans une lutte greco-romaine, et il jouit d'une haute réputation comme athlète. Ce sera son début comme boxeur.

CONDAMNE POUR ASSAUT

Michel Barry, rue St Antoine, a été condamné hier, par le recorder Weir, à $5 d'amende ou un mois de prison, pour assaut sur M. J. Rubin.

ACCIDENT DU TRAVAIL

M. Trépanier réclame $1,999 de dommages

Contre MM. Nortross Bros, entrepreneurs de la Banque de Montréal

M. Onésime Trépanier, tailleur de pierre de Montréal, vient d'intenter une action en réclamation de $1,999 de dommages contre MM. Nortross Brothers, entrepreneurs pour la construction de la nouvelle Banque de Montréal.

Le demandeur travaillait pour les défendeurs, à leur chantier, situé coin des rues Seaver et Ste Catherine, à Hochelaga.

Le 4 juillet dernier, un des contremaîtres des défendeurs aurait ordonné au demandeur et à d'autres employés de soulever, au moyen d'une manivelle, une pierre énorme pesant au delà de 6000 livres. Le demandeur allègue spécialement dans sa déclaration que le nombre d'hommes employés à soulever ce bloc de pierre était insuffisant et qu'il eut fallu 15 compagnons au moins. Ils n'étaient que sept.

La conséquence fut que la manivelle fut échappée et que le demandeur eut le bras droit cassé à deux endroits.

M. Trépanier tient les défendeurs responsables de cet accident, qui le rend infirme pour la vie.

Mtres Bisaillon et Brossard représentent M. Trépanier.

NOMINATIONS CHEZ LES JESUITES

Jeudi, fête de St Ignace de Loyola, le R. P. Filiatrault, supérieur des Jésuites au Canada, a fait les nominations suivantes :

Année scolastique 1902-03.

Collège Loyola : — Recteur : R. P. Arthur E. Jones, s. j.; vice-recteur et ministre, R. P. W. F. Doyle, s. j.; professeur de physique, R. P. I. J. Kavanah, s. j.; professeur de rhétorique, R. P. G. Fère, s. j.; professeur de belles-lettres, R. P. A. Gagnier, s. j.; 1ère de grammaire, R. P. T. Gorman, s. j.; 2e R. P. T. Malone, s. j.; 3e R. P. A. Brewer, s. j.; cours préparatoire, R. P. N. Quirk, s.j.; préfets, RR. PP. A. Gaume, s. j., et J. Gravel, s. j.

Le P. J. Coffee, s. j., ex-procureur du Collège Loyola, qui vient de faire son troisième cours en Espagne, devient procureur du collège de Saint-Boniface. Le P. T. McCarthy, s. j., va à Moëd, Galles, pour faire son troisième an.

Le P. D. Dunesmi, s. j., est nommé à Saint-Boniface, et le P. Jean, s. j., va au collège Sainte-Marie.

Le R. P. Eugène Schmidt remplace le P. Cadot, à la ligue du Sacré-Coeur pour les jeunes gens ; le R. P. P. Turgeon est nommé recteur au collège Sainte-Marie et le P. Bourniva! devient recteur du Scolasticat de l'Immaculée-Conception.

D'UN PEU PARTOUT

N. D. PORTNEUF

Jeudi, il y eut, à N. D. Portneuf, une réunion des médecins. Cette assemblée se composait des Messieurs suivants: les docteurs H. Weelbrenner et Geo. Paquin, de N. D. de Portneuf ; Lord et Mayrand, de Deschambault; Arm. Marcotte, St Basile; Archambault, Grondines; Alain, Champlain; Voisard, St Alban; Eug. Descarreau, St Augustin ; Dalbec et Frigon, St Casimir ; Filion, N. D. des Anges.

—M. et Mme Alfred Hudon nous ont quittés cette semaine, pour Montréal, où ils passeront quelque temps, ensuite ils se dirigeront vers leur demeure, à Lebanon, E. U.

—L'abbé J. A. Cyrille Fournier était de passage, ces jours-ci, à Ste Emilie de Lotbinière, l'hôte de sa soeur, Madame Albéric Lemay.

—L'abbé J Hunt, du collège de Lévis, est l'hôte de Messire Nap. Cinq-Mars, curé

—Miles Léontine Marcotte et Blanche Thibaudeau, sont allées en pèlerinage à Ste Anne de Beaupré, cette semaine.

—Mme J. Rosaire Paquin et ses enfants, de Québec, sont arrivés à Montréal.

—M. Etienne Frenette est en promenade ici, chez son père, Alf. Frenette, pilote.

—Madame Thimolaüs Beaulieu, de Lévis, est attendue par ses parents, samedi, ainsi que Mme Chs. Dunn, qui séjournera quelques mois, chez sa mère, Mme E. Drolet.

—Beaucoup d'étrangers visitent notre jolie paroisse, cet été.

—On est à réparer les poteaux de téléphone. Une équipe d'hommes de la compagnie Bell Tel. Co., travaillent depuis trois semaines environ, à ces travaux.

—A présent, Portneuf compte un magasin de plus. M. Stanislas Boivin a ouvert un magasin général où se trouve l'ancienne résidence de feu le Dr Alfred Paquin.

STE MARIE, BEAUCE

M. Georges Ball, de Nicolet, qui, il y a environ deux mois, s'est entendu avec le conseil de la paroisse de Ste Marie, dans le but de transporter le moulin à scie pour le bois de pulpe qu'il avait alors à Nicolet, pour le transporter ici, sur la rivière Chaudière. Les travaux ont commencé immédiatement après l'arrangement fait avec le conseil et sont poussés avec beaucoup d'activité, M. G. Ball dit que dans trois ou quatre semaines, tout sera terminé et qu'ils seront prêts à commencer le sciage.

A ce moment, il y a environ 25 hommes travaillant à terminer le moulin, qui est un des édifices les plus modernes dans ce genre. Pour cet été, ils ont près de cinquante mille billots à scier et quoique la saison soit avancée, ils espèrent avoir le temps de tout scier avant les premières gelées.

Cette nouvelle industrie donne beaucoup d'activité dans la paroisse et il est certain qu'avec un directeur tel que M. G. Ball, elle ne peut qu'augmenter et faire activer le commerce ici.

LE REVEREND FRERE HENRI SE RETIRE

St Vincent de Paul, 2 — Le Rév. Frère Henri qui dirigeait le Collège Laval depuis neuf ans, vient d'être remplacé par ses supérieurs, pour raisons de santé. Il a pour successeur le Rév. Frère Marie-Léoncien, ex-sous-directeur et professeur de musique au collège d'Iberville.

Le Rév. Frère Henri a vu les débuts de l'institution. Par son savoir-faire et et grande vertu, il avait su s'attirer la confiance de l'honorable sénateur Bellerose, de qui il obtint les fonds nécessaires à l'agrandissement du collège. Nous faisons des voeux pour que le bon Frère Henri retrouve la plénitude de sa santé et pour que son successeur, le Rév. Frère Marie-Léoncien, ait la consolation de voir prospérer de plus en plus l'oeuvre qui lui est confiée.

CLUB TARTE

Les officiers de ce club se sont rassemblés, mercredi soir, chez M. P. R. Perron, rue Champlain, afin d'organiser une excursion, sous le patronage de l'honorable ministre des travaux publics, patron du Club.

Etaient présents à cette assemblée, MM. Henri St Pierre, président ; Amédée Poitras, vice-président ; Jos. Beauchamp, secrétaire-archiviste ; J. C. Wilson, trésorier ; Chs. Hébert et Em. Lamoureux, membres du comté de régie.

Après avoir pris connaissance du but de l'assemblée, tous les officiers présents se déclarent prêts à travailler à l'organisation de la première excursion annuelle du Club Tarte, qui aura tout probablement lieu le 31 août courant, dans la belle petite ville de St Jérôme.

A PROPOS DE LA TAXE SUR LES AUVENTS

Lundi prochain, en cour du recorder, sera rendu un jugement important. M. Louis R. Trudeau est accusé d'avoir négligé de payer sa taxe sur l'auvent placé devant son étal de boucher, rue Ontario. Son avocat, Mtre Pélissier, prétend que la cité n'a pas le droit d'imposer une telle taxe.

CE FUT AU COURS D'UNE BAGARRE

Que Joseph Gagniera été blessé — Le prétendu assaillant est arrêté et proteste de son innocence.

On se rappelle que lundi dernier un nommé Joseph Gagnier était transporté à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de plusieurs blessures infligées par des coups de couteau. Il raconta qu'il avait été assailli et pillé par des brigands près du viaduc de la rue Wellington, samedi. La police fit des recherches et découvrit que Gagnier a été blessé non pas de la manière qu'il a racontée, mais au cours d'une bagarre près du pont Buffalo.

Le détective Lemieux a arrêté hier un nommé J. B. Galarneau, peintre, rue Ryde, Pointe St Charles, que l'on soupçonne d'avoir commis un assaut grave sur la personne de Joseph Gagnier. Il proteste de son innocence. Il a aussi plaidé non coupable à une accusation d'avoir volé une montre en or, appartenant à M. Louis Duval.

PETIT-PIERRE

—Cela se passait en mai 1832, aimait à me raconter Jarry, le vieux Vendéen. J'avais dix-sept ans et j'étais déjà un gars solide et résolu. Avec ma bonne femme de mère, veuve et n'ayant que moi d'enfant, je n'entendais jamais aucune parole mauvaise ni même malicieuse.

Autour de nous, on parlait à mi-voix de soulèvements et de guerre ; des gendarmes, des patrouilles traversaient le hameau et tous mes camarades disparaissaient l'un après l'autre, afin de s'en aller rejoindre le neveu de M. de Charette.

Je me sentais bonne envie de m'escamper avec eux pour cogner sur les Rouges ; toutefois je ne m'en croyais pas le droit, car j'étais le seule gagne-pain de ma mère, et mon père, à son heure dernière, m'avait prié de ne pas abandonner sa vieille. Mais, au retour des champs, à la veillée, je n'en songeais pas moins à cette brave madame, à cette crâne petite duchesse de Berry qui, pendant que toute sa royale famille digérait les injures et les bons soupers de Prague, venait mordre à notre pain noir et faire, coude à coude avec nous, le coup de feu pour son fils.

Un soir où, tout en mangeant la soupe en même temps que ma mère, je rêvais à ces choses, on frappa à notre porte deux petits coups discrets, puis trois autres plus forts, et ma vieille tressaillit, car c'était la façon dont les Blancs de jadis demandaient asile aux leurs quand les Bleus les traquaient. Je courus ouvrir et reconnus notre châtelain, M. de La Broussière.

—Ma bonne Jarrynette, dit-il, j'ai besoin qu'on accompagne et guide à travers bois un des nôtres, Petit-Pierre, un jeune réfractaire, qui désire arriver de nuit à la closerie des Vannes et s'y reposer jusqu'au jour. Je l'y rejoindrai demain matin ; mais je ne puis l'y conduire ce soir, car j'ai pris rendez-vous avec M. de Charette. Prêtez-moi votre Jarrynet pour cette nuit, car je n'ai personne d'autre sous la main. D'ailleurs, ne craignez rien; je sais que votre fils est le seul homme du logis et je me ferais scrupule de vous le mettre en danger.

—J'ai confiance en vous, dit simplement ma mère. Pars avec notre monsieur, Jarrynet !

Je suivis le châtelain. Il me fit, en chemin, force recommandations de prudence concernant celui que je devais guider. A l'office du manoir, on me fit boire un coup, puis on me présenta à Petit-Pierre. Sous ses vêtements tout neufs de paysan, ce gringalet-là m'avait plutôt l'air d'un enfant que d'un réfractaire. Je me dis qu'en cas d'alerte, peu probable d'ailleurs, malgré son allure vive et sa mine éveillée, ce petit Pierrot là ne me serait pas de grand secours. Cependant, les Jarry n'ayant qu'une parole, je lui pris la main et nous gagnâmes la forêt.

Petit-Pierre trotta d'abord comme un cabri. Nous marchions d'un pas ferme, en silence. Le soir était très doux. Des herbes que nous foulions montaient des bouffées odorantes de muguet, les rossignols s'égosillaient dans l'ombre et, tamisé par les feuilles toutes jeunes, le clair de lune illuminait sentier de ses fusées d'argent.

Petit-Pierre déjà ralentissait le pas.

—Tu n'as pas peur, au moins ? lui demandai-je.

Mon tutoiement familier lui causa un sursaut d'étonnement. Puis il me répliqua :

—Comment aurais-je peur, Jarrynet, en compagnie d'un gaillard tel que toi ?

Son accent n'était pas du Bocage et son ton persifleur ne me plus pas beaucoup. Je ripostai tout de go :

—Une chance que je sois robuste, car toi, Petit-Pierrot, tu ne me parais pas de force à tuer une mouche !

Il ne répondit rien. Je le crus vexé, mais je m'aperçus qu'il boitait péniblement et que la souffrance absorbait toute son attention. Bientôt il s'arrêta :

—Ces gros souliers me font trop mal, gémit-il d'une voix rien moins que persifleuse. Je ne peux plus les endurer. Je vais les ôter.

—En voilà un réfractaire qui ne peut pas supporter des semelles à clous !

Le gringalet s'était assis dans l'herbe et, les doigts empêtrés dans les boucles de ses guêtres, il gémit plus piteusement encore :

—Jarrynet, je ne peux pas en venir à bout.... Tu serais bien gentil de me déchausser.

Il le demandait si gentiment que je lui tirai presque d'un seul coup ses guêtres, ses souliers et ses bas.

—Ah ! que je me sens mieux ! murmura-t-il. Vois ! j'ai les chevilles écorchées. J'aimerais mieux mourir que de remettre ces souliers de torture !

—Crois-tu, lui disje, pouvoir marcher pieds nus avec ces petits petons-là, si tendres et si blancs que les épines y entreraient comme des aiguilles dans une pelotte ?

Petit-Pierre, entêté, s'était relevé ; mais, dès son premier pas dans le sentier, il se mit à sautiller en poussant des petits cris de douleur, puis il se rassit vivement dans l'herbe...

—Aïe ! aïe ! C'est vrai que ça pique.... et puis j'ai peur des fourmis, des crapauds, des aspics ! Brrr ! Je ne pourrai jamais ; ça me fait trop mal et trop peur !

—Douillet, va ! J'irai nu-pieds, moi, ça me connaît : enfile mes sabots.

—C'est que je ne sais pas marcher dans des sabots.

—Ah ! pitié de malheur ! Quel Vendéen tu fais! A musarder comme ça, sais-tu bien que nous risquons de ne pas atteindre la closerie des Vannes à temps pour y achever la nuit dans un bon lit. Cela vaudrait pourtant mieux que de coucher dans les bois.

Et, Petit-Pierre paraissant sincèrement désolé, je proposai bonnement :

—Voyons, je suis rablé et tu ne dois pas être lourd. Pas de manières, mon petit gars, saute-moi sur le dos et de là grimpe à califourchon sur mes épaules !

—Oh ! non, mon gros Jarrynet, ça te fatiguerait trop.

—Si tu ne t'y prêtes pas de bon gré, je t'y mets de force !

—Ah ! le brutal !

Après avoir mis dans mes poches les bas, les souliers et les guêtres du petiot, je m'agenouillai pour qu'il s'installât sur mon dos, puis je me relevai.

—Y es-tu ?

—Que tu est grand, Jarry, et que c'est haut tes épaules !

—Pas de vertige, au moins.

—J'ai le coeur d'un vrai matelot ; je ne crains ni roulis ni tangage.

—En route, alors !

Et je repartis à belles enjambées. Pierrot ne pesait rien. De n'avoir plus à le suivre ou le précéder, je me sentis plus libre et plus alerte. Ses petits bras dodus et frais me caressaient les oreilles comme du satin, et ses petites mains, rejointes sous mon menton pour maintenir son équilibre, me chatouillaient le cou. Il avait repris toute sa belle humeur et gazouillait maintenant avec les rossignols. De l'entendre rire et chanter là-haut, il me semblait que j'étais un arbre jeune, plein de sève, à la cime toute foisonnante d'oiseaux. A un certain moment, j'interrompis le gringalet !

—Hé ! hé ! Pierrot, c'est vif ce que tu chantes !

—Ce sont des chansons d'amour, des refrains de promis à leurs promises. Ca te choque, mon grand ?

—Parguié non ! Les femmes, ça me connaît !

—Voyez-vous, ce mauvais sujet-là !

A plaisanter ainsi, le temps passa vite et le trajet me parut court. La lisière de la forêt franchie, nous aperçûmes la closerie des Vannes, au fond de la vallée.

—Nous y voici, Pierrot.

—Déjà ! fit le gringalet. Par ma foi, cette chevauchée, au clair de la lune, par les bois embaumés de muguet, fut délicieuse, Jarrynet! quel brave coursier tu fais ! Pas besoin de cravache ni d'éperons !

—Avec un joyeux petit cavalier comme toi, mon Pierrot, c'est plaisir de trotter.

Au seuil de la closerie, je m'agenouillai pour que le gringalet descendît aisément ; puis je frappai au volet clos comme M. de La Broussière avait frappé. La métayère ouvrit, échangea quelques mots à voix basse avec mon compagnon et nous mena dans une chambre où se trouvaient un grand lit à paillasse contre le mur et de la paille fraîche par terre. Petit-Pierre se coucha tout habillé sur la paillasse et je me laissai tomber tout de mon long sur la paille. Mais je fermais à peine l'oeil que mon gringalet — un joli réfractaire ! — se reprenait à gémir.

—Jarrynet, je suis mal là-dessus, à croire que cette paillasse trop large est bourrée de noyaux de pêches. Puisque tu as tant fait que de me gâter, gâte-moi jusqu'au bout ; mets un peu de ta paille dans ma paillasse !

Bien que le jugeant par trop douillet, je fis ce qu'il me demandait, parce que j'en avais déjà pris l'habitude et parce qu'il m'en priait avec cette voix douce et flûtée à laquelle on ne résistait pas. A plein bras, j'entassai ma paille dans sa paillasse et je la fis rebondir à grands coups de poings. Ensuite je lui dis :

—Allons, essaie maintenant. Es-tu mieux ?

—Si je suis mieux ? fit-il en se prélassant tout au travers de la paillasse, c'est-à-dire que je crois enfoncer dans la neige fondante et tiède. Quel bon somme je vais faire. Bonsoir, mon brave Jarry !

Je jetai un regard déçu sur le carreau où ne traînait plus un seul fétu de paille et, le "quant-à-soi" de Pierrot me semblant trop égoïste tout de même, je ne pus me tenir de lui lancer :

—Et moi, alors, crois-tu qu'après cette course-là je vais coucher volontiers sur le carreau, quand tu te goberges sur une paillasse où s'allongerait à l'aise toute une escouade ? Tu n'es pas assez gros pour que cela te gêne, de me faire place!

Et, le poussant doucettement contre le mur, je m'étendis aussi sur la paillasse. Il fut pris d'un petit rire inexplicable qui s'éteignit dans un bâillement. Et, deux minutes après, mon Pierre sommeillait à poings fermés.

Il faisait très grand jour quand la métayère heurta à notre porte.

—Levez-vous vite ! M. de la Broussière et ses gens vous attendent dans le courtil !

Je fus tout de suite debout, car, en dépit de ma fatigue, je n'avais dormi que d'un oeil. Je dus réveiller mon Pierrot, et peu après nous gagnâmes le courtil.

Là, qu'est-ce que je vis, doux Jésus ? M. de La Broussière et les gentilshommes qui le suivaient s'avancèrent inclinés, baisèrent la menotte que leur tendait Petit-Pierre et demandèrent respectueusement :

—Votre altesse royale a-t-elle pu se reposer ?

Alors je compris tout, et, comme j'en demeurais grandement "éberlué," voici mon gringalet qui éclate de rire et qui me souffle à l'oreille :

—Hé ! oui, mon Jarrynet, toi qui connais si bien les femmes, tu peux te vanter d'avoir, sans t'en douter, dormi près de Mme la duchesse de Berry, la première dame de France !

A son regard éveillé, à sa voix persifleuse, je vis que Petit-Pierre se moquait de moi. En Vendéen de race, je ne voulus pas demeurer en reste de "gouaille", et je lui rétorquai du tac au tac :

—Sauf votre respect, malame, y a pas de quoi se vanter ; ma nuit ne fut pas si belle, car votre altesse royale, toute gringalette qu'elle est, ronfle comme un sapeur !

Ayant achevé l'histoire, très grave, conscient de l'importance du fait, le père Jarry ne manquait jamais de m'affirmer :

—Et c'est la pure vérité, monsieur, c'est la vraie vérité "historique" que madame ronflait comme un sapeur !

CHARLES FOLEY.

NOCES DE DIAMANT

St Malo, Manitoba, 2 — Il y a quelques jours avait lieu en cette localité, une fête inoubliable pour les intéressés et tous les spectateurs : Deux vénérables octogénaires, M. Gabriel Lafournaise et son épouse, Suzanne Colin, tous deux métis-français, nés au Nord-Ouest, venaient renouveler au pied des autels l'engagement pris par eux il y a soixante ans. A cette occasion, les parents et les amis s'unirent pour rendre la fête grandiose au possible ; on n'épargna rien : magnifique solennité à l'église, banquet splendide, discours, amusements, tout contribua à nous faire trouver ce jour trop court.

Se voir l'objet de telles démonstrations, ces dignes jubilaires en pleuraient de bonheur, et pour la grande famille groupée autour d'eux, bons vieillards, ils prièrent longtemps.

M. l'abbé Jolys, curé de St Pierre, donna le sermon de circonstance.

Après le dîner, M. LaRivière, député de Provencher, fut chargé de répondre pour les jubilaires. Parlèrent ensuite M. l'abbé Filion, curé de St Jean-Baptiste, et l'abbé Noret, curé de St Malo. L'abbé Rouleau, du Séminaire Ste Thérèse, donna le mot de la fin et fut très applaudi. La journée se termina comme elle avait commencé, pleine de bonheur et de gaîté.

La récolte s'annonce très belle, on a tout lieu de croire que ce sera une des meilleures années.

La nouvelle église en construction sera achevée vers la fin de l'été ; les travaux avancent rapidement, grâce au bon vouloir des paroissiens et au dévouement de notre digne curé, M. l'abbé Noret.

PERSONNEL

—M. A. L. Monty est parti, hier soir, pour une promenade d'une dizaine de jours à Old Orchard, Boston et Newport, R.-I.

—M. et Mme A. L. Kent, accompagnés de leur jeune fille Myra et de leur fils Rosaire, partent samedi pour l'Ile de Terreneuve ; ils visiteront le Cap Breton, Charlottetown, Halifax, et seront de retour à Ste Anne de Bellevue vers la mi-août.

LE PIQUE-NIQUE DES BOULANGERS

Le pique-nique des maîtres-boulangers et des distributeurs de pain aura lieu mardi prochain, à Highgate Springs, Vermont. Le départ se fera de la gare Bonaventure à 8.20 a. m.

CLUB DES BICYCLISTES "LE MONTAGNARD"

La sortie de dimanche, si le temps le permet, sera à Lachine, retour par le bord du fleuve.

Tous les membres sont invités à être présents avec leurs amis.

Rassemblement aux salles du Club, 149 rue Berri, à 8.30. Départ à 9 heures.

Allez, ce Soir, chez

ALLAN

Acheter ce qu'il vous faut pour les Vacances et les Temps chauds.

Habillements légers pour hommes.
Habits en toile, alpaga et soie.
Vestes légères d'été.
Sous-vêtements en balbriggan, laine naturelle et de fantaisie.
Chaussettes de fantaisie en coton et en cachemire.
Nouvelles bretelles et ceintures légères.

Caleçons et costumes de bains.
Jerseys et "sweaters" d'athlètes.
Chapeaux de paille de toutes formes et de tous prix.
Chapeaux en canevas pâle et de tous les jours.
Chapeaux de feutre noirs et de couleur, dans les formes les plus nouvelles.

Les deux Magasins restent ouverts jusqu'à 11 p.m.

ANGLE DES RUES CRAIG ET BLEURY ET 2299 RUE STE CATHERINE.

ENCORE LA QUESTION DU PAIN

Suggestions intéressantes au sujet du poids du pain

Malgré l'adoption de deux règlements, cette année, la question du pain, pour avoir été discutée si longtemps, n'est pas encore résolue, et l'on se propose de demander que le dernier règlement soit amendé.

Nous recevons, sur le sujet, la lettre suivante :

Montréal, juillet, 30, 1902.

M. le rédacteur de "La Presse".

Pourquoi cette question de race au sujet du poids du pain ?

Il n'y a certainement pas eu depuis longtemps dans notre Conseil de ville, une question qui a donné plus de trouble; qui a suscité plus de divisions que le nouveau règlement du pain ; nos échevins français d'un côté, et de l'autre les échevins anglais.

Que veut dire tout ceci ? Nos échevins anglais ont toujours été en faveur du progrès, et sommes-nous prêts à certiner qu'ils ne sont pas dans la bonne voie ? Il est évident qu'ils doivent savoir ce que le public en général demande, car s'ils agissaient contre les intérêts de leurs mandataires, ils ne seraient pas aujourd'hui leurs représentants, mais tout au contraire leur presse, les boulangers, enfin toutes les associations ouvrières sont en leur faveur.

Qui aurait pu empêcher nos échevins français de faire erreur et d'avoir montré un peu trop de zèle pour leurs compatriotes boulangers.

Une chose que tout le monde n'ignore pas, c'est que nos boulangers canadiens-français font peu de pain de fantaisie, si ce n'est le pain de 2 lbs et 4 lbs; d'un autre côté, nos concitoyens boulangers anglais ou irlandais font une très grande quantité de pain de fantaisie, et que leur pain bis est de 1½ lb et 3 lbs. Alors je ne vois pas pourquoi, tant qu'à changer l'ancienne loi, l'ont n'ait pas adopté le poids uniforme de 1½ lb et 3 lbs plus que tout autre, je crois que nous ne devons pas nous aveugler au point de faire une question de nationalité sur une affaire aussi importante, et qu'une telle action ne ferait que briser l'harmonie et la bonne entente qui règnent depuis plusieurs années dans la ville de Montréal, entre les différentes races ; pourquoi vouloir semer la discorde, pour satisfaire quelques boulangers, en essayant à les forcer à vendre une marchandise dont ils ne se sont jamais occupé, et nous nous verrons obligés de démentir notre premier-ministre qui, tous les jours, proclame au peuple de Londres, l'harmonie qui règne entre toutes les races au Canada.

Nous ne pouvons le cacher, la vérité est là : l'on veut tout simplement faire une concurrence à nos concitoyens boulangers anglais, et pourquoi ? Parce qu'ils font plus d'argent que les nôtres, en vendant le pain de fantaisie qui leur donne un profit plus rémunératif, la jalousie s'est emparée d'eux, et les intérêts du public ont été sacrifiés pour satisfaire leur vengeance.

Pourquoi s'épuiser le cerveau, si le public aime à payer des prix fabuleux pour du pain de fantaisie, il a le droit de se faire servir ce qu'il désire et nous n'avons aucun droit de nous mêler de tout ceci, du moment que le poids, la qualité sont estampés sur chaque pain.

La ville de la Côte St Paul a adopté un règlement très juste, et je ne vois pas pourquoi Montréal n'en ferait pas autant. Le voici :

Tout pain, manufacturé, vendu ou mis en vente dans les limites de la ville doit être fait en pains de 3 lbs et 6 lbs "avoir du poids" pour le pain bis, et le pain blanc 2 lbs et 4 lbs, chaque pain devra être estampé, avec le nom du boulanger, le poids et la qualité.

Quant au pain de fantaisie, il n'y a aucune ville, où il y a un poids spécifié pour ce pain, le goût du client étant très varié, il s'ensuit que le poids de 1 lb tel qu'amendé ne peut satisfaire ni l'acheteur ni le vendeur, et en conséquence, je crois que cette nouvelle loi est tout à fait absurde et arbitraire, et une infraction à la liberté de tout citoyen.

Il serait sage tout de même que cette question fût de nouveau discutée et j'espère que l'on saura donner satisfaction à tous ; il est vrai qu'il ne sera pas plaisant pour nos édiles de recommencer leur besogne, mais n'est-il pas plus honorable d'admettre une erreur, que de forcer à faire avaler à la majorité de nos concitoyens une législation contraire à leur désir, et à leur propre intérêt, ainsi, je suis confiant, et je crois qu'avant le 1er septembre, une loi plus libérale et plus logique remplacera celle que l'on vient de passer au détriment de tout le public.

Je demeure, monsieur, votre, etc.,

ARTHUR ROY,
113B Ste Elisabeth.

FEU MADAME STANISLAS HENEAU

(De notre correspondant particulier.)

L'Epiphanie, 2 — La nouvelle de la mort de Madame Stanislas Héneau, née Mlle Vachon (Arthémise), a causé une douloureuse émotion.

Madame Héneau, qui a succombé jeudi dernier, à une syncope prévue depuis quelques jours, était une âme d'élite que chacun appréciait. Elle possédait de précieuses et belles qualités qui la faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient. Sa mort causera un grand vide et provoquera des regrets qui se dissiperont difficilement. Toutes nos sympathies vont à la famille si péniblement éprouvée.

GARDE INDEPENDANTE DE SALABERRY

La Garde Indépendante De Salaberry organise pour le 18 août une promenade sur le fleuve à bord du vapeur "Berthier." Le corps de clairons et tambours, ainsi que la fanfare de la garde, accompagneront les excursionnistes. Il y aura en outre un orchestre présent.

Si vous avez besoin d'un piano, voyez la Cie Lindsay-Nordheimer, pendant sa vente d'écoulement. Les meilleurs pianos au monde vous sont offerts à vos propres conditions. Entrepots, 2366 Ste Catherine. Succursale de l'Est, 1622 Ste Catherine.

UN BAMBIN IMPRUDENT

Une leçon pour ceux qui veulent se promener gratuitement en tramway

Combien de fois par jour ne voit-on pas des petits gamins se suspendre tant bien que mal en arrière d'un tramway, afin de faire une promenade sans avoir à payer le cinq sous réglementaire. Ces gamins, dont l'imprudence fait frémir rien qu'à y penser, exposent ainsi leur vie pour épargner cinq sous ou pour le simple plaisir de jouer un "tour" au conducteur.

Il fallait une leçon pour forcer ces petits gamins à cesser ce jeu dangereux et elle est arrivée.

Arthur Jones, âgé de 11 ans, commettait, hier après-midi, cette imprudence. Il se promenait en tramway sans qu'il lui en coûte un sou, mais sa promenade ne s'est pas terminée sans qu'il lui en coûte. A l'angle des rues Ste Catherine et St Philippe, il a tombé en bas du tramway et s'est infligé de graves blessures à la tête. L'ambulance a été mandée et l'a transporté à l'hôpital Général.

PIQUE-NIQUE DE LA FAMILLE ST PIERRE

Demain, aura lieu, à Lavaltrie, le pique-nique de la famille St Pierre, à bord du vapeur "St Laurent." A bord sera l'orchestre Frontenac. Tous les amis de la famille sont cordialement invités.

UNE INJONCTION INTERIMAIRE

Contre le maire Gélinas de la ville St Louis

M. Alfred Goyer, boulanger de la ville St Louis, vient d'obtenir de la Cour Supérieure l'autorisation de prendre un bref d'injonction contre le maire, le secrétaire et les échevins de la Ville St Louis, leur enjoignant de ne pas signer avant mardi une résolution du Conseil octroyant une licence d'hôtel à M. J. B. Bélanger.

UNE RESIDENCE

Michel Ayotte, n'ayant pas de résidence ni de métier, a été arrêté pour vagabondage. Le recorder s'est chargé de lui fournir une résidence en lui accordant deux mois de prison.

VISITE IMPORTUNE DE CAMBRIOLEURS

A l'épicerie Martel, rue Vitré, la nuit dernière

La nuit dernière, vers minuit et demie, M. L. N. Veilleux, agent de la "Canada Paper Company", passait sur la rue Vitré, lorsqu'à l'angle de la rue Ste Elisabeth, il entendit du bruit venant de l'épicerie de M. A. Martel. Il dirigea ses pas vers cet endroit. Au même moment, il vit trois individus sortir de l'épicerie Martel et s'enfuir à toutes jambes.

On a constaté que les deux cadenas qui fermaient la porte de l'épicerie, ont été forcés, mais rien n'a été enlevé dans l'épicerie. Surpris dans leur besogne, les cambrioleurs ont dû abandonner la partie.

UN JEUNE HOMME DISPARU

Hormisdas Nantel, 729, Ste Catherine, est parti de chez lui samedi après-midi, et n'a pas été revu depuis.

C'est un jeune homme de 20 ans, au teint brun ; grandeur, 5 pieds 3 pouces. Lorsqu'il est parti, il était habillé de gris avec chapeau en paille blanche. Il portait aussi un pardessus gris-foncé. Il a chaîne et montre.

Toute information à son sujet sera reçue avec reconnaissance par sa mère, au No 729 Ste Catherine.

RETRAITE ANNUELLE DE MM. LES VICAIRES

La retraite annuelle de MM. les vicaires commencera le 10 de ce mois, au Grand Séminaire. Celle de MM. les curés aura lieu la semaine suivante.

DES FILOUS DANS UN RESTAURANT

M. J. L. Phillips, propriétaire du "Café de la Presse," a été victime de filous hier soir, qui ont dû se cacher quelque part avant la fermeture du restaurant. Ils ont tout enlevé l'argent du tiroir-caisse, ainsi que plusieurs paquets de cigarettes et des cigares.

FOU RETROUVE

Joseph Ryan, qui s'était évadé de l'asile de Verdun, a été retrouvé par les officiers de police du poste No 9, à la Pointe St Charles.

CONTRAT ACCORDE

Le conseil de St Louis, dans une séance spéciale, a accordé à MM. Bastien et Valiquette le contrat pour les égouts. La soumission était de $7,990.

AMUSEMENTS

Parc Sohmer

CETTE SEMAINE

(L'après-midi à 3 heures, le soir à 8)

L'OPERA DE **FAUST**

(SUR DEMANDE GENERALE)

Avec les deux Ballets.

GRANDES ATTRACTIONS NOUVELLES de New-York.

La Troupe de Chiens Dressés du PROF. HAMPTON.

Les Musiciens Excentriques LESLIE BROS.

E PROF. WINTLEY avec une OIE instruite.

ADMISSION, 10c. L'après-midi, durant la semaine, les enfants 5c, avec une promenade gratis sur le carrousel. 23—6 E

PARC RIVERSIDE MAISONNEUVE. **Semaine du 3 Août.**

Matinées: Dimanche, Mercredi et Samedi.

ATTRACTIONS EXTRAORDINAIRES.

Avaleurs de Sabres, équilibristes et contorsionnistes, désopilantes comédies, chants et danses de genre. Emile Gomer, chanteur parisien. Orchestre Hardy, etc. Plusieurs Extras. Tous les soirs. Admission, 10c; enfants, 5c. 230—6

Double Programme la Semaine Prochaine . . . **PROCTOR**

La brillante comédie "Jane" aussi pièce en un acte "Swords and Tea". Dernières représentations aujourd'hui de "Wheels whithin Wheels."

R & O — EXCURSIONS -DE- FIN de SEMAINE

LES SAMEDIS, à 2.30 p.m., par le vapeur "Terrebonne", pour Verchères, retour à 7.30 p.m. Prix 50c.

LES SAMEDIS à midi et quinze, à Cornwall et retour, $2.50. Prescott et retour, $3. Repas et cabine compris.

LES SAMEDIS à 7 p.m., pour Québec, retour dimanche ou lundi. Prix $3.00.

LES DIMANCHES, à 9 a.m., par le vapeur "Terrebonne", pour Sorel, retour à 7.30 p.m. Prix 90c.

POUR L'ILE GROSBOIS, vapeur "Hochelaga", quitte le pied du courant, les samedis, à 8, 10, 12 et 2.30 heures. Les dimanches, à 10 et 2 heures du quai Victoria. Prix 25c.

Bureau des billets de la ville.
169-vs-n 128 rue St Jacques.

GRANDE EXCURSION

Donnée par quatre Amateurs de Montréal

Lundi Soir le 4 Août 1902

Pour la circonstance 12 musiciens de Montréal ont été choisis et vingt acteurs et actrices ont été engagés. Départ du Vapeur ST LAURENT à 8 heures du Quai Victoria. E

HYPNOTISME

A vendre, le seul cours français en Amérique, à l'aide duquel tout le monde peut apprendre à hypnotiser et à guérir sans drogue une foule de maladies entre autres les abus de boisson, du tabac, de la morphine, les maladies nerveuses, etc., à produire la catalepsie, l'anesthésie et la clairvoyance, etc. Ce cours enseigne à influencer les gens à l'état réveillé, chose inestimable pour les marchands, les solliciteurs, les avocats et les médecins. Ce cours contient 26 splendides gravures explicatives. Prix $3.50. S'adresser à l'Institut Hypnotique de Montréal. Boîte 572 Montréal. 230—1 E

LA QUESTION DE LA LIGNE RAPIDE

Des nouvelles officielles attendues dans une quinzaine

Londres, 2 — On assure que le gouvernement canadien publiera, dans une quinzaine, un mémoire sur le fameux projet de la ligne rapide entre le Canada et l'Angleterre.

Les ministres canadiens à Londres se sont réunis pour discuter deux sujets importants. Un peu plus tard, sir Wilfrid a eu une interview avec le comte de Selborne, premier Lord de l'Amirauté, au bureau de ce dernier.

Toronto, 2 — Un câblogramme de Londres à l' "Evening Telegram", dit :

"Sir Christopher Furness a organisé une assemblée des propriétaires de navires à West Hartlepool. L'assemblée s'est prononcée contre l'octroi par le gouvernement anglais d'un subside à une Ligne Rapide sur l'Atlantique, à moins que ce soit dans le but de donner un service postal plus effectif.

L'opinion des hommes d'affaires canadiens à Londres, est que l'on ne doit pas accorder de subside au Pacifique sur une ligne de fret. Beaucoup même sont opposés à un subside pour une ligne de passagers.

Les propriétaires de lignes anglo-allemande disent que la meilleure ligne canadienne ne détournera pas le fret ni un seul passager des lignes actuelles. L'opinion qui prévaut aussi est que le terminus d'une Ligne Rapide doit être Halifax ou Sydney. Il n'y a pas de navire qui puisse aller à une telle vitesse sur le St Laurent jusqu'à Québec.

COURRIER D'OTTAWA

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 2 — Le conseil municipal a décidé d'exiger de M. E. Booth, une garantie de quatre-vingt mille piastres pour la construction de la gare centrale sous un an.

—Un nouvel ordre religieux vient de s'établir à Ottawa. C... les Petites Soeurs de la Ste Famille, dont la maison-mère est à Sherbrooke. Ces religieuses, au nombre de douze, demeurent dans une maison sur le terrain de l'université d'Ottawa. Elles s'occuperont des travaux domestiques de l'université. La nouvelle communauté est sous la direction de la révérende soeur Lucille. Bientôt huit autres religieuses arriveront à Ottawa.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant particulier)

Trois-Rivières, 2 — L'eau de la rivière St Maurice, qui était montée assez considérablement, depuis quelque temps, à l'occasion des pluies torrentielles que nous avons eues, est baissée sensiblement, ces jours derniers. La descente des billots se fait facilement et en grand nombre. Plusieurs de nos scieries sont tenues en opération, jour et nuit, afin de pouvoir débiter l'énorme quantité de bois qui a été abattu, l'hiver dernier.

—La police a arrêté, jeudi, un journalier qui est souvent sujet à caution, pour ivresse et tapage dans les rues de cette ville. Conduit en Cour du Magistrat, il a été condamné à payer la somme de $7.30.

—Aux dernières nouvelles obtenues, vendredi soir, de l'Hôpital St Joseph, au sujet de M. Johnny Beaumier, la victime de l'accident du quai du Hâvre, il avait passé une assez bonne journée, et semblait un peu mieux que la veille.

—Les cultivateurs des environs se plaignent beaucoup de l'abondance de la pluie qui les empêche de faire la récolte du foin. Des prières ont été faites, ces jours-ci, pour obtenir une température plus favorable aux récoltes.

POUR MENACES

Howayki, un jeune étranger russe, a comparu en cour de police, sous l'accusation d'avoir menacé une jeune fille de sa nationalité. Il a plaidé non coupable. Procès le 6 août.

Carnet Social

—M. Alphonse Bastien, ainsi que Mlle Bernadette Dufour, sa cousine, sont partis pour une vacance de trois semaines. Ils seront les hôtes de M. H. Bastien, de Bedford.

Pointe-aux-Trembles, 2 — Si on connaissait mieux, à Montréal, les avantages que procure la Pointe-aux-Trembles aux promeneurs à la recherche d'air pur et d'une belle nature, cet endroit regorgerait tous les soirs de visiteurs.

L'Hôtel Alma et sa piazza semblent être le rendez-vous à la soirée de la jeunesse joyeuse.

A l'hôtel Laplante — Mlles Gilberte et Louisa Beaudry, MM. Benoni Payette, Adolphe Gagnon, Philéas Laplante sont arrivés pour la saison.

M. Jos Lamontagne va passer ses vacances avec nous.

Le club "Chez Eux," de l'Ile Grosbois, nous a fait la surprise agréable de venir passer la soirée avec nous, mardi soir, parmi les membres, il y avait MM. J. A. Bissonnette, P. Boire, Albert Monette, Camille Monette, Arthur Leblanc, Victor T. Bourque, Aimé Germain, Ovide Lépine, Robert Dubois, George Dion.

Les visiteurs de la semaine : M. et Mme Louis Beaudry, Mlles Stella et Anita Racine, MM. E. Deslauriers, Charles Drapeau, Eudide Richard, Orphir Sauvé, Léon Archambault, Léopold Porcheron, Armand Porcheron, Mlles Berthe et Antoinette Porcheron, Maria et Alma Malo, Beaudoin, Alice Jackson, M. et Mme Gosselin, Mme Guy, Mlles Leduc.

—M. Pierre Bisaillon est de retour d'Europe, parti avec le contingent, il a passé quinze jours à Paris, avant de revenir.

—Mardi, par une journée superbe, nous avons eu un pique-nique à l'Ile, y ont pris part: Mlles Maria et Anita Malo, Emilia Beaudoin, Berthe Porcheron, Mme Moore, Mme Seybold, Hermine Dubreuil, Albina Dubreuil, Blanche Laplante, Léon Archambault, Léopold Porcheron, Armand Porcheron, Olivier Tétrault, Jas Lamontagne, B. Payette, Ad. Caron, Alex. Chauveau, Wilfrid et Philias Laplante, René Coutlée, Philippe Malo.

M. Olivier Tétrault s'est chargé de la partie musicale avec sa guitare, inutile d'ajouter qu'il s'est attiré maintes fois les applaudissements.

—Dimanche dernier, soirée dansante à l'hôtel Alma, où visiteurs, invités et pensionnaires s'en sont donné à coeur-joie.

Hélas ! il a bien fallu se quitter pour le dernier "char" mais en se promettant bien de revenir.

—Un jeune homme d'une excellente famille, en villégiature ici, nous a quittés cette semaine, pour entrer, à la voix de Dieu, au Noviciat des Jésuites. Il faut être discret et ne pas dire tout le vide que son départ a fait.

—Mardi dernier, quinze jeunes gens de la jolie petite ville d'Yamaska, quittaient leur demeure pour aller prendre leurs ébats dans un magnifique bocage sur le bord de la rivière Yamaska. Tous partirent joyeux, ne pensant qu'au plaisir qu'ils allaient bientôt goûter.

Un succulent repas, préparé par deux gentilles demoiselles, fut servi à l'ombre de beaux grands pins. La journée se passa au milieu des plaisirs les plus doux. Les jeunes filles surent réjouir les coeurs par leurs chants harmonieux. Tandis que les jeunes garçons se signalèrent par leurs jeux. Après la journée si bien employée, il fallut songer au départ. Tous se mirent en marche, contents des plaisirs de la journée et se rendirent à leurs habitations, en entonnant le beau chant de la "Marseillaise," accompagné du gramophone. A leur arrivée, nos jeunes gens furent reçus au milieu des félicitations les plus chaleureuses.

Etaient présents à ce pique-nique : Mesdemoiselles Hermine Robidoux, Béatrice Lévelliée, Blanche Lambert, Eglantina Robidoux, Madonna Lévellée, Hectorine Larivière, Mery Lambert, Marie-Ange Salvas et Amélia Salvas ; Messieurs Joseph Lévellée, Wilfrid Martel, Rodolphe Laplante, Louis Parent, Omer Laveault et Joseph Blondin, de St François du Lac.

—Dimanche dernier, avait lieu à Verdun, sur les bords de la rivière St Pierre, à la Villa de M. L. A. Jacques, ex-échevin de la Cité de Montréal, une réunion intime pour fêter le 19ème anniversaire de Mlle Laura Jacques.

A cette occasion, Mlle Anna Fontaine, accompagnée de M. J. A. Hanfield, E. E. M., lui présentèrent une adresse et un bouquet de fleurs. Touchée de cette intention, Mlle Jacques sut y répondre avec beaucoup d'à propos.

D'autres amis s'étaient joints aux premiers pour lui offrir de nombreux cadeaux, entre autres, une manifique bague en or, avec diamant.

Madame Jacques et Mlle Bertha firent les honneurs de la maison, avec leur amabilité et leur empressement habituels. A minuit, un superbe réveillon, qui aurait fait envie aux plus gourmets, fut servi sous les beaux ombrages avoisinant la villa. Les vins et les santés ne firent pas défaut. La lumière diffuse des lanternes chinoises suspendues aux branches des arbres, faisaient un décor enchanteur à cette fête de famille.

Malheureusement, un orage vint mettre fin à la gaieté qui y régnait, à une heure assez avancée de la nuit; chacun s'en revint chez lui emportant le meilleur souvenir de cette trop courte soirée.

Voici une liste incomplète des invités :— M. et Mme Henri Larivière, M. et Mme E. Normandeau, M. et Mme Camille Larivière, M. et Mme J. Bourdeau, M. et Mme Thomas Quintal, Dr et Mme L. N. Delorme, M. et Mme D. Laberge, M. et Mme N. Holmes, Mlles A. Holmes, I. Holmes, D. Dansereau, A. Fontaine, I. Germain, B. Germain, D. Fontaine, V. Pagé, C. Pagé, A. Dubuc, R. Dubuc, O. Dubuc, I. Pagé, MM. A. Brochu, R. Lapierre, A. A. Bélque, E. Fauteux, E. E. D., O. Crevier, Dr V. Rhéaume, E. Dansereau, J. A. Handfield, E. E. M., O. Fontaine, W. Fontaine, A. Tremblay, A. Racine, J. Brault, E. Fontaine, R. Fontaine.

—Dimanche, Mlle Blanche Tardif, de L'Assomption, donnait un dîner champêtre "au bois des écoliers". Les invités qui y prirent part, garderont longtemps le souvenir de cette joyeuse réunion. Malgré la pluie, la plus franche gaieté n'a cessé de régner et ce n'est qu'à regret que tous se quittèrent. Parmi les invités : Mme Tardif, B. Tardif, C. Brazeau, E. Thibault, B. Robillard, Anna Lafrenière, H. Lafrenière, A. et N. Beaupré, MM. P. Riberdy, R. Bruneau, E. Séguin, E. Lafrenière, Oscar Lemire, Léo Lafrenière, J. Archambault, Jos. Laverdière.

—Mlle Corinne Vaillancourt est en promenade à St Eustache, chez sa soeur, Mme J. A. Ouimet.

—Mlles Maria et Régina Lacoste, ainsi que leur petit frère, Marcellin Lacoste, sont partis cette après-midi, pour une huitaine de jours à Ste Julie ; ils seront les hôtes de Mme Beauchemin.

—Sont à l'hôtel St James : Harry McLennan, Kansas City ; J. P. Garneau, Québec ; E. L. Tellman, Lacolle, Qué. ; B. O. Béland et famille, St Hyacinthe ; Ed. Catudal, St Jean ; C. Bélanger, Dannemora, N. Y. ; J. Delaney, Richmond ; Louis Langlois, St François ; F. Lehaitre, Ottawa ; Wm. Jos. Gleason, Québec ; R. Fathenstein, Cologne ; Alex. Viens, North Bay ; R. McLean, Ottawa.

—Mlle Cécile Cyphot, fille du docteur L. N. F. Cyphot, de Ste Anne de Bellevue, est en promenade chez son aïeul, Mme F. Cyphot, 88 rue St Hubert.

Jeudi dernier, a eu lieu le pique-nique annuel des demoiselles et des jeunes gens de Verchères. Le yacht de M. Adolphe Bissonnet a transporté les excursionnistes au lieu du pique-nique, un bocage enchanteur.

Le départ se fit au milieu des plus joyeuses chansons. La journée, qui parut trop courte à ceux qui y prirent part, ne fut qu'une série d'amusements des plus variés. L'orchestre y mêla ses accords les plus doux.

Au souper, il y eut plusieurs santés de proposées, mais celle qui fut bue avec le plus d'enthousiasme fut certainement celle des demoiselles, proposée par M. Albert Geoffrion.

M. Pierre Bertrand fut celui qui fut chargé d'y répondre.

La manière heureuse dont il s'en acquitta mérite les plus grands éloges.

Le départ se fit au milieu des gais refrains. Les pique-niqueurs semblaient aussi reposés qu'au départ, et ce n'est qu'à regret qu'on dit adieu à ces frais ombrages. Le souvenir de cette excursion restera gravé dans la pensée de ceux qui y ont pris part.

Nos félicitations à MM. Lionel Fontaine et Armand Larose, les organisateurs, qui n'ont rien épargné pour assurer le succès de cette excursion.

Remarqués au nombre des invités :

Mesdames F. C. Larose et Edgar Pelletier, présidentes ; Mesdemoiselles Octavie Geoffrion, Aline Chagnon, Emilienne Bussières, Anna Pigeon, Fleurine Robert, Eudoxie Provost, Albertine Fontaine, Rosa Larose, Béatrice Bussières, Ida Collette et Eva Fontaine, de Verchères.

Les demoiselles étrangères dont les noms suivent ont bien voulu se rendre à l'invitation des organisateurs et nous honorer de leur présence : Mesdemoiselles Bertha Vézina, de St Jérôme ; Irène Lazure, de St Rémi ; Lucie Leclerc et Robertine Lefebvre, de Sorel ; Anna Maria Laporte et Georgine Larose, de Montréal.

Parmi les messieurs, MM. Armand Chagnon, de Sorel ; Lionel Fontaine et Armand Larose, de Manchester, N. H. ; Hercule Dansereau, Ulysse Bussières, Ernest Collerette, Adrien Larose, Ulysse Larose, Lucien Larose, Georges Pigeon, Albert Geoffrion, Pierre Bertrand et Hercule Fontaine, de Verchères.

—Frère René C. S. C., du collège du Sacré-Coeur de Sorel, était à St Hyacinthe, ces jours derniers, en promenade chez sa soeur, Mme Joseph Richer.

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune artiste, M. Joseph Richer, de St Hyacinthe, après avoir à peine terminé les magnifiques décorations de l'église de Notre-Dame du St Rosaire, vient de signer le contrat pour la décoration de l'église de Ste Hélène de Bagot. Nous lui souhaitons plein succès.

—Mlle Emma Tougas, de la rue Centre, est de retour d'un voyage de cinq semaines dans le bas du fleuve, où elle était l'hôte de M. Louis Octave Brossard.

—Monsieur le notaire Lamarche et Madame Lamarche, de Montréal, sont en promenade chez M. Georges Lamarche, de L'Epiphanie.

—M. O'Gara, d'Ottawa, est en promenade chez M. Procul Charlebois, à L'Epiphanie.

—Mme Dr E. Prévost, de Montréal, est chez sa mère, Madame Lynch, de L'Epiphanie.

—M. Herby Meehan est chez M. John Lynch, à L'Epiphanie.

—M. le docteur Henri Riopel, de Greenville, Maine, Etats-Unis, est en visite dans sa famille, à L'Epiphanie.

—Les religieuses du couvent de L'Epiphanie sont en retraite depuis quelques jours à leur maison-mère, à Hochelaga, Montréal. Il y aura, cette année, quelques changements dans le personnel de l'institution.

—Mme veuve Wilcot et Madame Docteur Wilcot, de Keeseville, Etats-Unis, étaient en promenade hier à L'Epiphanie, les hôtes des familles Leblanc et Peltier.

—Mlle Desrochers est en promenade chez Mlle Ida Payette, à L'Epiphanie.

—M. Médéric Brien, de la maison Dupuis et Frères, de Montréal, est chez sa soeur, Mlle Augustine Brien, à L'Epiphanie.

—M. et Madame Courteau, de Montréal, sont en vacances à St Roch de L'Achigan.

Sont au Riendeau — Paul J. Valentine, Trois-Rivières ; J. Oct. Roy, Sherbrooke ; M. et Mme Alp. Taschereau, La Beauce ; Ovide Destremps, St Cuthbert ; D. Fafard, St Cuthbert ; M. et Mme Arthur Barrette, St Philippe de Laprairie ; R. C. Laurier, St Luc ; J. A. Giard, St Hyacinthe ; C. H. Paré, Mask'nongé ; Ed. Bellefeuille, Trois-Rivières ; Jos. E. Duhamel, L'Assomption; P. H. Lefebvre, Montréal ; F. Fournier, Montréal ; O. Dupont, Sherbrooke ; J. L. A. Gendron, Sorel ; P. Boileau, Ile Bizard ; D. Boileau, Ile Bizard ; Mme F. Couture, Lewiston, Maine ; Dr J. O. Camirand, Sherbrooke ; Dr L. C. Bachand, Sherbrooke ; J. E. Dionne, Causapscal ; A. Leduc, Causapscal ; Arthur Lapointe, Montréal.

—Mlle Léda St Pierre et sa soeur, Mlle Bernadette St Pierre et Mlle Corinne Lapierre, toutes de St Romuald, sont en promenade à Ste Marie de la Beauce, pour quelques jours.

Ces demoiselles sont les hôtes de Mlle Amanda Laliberté. Elles retourneront sous peu chez leurs parents, qui demeurent aussi à St Romuald.

—M. Ferdinand Vinet et son épouse ; M. Oliva Brodeur, Mlle Anna Toupin et M. George Rondeau, tous de Montréal, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Waterloo.

LE DINER DU PREFET

Cette année-là, les grandes manoeuvres avaient particulièrement réussi. Les mouvements avaient été réguliers ; point de fautes commises ; l'ennemi s'était ponctuellement laissé battre.

La revue d'honneur qui terminait les opérations avait réuni toutes les notabilités du département. Il faisait un temps superbe, ce qui avait permis aux dames de revêtir, pour la seconde fois, les belles toilettes qu'elles avaient inaugurées au commencement de la saison pour la solennité des courses. La tribune regorgeait de monde.

Après le défilé final, qui s'acheva au milieu des applaudissements unanimes, on se répandit un peu de tous les côtés, et les officiers, — ceux du moins qui n'étaient pas obligés de ramener les troupes dans leurs quartiers, s'empressèrent de venir présenter leurs hommages aux femmes et aux filles des fonctionnaires.

Le préfet, qui conversait depuis plusieurs quarts d'heure avec le receveur de l'enregistrement, le quitta subitement en voyant passer le colonel Verdelin, qu'il rejoignit en courant :

—Bonjour, mon cher colonel, bonjour. Je suis bien heureux de vous serrer la main.

—Tiens, Duclosoy ! Ca va bien ?... Et madame ?...

—Je vous remercie, pas mal... Belle journée, hein ? pour la revue...

—Un satané soleil...

—N'en dites pas de mal... Vos cuirassiers reluisaient à merveille... Savez-vous que votre régiment est superbe !

—Hum... mon Dieu, il se laisse voir... Mais vous aussi, mes compliments... Population charmante...

—Vous êtes trop bon... De braves gens... Et comptez-vous séjourner un peu dans notre ville ?

—Impossible, malheureusement... Il faut que je reparte pour Paris demain matin... Attendu à l'Ecole de guerre...

—C'est bien regrettable... Alors vous allez nous faire le plaisir de venir ce soir dîner à la préfecture, hein ?

—Oh ! merci mille fois, mon cher Duclosoy... Je craindrais d'être indiscret.

—Du tout, du tout, vous nous ferez plaisir...

—Non, vraiment, je ne suis pas présentable... couvert de poussière...

—Vous n'allez pas faire de cérémonies, n'est-ce pas ? Nous sommes seuls, ma femme et moi. Courez vite vous donner un coup de brosse à votre hôtel. Je compte absolument sur vous...

—Pas moyen de vous refuser... A tout à l'heure...

Le préfet, en quittant le colonel Verdelin, eut la malchance de retrouver sur son chemin le receveur de l'enregistrement, qui le retint encore pendant un quart d'heure. Puis, il rencontra le président du conseil général, qui l'entretint pendant quelques instants d'une question locale d'un intérêt médiocre. Le maire, qui le guettait, le rejoignit dès qu'il fut libre et lui conta un cas passablement curieux de statistique municipale. Le président du tribunal civil, après le maire, ne lui épargna point la relation d'un mot d'esprit qu'il avait commis dans la journée, et il eut encore à passer entre les mains du proviseur du lycée, avant de pouvoir regagner la préfecture.

Sept heures sonnaient comme il y pénétrait.

Le couvert était déjà mis, et madame Duclosoy l'attendait avec impatience.

—Emile, s'écria-t-elle dès qu'elle le vit paraître, je meurs de faim... Vite, mettons-nous à table.

—Le temps de me passer un peu d'eau sur les mains, chère amie, répondit M. Duclosoy, et je suis à toi... Tu peux toujours dire que l'on serve.

Le préfet et la préfète dînèrent gaiement et de très bon appétit. Après le dîner, ils passèrent au fumoir, où M. Duclosoy alluma un excellent cigare de la Havane, pendant que madame choisissait dans sa corbeille à ouvrage des écheveaux multicolores pour sa belle tapisserie à fleurs.

A huit heures, la cloche de la porte d'honneur retentit :

—Tiens, dit la préfète, une visite...

—Il faut faire chercher un gâteau, répartit le préfet.

Comme il achevait ces mots, le valet de pied entr'ouvrit la porte.

—Monsieur le préfet, c'est un monsieur qui est au salon...

—Eh bien, qu'est-ce qu'il veut, ce monsieur ?

—Je ne sais pas... Il est en redingote ...avec de belles moustaches cirées... Il a l'air d'un officier...

—Sapristi ! s'écria le préfet en devenant blême ; eh bien, j'en ai fait une belle !

—Qu'y a-t-il ? demanda la préfète.

—Il y a que j'ai rencontré le colonel Verdelin à la revue, que je l'ai invité à dîner, et que je l'ai tout à fait oublié !... Mais aussi, l'on n'arrive pas dîner chez les gens à huit heures !...

—A Paris, on ne dîne pas plus tôt.

—Enfin, qu'est-ce que nous allons faire ?

—Dame, il faut le recevoir ; il n'y a pas à sortir de là... Jean, dites au chef de monter.

Quelques instant après, le chef se présenta, son bonnet à la main.

—François, dit la préfète, il faut nous faire à dîner.

—Bien, madame la préfète.

—Et un dîner soigné, François, ajouta M. Duclosoy.

—Bien, monsieur le préfet.

—Pour trois personnes, François...

—Bien, madame la préfète.

—Et vite, François, très vite.

—Bien, monsieur le préfet.

Le préfet et la préfète se rendirent au salon. Le colonel Verdelin, très rouge, très luisant, très soufflant, se leva précipitamment.

—Toutes mes excuses, madame ; mille pardons, mon cher Duclosoy...

—Comment donc, colonel, fit la préfète ; mais nous ne sommes pas des provinciaux. Il n'est que huit heures...

—Je suis confus...

—Nous savons qu'à Paris, ajoute le préfet, vous avez coutume de ne point vous mettre à table avant huit heures...

—Oh ! Duclosoy...

—C'est vrai, insista la préfète, quand mon mari m'a prévenue qu'il vous avait prié à dîner, il m'a bien dit et redit de ne commander que pour huit heures... N'est-ce pas, Emile ?

—Absolument... Et je suis sûr, colonel, que c'est encore nous qui serons en retard, et que le dîner ne sera pas prêt avant un bon quart d'heure.

—Va pour un quart d'heure, répondit le colonel, le sourire aux lèvres.

La conversation s'engagea entre le préfet, la préfète et leur hôte. M. Duclosoy fut spirituel, Mme Duclosoy aimable, le colonel galant.

A huit heures et demie, le maître d'hôtel parut dans l'encadrement de la porte et annonça :

—Madame est servie...

Le colonel offrit avec empressement son bras à la maîtresse de maison. On passa dans la salle à manger, où le dîner commença, silencieux, comme tous les dîners de bonne compagnie. On n'entendait que bruit de cuillères sur la porcelaine des assiettes remplies d'un savoureux potage.

Le chef, d'ailleurs, avait fait de véritables prodiges. En une demi-heure, il avait composé et exécuté un menu délicat et copieux, auquel le colonel, une fourchette de premier ordre, n'eût pas manqué de faire largement honneur s'il n'avait sans doute été retenu par la timidité et la discrétion.

—Voyons, colonel, encore un peu de truite...

—Non, vraiment, Duclosoy ; je me suis déjà bourré de hors-d'oeuvre.

—Colonel, vous n'êtes qu'un hypocrite ; c'est à peine si vous avez touché aux radis. Allons, ne vous faites point prier, nous n'avons plus rien, ainsi...

—Madame, c'est bien pour vous obéir; mais vous allez bien me tenir compagnie.....

—Voyez, j'y reviens également....

—Et Duclosoy aussi.... Voyons, Duclosoy ! Vous ne mangez rien, que diable !.... Allons, encore un peu de truite, ça ne vous fera pas de mal !....

Et le pauvre Duclosoy dut s'exécuter à son tour.

Le dîner se poursuivit assez gaiement, mais non sans quelque gêne toutefois. Le colonel dût goûter deux fois à tous les plats ; en vain, après une première attaque au pâté de foie gras, tenta-t-il une retraite en bon ordre. Il dut revenir à l'assaut, et malgré qu'il en eût, faire une brèche sérieuse dans la croûte aux reflets dorés. Mais, comme s'il eût deviné l'état tout particulier de ses hôtes, il sembla se faire un malin plaisir de les obliger à l'imiter et à manger copieusement.

Quelques instants après le café, le colonel, très rouge, très congestionné, visiblement gêné, se retira, invoquant les fatigues de la journée. A peine avait-il disparu que le préfet et la préfète, les traits contractés, s'affaissaient chacun dans un fauteuil, sonnaient, et, d'une voix mourante, demandaient deux tasses de camomille.

Quant au colonel, il regagna lentement son hôtel, en prononçant cette simple exclamation :

—Cré nom !

* * *

A quelques jours de là, le préfet eut à passer une semaine à Paris. Le lendemain de son arrivée, il rencontra, sur le boulevard, le colonel Verdelin.

—Bonjour, mon cher colonel, lui cria le préfet du plus loin qu'il l'aperçut.... Eh bien, comment ça va-t-il depuis que nous n'avons eu le plaisir de nous voir?

—Ah ! Duclosoy, ne m'en parlez pas.... Malade comme un chien !.... M'aviez invité à dîner, n'est-ce pas ?.... Eh bien, je l'avais tout à fait oublié.... Déjà dîné à mon hôtel.... Venu à huit heures pour m'excuser, vous croyant sorti de table.... M'aviez attendu, n'ai rien osé dire.... Alors, comprenez, deux dîners de suite.... Le second n'a pas passé !

—Tiens, c'est comme nous ! s'écria étourdiment le préfet.

ADRIEN VELY.

"LA COURONNE DE GLOIRE *d'une Femme c'est sa Chevelure"*

Le Grand Tonique pour les Cheveux est un Antiseptique Certain et Efficace

Mlle MAY BRITT, 28 rue Victoria, Montréal. On peut voir cette demoiselle à nos salons, 2261 rue Ste Catherine, Montréal.

LES SEPT SOEURS SUTHERLAND feront disparaître promptement toute trace de bactérie du cuir chevelu, la cause de la chute des cheveux, des pellicules et de calvitie. AUCUN CUIR CHEVELU ne PEUT ETRE SAIN et AUCUNE CHEVELURE ne PEUT ETRE BELLE QUAND ILS SONT CONTAMINÉS PAR CES CREATURES QUI ENGENDRENT LA MALADIE ; elles détériorent la chevelure et dévorent toute la nourriture ou la vie du cuir chevelu, sans lesquelles le cuir sèche et se dégarnit, formant des pellicules et causant la chute des cheveux. LE REGENERATEUR DE LA CHEVELURE DES SEPT SOEURS SUTHERLAND EST L'UNIQUE REMEDE AU MONDE QUI DETRUIRA CES GERMES. Il pénètre parfaitement le cuir chevelu, lui fournissant toutes les propriétés nécessaires à régénérer promptement toutes les parties appauvries. Il refait les tissus perdus du cuir chevelu et renouvelle la croissance des cheveux dans chaque cas. Quelques applications embelliront et donneront une nouvelle vie aux cheveux. Il fait croître les cheveux deux ou trois fois aussi rapidement qu'ils le font normalement.

Microbe du cuir chevelu augmenté de 900 fois.

Nous montrons, ici, le microbe qui cause les pellicules, la démangeaison, la chute des cheveux et la calvitie.

Chez tous les pharmaciens et vendus par les SEPT SOEURS SUTHERLAND, seules manufacturières, 2261 rue Sainte-Catherine, Montréal où ces Soeurs peuvent être vues. Conférences continuelles sur les "SOINS DE LA CHEVELURE" et examens microscopiques par Mlle DORA SUTHERLAND, GRATIS. Ouvert de 10 a.m. à 10 p.m. Prix. REGENERATEUR DES CHEVEUX, 50c. et $1.00. Six bouteilles pour $5; Nettoyeur du Cuir Chevelu, 50c. La photographie des SEPT SOEURS SUTHERLAND (groupe) doit être dans chaque boîte. Envoyés sur réception du prix en s'adressant au 7 S. S., 129 rue Bay, Toronto.

youw J. H. BAILEY, Gérant étranger.

VOLEUR DE SAVON

John P. Dacey, chauffeur à bord du steamer "Montreal", a plaidé coupable à l'accusation de vol d'une boîte de savon.

PAS DE LICENCE

Armand Beaudry, 1328 rue Ontario, a été condamné, hier, par le recorder Weir à $10 d'amende ou un mois de prison, pour avoir tenu une buanderie sans licence.

PAR MARCOTTE FRERE

Vente au Commerce

MERCREDI, LE 6 AOUT

A 10 heures, à nos salles, rue St Jacques.

Stock général de nouveautés, provenant de faillites. Cotonnades, étoffes à robes, mouchoirs, gants, bas, sous-vêtements, tweeds, meltons, beavers, mousselines, indiennes, satinées, doublures, boutons, corsets, parapluies, bretelles, chemises, articles de fantaisie, jouets, chaussures, casquettes, etc., etc.

Aussi 100 caisses de tabac, épiceries, conserves en boîtes, savons, etc., 500 habillements de confection pour hommes et garçons et une grande quantité de cons[illegible]tions. Conditions faciles. En lots pour le commerce et sans réserve.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
230—3

AVIS DE FAILLITE

In Re ***J. W. SMITH, Jr.***, Briquetier, Montréal, Failli.

VENTES DE BELLES PROPRIETES

se trouvant sur l'Avenue Papineau et ayant front vers le Parc Lafontaine, à Montréal.

Les soussignés vendront séparément à l'encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, au No 69 de la rue St Jacques, à Montréal,

MERCREDI, LE 13 AOUT 1902,

à 11 heures a. m., les deux lots ci-dessous décrits :

1o. Un emplacement portant le numéro civique 523 de l'Avenue Papineau, dans la ville de Montréal et composé de l'extrémité Sud-Est du No 1140 des Plan et livre de Renvoi officiels pour le quartier Ste Marie, dans la ville de Montréal, d'une contenance de soixante-quatre pieds de largeur, sur une profondeur de cent cinquante-sept pieds, plus ou moins et le tout mesure anglaise (10048 pieds en superficie) et borné : en front par l'Avenue Papineau, en arrière par une partie du lot numéro 1225 du dit même quartier, au Sud-Est par le lot officiel No 1141 et du côté Nord-Ouest par une partie du dit lot No 1140, du même quartier, appartenant au Montreal Loan and Mortgage Company, avec une maison de briques à trois étages et dépendances sus-érigées.

2o. Un emplacement situé au même endroit et étant aussi une partie du dit lot officiel No 1140 du Quartier Ste Marie, d'une contenance de cent trente-six pieds de largeur sur une profondeur de cent cinquante-sept pieds, mesure anglaise, plus ou moins (21352 pieds en superficie) et borné : en front par l'Avenue Papineau, en arrière par le dit lot officiel No 1225, au Sud-Est par la partie sus-mentionnée du dit lot officiel No 1140, appartenant à The Montreal Loan and Mortgage Company, et au Nord-Ouest par le résidu du lot officiel No 1140, appartenant à J. W. Smith, Sr, et Dame Mary Jane Curry, sa femme, avec une remise sus-érigée.

A être déduite de la partie Sud-Est du dit lot, une lisière de terrain de quatre pieds de largeur sur soixante pieds de profondeur pour former et compléter ce passage en commun de huit pieds par soixante, tel que convenu et établi par un acte de vente à The Montreal Loan and Mortgage Company, en date du 5 avril 1884. T. Doucet, N. P.

La vente des immeubles sus-décrits a été autorisée par un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal et elle sera faite conformément aux conditions de vente qui peuvent être vues aux bureaux des curateurs et qui seront lues au moment de la vente.

LAMARCHE ET BENOIT, Curateurs-Conjoints, No 2 Place d'Armes, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 29,2,6,9

Avis de Faillite

In Re SALIM SHAMY, 1449 rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

Les soussignés vendront à l'encan public, à leur salle de vente, No 69 rue St Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 8 AOUT 1902, A 11 heures a.m.

Lot 1—Stock de marchandises sèches et articles de fantaisie	$2,298.18
Lot 2—Garnitures	67.50
Lot 3—Balance du loyer au 1er mai 1903	160.00

Conditions : Comptant. Un dépôt de dix pour cent sur adjudication. Le magasin sera ouvert pour inspection, le jour précédent la vente.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à WILKS et MICHAUD, Curateurs conjoints, 205 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 1er août 1902. 2,6

LICITATION VOLONTAIRE

Lundi, le dix-huit août courant, à 3 heures p.m., l'immeuble suivant dépendant de la ci-devant société commerciale dite "The Montreal Hide and Calf Skin Company", qui a existé entre Alphonse Goyer, maintenant décédé, Emile Galibert, James Price, William John Price, Ferdinand Leroux, Raoul Claude et Emile Demers, ces deux derniers faisant affaires en société sous le nom de "Claude et Demers", sera vendu et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, au bureau du notaire soussigné, savoir :

Un lot de terre contenant cinquante-six pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, tenant en front par la rue Albert, et composé, 1o de la totalité du lot numéro quatorze cent quatre-vingt-dix-sept, 2o et de la portion sud-ouest du lot numéro quatorze cent quatre-vingt-seize — 1497 et P. S. O. 1496 — sur le plan et au livre de renvoi officiels du quartier Ste Marie, de la dite cité de Montréal, avec une bâtisse en pierre et brique dessus érigée, portant le No 20 de la dite rue Albert.

Pour les conditions, s'adresser à N. Pérodeau, notaire, édifice Banque Provinciale, No 7 Place d'Armes, Montréal.

Montréal, 2 août 1902. 2,15

COMMENT UN CONVIVE QUI SE RESPECTE BOIT UN VERRE DE "FINE"

Episode d'un déjeuner de Longchamps, conté dans la "Français" :

Un sénateur — c'était, je crois bien, M. Barrière lui-même — ayant, au dessert, avalé d'un seul coup le petite verre où brillait une antique eau-de-vie provenant des caves du prince Richard de Metternich, M. Chauchard leva les bras en signe d'horreur et apostropha, en cette sorte, le membre de la Chambre haute :

—Vous avez commis, monsieur, un sacrilège sans nom !

Etonnement des convives. M. Loubet voulut une explication.

—Ce n'est pas ainsi, mon cher sénateur, que se boit un Armagnac de 1833 !

—Et comment ? questionna M. Barrière.

—Voici. On prend le verre, délicatement, dans la paume de la main. On l'y réchauffe un instant, et on le promène, ensuite, lentement, devant les narines. On en aspire l'arome, un temps voulu, puis, avec les mêmes précautions, on dépose le verre sur la table.

—Et après ?

Après, monsieur, on en parle !

VOYAGE EUROPEEN

Saison d'Eté, 1902

TOUTES LES LIGNES de Montreal, de Boston, de New-York

Choix des lignes, choix des steamers et choix des accommodations.

Les prix sont les mêmes qu'au bureau principal. ***Faites votre choix le plus tôt possible*** afin d'arriver avant le couronnement, 26 juin.

W. H. HENRY, Maintenant à la nouvelle adresse EDIFICE TEMPLE.

Tél. Main 2646. ***185 RUE ST JACQUES***

70-s-n BouE

PAR FRASER FRERES

No 395 rue St Dominique

(A peu de distance de la rue Sherbrooke)

Vente à l'encan de meubles et effets de ménage, à la susdite adresse, LUNDI MATIN, 4 AOUT, à 10 Heures.

Comprenant magnifique ameublement de salon, couvert en crin, tapis, tables de centre, rideaux en dentelle, ornements, meubles de salle à manger, services à dîner et à thé, verrerie, ameublements de chambre à coucher, matelas et sommiers, oreillers de plume, gros lot de confortables domestiques, tapis de passage et d'escaliers, poêle de cuisine Loader, grande quantité d'ustensiles de cuisine ; le tout à vendre sans réserve, vu que le propriétaire cesse de tenir maison.

FRASER FRERES, Encanteurs.
229—2

Dans l'affaire de HEARN ET HARRISON, de la Cité de Montréal, opticiens, Faillis.

Nous avons reçu instructions de vendre à l'encan public, à nos salles, No 69 rue St Jacques, Montréal,

MERCREDI, 6 AOUT 1902

L'actif suivant appartenant aux dits faillis, savoir :

Lot 1 — Fonds de commerce, comprenant lanternes magiques et accessoires, jumelles, lunettes et longues-vues, thermomètres, baromètres, instruments d'arpenteurs, télescopes, articles de marin, accessoires d'architectes, yeux artificiels, etc., etc., outils et machines, garnitures de magasin et de bureau, etc., le tout tel que contenu dans le magasin No 1640 rue Notre-Dame, Montréal, se montant, d'après l'inventaire, à	$30,699.30
Lot 2 — Terme non expiré du bail, depuis le 1er septembre 1902, jusqu'au 1er mai 1903	613.89

Les enchères se feront à tant dans la piastre sur le montant, d'après l'inventaire.

Conditions : comptant sur livraison. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

On peut voir l'inventaire et obtenir les autres conditions de la vente, au bureau de John Hyde, No 307 édifice de la banque des Marchands, No 205 rue St Jacques, Montréal, où on pourra obtenir tous les renseignements. On peut examiner le stock en tout temps, en s'adressant au curateur.

Vente à 11 heures a.m.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
JOHN HYDE, Curateur.
24,26,30,2

Nous sollicitons des commandes dans

"Detroit United"
"Toledo"
"RailwayandLight"

et dans toutes les autres sécurités ayant un marché à Cleveland.

Fahey & Co.,

(Etablis en 1898)

Membres de la Bourse de Cleveland,

CLEVELAND, OHIO. 1Ms—n

Vente d'un des Principaux Ateliers de Modistes de Chapeaux de Winnipeg.

ETABLI EN 1880.

Des SOUMISSIONS seront reçues par les soussignés pour l'achat du stock de commerce et accessoires pour le magasin de modes de FURNER de WINNIPEG, jusqu'à midi, le 18 août 1902, à un taux par dollar ainsi que suivant l'inventaire. Stock d'environ $12,700 ; accessoires environ $3,000 ; pour plus de détails, s'adresser à E. FURNER, Winnipeg, ou à ses procureurs,

MACDONALD, HAGGART & WHITE.
29,31,3,5,7,9,12,14

ARONSON & RUTENBERG, Prêteurs sur Gages, 601 RUE CRAIG. Argent à prêter sur Diamants, Montres, Bijouteries, Vêtements, Fourrures, Marchandises sèches et marchandises de toutes sortes. Ouvert à 8hrs P. M.
132—1,M,s—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de St Hyacinthe.

In Re SEGUIN, LALIME et CIE., Manufacturiers de chaussures de St Hyacinthe. En liquidation.

AVIS est par le présent donné que le SIXIEME JOUR D'AOUT PROCHAIN, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de Séguin, Lalime et Cie., en la Cité de St Hyacinthe, nous vendrons, à l'encan public, pour argent comptant, tous les biens cédés, comme suit, savoir :

1o. Chaussures faites, en un lot à tant dans la piastre, estimées à	$20,599.00
2o. Chaussures en voie de confection, cuir, fournitures, boîtes, en un lot, à tant dans la piastre, estimés à	15,094.07
3o. Un lot de machines, en un lot, à tant dans la piastre, estimées à	1,897.00
4o. Dettes de livres, en un lot, à tant dans la piastre, se montant à	4,406.91
5o. L'emplacement étant partie du lot numéro 350 du Cadastre de la Cité de St Hyacinthe, au coin des rues St Antoine et Piété, avec une maison en briques à deux logements ;	
6o. L'emplacement de la manufacture comprenant partie des lots numéros 350-349 et les lots numéros 348, 347, 346 et 344 du Cadastre de la Cité de St Hyacinthe, avec la manufacture, l'engin, la bouilloire, toutes les machines et tout l'outillage, une maison en bois et autres bâtisses ; cette manufacture est suffisamment grande et outillée pour y employer constamment 600 ouvriers ;	
7o. Le coffre-fort et garnitures de bureau, en un lot, à tant dans la piastre, estimés à	911.75

Le stock, les machines et les bâtisses peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux soussignés.

P. A. LABADIE, JOS. C. DESAUTELS, Liquidateurs.

St Hyacinthe, 15 juillet 1902. 21,26,28,2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No 185 — COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de A. E. Fraser, principal requérant, vs H. Dunn, répondant, et W. G. Stuart, liquidateur et requérant.

Avis public est par le présent donné que les terres et tènements ci-après mentionnés, seront vendus aux temps et lieu ci-dessous mentionnés :

Ces lots dans Montréal, annexé, situés sur la rue Mance, et formant partie des lots numéros 12 et 13, des plan et livre de renvoi officiels pour la municipalité de St Louis de Mile-End, et connus comme subdivision, moitié sud du No 30, moitié nord du No 31 et contenant 50 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins — ensemble avec toutes les appartenances et fondations sus-érigées, seront vendus sur le terrain des lots ci-dessus décrits, le QUINZIEME jour d'AOUT 1902, à ONZE heures de l'avant-midi, à l'encan public, en vertu d'un jugement rendu le 27e jour de mai 1902.

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS ET HENEKER, Procureurs du liquidateur requérant.

Montréal, 3 juillet 1902.

FRASER FRERES, Encanteurs.
12,19,26,2

SOUMISSIONS

Pour Construction en Brique et Acier au Mont St Vincent.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à midi, samedi, le 16 août 1902, pour l'érection d'une Chapelle et d'une aile à l'Académie Mont St Vincent, Rockingham, près Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Les plans et devis peuvent être examinés et toute information obtenue au bureau de Maurice Perrault, architecte, 15 Côte St Lambert, Montréal.

MERE M. BERCHMANS, Supérieure, Académie du Mont St Vincent.
227—6

CHANGE

Factures de produits divers et céréales sur l'Angleterre et le Continent.

Achetées aux Meilleures Conditions

Traites et transports télégraphiques sur Londres, Paris, Berlin et Hambourg.

VENDUS AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES.

THE SOVEREIGN BANK OF CANADA

Téléphone Main 4601. 28-j-X

PAR WALTER M. KEARNS

Succession de John G. Higgins

VENTE A L'ENCAN de 13 vaches à lait supérieures, 3 bons chevaux, Instruments aratoires,

Charrues doubles et simples, herses, semeur pour blé-d'inde, faucheuse, rateau à foin et divers autres instruments, voitures à foin, tombereaux, express, voitures à lait, buggy à deux sièges, traîneau pour lait, traîneau avec boîte, harnais léger pour promenade, harnais double de labour, harnais pour express, une petite quantité de meubles de ménage, etc., etc.

Aussi, la récolte de 6 acres de patates et 2 acres de blé-d'inde sucré, une quantité de foin, etc., etc.

Vente par ordre des exécuteurs testamentaires, à la ferme, No 695 rue Carrière, —presque voisine de la barrière de la Côte Visitation— Montréal.

MERCREDI, 6 AOUT 1902, A 11 heures, a. m.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

Les chars électriques de l'avenue Papineau vous conduiront presque jusqu'à la ferme. 228—5

Très Importante

Vente pour le compte des assureurs de la

CARGAISON..... ENDOMMAGEE

Du Steamer "MONTEAGLE"

Le soussigné a reçu instructions de vendre à l'encan public, pour le compte des intéressés.

Lundi, 4 Aout

A 2 HRS P.M.

Commençant au HANGAR DE LA LIGNE ELDER, DEMPSTER & CIE, BRISTOL (pied de la rue Berri), et immédiatement après, au HANGAR DE LA LIGNE DOMINION (en face de la douane),

UNE TRES GRANDE QUANTITÉ

des articles suivants, en dimensions assorties :

Plaques en tôle gavanisée, Plaques galvanisées du Canada, Plaques du Canada, Plaques noires, Plaques en ferblanc, etc., etc.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.
229—2

R. WILSON-SMITH

AGENT FINANCIER

151 Rue St Jacques

MONTREAL.

Sécurités de Gouvernements, de Municipalités, de Chemins de Fer et autres sécurités de première classe achetées et vendues.

Toujours en mains une grande quantité de Placements.
84—n

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de **THE DOMINION SPORTING GOODS COMPANY,** Faillie.

Des soumissions seront reçues jusqu'à midi, lundi, le 11e jour d'août, par le curateur, John W. Ross, à son bureau, No 1766 rue Notre-Dame, Montréal, pour l'actif suivant, à tant dans la piastre, sur le prix d'inventaire, en bloc,

Articles de sport.
Bicycles et accessoires de bicycles.
Boutique à réparer les bicycles, machines, outils, etc.
Garniture de magasin et de bureau.
Créances.
Clientèle et raison sociale.

L'acheteur aura le privilège de louer l'établissement pour un terme de neuf ans.

Pour les conditions de la vente, l'inventaire et autres renseignements, peuvent être obtenus en s'adressant en tout temps, au curateur.

JOHN W. ROSS, Curateur.

Bureau de P. S. Ross et Sons, comptables autorisés, Montréal.
229—6

Avis de Faillite

Dans l'affaire de ORGAN ELLIOTT et Co., 740 St Laurent, Montréal, Qué.

Les soussignés vendront à l'encan public, à leurs salles de vente, 69 rue St Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 8 AOUT 1902. A 11 heures a.m.

Lot 1 — Stock de thés et épiceries diverses	$784.96
Lot 2 — Mobilier de magasin	91.23
Lot 3 — Balance du loyer au 1er mai 1903	280.00

Conditions, au comptant. Un dépôt de dix pour cent sur l'adjudication. Le magasin pourra être examiné le jour précédent la vente. Pour plus amples informations, s'adresser à

WILKS et MICHAUD, Curateurs conjoints, 205 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 1er août 1902. 2,7

Avis de Faillite

Dans l'affaire de **THOMPSON & REYNOLDS,** 1850 rue Notre-Dame, Montréal, Faillis.

Nous avons reçu instruction du curateur, M. John McD. Hains, de vendre à l'encan public, à nos salles, 86 rue St Pierre, vendredi, le 8 d'août, 1902, à 11 heures a.m., l'actif suivant de cette faillite, en bloc, savoir : Fonds de commerce, comprenant :

Hardes faites	$4,272.29
Merceries pour hommes	686.20
Chapeaux et casquettes	129.82
Meubles et garnitures	749.00
	$5,836.81

Conditions : Comptant. On peut voir le stock en s'adressant au curateur.

JOHN McD. HAINS, Edifice Fraser, 43 rue St Sacrement.

BENNING et BARSALOU, Encanteurs.
Montréal, 31 juillet 1902. 2,6,7

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

T. BERTHIAUME,
Propriétaire.

Coin de la rue St Jacques et de la Cote St Lambert, Montreal.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE
Boîte B. P. 2376, *Montréal, Canada.*
Tél. Bell : Rédaction, - - Main 2088
— Administration, " 1096
— Agents d'annonces, 198
— Malle et Dépôts, " 4235

BUREAU A PARIS:
31 RUE TRONCHET,
EDMOND MONTET,
Représentant.

BUREAU A LONDRES, (Angleterre
28 HAYMARKET,

CHS. DEWYNTER, LTD,
11 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agent.

BUREAU A TORONTO,
72 KING OUEST,
T. M. HUMBLE, Représentant

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 26 JUILLET 1902

LUNDI	68,444
MARDI	68,573
MERCREDI	68,646
JEUDI	68,687
VENDREDI	68,824
SAMEDI	79,682
TOTAL	422,856
Edition Hebdomadaire	37,870
Total des deux Editions Durant la Semaine	460,726

MONTREAL, 2 JUILLET 1902

LES BASES DE LA REPRESENTATION

D'après l'Acte de la Confédération, la répartition des sièges parlementaires fait perdre, par le dernier recensement

Ontario	6 sièges
A la Nouvelle-Ecosse	2 "
Au Nouveau-Brunswick	1 "
A l'Ile du Prince Edouard	1 "
Total	10

Cette même répartition fait gagner

A Manitoba	3 sièges
A la Colombie Anglaise	1 "
Total	4

Quoique la même disposition ne s'applique pas aussi strictement aux Territoires, ceux-ci devraient avoir maintenant 6 députés au lieu de 3 et le Yukon, qui ne nous envoie personne, devrait avoir un représentant.

Aujourd'hui, la Province de Québec possède 65 députés sur 212. Après la redistribution, si les Territoires ont leur part, ce qui est à peu près sûr, elle aura 65 députés sur 210.

En somme, nous avons gagné six sièges sur les provinces régulières et deux sur la population totale du Canada.

Ce n'est pas sans surprise que nous voyons un mouvement porter simultanément d'Ontoria et des Provinces Maritimes pour introduire dans l'Acte Impérial un amendement qui conserverait aux provinces perdantes le chiffre actuel de leur représentation. En d'autres termes, tant que le résultat du recensement a été contre la Province de Québec, les autres provinces ont réclamé et accepté des augmentations représentatives. Aujourd'hui que ce résultat tourne en notre faveur, elles ne veulent plus subir de diminution. Si l'on a un bon argument à faire valoir en faveur de cette dernière prétention, la Province de Québec est prête à l'entendre loyalement et dans un esprit d'union et de paix. Mais, si l'on n'a d'autre principe à invoquer que la raison du plus fort ou le caprice du moment, nous allons réclamer de toutes nos forces. La loi est la même pour tous ; nous voulons en avoir le bénéfice comme nous en avons senti les inconvénients.

On a fait justice depuis longtemps de la prétention émise par M. Blue, le commissaire du recensement, que la proportion de la diminution dans Ontario n'était pas d'un vingtième de sa proportion précédente comparée à la population totale et que la sous-section 4 de la clause 51 de l'Acte Impérial protégeait Ontario contre tout changement.

Nous avons déjà traité cette question; mais il importe que le public ait les notions les plus claires sur ce point. Voici le chiffre officiel des populations respectives, en 1891 et 1901 :

	1901.	1901.
Canada	4,833,239	5,371,315
Ontario	2,114,321	2,182,947
Québec	1,488,535	1,648,898
Nouvelle-Ecosse	450,396	459,574
Nouveau-Brunswick	321,263	331,120
Manitoba	152,506	255,211
Colombie Anglaise	98,173	178,657
Ile du P-Edouard	109,078	103,259

Comme la division de la population de Québec, en 65 comtés, donne la quantité de députés à laquelle chaque autre province aura droit, il y a la simple règle de trois : la population de telle province est à la population de Québec, comme 65 est à x.

	Population de Québec 1891	Autres prov. 1901		Nomb. de députés
Ont.	1,648,898	2,182,947	: 65 :	86.05
Québec	"			65
N.-Ec.	"	459,574	: 65 :	18.11
N. B.	"	331,120	: 65 :	13.05
Manitob	"	255,211	: 65 :	10.06
Col. Ang.	"	178,657	: 65 :	7.04
Ile P.-E.	"	103,259	: 65 :	4.07

Maintenant, pour savoir si la proportion de la population d'Ontario a changé d'un vingtième, par rapport à la population totale du pays, il n'y a qu'à faire la fraction :

2,114,321 Pop. d'Ont. 1891.
4,833,239 Pop. totale, 1891.

Laquelle, réduite en décimales, équivaut à .437.

La même fraction pour 1901 est :

2,182,947 Pop. d'Ont., 1901.
5,371,315 Pop. totale, 1901.

équivalant à la fraction 406.

Tout le monde peut faire le calcul de différence entre 437 et 406. C'est .031, c'est-à-dire au-dessus d'un vingtième de 437.

Pour la Nouvelle-Ecosse la différence est entre la décimale .093 et la présente decimale 085

Soit 008

C'est plus qu'un vingtième de 93.

Le Nouveau-Brunswick se trouve 0004

Décimale actuelle 0616

Différence 0048

ou plus qu'un vingtième de 664.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, c'est 0225

Décimale actuelle 0192

Différence 0033

ou plus qu'un vingtième de 225.

Nous ne comprenons réellement pas pourquoi on amène sur le tapis une question aussi dangereuse avec si peu de moyens de contenance.

LE MARQUIS DE MORES

Tout jeune, le marquis de Morès s'est acquis, avant de mourir dans les circonstances les plus dramatiques, la plus solide réputation de chercheur d'aventures qu'il y ait au monde. Cerveau brûlé, nature d'une exubérance excessive même parmi ses compatriotes les Français du Midi, il a rempli du bruit de ses exploits deux continents.

Très populaire en France, il l'était encore plus, si c'est possible, chez nos voisins les yankees, dont l'esprit pratique ne laisse pas de s'impressionner à la vue des actions audacieuses et des défis portés à la logique de la vie terre-à-terre.

Le marquis de Morès est venu aux Etats-Unis tout jeune, chercher des aventures. Il en a trouvé et des plus bruyantes. Venu au Dakota pour faire la chasse, il s'y est marié avec Miss Medora Von Hoffman, la fille du célèbre banquier de Paris et de New-York, qui y possédait de vastes étendues de terres à pâturages. Il s'est fait "cow boy" puis "rancher" et finalement propriétaire d'abattoirs. Assiégé un jour dans sa maison par ses "cow boys" en grève, il sortit seul à cheval, armé de sa cravache et dispersa l'attroupement autant et plus probablement par la prestigieuse audace dont il faisait preuve que par la vigueur de ses coups de cravache.

Sa carrière de propriétaire fut courte, mais coûta des millions à son beau-père, le banquier. Il avait rêvé de monter au milieu du pays des ranches un établissement de force à rivaliser avec ceux des Armour, des Morris et des Swift de Chicago. Rien ne fut épargné pour y arriver : constructions dispendieuses, machines les plus perfectionnées succursales de vente organisées partout, il avait réuni à peu près tous les éléments du succès. Hélas, il lui en manquait un, et le principal, l'entente des affaires. Tandis que ses rivaux, expérimentés dans ce genre d'affaires, ayant leur clientèle toute faite, travaillaient avec des bénéfices assurés, il se faisait voler par les "ranchers," qui lui vendaient deux ou trois fois le même troupeau, voler par les agents chargés de la vente de ses viandes, voler même dans son propre établissement par ses employés.

Lassé, d'ailleurs, de la vie sédentaire que lui imposait la surveillance de ces établissements, il abandonna l'affaire après quelques mois, la laissant en déficit de $1,000,000.

Il s'en revint en France, où il tomba en pleine agitation boulangiste. S'il fut boulangiste ardent,il ne faut pas le demander. Il eût même maille à partir avec la police de son pays pendant la campagne électorale qui vit l'enterrement de ce parti, mais il en fut quitte pour quelques jours de prison.

La suivante et la dernière de ses excentricités, puisque c'est de celle-là qu'il mourut, fut d'organiser, à ses frais, une expédition au centre de l'Afrique. On conçoit que le gouvernement français n'ait donné aucun encouragement à cet audacieux qui venait de faire campagne contre lui. Les autorités militaires françaises de la Tunisie reçurent l'ordre de ne pas s'occuper de lui. On chercha cependant à le dissuader de sa téméraire entreprise ; ce fut peine perdue. Il se risqua, avec une escorte d'une vingtaine d'hommes, presque tous des Arabes, dans un pays où des caravanes françaises, militairement organisées, venaient d'être massacrées jusqu'au dernier homme, par la féroce tribu des Touaregs. Il avait avec lui quatre Touaregs et c'est sur la prétendue amitié que lui témoignaient ces astucieux indigènes,qu'il comptait pour traverser impunément le pays qu'habitait leur tribu.

Ces Touaregs étaient des traîtres ; ils communiquèrent à leurs camarades du désert les plans et l'itinéraire du marquis. L'expédition fut attaquée après quelques jours de marche, et, pendant que le marquis de Morès se défendait comme un lion contre l'attaque de front, ses serviteurs l'attaquèrent et l'assassinèrent par derrière. Il tomba sur les cadavres d'une dizaine de brigands qu'il avait abattus avec son revolver.

Sa veuve, la fille de l'Américain von Hoffman, se dévoua alors pour recouvrer sa dépouille mortelle et pour faire punir ses assassins. Elle ne put obtenir aucun aide des autorités militaires françaises, mais avec une énergie indomptable, elle se mit à l'oeuvre seule, et à force de temps, de travail et d'argent elle eut une première satisfaction, celle de se faire rendre le corps de son mari qui fut enterré dans la sépulture familiale, à Cannes.

Restait la punition des assassins. Longtemps le gouvernement français refusa son concours, sous prétexte que l'assassinat avait été commis hors du territoire de la France. Mais finalement, elle put obtenir l'arrestation régulière de quelques-une des Touaregs qui avaient pris part à l'assassinat. Ces criminels viennent d'être jugés par la cour d'assise de Suse, dans la Tunisie ; trois ont été condamnés à mort, deux à diverses termes de prison et quelques-uns acquittés.

Ainsi se termine l'épilogue de cette vie si mouvementée, si pleine d'aventures, que l'on croirait, en la lisant, tirée d'un de ces romans de cape et d'épée qui florissaient vers le milieu du siècle dernier. Dirigée vers un but utile ou humanitaire, qui sait ce qu'aurait pu produire, pour le bénéfice de l'humanité, la folle audace, ainsi dépensée à la poursuite de chimères et d'utopies !

LES POLONAIS ET LES ALLEMANDS

L'empereur d'Allemagne a été invité par des nobles polonais à différer la visite qu'il se proposait de faire à Posen en septembre prochain, mais il a refusé de se rendre à leurs désirs.

La requête étrange provient du fait que la Prusse comprend une province qui, au lieu d'être allemande, est polonaise. Posen est le nom de cette province, dont la frontière occidentale est presque contigue à celle de Berlin. Elle se trouve donc dans un voisinage dangereux. Posen doit être germanisée.

La curieuse évolution qui s'est produite dans la Pologne allemande n'a rien de nouveau pour le Canada où les mêmes phénomènes se sont développés.

Le plan de germanisation conçu par Von Bulow impliquait l'achat du sol pour des colons allemands. On espérait que le levain allemand réformerait la masse polonaise ou que du moins les prunes allemandes rendraient la pâte polonaise qui les entoure plus agréable au goût.

C'est le contraire qui arrive. Les Allemands ne germaniseront pas les Polonais, mais les Polonais polonaiseront les Allemands.

On dit que les enfants issus de mariages mixtes parlent le polonais.

eD plus, les terres que le gouvernement avait achetés à si grands frais retournent à leurs anciens propriétaires. Les colons allemands ont commencé à émigrer. Les Polonais rachètent leurs terres à un prix plus bas que celui auquel ils les avaient vendues. Les Allemands paient ainsi les frais de telles transactions. Posen est polonaise et est déterminée à rester ce qu'elle est. Les attaques contre la langue polonaise ne servent qu'à la rendre plus chère au peuple polonais. Cet esprit de nationalité que Napoléon III avait coutume d'appeler "l'idée napoléonienne" est vivace chez les Polonais, qui sont obligés de se soumettre à la domination d'un Hohenzollern. Cette adhérence au statu quo que le congrès de Vienne en 1815 essaya d'imposer à l'Europe leur est onéreuse et odieuse.

Il est curieux, cependant, d'observer l'inconséquence avec laquelle on réclame des droits égaux pour les diverses nationalités. Les Hongrois avaient coutume d'affirmer leur nationalité contre les Allemands en même temps qu'ils refusaient de reconnaître les droits de nationalité de leurs sujets slaves.

Les Polonais eux-mêmes en Galicie n'accordaient pas la moindre existence nationale aux Ruthéniens que la Providence avait soumis à leur empire, pendant que leurs exilés faisaient retentir les boulevards de Paris du cri sacré d'existence nationale séparée.

Le fait est qu'en Europe la nécessité et la nationalité sont tellement aux prises que ce ne sont pas les principes qui triompheront, mais l'opportunisme et l'utilitarisme.

Les droits des minorités devront être sacrifiés aux droits des majorités.

Les Allemands qui aimeraient avoir le loisir de défendre la cause de l'Irlande et du Transvaal sont obligés de se refuser ce plaisir pour s'occuper d'une situation touchant de bien plus près leurs foyers. Pour faire face à cette situation, ils ne paraissent pas vouloir procéder avec précipitation et nervosité quoique les méthodes prussiennes préfèrent la ligne directe au détour et que dans ses projets politiques le Prussien tienne à prendre les voies directes.

Le comte von Bulow a été récemment interviewé par un correspondant du "Figaro" au sujet des Allemands qui s'établissent à Posen. "Si dans ce parc, dit-il, je mettais dix lièvres et cinq lapins, l'année prochaine j'aurais quinze lièvres et cent lapins". Ce langage figuré n'a pas été écouté partout avec enthousiasme. Il est clair, cependant, que l'implacable Prussien est face à face avec le Polonais obstiné, et que plusieurs événements sensationnels auront lieu avant la fin du conflit.

ECHOS

A Québec

Voici comment le "Temps, de Paris, parle des dernières fêtes de Québec :

La ville de Québec vient d'être le théâtre de fêtes diverses, dont la coïncidence vous a fait comme une grandiose manifestation de fidélité à la langue et à l'esprit français .

C'a été, d'abord, le 60e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les Anglais appelaient, autrefois, les Canadiens-français, en manière de sobriquet, des "Jean-Baptiste." Ils ont relevé le mot, ils s'en sont fait un drapeau, et, à un moment critique de leur histoire, ils ont fondé la Société Saint-Jean-Baptiste.

Tous les ans, la Saint-Jean est, au Canada, un prétexte à réjouissances et à cérémonies. Cette année, il y a eu une grand'messe, en plein air, dans un site superbe, en présence de 16 évêques et d'un délégué apostolique. La messe a été suivie de sermons, et ces sermons ont eu une couleur française très-marquée.

Puis, une fête populaire a commencé, avec banquet et toasts. Les toasts ont duré à eux seuls, plus de six heures d'horloge. Il y avait des galeries, d'où les dames écoutaient, ou plutôt regardaient couler ce flot d'éloquence. Nos amis, nos frères du Canada sont comme les Gaulois du temps de César : ils aiment à parler. On porte une santé. Il y est répondu, et quelquefois, la réponse est double. Un membre de la majorité prend la parole, et un membre de l'opposition se lève à son tour. Le toast du consul de France a été, paraît-il, frénétiquement applaudi. Et de deux !

Le lendemain, fêtes universitaires, pour le cinquantenaire de l'université Laval. Cette université a été créée pour maintenir l'usage et la culture de la langue française. Elle y a réussi. Elle fait des avocats, des médecins parlant français. On verra tout à l'heure qu'elle en fait beaucoup. Pour célébrer son cinquantenaire, l'université Laval avait invité les autres universités canadiennes, et... les universités françaises. L'invitation à la France avait été rédigée en termes touchants. L'université Laval demandait à sa mère , l'Université de France, de venir voir, et de lui dire si elle était contente du labeur poursuivi, des résultats obtenus.

L'Université de France, a répondu à l'invitation. Elle s'est fait représenter à Québec, par M. Raymond Thamin, recteur de l'académie de Rennes. Le choix était heureux. M. Thamin a fait la conquête des Canadiens. Il leur a remis les adresses des universités françaises, puis il a prononcé un discours. Quelqu'un m'écrit de là-bas que ce discours a été parfait, ce que je crois sans peine, et qu'il constitue "comme un pacte nouveau entre la culture canadienne et la culture française." Et de trois ou de quatre, si j'ai bien compté !

Vous pensez que c'est tout ? Non pas! Il y a eu encore un congrès de médecins canadiens de langue française. Ceci est important. C'est la première fois qu'un congrès de ce genre a lieu ; il témoigne de la vitalité et du progrès de notre langue au Canada. Cette dernière fête, qui a eu moins d'éclat que les autres, est, au point de la politique, la plus notable de toutes. Désormais, tous les deux ans, un congrès analogue aura lieu. Il est à désirer qu'en 1904, à Montréal, la science médicale française se fasse représenter par quelques-uns de ses maîtres les plus incontestés.

Il faudra que nos médecins secouent un peu leurs habitudes dédaigneuses ou paresseuses. Aux grands congrès internationaux, ils ne sont, en général, pas assez nombreux. On trouvera, espérons-le, des volontaires, et des volontaires de marque, pour aller à Montréal témoigner de la sollicitude de la France. Ce qui ne manquera pas de les séduire, c'est qu'il y a eu, au congrès de cette année, un banquet, suivi de six heures de toasts ininterrompus. Il faut croire qu'au Canada, c'est un prix tout fait, comme pour les petits pâtés. On parle six heures, ou pas !

Ne sourions pas trop de cette abondance. Elle part du coeur. Elle prouve que les Canadiens aiment à manier le vieil idiome de leurs pères. Plus copieusement ils le parleront, plus seront solides les racines de notre langue, dans le sol d'outre-mer. Et s'il y a là-bas quelques bavards, — ce qu'il n'est peut-être pas défendu de penser, — ces bavards ont sur ceux de notre pays une grande supériorité ; ils servent à quelque chose.

Les Reines sans enfants

Dans le vieux monde il y a peu de figures plus pathétiques que les reines sans enfants. En effet, non seulement celles-ci sont privées des joies de la maternité, mais elles constatent très-facilement qu'elles sont une source d'amère déception pour leur mari, pour la famille de celui-ci ainsi que pour le peuple, vu qu'elles manquent de leur fournir un héritier et de contribuer ainsi à perpétuer leur dynastie.

Dans les temps modernes, parmi les principales reines sans enfants se trouvent la reine de Saxe, maintenant veuve ; la reine de Wurtemberg, encore belle et séduisante, dont la stérilité aura pour effet de faire hériter un prince catholique romain, allié de loin aux parents de son mari, de la succession au trône de ce royaume essentiellement protestant. Dans la même catégorie on remarque encore la reine Draga, de Servie, dont le manque de pourvoir d'un héritier la couronne de son mari aura pour effet certain de faire surgir toutes sortes de complications ayant pour dénouement la guerre dans le sud-est de l'Europe.

Egalement sans enfants est la femme du prince de la Couronne de Baden, grâce à quoi le grand trône ducal échera probablement à un neveu du présent souverain.

Stérile aussi a été le mariage de la reine des Pays-Bas, où l'absence d'un descendant mâle ou femelle fera monter sur le trône un prince allemand ou une princesse allemande.

Plusieurs comptent assez souvent parmi les reines sans enfants Elisabeth de Roumanie et l'impératrice Joséphine. Mais on semble oublier que "Carmen Sylva" eut une petite fille, qui mourut dans l'enfance, et que l'impératrice Joséphine eut un fils et une fille de son premier mari, bien qu'elle ne donnât pas d'enfant à l'empereur Napoléon. La fille de Joséphine, Hortense de Beauharnais, devint reine des Pays-Bas et mère de l'empereur Napoléon III, tandis que le fils, qui figure dans l'histoire sous le nom de Prince Eugène, vice-roi d'Italie, devint le fondateur d'une famille dont le chef est actuellement le duc russe de Leuchtenberg, le Prince Romanowski, l'un des membres de la famille impériale de Moscou.

Ce que coute la couronne anglaise

A propos du prochain couronnement du roi Edouard, on se demande quele est la valeur réelle de la couronne qui doit bientôt ceindre le front du monarque anglais dans l'abbaye de Westminster.

Seules, les petites pierres précieuses, dispersées sur la couronne ont été évaluées à $600,000 par les joailliers de la famille royale, et cet estimé ne comprend pas la valeur des gros saphirs, des émeraudes, des rubis et des diamants de plus grandes dimensions.

Au centre de la croix dont est surmontée la couronne, est fixé un rubis énorme, qui orna jadis la couronne du prince noir, ainsi que deux magnifiques saphirs.

On ne saurait dire la valeur exacte de ces précieux joyaux, mais, d'après un estimé approximatif, la valeur intrinsèque de la couronne est d'environ $4,300,000.

L'appendicite dans l'antiquité

D'après les faits constatés sur une momie égyptienne de la onzième dynastie, c'est-à-dire vieille de 5,000 ans, l'appendicite était une maladie connue et susceptible d'opération chirurgicale au temps des Pharaons, et elle semble avoir été aussi commune à cet âge que de nos jours.

Le Professeur Lannelongue, le célèbre spécialiste français pour l'appendicite, vient de faire connaître cette découverte, au cours d'une conférence prononcée devant l'Académie des Sciences, à Paris, en parlant de la maladie qui a récemment frappé le roi Edouard VII.

Nous ignorons s'il sera agréable au monarque anglais d'apprendre que les contemporains de Joseph et de Moïse en Egypte ont enduré les mêmes tortures et la même douloureuse opération que lui, mais la découverte ne manque pas d'intérêt.

Les restes de Crispi

Feu le Premier Ministre Crispi fut durant toute sa vie un ennemi si acharné de l'Eglise, de la Papauté et des ordres religieux que la manière dont on disposé de ses restes est pour le moins étrange.

Les restes de Crispi sont dans le célèbre monastère des Capucins à Palerme, où des milliers et des milliers de moines, des dignitaires de l'Eglise sicilienne et des hommes d'Etat ainsi que des nobles illustres de Sicile sont conservés sous forme de momies non mises dans des cercueils, mais exposées à la curiosité de ceux qui visitent cette espèce de Panthéon sicilien.

Un grand nombre de momies sont suspendues aux murs par des clous et des crochets.

La dépouille de Crispi ne semble pas encore complètement momifiée, mais elle le sera bientôt avec grand succès, selon les apparences, et l'on dit qu'après un laps de deux ou trois mois on pourra la suspendre ou l'exhiber au milieu des autres momies du monastère. Le corps inanimé de Crispi parattra extraordinairement semblable à un être vivant, sauf quant à la couleur, attendu que la momification rend les corps presque entièrement noirs.

AVIS SPECIAL

Si vous considérez la qualité aussi bien que le bas prix, vous achèterez votre piano chez Layton Bros, 144 rue Peel, carré Dominion.

Grand Orchestre

Sur la terrasse jusqu'à minuit, demain soir au Parc Sohmer.

NORWICH UNION
Fire Insurance Society, de Norwich, Ang.
ETABLIE 1797
Actif $5,500,000.00
Pertes payées . . $77,000,000.00
Bureau Central Prov. de Québec
Temple Building Montréal.
George Lyman, Surintendant.
E.J. Langlois, Agt Spec., Dépt Fran.
Les Agences dans tous les pays. 218—Mar

PROVINCE de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit, No 10038. — Dame S. Delongchamps, demanderesse, vs Dame P. Cavallo, défenderesse. — Le 11e jour d'août 1902, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 448a rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 2 août 1902. 230—1

DEMI-CONGE—Le Gros Magasin ferme à 1 heure aujourd'hui

LA CIE S. CARSLEY LTEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 2 Aout 1902.

Vente Gigantesque de Cinquante Mille Coupons

DES MILLIERS VENDUS HIER

La course sur les coupons, hier, a été la plus grande qui ait jamais eu lieu, au Grand Magasin. Chaque département était encombré de centaines de dames anxieuses de participer à la plus grande vente de coupons qui se soit jamais faite sur ce continent.

VENTE GIGANTESQUE

D'Etoffes à Robes d'Été

Etoffes fashionables pour tous les usages, pour toutes les places. Tissus qui iront bien dans les montagnes, les places d'eau et ajouteront de la grâce au logis. Fantaisie gracieuse, jolies couleurs, magnifiques effets. C'est une histoire racontée à chaque comptoir, une épargne d'argent pour chacun aux prix actuels qui sont plus bas que jamais ils n'ont été jusqu'ici. Tous réduits

De 33⅓ p. c. à moins que moitié prix.

QUATRE OFFRES PRINCIPALES

LOT DE 6½c.
350 pièces de magnifiques indiennes, cachemire, linons suisses, guingans carreautés, indiennes lavables, guingans de Belgique, sateen des Indes. Valeur régulière 8c à 10c. . . . . Prix de vente 6½c

LOT DE 11c.
210 pièces de jolis sateens Dimity de fantaisie, guingans à carreaux brisés, rayés romains, carreautés écossais, mousselines orientales. Valeur régulière 15c à 20c. . . . . Prix de vente 11c

LOT DE 19c.
190 pièces de chic guingans carreautés pâles de fantaisie, linons à carreaux brisés, dentelle de Suisse, grenadine de dentelle, mousseline d'Alsace, Point de Paris. Régulier 20c à 35c. . Prix de vente. 19c

LOT DE 29c.
184 pièces de superbes dentelles d'Alsace, Dimity américain, Dimity suisse, mousselines orientales, mousselines de Paris, tous de qualité supérieure. Valeur régulière de 40c à 65c. . Prix de vente. 29c

Vente Gigantesque de Soies d'Eté de Fantaisie

50,000 VERGES DE SOIES DE FANTAISIE

Comprenant d'élégantes soies lavables, en jolis carreautés bleu, hélio, rose, cadet, nil, mauve, cerise, etc., etc. Régulièrement il faudrait vendre 60c. Prix spécial. 39c

BONS MARCHES EN BLOUSES

Voici un cas où nous pouvons vous aider à vous procurer des bons marchés et qui va nous aider à débarrasser nos tables des marchandises d'été. Le style et les couleurs sont ce qu'il y a le plus en demande. Vous les aimerez en comparant la marchandise au prix.

Elégantes Blouses

Nouvelles Blouses en mousseline et percale, chic patrons, dessins les plus nouveaux, pour dames. Splendide valeur à $1.25. Lundi..... ..... 65c

Chic Blouses

Belles Blouses en percale et mousseline Organdie américaines, en jolies nuances de mauve, rose, bleu-ciel, etc., etc., valeur régulière $1.50.... Lundi..... ..... 89c

PRIX REDUITS POUR LUNDI

	Rég.	Lundi		Rég.	Lundi
Malt Breakfast Food. . .	15c	12½c	Attrape-mouches en broche.	25c	12½c
Wheat Marrow.	15c	12½c	Bols à main émaillés. . .	35c	18c
Biscuits de B. C.	15c	12½c	Egohines.	60c	39c
Savons à l'huile d'olive.	5c	2½c	Plats à fruit en cristal..	5c	3c
Savon non parfumé de Pears.	15c	11c	Supports de pot en porcelaine.	8c	5c
Savon héliotrope.	10c	6c	Lavettes.	6c	3½c
Castille de la Vierge, la douzaine.	30c	20c	Brosses à chaussures. . .	15c	9c

Commandes par la poste remplies avec soin.

LA CIE S. CARSLEY LTEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St Jacques, MONTREAL.

FERME A 1 HEURE, AUJOURD'HUI

Scroggie's

Département de la Lingerie Blanche.

CALECONS DE DAMES

Vous n'avez que faire d'aller à la chasse aux bons marchés, quand des bons marchés de ce calibre vous poursuivent.

Caleçons de dames, faits en batiste, forme parapluie, 2 rempils ourlés, ou ourlets. Au cours ordinaire des choses, le prix serait de 45c. Le prix de lundi sera. 29c

LIVRAISON GRATUITE A LACHINE, MARDI

Tous les paquets doivent être entre les mains de l'expéditeur avant la fermeture du magasin lundi, vu que la voiture part de bonne heure mardi matin.

Etoffes Lavables

Un jeu de bascule entre les valeurs et les prix. Les premières montent, tandis que les derniers baissent.

Indiennes Anglaises, de couleur non changeante, nuances foncées et claires, petits et grands patrons, valant au moins 12½c la verge, pour. 10c

Piqué blanc, avec raies de couleurs—convenables pour cravates, blouses ou robes de dames—La verge. 19c

Guingans écossais, couleurs non changeantes, valeurs régulières de 19c à 22c la verge, pour. 15c

Duck bleu-marin ou noir, avec dessins rayés, tachetés ou fleuris. La verge. 15c

Toiles à robes, 36 pouces de largeur, de couleurs qui ne changent pas au lavage. La verge. 25c

Grande variété de Galatea anglais et Oxford ; couleurs non changeantes. La verge, 15c à. 30c

Toile Ananas et mousseline de soie, 43 pouces de largeur, qualité de 75c la verge, pour. 50c

W.H. Scroggie
Angle des rues Ste Catherine et Université.

Conduisez vos Enfants au Parc VIAU

C'est évidemment l'endroit le plus salubre. Vous y apprécierez vous-même les avantages multiples de cette belle localité où la nature semble avoir réuni tout ce qu'elle a d'attraits et de charmes pour faire de . . . . . .

Viauville

la résidence idéale des citadins qui cherchent le grand air, les beaux paysages, la fraîcheur et la tranquillité. C'est ce qui explique les progrès rapides de . . . . . .

Viauville

N'aimeriez-vous pas à habiter LA PLUS BELLE LOCALITE SUR L'ILE DE MONTREAL ?
SI OUI, ACHETEZ UN TERRAIN A

Viauville

Les meilleurs avantages vous sont actuellement offerts. Pour informations voir sur les lieux, M. JOS. TRUDEL, agent pour la vente des terrains. M. J. B. DEGUISE, gérant de la succession Viau, chez VIAU FRERE, rue Notre-Dame.

POURQUOI...

Rester satisfait d'un intérêt de 6 p. c. ou moins, de votre capital monétaire, quand en faisant des placements dans les stocks d'une compagnie de confiance, qui fabrique un article de première nécessité vous pouvez

DOUBLER VOTRE ARGENT EN UN AN?

"LA KENTUCKY WOOD ALCOHOL MINING & MANUFACTURING CO."

Incorporée. -- Capital $500,000. — 5000 parts.
Valeur au Pair $100.00.

Offre une somme limitée de ses parts de réserve, à un prix spécial de développement et pendant peu de temps seulement, à $50.00 par Titre.

Aucuns Risques. Grands Dividendes assurés.

Sécurités Immobilières 12,000 acres de terrain.

Bien boisés en bois francs, d'une moyenne de 75 cordes par acre, desquels bois on peut retirer

10 gallons d'Alcool de Bois par Corde de Bois.

"Alcool de bois" Il y a quelques années ce produit n'était guère connu d'autres personnes que des chimistes experts et des pharmaciens. Aujourd'hui il est employé dans des centaines de métiers, tels que le mélange des couleurs, coupage des huiles, fabrication de mastic, laque, vernis, connu aussi dans la manufacture de la bijouterie, du cuir, des harnais, de la sellerie, des opérations du tannage, du polissage des bois, des métaux et d'une foule innombrable d'autres façons. De fait pour toutes les opérations où l'on employait jadis de l'alcool de grains, excepté toutes fois pour des fins médicinales internes, l'alcool de bois a remplacé l'alcool de grains sur les marchés. Plus de 20,000 acres de bois des terrains canadiens et américains, sont actuellement défrichés afin d'approvisionner le monde de ce liquide. Les promoteurs de cette compagnie, ayant remarqué la demande croissante d'alcool de bois et de sous-produits comme aussi la production inadéquate de ces articles, ont reconnu la possibilité de grands rendements en retour du placement des capitaux qui profiteront des avantages naturels qu'ils ont présentement obtenus.

DE GRANDS FILONS DE CHARBON

Représentant ensemble 22 pieds d'épaisseur, et situés à la base d'une colline rapporteront, disent des ingénieurs compétents, plus de 1,500,000 tonnes.

GAZ NATUREL

Suffisant comme combustible et pour l'éclairage.

DEMANDEZ DES PROSPECTUS.

Ces Prospectus vous donneront tous les détails.

KENTUCKY WOOD ALCOHOL MINING & MANUFACTURING CO.,
Bureaux principaux : 88 Wall Street, New York.
Les correspondants sont priés de nommer "La Presse." 174-50

UN JEUNE SCULPTEUR D'UN BRILLANT AVENIR

Quelques compatriotes, enthousiasmés du grand talent de M. A. Laliberté, pour la sculpture, organisent un mouvement pour l'envoyer étudier au foyer des arts, à Paris.

Notre pays, quoiqu'on dise, n'est pas uniquement commercial et mercantile. Au contraire, plusieurs de nos artistes et littérateurs ont déjà fait leur marque ici comme à l'étranger.

Plusieurs sont déjà sur le seuil de la vieillesse, d'autres ont vécu, mais il est des jeunes qui promettent déjà les plus belles espérances pour l'avenir et qui, un jour, si les circonstances les favorisent, pourront certainement concourir avec honneur avec les grands artistes étrangers.

Entre autres, nous mentionnerons le nom de M. A. Laliberté, le plus brillant peut-être de nos jeunes sculpteurs.

Il est des hommes qui naissent avec une vocation, en eux est quelque chose de prédestiné. Ainsi, M. Laliberté est né sculpteur; il n'y a pas à sortir de là. Dès son âge le plus tendre, le plus grand plaisir du jeune Canadien-français, dont nous parlons aujourd'hui, était de travailler le bois, de dessiner des moulins, des maisons, des scènes de la nature et d'en faire de petits modèles. Ce que voyant, ses amis l'encourageaient, en lui prédisant un bel avenir.

Il avait dix-neuf ans à peine, lorsqu'il commença à faire de la sculpture, n'ayant pour tout outil qu'un couteau de poche. Cette œuvre fut le buste de son père. Pour un coup d'essai, c'était un coup de maître. Puis ce fut la statue de St Antoine de Padoue, qui est l'un des ornements les plus admirés de l'église de Ste Sophie, paroisse natale du jeune sculpteur.

Il fit, en 1898, la statue, de grandeur naturelle, de Sir Wilfrid Laurier, qui a été fort admirée à l'Exposition de Québec, et qui lui a valu les éloges de l'artiste français M. Chivray, alors à Québec, pour l'installation de la statue de Champlain. Cet artiste a fort conseillé à M. Laliberté d'aller étudier à Paris.

A 20 ans, il est allé suivre, à Montréal, les cours de l'école du Conseil des Arts et Métiers. C'est alors qu'il fit le buste de l'hon. M. N. C. Cormier, Conseiller Législatif, dont la ressemblance si frappante, a été admirée par des connaisseurs.

Il a passé deux autres années à suivre ces cours, pendant lesquelles il a sculpté les bustes de M. Dansereau, directeur de "La Presse", et un des MM. Tarte,

de "La Patrie." Le Conseil des Arts lui trouvant de si grands talents pour la sculpture, lui a offert de payer son passage : pour aller étudier à Paris.

L'honorable M. N. C. Cormier, conseiller législatif, découvrant à un jeune homme qui ferait rejaillir un grand honneur sur les arts au Canada, s'est généreusement mis à la tête d'un mouvement pour faciliter au jeune homme les moyens de puiser à longs traits à la fontaine des beaux-arts, à Paris. Une liste de souscription est ouverte et déjà plusieurs amis des arts ont donné leur contribution. Il est à espérer que ce bel exemple sera suivi par nombre d'autres. "La Presse" est tout particulièrre heureuse de s'inscrire pour une somme de ($10) dix dollars.

Voici la liste des souscriptions recueillies jusqu'à date :

L'hon. N. C. Cormier, Plessisville	$50.00
Rev. A. M. H. Vaillancourt, Plessisville	10.00
L'hon. J. E. N. McCorkill, Cowanesville	10.00
L'hon. Nomèse Garneau, Québec	10.00
J. N. Ducharme, Ecr., Montréal.	10.00
George Turcotte, Ecr., M.P. Ste Julie	10.00
Louis Lavergne, Ecr., Arthabaskaville	10.00
L'hon. Adélard Turgeon, Québec	5.00
L'hon. Pierre Garneau, Québec.	5.00
L'hon. J. D. Rolland, Montréal.	5.00
L'hon. Richard Turner, Québec.	
Paul Tourigny, Ecr., Victoriaville	5.00
L'hon. F. X. Mathieu, Ste Scholastique	5.00
"La Presse"	10.00
Total	$150.00

L'argent de ces souscriptions est destiné à payer une année de pension à Paris, à M. Laliberté, à cette seule fin de lui permettre d'y étudier la sculpture.

DISTRIBUTION DES PRIX

A l'Académie Mont-Royal, No 65 rue Carrière, coin de la rue Drolet, sous la direction de Mesdames Lussier

La séance fin d'année scolaire a eu lieu à la salle municipale de la ville de St Louis, sous la gracieuse présidence de madame la mairesse Gélinas, et sous le bienveillant patronnage de la Garde Ville-Marie. M. le commandant Counte et les officiers occupèrent les sièges d'honneur.

La présence de citoyens distingués, nos parents et amis des élèves, élégamment vêtus, offrait un spectacle enchanteur. Les chants patriotiques de tous les élèves et la musique militaire accompagnés par Mme de la Sabonnière, composaient une harmonie d'un éclat remarquable. Les récitations sur nos gloires nationales furent enthousiastes et ont démontré une fois de plus que le cours sénior possède un pur accent français et anglais.

Le cours junior, façonné avec grâce aux rondes enfantines, par Mlle J. Lussier, fut vivement applaudi, faisant honneur au mérite et au dévouement de leur maîtresse. De magnifiques récompenses furent décernées à nos petits cadets et à nos charmantes fées canadiennes-françaises, irlandaises et écossaises, toutes rivalisant de gentillesse et d'un gracieux naturel, offertes par leur directrice.

En terminant cette fête familiale, l'adresse fut lue en termes émus par Dlle Eva Villeneuve, doyenne, à qui fut décernée plusieurs prix, ainsi que la médaille d'excellence et de conduite et de Ire moutrice, dor de M. Beauchamp.

Mlle Clémentine Perras, lut en anglais et en français, le Palmarès ; et au nom de Madame la directrice de l'Académie, fit de chaleureux remerciements à tous et offrit une gerbe de roses à madame la présidente.

4e année, de 14 matières. Excellence du Cours Commercial : Dlle C. Perras, une médaille d'argent lui fut décernée, don de M. Bourdon.

M. le maire Gélinas fit présenter par Madame la mairesse, un prix d'Excellence à l'élève qui a le plus donné satisfaction par son application et succès en toutes matières et bonne conduite ; qui fut mérité par Dlle Rose-Anna Bastien. Prix d'excellence en devoirs journaliers et 1er prix de ponctualité, furent décernés à Dlle A. Cloutier, don de M.F.Granger. Excellence du cours d'histoire et d'arithmétique décerné à Dlle Blanche Thibault, don de mesdames Carrière. Prix d'excellence en prononciation anglaise et déclamation, Mlle Céline Bastien, don de M. Alp. Granger. Mention honorable, Dlle Théresa Flanigan.

3me ANNE DE 10 MATIERES

Excellence en arithmétique et déclamation — Mlle Albertine Thibault.

Mention honorable — Mlle Aurore Lacasse, Mlle Léontine Dufresne.

Excellence, ordre et économie domestique, et Histoire du Canada — Mlle Bertha Gauthier.

Mention honorable — Mlle Berthe Lacasse, Mlle Laura Forget, Mlle Alozia Legault.

Prix de sagesse, mérité par Mlle Graziella Benoit.

Excellence en arithmétique et géographie — Eugène Pelletier, don du commandant Comte.

Histoire du Canada et arithmétique. Mention honorable, méritée par Oscar Pelletier, A. Huneault.

2me année. Excellence du cours anglais et français — Joseph Dupuis, don de Mlle Charest.

Excellence en piété et instruction religieuse. — Henri Boudreault, don de Mlle M. A. Coutu.

1er prix de catéchisme, Léopold Lecompte.

Mention honorable — Adélard Lecompte.

Mentionnons spécialement le cours des communiants, qui ont fait l'admiration de l'auditoire, par leurs récits, "Souvenir d'un beau jour."

2me ANNEE DE 6 MATIERES

Excellence, catéchisme et lecture anglaise. — Médaille d'argent présentée à Mlle Laurenza Labelle, par l'ex-échevin Grothé.

Excellence, instruction religieuse et langue anglaise, Mlles Alexandrina Brunet, Irène Lemonde.

Excellence, musique vocale et instruction religieuse — Mlles Louisa Ouimet, Lydia Leblanc, Alicia Caisse.

Mention honorable — Mlles Haggie Malony, Théresa Mainella, Bertha Gosselin.

1ère année. Cours anglais. Excellence, — Mlle Gertrude Paillard.

Cours français, excellence — Mlle Florida Lamothe, Mlle Elisabeth Petit-Pas.

Cours anglais — Arthur Leblanc.

DUPUIS FRÈRES

REDUCTIONS CONSIDERABLES dans notre DEPARTEMENT DE MEUBLES

Nous avons un surplus de stock qu'il nous faut absolument écouler et nous avons adopté le moyen le plus pratique : **LES BAS PRIX**.

Réductions considérables sur nos Ameublements de Salle à Manger, Ameublements de Chambre à Coucher et Ameublements de Salon. Egalement à prix réduits : Un très grand choix de Cabinets, Tables et autres morceaux de fantaisie.

NOS COUCHETTES DE CUIVRE AUX PRIX DE LA MANUFACTURE

Ce magnifique Sofa recouvert en velours ou Cordu-roy, monté sur ressorts trempés à l'huile, fini avec frange, surface unie. Prix spécial pour notre vente du mois d'août **$5.00**

Dupuis Frères, Le Grand Magasin Départemental de l'Est 1571 à 1589 rue Ste Catherine, Cité.

LES MEILLEURES VALISES

Qui puissent se trouver sur le marché sont les valises LAMONTAGNE. Elles sont faites par des ouvriers habiles, ce qui assure leur solidité, leur durabilité et leur élégance.

Nous avons en mains tous les genres de valises, sacoches, sacs de voyage, nécessaires de voyage dont le public voyageur a besoin.

CHOIX, QUALITE ET PRIX SPECIAUX

H. LAMONTAGNE & CIE

Rue Notre-Dame, Edifice Balmoral, Montréal

Succursale a Ottawa.

Toutes les marchandises qui portent la marque de commerce de la vignette ci-haut sont garanties, comme supériorité, fini, qualité et chic.

TRIBUNE LIBRE

Les impôts judiciaires

Les articles 51 et 113 du nouveau tarif du Protonotaire comportent chacun une retenue de un pour cent sur l'entrée et la sortie des capitaux passant par les mains du Protonotaire. Ces deux formes de pertes subies par les plaideurs sont-elles justifiables ? Je soumets humblement au tribunal de l'opinion publique qu'elles sont une odieuse spéculation de l'Etat aux dépens des particuliers.

Le nouveau tarif, sous ce rapport n'est pas simplement une œuvre de refonte. Il a apporté une aggravation au fardeau des procédures judiciaires. La commission du Protonotaire sur tous argents déposés et consignés n'était pas aussi forte jusqu'au premier juillet courant. C'était un pour cent sur les premiers $100 et ensuite un demi pour cent sur les autres cent piastres additionnelles.

Il arrive à Montréal parfois que des licitations forcées produisent des adjudications pour plusieurs cent mille dollars. Le Trésor Provincial qui depuis quelques années s'associe aux héritiers et légataires dans le partage des biens des famille, n'aurait-il pas dû abolir cette commission du Protonotaire au lieu de l'augmenter ?

Mais on me dira : Vous attaquez les honoraires d'un officier de justice et non des exactions fisc ?

A cette objection apparemment grave, je réponds : "C'est le District de Montréal que ce cabinet Provincial a visé et, chez nous, ce haut fonctionnaire a un salaire à forfait. D'ailleurs, le Protonotaire dont les services sont rémunérés sur les divers actes de l'instruction n'est en général qu'un officier ministériel, si l'on excepte sa prérogative judiciaire dans les procédures soi-disant non contentieuses comprenant les sentences sur poursuites pour interdiction forcée réservées en France à la Cour d'Appel. Le Protonotaire a dans ces divers actes la récompense de son travail matériel et une rétribution équitable pour sa responsabilité de gardien d'archives proportionnée à l'importance des valeurs en litige. Ce qui doit être pour l'avocat et le notaire les deux principaux auxiliaires de la magistrature dans l'oeuvre de la justice, la base principale des considérations du tarif au delà de ces ordres d'idées mentionnés plus haut, ne peut s'étendre aux greffiers des cours ni aux shérifs. On comprend que le tarif des notaires charge une commission de un pour cent sur le prix de vente réalisé dans les licitations volontaires, lequel est d'ailleurs réduit à un maximum de $300, parce que le notaire encourt des responsabilités bien autrement graves que le Protonotaire, et que de plus les parties à un acte doivent solder à leur homme de loi une prime pour la garantie des accidents éventuels conjurés par la rédaction des clauses spéciales inspirées par l'état des moeurs et les conditions économiques du jour, mais le Protonotaire n'a pour les plaideurs pas plus de responsabilités qu'un commis de banque ; il n'est que l'agent du Trésor Provincial qui confisque les intérêts des capitaux consignés pour sa tutelle de séquestre.

Quant à la taxe de un pour cent sur les sommes d'argent à être payées par le Protonotaire, elle a encore moins sa raison d'être. La justice est une dette de la société. Le trésor provincial a été plusieurs fois payé depuis la construction du Palais de justice de Montréal, avec tous les surplus encaissés depuis au delà d'un quart de siècle.

La partie victorieuse ne peut recourir en dommages contre l'adversaire pour ces pertes diverses, qu'à la condition de prouver absence de cause probable et raisonnable.

Si nous passons aux liquidations judiciaires par le shérif, la taxe du Palais de justice sur le montant de l'adjudication a été élevée par un Statut récent de Québec à la première hypothèque ou en son absence, à la moitié de l'évaluation municipale. Il est retenu un pour cent sur le paiement des collocations du jugement de distribution et le shérif retire pour le compte des profits et pertes du fisc une commission de deux et demi pour cent.

Quatre et demi pour cent sont donc tiraillés sur le passage du capital passant par les mains de la justice, outre la perte des intérêts sur l'argent consigné jusqu'à son retrait. Maintenant le fisc a étendu le prélèvement des taxes particulières des diverses procédures judiciaires au pauvre autorisé à faire travailler gratuitement les officiers de la justice autres que les huissiers.

La revision du tarif a continué à taxer sans discernement toutes les motions d'exceptions préliminaires, toutes les copies de jugement même interlocutoires, le certificat du montant de l'indemnité des avocats et à surchargé les mises au rôle de causes non contestées, les voies de recours contre les tribunaux inférieurs. La revision de ces tarifs est une question très importante qui s'impose à l'attention du Barreau et de la Législature.

Toute excès de sévérité du fisc sous ce rapport est une atteinte au crédit de l'administration de la justice. Les accès du prétoire étant rendus plus difficiles aux créanciers menacés de prescription absolue de leurs droits, on encourage la mauvaise foi, on ébranle de plus le crédit de la propriété.

L'homme de loi, avocat ou notaire chargé de veiller à la sûreté du placement des épargnes doit pour apprécier la valeur de l'hypothèque offerte, l'étendue des droits du fisc qui viennent au premier rang de tous les privilèges qui peuvent s'accumuler dans le chemin du recouvrement du capital avancé imprudemment. Et qu'on ne dise que l'emprunteur pourra consentir une vente à remeré. Le capitaliste ne tient pas à assumer les risques des responsabilités d'accidents imputables au fait de la non conservation ou du non entretien de la propriété tels que chutes de glaçons des toits, etc.

Il faut espérer que le beau discours de M. le député Perrault, prononcé à la dernière session de l'Assemblée Législative de Québec sur le remaniement du subside fédéral aux provinces aura son écho en haut lieu. Le jour ne sera, alors, pas probablement éloigné où l'exécutif provincial reconnaîtra à son tour l'importance du dogme de droit social relatif à la gratuité de la justice. Ce sera l'ère du retour à l'âge d'or de l'administration de la justice connu des anciens Romains. Les fonctions des greffiers étaient remplies par des esclaves publics, appartenant au corps de chaque ville, afin, disent les historiens, que tous les actes de leurs ministères fussent gratuits. Admirable sollicitude dont nous sommes aujourd'hui bien éloignés, écrit à cette occasion M. Regnard dans son magnifique ouvrage publié en 1855 sur l'organisation judiciaire. Qu'eût-il pensé de notre régime fiscal, lorsqu'en France les droits de greffe ne montent pas au dixième de ce que nous payons.

C'est une erreur profonde de considérer les procès comme des matières de bénéfices pour le plaideur. Ce n'est le plus souvent qu'un recours pour conserver en existence un droit dont l'efficacité est des plus incertaines, par suite de l'insolvabilité du débiteur. Il arrive même souvent, surtout, dans les trois-quarts des vingt mille causes de la cour de circuit de Montréal, qui sont au-dessous de $25, sont des poursuites où le nom du même débiteur figure dans plusieurs poursuites dans la même année ; le Trésor provincial prélève, chaque fois des impôts dont le remboursement est ensuite taxé par des saisies de salaires dont les vexations conduisent des prolétaires malheureux et de bonne foi sur le chemin de l'exil.

En présence d'un mal social aussi déplorable, le cabinet provincial ne doit-il pas nommer une commission de praticiens chargés de remettre sur le métier les nouveaux tarifs de déboursés de cour pour les mettre en rapport avec les principes du nouveau code de Procédure civile, et du droit naturel. Des légistes soucieux de leur réputation, ne doivent pas laisser écrire sous leur règne de pareils tissus d'absurdités juridiques. Cette entreprise est due au respect séculaire acquis par les états de service du Barreau. Enfin, cette reconsidération est requise par l'intérêt et l'honneur du corps social de la province.

Montréal, 1er août 1902.

FORTUNAT BOURBONNIERE,
Avocat.

GONFLEMENT

Un signe extrêmement désagréable de la maladie d'estomac — Ses causes et sa guérison

La flatulence ou le gonflement est le résultat immédiat de la mauvaise digestion.

La nourriture mise dans l'estomac demeure, pour une raison quelconque, en tout ou en partie, non digérée et en très peu de temps la fermentation commence.

Toute fermentation est, en vérité, une sorte de décomposition et ce procédé engendre toujours des gaz.

Chaque ménagère connaît parfaitement les résultats de ces gaz dus à la fermentation et presque tout le monde a eu des expériences illustrant la terrible pression exercée par ces gaz quand ils sont enfermés.

Aussitôt que la fermentation commence dans l'estomac, ces gaz commencent à monter, dilatant les parois de l'estomac et se frayant de force un chemin vers les intestins et fréquemment s'élevant jusqu'à la bouche, donnant un goût sûr et une sensation de brûlement.

Ce sont ces gaz qui causent ce "gonflement" après les repas dont se plaignent si souvent ceux dont la digestion se fait mal.

Rien n'est si douloureux que cette sensation d'étouffement causée par la dilatation des parois de l'estomac par le gaz.

Il y a un moyen de prévenir cette fermentation et le gonflement qui en résulte.

Les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie prises immédiatement après les repas assureront une digestion complète et parfaite de toute la nourriture confiée à l'estomac — de chaque particule d'aliment — et s'il n'y a pas d'aliments non digéré il ne peut y avoir de fermentation, et, par conséquent, ni gaz, ni gonflement.

Les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie sont composées des meilleurs digestifs connus de la science médicale et elles complètent le travail de la digestion sans assistance aucun de la part de l'estomac, donnant ainsi à cet organe surmené le repos et la chance de se remettre.

Un court traitement ramènera bientôt l'estomac à son état de santé normal, après quoi on pourra discontinuer l'usage des Tablettes.

L'UNION MUTUELLE UNIVERSELLE

Un des avantages qui signalent tout particulièrement à l'attention et à l'encouragement du public cette institution de mutualité, c'est le mode des placements qu'elle a adopté pour son fonds de réserve. Ces placements sont faits de manière à en assurer à la fois la parfaite sécurité et le rendement le plus abondant possible, sous forme d'intérêts.

Les directeurs de l'U. M. U. ont trouvé le secret de prévenir victorieusement de la sorte toutes objections raisonnables contre l'emploi de leurs accumulations de réserve, objections qui pouvaient naître à la suite de certaines expériences malheureuses du passé.

Leurs constitutions, spécialement approuvées à cet égard, par l'Acte de la Législature de Québec, qui les ratifie décrètent que la proportion des primes perçues par l'U.M.U., qui doit servir à constituer le fonds de réserve, est immédiatement versée, au fur et à mesure que rentrent les fonds, entre les mains d'une Compagnie de Garantie "Trust Company", qui en prend la responsabilité, l'administre et la fait valoir. Cette compagnie de garantie assure un minimum d'intérêt sur ces fonds, supérieur à celui que les banques accordent, et pour la sauvegarde du principal, (ou capital déposé entre ses mains), elle donne non seulement la responsabilité des gages immobiliers qu'elle-même a pris en plaçant les fonds, mais de plus sa propre responsabilité, appuyée sur un avoir de millions de piastres. Si l'on ajoute à cela que les fonds ainsi confiés par l'U. M. U. à ses fidéi-commissaires deviennent absolument intangibles pour les directeurs de l'U. M. U., les fidéi-commissaires devant eux-mêmes servir les dividendes auxquels les membres de l'U. M. U. auront droit, on comprend aisément que les sociétaires de l'U. M. U. ne sauraient avoir de sécurité plus complète pour la sauvegarde et l'administration profitable de leurs épargnes. L'association, d'autre part, se trouve déchargée d'un grave souci, celui de garantir seule l'intégrité et l'emploi lucratif du fonds de réserve considérable que doit produire, en peu de temps, un système aussi heureusement combiné que celui qu'elle applique.

Rien d'étonnant à ce que le gouvernement de la province de Québec, qui s'est toujours refusé à accepter lui-même en dépôt les fonds de réserve de la mutualité provinciale, et qui, du reste, ne pourrait leur assurer ni autant de sécurité, ni un rendement aussi satisfaisant, ait jugé opportun d'approuver et d'encourager le mode de placement adopté par l'Union Mutuelle Universelle.

C'est, au demeurant, le même mode auquel vient de recourir une organisation aussi puissante que l'Ordre Indépendant des Forestiers, qui non seulement confie sa réserve à une Compagnie de Garantie, mais ne craint pas d'en conserver même une certaine proportion au développement des affaires de cette compagnie, confiant de faire ainsi un placement sûr et avantageux.

CE QUI SE PASSE A LA COUR DE POLICE

Le député grand connétable Lambert, a arrêté, hier matin, Ronald McDonald, 31 rue Dowd, accusé d'agression grave sur la personne de Henry D. Brown.

Le prévenu proteste de son innocence.

—John Dacey, matelot, a été logé au poste, pour avoir volé un baril de potasse. Un mois de prison.

—Le détective Lemieux a traduit en cour de police, J.-Bte Galarneau, 170 rue Ryde, accusé d'avoir frappé à coups de couteau, le nommé Jos. Gagnier, actuellement à l'hôpital Notre-Dame, et d'avoir volé une montre, propriété de M. Le Duval.

Le prévenu proteste de son innocence. Il est défendu par Mtre Elie Mauriault.

TOUCHANTE FETE DE FAMILLE

A l'occasion de l'ordination Sacerdotale du R. P. Descôteaux, S. J.

A l'occasion de l'ordination sacerdotale du Révérend Père Descôteaux, S. J., qui eut lieu à l'église de l'Immaculée Conception, dimanche, 27 juillet, madame Chênevert, maîtresse de l'Académie St Joseph, rue Rachel, fut l'hôtesse de la famille distinguée du nouvel ordonné.

Etaient présents, M. Félix Descôteaux, père du jeune lévite ; la Révérende soeur St André, sa soeur, et la Révérende sr Macthilde, du St Sacrement, sa tante, toutes deux religieuses de l'Assomption, du couvent de Nicolet ; le docteur A. Descôteaux, son frère, ainsi que son épouse ; M. P. Lupien, avec son épouse et son fils Hector, neveu du nouveau prêtre, qui eut l'insigne honneur de servir la première messe de son oncle, lundi matin ; sa nièce, Mlle Bernadette Nemrod, était aussi du nombre. On remarquait encore M. Biron et son épouse, M. Trudel et sa soeur, ainsi que Mlles E. Chênevert et U. Wilhelmy.

Avant le souper, qui eut lieu vers 5½ heures, le Révérend Père Descôteaux, héros de la fête, bénit la table. Pendant tout le repas régna le plus joyeux entrain, résultat du bonheur bien légitime de la famille privilégiée, qui depuis longtemps, n'avait pas eu l'occasion de se trouver réunie. Qu'il nous soit permis de noter en passant, que, par une heureuse coïncidence, les convives étaient tous de la paroisse de M. le curé Bélemare, de Ste Monique, autrefois curé de St Didace, sous la direction duquel Mme Chênevert fit ses brillants débuts dans l'enseignement.

COMMISSION SPECIALE

Monsieur le notaire Emmanuel L'Archevêque, de Montréal, a été assermenté devant l'honorable juge Choquet, comme juge de Paix, avec juridiction extraordinaire pour le District de Montréal, sous l'autorité de l'article 2572 des Statuts Refondus de la Province de Québec.

Demandez à votre bijoutier la montre 'OMEGA'

. . ECHANTILLONS DE MANUFACTURES . .

Bons Marchés en Meubles de Salle à Manger

CHEZ **WILDER**

Nous venons d'exposer en vente un assortiment considérable d'échantillons de Manufactures.

50 Buffets, prix depuis - - - - - - $15.00
25 Tables de Salle à Manger, depuis - - 8.00
35 Séries de Chaises de Salle à Manger, depuis 15.00

Les personnes qui viendront visiter notre stock seront les bienvenues et trouveront dans cette ligne d'échantillons, des bons marchés rares.

258 rue Saint-Jacques, 2415 rue Sainte-Catherine,
1837 rue Notre-Dame, 2080 rue Notre-Dame.

SI VOUS ALLEZ A LA CAMPAGNE

L'endroit voulu pour avoir une bonne valise forte ou un sac de voyage, c'est chez

J. EVELEIGH & CO.,

245 et 247 RUE SAINT-JACQUES

Fabricants depuis un demi-siècle de Valises et Sacs en Canada.

LE MEILLEUR DE TOUS . . . **ZON-O-PHONE**

N'achetez pas une machine parlante avant de demander les catalogues du **ZON-O-PHONE**. C'est **la meilleure** et **la plus nouvelle** machine parlante qu'il y ait sur le marché. Elle est beaucoup plus **perfectionnée** que toutes les autres. Les registres du **ZON-O-PHONE** s'adaptent au **GRAMOPHONE**, **col. disc**, ou à n'importe quelle machine à registres plats, et les registres de **ZON-O-PHONE** ont eu son tout simplement merveilleux.

Nous échangeons toutes sortes de machines parlantes et registres. Ecrivez pour avoir des catalogues de registres de machines perfectionnées, de cornets, de boîtes son de concert, etc. Nous répondrons promptement à toutes vos demandes.

Les **ZON-O-PHONES** coûtent de **$15.00** à **$40.00.**

J. H. ORMSBY, Agent de Manufacturier pour le Canada.

Gros et Détail. **2410 rue Sainte-Catherine, Montréal.**

TELEPHONE BELL EST 2020.

D. A. CHAREST, Plombier Sanitaire

NO 25 RUE MANCE

Fait connaître aux personnes qui ont à se plaindre de la pression ou de la qualité de l'eau qui leur est distribuée dans leurs logements, qu'en sa qualité d'ancien employé du département de l'aqueduc, il peut utilement les aviser sur ce qu'elles ont à faire pour obtenir une amélioration et exécuter, à prix modérés, la partie des travaux qui peut les concerner. 227—4

NOTES ET SOUVENIRS

Les fortifications de Montréal. — La domination anglaise. — L'invasion américaine. — Les Bostonnais. — Récits du "témoin oculaire". — Prise de Montréal. — Délabrement des murailles. — Une ruinance. — Pétitions à l'Exécutif. — Message du gouverneur Prescott. — La loi de 1801. — Démolition des murs. — Les trois commissaires. — La rue McGill.

Sous le régime nouveau, la domination anglaise, les fortifications de Montréal furent livrées à l'action du temps, et elles étaient fort délabrées quand les Américains envahirent le Canada, en 1775, quinze ans après la prise de la ville par Amherst.

L'armée du congrès avait fait capituler le fort Saint-Jean, le 2 novembre 1775. Elle marcha immédiatement sur Montréal. Nous empruntons au récit d'un témoin oculaire de l'invasion, quelques détails sur les événements qui suivirent :

"Quelques jours après que M. Montgomery eût fait passer les troupes qu'il avait fait prisonnières à Saint-Jean, en la Nouvelle-Angleterre, il vint camper, avec sa petite armée, au fort de Laprairie de la Magdeleine. Le général Guy Carleton alors, fit enclouer les canons qui étaient sur la citadelle de la ville de Montréal, renvoya les habitants de la campagne chacun chez eux, ainsi que les sauvages, fit hâcher les bateaux et fit charger à bord des vaisseaux toutes les munitions, vivres, bagages, etc.

"Le 11 novembre, sur les dix heures du matin, les Bostonnais commencèrent à traverser dans l'île Saint-Paul, à la distance d'une lieue de Montréal, — et, le même jour, sur les cinq heures du soir, le général s'embarqua, avec environ 130 hommes de troupes et plusieurs officiers, dans les navires — il y en avait trois d'armés en guerre — et partirent pour Québec. Plusieurs personnes furent accompagner le général, jusqu'au bord de l'eau. Ce départ avait l'air d'un enterrement les plus tristes. Alors la ville resta avec ses citoyens sans aucune ressource, et pour comble de malheur, les Bostonnais qui étaient dans la ville se montrèrent ouvertement et laissèrent leurs fusils en disant qu'il y avait assez longtemps qu'ils faisaient la grimace. Les habitants des faubourgs ne voulurent point entrer dans la ville, l'on ferma les portes, et tous les bons sujets restèrent sous les armes. Le soir même, Haywood, associé de James Price, avec un nommé Bindon, sortirent de la ville par une embrasure où Bindon était en faction, pour aller trouver les Bostonnais, dans l'île Saint-Paul et leur apprendre la position où était la ville.

"Le lendemain, qui était le dimanche, à neuf heures du matin, on vit les Bostonnais traverser de l'île St Paul à la Pointe St Charles, à deux milles de Montréal, — les citoyens de la ville s'assemblèrent incontinent, et envoyèrent quatre députés au-devant de M. Montgomery qui était à la tête d'environ trois à quatre cents hommes, pour lui demander quel était son dessein de venir armé comme il était. Il fit réponse qu'il venait en ami et donnait quatre heures pour dresser les articles de la capitulation. Les députés lui répondirent de ne point approcher de la ville ; il répliqua que son monde aurait beaucoup de froid, et il envoya à l'instant 50 hommes dans le faubourg des Récollets. La capitulation fut dressée et les députés de la ville la portèrent à M. Montgomery qui dit qu'il l'examinerait et que, sous peu, il enverrait la réponse. A quatre heures après-midi, les Bostonnais s'avancèrent jusque dans le faubourg des Récollets et se cantonnèrent dans les maisons. Toute la ville fut en agitation : quelques-uns voulaient tirer sur les Bostonnais, mais les plus prudents les en empêchèrent. D'ailleurs, les habitants des faubourgs avaient été au devant d'eux à la Pointe St Charles et on les savait mal disposés. Il ne restait dans la ville qu'environ trois à quatre cents citoyens, sans vivres ni munitions. A sept heures du soir, M. Montgomery envoya trois députés en ville dont James Price était du nombre. Quoique citoyen de la ville et que sa femme y fut encore, il fit tous ses efforts pour empêcher l'effet de la capitulation et la rendre la plus dure qu'il lui était possible. Le débat dura jusqu'à minuit, sans s'arranger, et les députés de la ville furent obligés d'aller trouver M. Montgomery, qui était dans le faubourg des Récollets, qui signa le traité."

Les citoyens de Montréal, signataires de la capitulation, étaient les suivants : MM. J. N. Perieaux, Dr Huntly, J. Blake, Ed. Wm Gray, James Finlay, James McGill, Pierre Panet, Malhiot, L. Carignant, Ménére, St George Dupré, Guy. Le 13 novembre 1775, les Américains entrèrent dans la ville par la porte des Récollets, et pendant plusieurs mois le drapeau du Congrès flotta sur les murs de Montréal.

Un quart de siècle s'écoula. La ville prenait de l'essor, sa population croissait rapidement, ses faubourgs grandissaient, et sa ceinture de murailles inutiles devenait une véritable nuisance. Des pétitions furent adressées à l'Exécutif ; elles furent accueillies favorablement.

"Ayant graciensement plu à Sa Majesté de signifier son acquiescement à la requête de ses bons sujets de la ville de Montréal demandant qu'il leur fut permis de posséder telle partie du terrain occupé par les fortifications de cette ville, qui ne sera point jugée nécessaire pour des objets soit militaires ou publics, le Lieutenant Gouverneur sent une grande satisfaction à être autorisé de communiquer à la Chambre d'Assemblée le plaisir du roi sur ce sujet.

"Ayant été suggéré que le terrain occupé par ces fortifications avait été pris sous condition, que les différents lots retourneraient aux propriétaires originaires ou à leurs héritiers ou représentants, lorsqu'ils seraient trouvés n'être plus nécessaires pour les usages publics ; et comme il pourrait arriver que des prétentions adverses naîtraient à l'égard de telle propriété, dont l'abandon, au lieu d'être un bien général, suivant les intentions généreuses de Sa Majesté, deviendrait la source d'un détriment public, en donnant lieu à des contestations et à des procès, le Lieutenant Gouverneur recommande à l'Assemblée de délibérer sur l'adoption de quelque moyen expéditif et efficace pour décider finalement toutes questions qui pourraient s'élever sur ce sujet.

"Comme l'occasion présente paraît convenable pour considérer quelles sont les améliorations qui peuvent tendre à la salubrité, à la commodité et à l'embellissement de la ville, le Lieutenant Gouverneur recommande de plus à la considération de la Chambre la convenance de statuer des pouvoirs additionnels dans le cas où ils seraient trouvés nécessaires, pour mettre à exécution ces objets désirables.

"L'ingénieur en chef aura ordre de mettre devant la Chambre un plan de la ville et des fortifications, auxquels il pourra être préparé, et de donner les informations requises à l'égard des réserves qu'il sera nécessaire de faire de la part de la Couronne pour les usages publics."

Ce ne fut cependant que quatre ans plus tard que le parlement provincial passa une loi relative à la démolition des fortifications de Montréal.

Cette loi forme le chapitre XVI des statuts provinciaux du Bas-Canada, — 41 George III — et porte le titre suivant : "Acte pour abattre les anciens murs et fortifications qui entourent la cité de Montréal, et pour pourvoir autrement à la salubrité, commodité et embellissement de la dite cité." Voici quel en était le préambule : "Vu que conformément à un arrêt de Sa Majesté Très-Chrétienne daté à Versailles, le trentième jour de mai, dans l'année de Notre-Seigneur mil sept cent vingt-quatre, pour la meilleure défense de la dite cité de Montréal dans cette province, il fut cidevant érigé et bâti un mur en pierre et autres fortifications en pierre autour de la dite cité, partie sur le terrain cédé à Sa Majesté Très Chrétienne par l'ancienne Compagnie de la Nouvelle France, et partie sur le terrain appartenant à divers individus, et vu qu'il a plu gracieusement à Votre Majesté par message du Lieutenant-Gouverneur du vingt-unième mars mil sept cent quatre-vingt-dix-sept, d'exprimer Votre volonté et plaisir royal que la Législature délibérât sur les mesures les plus convenables à être adoptées pour l'amélioration et l'établissement de la ville de Montréal, et pour la méthode la plus expéditive et efficace, afin de décider toutes questions qui pourraient s'élever au sujet de la remise du terrain actuellement occupé par les anciennes fortifications de la dite ville ; et vu qu'il est expédient d'abattre et enlever les dits murs et fortifications qui existent encore, mais dans un état ruineux, et de pourvoir autrement à l'amélioration de la dite cité de Montréal, par de nouvelles places, quarrés et rues qui seront tracés, ouverts et faits au lieu et place des dits murs et fortifications et terrains adjacents ; et vu qu'il est juste et raisonnable que le terrain maintenant occupé par les dits murs et fortifications qui n'appartient pas à Sa Majesté soit remis aux propriétaires légaux d'icelui, leurs hoirs et ayant cause ; et vu aussi que les objets ci-devant récités requierent l'aide et l'autorité du Parlement Provincial, qu'il plaise donc," etc.

Cette loi fut présentée à la session de 1801, adoptée par les deux chambres, l'Assemblée et le Conseil Législatif, réservée pour le bon plaisir du roi en avril 1801, et sanctionnée par Sa Majesté au mois d'août de la même année.

Par cet acte, il était loisible au gouverneur de nommer trois commissaires sous le grand sceau de la province, ainsi qu'un secrétaire et un trésorier. Les commissaires devaient procéder à "faire mesurer, tracer et projeter telles rues, places, carrés, emplacements ou lots de terre et espaces convenables pour y ériger des édifices publics et autres, qui suivant leur jugement, tendraient le plus à l'amélioration, l'utilité, l'embellissement et l'avantage de la dite cité. Quant aux personnes qui pouvaient avoir à faire valoir des réclamations relativement à la propriété du terrain de fortifications les commissaires devaient leur donner avis de comparaître en la Cour du Banc du Roi, sous quatre mois, pour y produire leurs titres, lesquels devaient être examinés par l'Avocat Général ou le Solliciteur Général ou autre personne nommée par le gouverneur, la dite Cour du Banc du Roi ayant pouvoir d'adjuger sujet à appel à la Cour Provinciale d'Appel. Il y avait aussi dans l'acte des dispositions permettant aux commissaires de vendre les terrains, les matériaux provenant de la démolition des murailles, etc.

Les commissaires nommés en vertu de cette loi furent l'honorable James McGill, John Richardson, et M. Jean-Marie Mondelet, notaire.

Il procédèrent à la tâche qui leur était assignée ; leurs opérations furent longues et souvent ardues. Il y eut un conflit entre eux au sujet du baptême de la large rue qu'ils décidèrent de tracer sur l'emplacement du mur à l'ouest de la ville, vers le faubourg des Récollets. M. McGill l'appela la rue McGill, M. Richardson voulut qu'elle devait s'appeler la rue Richardson, et M. Mondelet opina pour la rue Mondelet. Finalement, M. McGill l'emporta.

Ce ne fut qu'en 1817 que la démolition des fortifications et le tracé des rues nouvelles furent terminés. Après cela, Montréal put respirer à l'aise et se développer sans entraves. Nos lecteurs savent combien notre métropole commerciale a profité de son affranchissement.

IGNOTUS.

CORSINE Developpant la FORME et le BUSTE

Nous Enverrons Gratuitement

NOTRE Livre EN FRANCAIS sur le Développement de la Forme et du Buste, sous enveloppe ordinaire cachetée à toute femme qui nous le demandera par lettre contenant trois timbres-poste de 2 cts. **Le Systeme Francais de Developpement du Buste** inventé par **Madame L. Thora** est un simple traitement chez soi garanti pouvoir augmenter le buste de six pouces. Corsine fait aussi disparaitre les inegalités du cou et de la poitrine. Ce sont des femmes qui répondent à toutes les lettres qui restent secret sacré. Nous ne divulguons jamais aucun nom. Notre livre est admirablement illustré de portraits

Demandez le LIVRE (GRATIS) et envoyez 6 cts. en timbres-postes a

The Madame L. Thora Toilet Co.,
TORONTO, ONT.

MADAME L. THORA

Un petit peu de charbon contribue beaucoup

au chauffage d'une maison si vous le confiez à une fournaise faite pour chauffer—et non à ce genre de fournaise où le combustible s'échappe par la cheminée sous la forme de fumée.

Les Fournaises Sunshine

extrairont plus de chaleur, d'une unité de charbon, que n'importe laquelle autre bonne fournaise.

Chaque pouce carré, du fond du foyer au sommet du dôme, présente une surface rayonnante directe.

Le dôme, au lieu d'être construit de fonte comme dans les fournaises communes, est construit d'épaisses plaques d'acier, d'où résulte un appareil de chauffage possédant un maximum d'efficacité.

Quoique la Sunshine possède toutes les dernières améliorations, elle est cependant d'une opération très facile pour qui que ce soit.

McClary's

London, Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N.B.

GUERIT

Dyssenterie, Diarrhée, Crampes, Coliques, Douleurs à l'estomac, Choléra, Choléra Morbus, Choléra Infantum, Mal de mer, Maladies d'été et tous les relâchements des intestins.

Est en usage depuis près de 60 ans et n'a jamais manqué de donner du soulagement. (5) youw

Gratis aux Hommes

J'ai mis de côté 5,000 de mes meilleures Ceintures Electriques — modèle 1902 — pour les envoyer tout à fait gratuitement, durant le mois prochain. Tous ceux qui souffrent de rhumatisme, lumbago, varicocèle, dyspepsie, pertes, faiblesse des nerfs, du dos ou des reins, en obtiendront un soulagement immédiat et une guérison certaine et infaillible. Ces Ceintures guériront positivement toutes les maladies sus-mentionnées. Elles guériront après que toutes les autres ceintures et drogues auront échoué. Elles ont 10,000 guérisons à leur crédit.

Absolument Gratuit

Essai tout à fait gratuit de cette Ceinture splendide et parfaite, accordé à tout homme qui m'écrira. Vous ne payez qu'une fois guéri. Ma puissante et nouvelle Ceinture, sans vinaigre et qui ne brûle pas, est cinq fois aussi forte que toute autre et est garantie ne jamais brûler comme le font les autres Ceintures. Tous ceux qui écriront

Recevront Gratuitement

l'édition publiée récemment de mon livre médical illustré, qui vaut la peine d'être lu, et ensuite vous pouvez aussi obtenir cette Ceinture parfaite gratuitement. Il existe certaines ceintures très annoncées, qui demandent d'être trempées dans du vinaigre corrosif, chaque fois, avant de s'en servir. Vous savez peut-être desquelles je veux parler. Il n'en est pas ainsi de la mienne. Elle donne un courant meilleur et plus fort, ne brûle jamais et n'exige jamais de vinaigre. C'est la ceinture la plus moderne, la plus pratique et la meilleure qui existe dans le monde entier, aujourd'hui, et elle vous est maintenant offerte gratuitement. Ecrivez aujourd'hui.

DR. J. M. MACDONALD ELECTRIC CO.,
BOITE 699. MONTREAL, QUE.

R·I·P·A·N·S

Pendant plus de dix-sept ans j'avais eu à souffrir de gaz dans l'estomac, à la suite d'indigestion. Il y a six ans je commençai à avoir de terribles attaques, pleines de détresse ; parfois je souffrais tellement que le médecin me donnait des injections hypodermiques de morphines pour me soulager. Je pensai à faire usage des Ripans Tabules. La première que je pris me soulagea et depuis je n'ai plus eu une seule de ces terribles attaques.

A vendre chez les pharmaciens.

Le paquet à cinq cents est suffisant pour une attaque ordinaire. La bouteille de famille à 60 cents en contient assez pour un an. [69]

Roues Basses à Larges Bandages

Faites pour s'adapter à n'importe quel essieu.

Tous les cultivateurs devraient en avoir après leurs voitures pour charroyer le foin, le grain, le blé-d'Inde, le fumier, la pierre, etc. Plus légères, plus fortes et moins chères que les roues en bois. Ecrivez pour les prix.

DOMINION WROUGHT IRON WHEEL CO
9 et 11 BROCK Ave., Toronto, Ont. 206—s-n

AVIS

Des raccordements téléphoniques directs peuvent s'obtenir présentement sur les lignes à longue distance de la Compagnie de Téphone Bell du Canada, avec les points mentionnés plus bas. Les taux sont comme suit pour une conversation de trois minutes, de Montréal.

Grandes Piles, Q	75c.
Rigaud, Q	25
St Eugène, Q	25
St Augustin de Portneuf, Q	70
St Placide, Q	25

La Cie de Téléphone Bell, du Canada
141-mjs-n

E. L. LeBrun M. de Villers
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY
Manufacturiers d'Appareils Electriques,
DYNAMOS, MOTEURS.
Appareils Spéciaux dessinés et Construits. 274-en

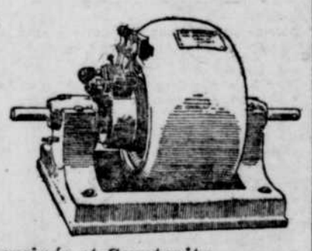

ARBRES TRANSPLANTES PAR LA PLUS GRANDE INVENTION MODERNE.
(BREVET No 55494)

Embellissez vos Demeures, augmentez la valeur de votre propriété afin de vous procurer promptement un acheteur en ayant des ARBRES QUI PUISSENT ETRE TRANSPLANTES A VOS RESIDENCES
Nous sommes prêts à concéder les droits d'employer cette merveilleuse invention. Ecrivez pour conditions.

JOVITE BENARD & CIE
Propriétaires, Boucherville, P. Q.
170—s-n

BABBIT

Imperial, Hercules, Metallic, Star,

Pour tout ouvrage,
Toutes qualités,
Ce sont les meilleurs.

THE CANADA METAL CO.,
Toronto, Ont. 85-Ms-n

Le Trésor des Nourrices
N'EST PAS NOUVEAU

Il est introduit depuis plus de 20 ans dans toutes les familles, et par ses seules qualités, s'est acquis une popularité sans égale. Il s'est montré le bienfaiteur des enfants, dont il en a sauvé un nombre considérable, et un véritable "trésor" pour les mères qui lui ont dû le repos dont elles ont besoin pour élever leur famille, en procurant à l'enfant un sommeil doux et réparateur.
Les bouteilles portent le nom du Dr Ticault soufflé dans le verre. Prix 25 cents la bouteille ou 6 bouteilles pour $1.25.
EVANS & SONS, Limited, MONTREAL et TORONTO, Canada
133 William St. New York, N Y., U.S.A. (4)

LUNETTES PINCE-NEZ — JUMELLES LONGUE-VUES
The Optical and Engineer's Supply Co.
Gérant: M. B. De MESLE, Ex-associé de Hearn & Harrison, Opticiens, Fabricants et Importateurs d'Instruments d'Optique, de Mathématiques, d'Ingénieur et de Marine. Hydromètres, Thermomètres, etc. 1638 rue Notre-Dame, Montréal, Canada. Tel. Bell M. 4782. 179-Mas

L'Huile Eureka pour Harnais

donne non seulement meilleure apparence au harnais ou au cheval, mais aussi rend le cuir souple et flexible, le met en état de durer deux fois plus longtemps qu'il ne ferait sans cela.

Ils vous portent dans des polices en fer d'une-toutes grandeurs. Fabriqué par IMPERIAL OIL CO.

Laissez votre cheval paraître à son mieux!

Feuilleton de LA PRESSE

Criminelle Erreur

DEUXIEME PARTIE
150

—Rien ne m'attache à la vie. En perdant Daniel, j'ai perdu tout... Je me trompe, il me reste l'asile des vaincus de la vie, la consolation des affligés, le refuge des coupables... Il me reste le Dieu de bonté, le Dieu de miséricorde qui pardonna à Marie-Madeleine. — Je veux me donner à lui, je vais quitter le monde et entrer en religion.

—En religion ! répéta le magistrat stupéfait.

—Oui... La seulement je trouverai la paix de l'âme, mais avant que les portes d'un couvent se referment sur moi, j'ai voulu récompenser celui dont le dévouement aurait sauvé Daniel, si Daniel avait pu être sauvé, celui qui a failli payer de sa vie ce dévouement, celui enfin qui a livré à la justice l'assassin de mon ami.

—Vous voulez parler de Pascal...

—Oui.

—C'est un garçon plein de coeur et d'honneur, qui a déjà souffert et qui souffrira beaucoup encore...

—Du moins ce ne sera pas de la misère... — J'ai fait deux parts égales de la petite fortune qui m'appartient... — L'une de ces parts sera ma dot dans la maison religieuse qui va me recevoir. — Je destine l'autre à Pascal. — La voici.

—C'est vous, monsieur, que je charge de lui remettre ce souvenir...

En disant ces paroles, Marguerite posait sur le bureau devant le juge d'instruction une enveloppe non fermée.

—Il y a là — continua-t-elle — un titre de trois mille livres de rente au porteur et une lettre... — Veuillez la lire...

M. Libourt tira de l'enveloppe la lettre dont la jeune femme venait de parler et lut à haute voix :

"Monsieur Pascal,

"Au nom de celui que votre dévouement n'a pu sauver, au nom de celle qui n'oubliera jamais ce dévouement, acceptez ce souvenir, et priez pour lui" en priant pour elle.

"MARGUERITE VERNON."

"Bientôt, en religion,

"Soeur Marguerite."

—C'est bien, madame, ce que vous faites là ! — dit le magistrat.

—Vous remettrez ce titre et cette lettre à M. Pascal.

—Oui, madame...

—Je vous remercie, monsieur, je vous remercie de toute mon âme...

Et Marguerite se retira, reconduite respectueusement jusqu'à la porte du cabinet par M. Libourt.

Cette humble pécheresse venait de prendre pour lui des proportions énormes.

Il alla trouver le procureur général.

—Qui vous amène ? — demanda celui-ci.

—Lisez.

Et lui tendit la lettre de Marguerite. Morisset lut et resta stupéfait.

—C'est d'une délicatesse exquise ! — fit-il ensuite. Et de combien le souvenir ?

—Trois mille livres de rentes.

—Voilà Pascal à l'abri du besoin pour toujours... — Cette heureuse chance ne pouvait advenir à quelqu'un qui le méritât mieux que lui !

LXVIII

La "Bande des gens de maison" venait d'être jugée.

Augustin, dit le "cocher", Louis Durand, l'ex-valet de chambre de Georges Gauthier, et Pauline Leroux, la fausse Lucie Ballard, avaient été condamnés chacun à cinq ans de prison.

Les peines octroyées à leurs nombreux complices variaient de six mois à deux ans.

Le surlendemain devait être évoquée l'affaire du double crime de Saint-Mandé et de Polangis.

Les articles de journaux avaient surexcité la curiosité du "Tout-Paris", avide de violentes émotions.

C'était à qui voudrait voir ces deux femmes, unies dans l'effroyable complicité du crime, ce malheureux fils qui, sans le savoir, avait livré sa mère, et surtout le grand artiste injustement condamné, qu'devait se trouver là, sur le banc des accusés, à côté des vrais coupables, et entendre proclamer son innocence et sa réhabilitation.

Le jour impatiemment attendu arriva. La salle de la cour d'assises était bondée de monde, et d'un monde infiniment "select."

On voyait là des gens du monde, des hommes politiques, des artistes, des romanciers, des millionnaires, des auteurs dramatiques dont l'un disait à ses voisins :

—Ça va être une belle première.

A des places réservées au banc des témoins se trouvaient Mme Gauthier et la petite Albertine, ayant Roussillon à côté d'elles.

On s'étouffait au banc des avocats.

Les douze coups de midi sonnèrent.

Le greffier vint prendre place à son pupitre.

Un à un, recueillis et solennels, les jurés entrèrent.

D'une voix retentissante, l'huissier audiencier annonça :

—La Cour, messieurs !

Le silence s'établit.

Tout le monde se leva.

Le président, vêtu de sa robe rouge fourrée d'hermine, et suivi de ses deux assesseurs, vint prendre possession de son fauteuil.

C'était le même magistrat qui avait présidé l'audience le jour du jugement de Georges Gauthier.

Il donna l'ordre d'introduire les accusés.

Tous les regards se tournèrent vers la porte par laquelle ils allaient entrer.

Jeanne de Bruel et Léa parurent, encadrées par deux gendarmes.

Toutes deux étaient entièrement vêtues de noir.

Jeanne de Bruel, pâle, amaigrie, méconnaissable, marchait la tête basse et semblait ne se soutenir qu'avec peine.

Léa, raidie et farouche, regardait la foule avec une arrogance qui ressemblait à un défi.

Les gendarmes les firent asseoir.

Georges Gauthier apparut ensuite, libre, et vint prendre place sur le banc des accusés, aussi loin que possible des deux femmes.

En voyant ses paupières rougies, les mèches blanches qui tranchaient sur les tempes avec ses cheveux noirs, on comprit ce que ce grand honnête homme avait dû souffrir ; une immense pitié s'empara de tous les coeurs et un murmure de compassion, difficilement réprimé par les "chut !" des huissiers, courut dans l'assistance.

Beaucoup se demandaient pourquoi le statuaire se trouvait là ?

Ils ne devaient pas tarder à le savoir.

Le président prit la parole.

—Accusée Gaucher, levez-vous ! — dit-il.

Léa obéit, mais ne lais.a pas au président le temps de lui poser les questions de pure forme qui précèdent tout interrogatoire.

—Inutile de m'interroger ! — dit-elle d'une voix dure — je ne répondrai pas.

— J'ai fait des aveux et je les ai signés, je n'ai rien de plus à vous dire.

Et Léa retomba sur sa banquette.

Une sorte de frisson, suivi d'un murmure, passa dans l'auditoire.

Le président, s'adressant alors à Jeanne de Bruel, fut interrompu par elle, comme il venait de l'être par Léa ; seulement les paroles, identiques, furent prononcées d'une voix faible et à peine distincte.

Et Jeanne se rassit.

—Messieurs les jurés apprécieront.... dit le président.

Puis, au greffier :

—Greffier, donnez lecture de l'acte d'accusation.

Nous nous garderons bien de reproduire cet acte, énonçant les faits qui, tous, sont connus de nos lecteurs.

Quand il fut achevé, le président reprit, en s'adressant aux deux femmes :

—Vous venez d'entendre de quels crimes vous êtes accusées. Persistez-vous dans vos aveux ?

—Oui ! répondirent Léa et Jeanne.

—Il ne reste donc qu'à entendre les témoins..... Qu'on introduise le témoin Pascal !

Léa Gaucher se leva d'un bond.

—Non ! non ! pas lui ! s'écria-t-elle d'une voix saccadée, avec des gestes de folle. Pas lui ! pas lui ! J'ai tout avoué..... votre conviction est faite.... Jugez-moi, condamnez-moi tout de suite.....

Un joyeux voyou parisien, se croyant au "poulailler" d'un théâtre de "mélos", s'apit avec antant d'énergie que de conviction :

—Et tu ne l'auras pas volé, chenille !...

On rit, on applaudit, les huissiers firent faire silence, et le calme se rétablit.

Le président répéta :

—Qu'on introduise le témoin Pascal.

Léa retomba sur son banc et cacha son visage dans ses mains.

Tous les regards se tournèrent vers la porte de la pièce réservée aux témoins.

Pascal entra.

Lui aussi était très pâle et entièrement vêtu de noir.

Sa vue produisit l'impression la plus favorable. Tous les coeurs se sentirent conquis par cette physionomie pleine de douceur et de franchise, par l'expression ferme et loyale de ce regard.

Il s'avança, jusqu'à la barre du tribunal.

Le président lui demanda :

—Votre nom ?

—Pascal.

—Votre nom de famille ?

—Je n'en ai pas.

—Votre âge.

Vingt-deux ans.

—Où êtes-vous né ?

—Je n'en sais rien. Enfant abandonné, j'ai été inscrit sur les registres de l'état civil de la commune de Genthod, canton de Genève, et je suis sujet suisse.

—Vous n'êtes ni parent, ni allié, de l'une ou l'autre des accusées.

—Non, monsieur.

—Il ment ! cria Léa Gaucher en se soulevant. C'est mon fils !

—Taisez-vous commanda le président.

Pascal poursuivit :

—Je refuse d'admettre cette maternité qui ne prouve aucun acte authentique ! Je repousse cette prétendue mère qui ne s'est manifestée à moi que pour m'assassiner ! Je suis l'enfant adoptif d'un honnête homme qui m'a recueilli, qui m'a nourri, qui m'a élevé, qui a fait de moi un honnête homme comme lui ! Je m'en réfère à mon acte de naissance qui ne porte qu'un nom, Pascal ! Je suis Pascal, et rien que Pascal, ni parent ni allié de l'une ou l'autre de ces deux femmes ; — l'une d'elles m'est inconnue ; — l'autre, je ne la connais que trop, — je l'ai vue à Saint-Mandé, avenue Daumesnil, frapper M. Albert Fontaine, et quand j'ai essayé de l'empêcher de commettre un nouveau crime, de tuer Daniel Fontaine, comme elle avait tué son frère, j'ai été frappé par elle et le crime prémédité s'est accompli. Dieu a permis que je survive à ma blessure pour pouvoir rendre l'honneur à l'innocent injustement condamné ! J'ai dit la vérité, rien que la vérité ! J'ai dénoncé la vraie coupable ! — et, en faisant cela, j'ai fait mon devoir.

Un tonnerre d'applaudissements, que les huissiers ne cherchèrent même pas à réprimer, accueillit les dernières paroles de Pascal.

Le calme se rétablit enfin et Pascal s'assit au banc des témoins.

Les autres dépositions entendues furent aussi courtes qu'insignifiantes.

—Accusées, qu'avez-vous à répondre ? demanda le président aux deux femmes livides, anéanties.

Elles ne répondirent pas.

—La parole est au ministère public pour le réquisitoire, dit le président.

Le procureur général se leva, et au milieu de l'attente générale, commença :

—Messieurs de la cour, messieurs les jurés, ma tâche est facile et sera courte... Vous avez entendu les dépositions des témoins et les aveux des accusés... Aucune discussion n'est donc possible... Vous savez comment des crimes odieux ont été commis avec une longue préméditation : mais je veux attirer votre attention sur une chose qui me paraît plus odieuse, plus effrayante que les crimes eux-mêmes ; c'est l'infernale habileté avec laquelle la main criminelle semait autour des cadavres des objets de nature à égarer la justice et à faire condamner des innocents en constituant contre eux des preuves menteuses de culpabilité...

Le procureur général fit un geste d'indignation et continua...

—La justice a été égarée, messieurs ! L'instruction du crime de Saint-Mandé, confiée à un homme incapable que la magistrature a rejeté de son sein, a fait commettre la plus déplorable des erreurs, et cette erreur, — je m'en accuse devant Dieu et devant les hommes, — c'est moi qui l'ai commise !

"Oui, messieurs, dans mon aveuglement j'ai requis contre M. Georges Gauthier avec une implacable sévérité. J'ai réclamé la peine de mort ! Si je l'avais obtenue, à l'heure qu'il est la tête de ce juste, de ce martyr, serait tombée !

"Grâce au ciel le jury admit les circonstances atténuantes, et au lieu de la mort, ce furent les travaux forcés à perpétuité !... le bagne au lieu de l'échafaud !

A suivre

VIN DE PEPTONE de Chapoteaut

Contient de la viande de boeuf digérée et rendue soluble par la Pepsine. Il est recommandé dans les maladies d'estomac, les digestions difficiles et l'insuffisance de l'alimentation. On en nourrit les Anémiques, les Convalescents, les Phthisiques, les Vieillards, et tous ceux privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter. Prix $1.00 la bouteille.

La pureté de la PEPTONE CHAPOTEAUT l'a fait adopter par l'INSTITUT PASTEUR. Agents : LYMAN, SONS & CO., Montréal.

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR

L'ORIENTAL CREAM ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Felix Gouraud. Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 54 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente): "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse." **Fred. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St., N. Y.** 256—mvs-k—9 n—(d)

Purifie et Embellit la Peau. Aucun autre cosmétique fera cela.

Les Prostrations Estivales

Signifient faiblesse du système et sont les indices des facilités à contracter les fièvres typhoïdes et malariales. Si

vous souffrez d'attaques de dyssenterie, diarrhée et dérangements d'estomac vous devriez reconstituer votre santé au moyen de Powley's Liquified Ozone et prévenir les fièvres qui s'attaquent à tant de personnes à l'automne. Ozone restaure la vitalité, augmente le pouvoir transmetteur de l'oxygène du sang, désinfecte tous les tissus du corps, permet à vos organes de fonctionner régulièrement. Les impuretés dans le sang, rendent le sang en mauvais état—Ozone purifie le sang.

50c et $1.00 la bouteille, chez tous les pharmaciens. D. Watson & Cie, seuls agents pour la province de Québec et les Provinces Maritimes. kouw

La meilleure qualité est toujours la meilleure valeur pour votre argent.

Le Cacao Perfection
Le Chocolat Royal Navy
Le Chocolat à la Crème en barre
Le Chocolat au Gingembre
Pastilles, etc., etc., de

COWAN

Sont absolument purs et hygiéniques.

5,12,19,26, 2,9,16,23,30-k

POILS FOLLETS

L'ECLAIR détruit instantanément les poils follets à la figure des dames. Prix $1.50 la bouteille. LE ZEPHYR rend aux cheveux leur couleur naturelle.

Mme F. X. CAMPEAU, 248a Ste Elizabeth, Montréal. 287—s-n

Les Dames qui

Désirent avoir chez elles les meilleurs gâteaux devraient acheter

La Poudre à Pâte REGENT

La plus pure, la plus forte, la meilleure

15c, 25c, 45c chez les Epiciers

SNOWDON, FORBES & CO., Agents, Montréal. xouw

Ne.. Travaillez Plus

à nettoyer l'argenterie et vos autres métaux polis, la FIBRE ELECTRIQUE POUR POLIR, dispense de cet ennui et rend le nettoyage de l'argenterie, un véritable plaisir. Les mains ne se salissent pas, rien à employer sinon la jolie étoffe chimiquement préparée. Prix 25 centins chez les pharmaciens et les bazars. Par la poste en s'adressant à la

MONARCH MANUFACTURING CO. STE CATHARINE, ONT.

Ecrivez pour demander des échantillons d'essai. 185-sn

PAS DE BLAGUE—3 instruments. Forme V pour cochons; humain. Marque les animaux et décorne les veaux. Empêche les cochons de fouiller. Fait 48 marques aux oreilles. Témoignages gratis. Prix $1.50 ou envoyez $1.00 pour échantillon, s'il fait votre travail, envoyez la balance. Breveté : E.U. 6 Mai '02 p 17 ans ; au Canada 17 Décembre 1901 p. 18 ans. **Farmer Brighton, Fairfield, Iowa, E. U.** 182-sn

PLUS de CHEVEUX GRIS

Pourquoi payer 50c ou $1.00 pour des préparations souvent nuisibles ou sans valeurs, quand vous pouvez rendre à vos cheveux leur couleur naturelle et arrêter leur chute avec une bouteille de Queen's Hair Helper ? En vente dans toutes les pharmacies pour........ 25c ou chez **A. D. MANN**, Angle ST ANTOINE et de la MONTAGNE.

DEUX MOTS DE CHRONIQUE

Il y a deux ans, les loteries s'étaient tellement développées dans notre ville, que les législateurs, malgré les arguments — combien convaincants ! — des intéressés, durent intervenir. Toutefois, la question traîna devant les Chambres où plusieurs amendements au Code furent nécessaires pour enrayer le fonctionnement de ces sociétés louches dont les chefs trouvaient toujours moyen de braver la loi. Heureusement, des hommes de bien s'étaient émus devant ce révoltant état de choses, et ils employèrent toute leur influence à y mettre fin. Ce fut alors un soupir de soulagement général.

Or, voici que les loteries sont de nouveau à l'ordre du jour. Il y a deux semaines à peine, la police fermait l'un de ces établissements, mais un autre ouvrait immédiatement ses portes ; la justice informe à son sujet. Je n'ai pas à voir si, oui ou non, il s'agit bien là d'une loterie : la décision de la Cour nous l'apprendra. Mais puisque l'élan semble donné, il est probable que d'autres "sociétés de bienfaisance" ou de "patriotisme utilitaire" se formeront bientôt, si les autorités n'y mettent le holà.

Soit ! le jeu est une passion bien difficile à déraciner, et les clubs de cartes convenablement administrés, bien surveillés, sont, paraît-il, un préservatif ; leur tolérance nuit aux tripots clandestins ; libre à quiconque d'y aller, si l'idée lui en vient, mais personne ne l'en sollicite, personne ne l'y pousse.

Avec les loteries, c'est autre chose. Ce n'est plus le joueur qui court au jeu, c'est le jeu qui vient à lui. Des centaines d'agents sillonnent la ville ; ils vont partout, à la maison, au magasin, à la boutique ; ils cherchent partout le client, l'épient, le postulent, lui font miroiter une foule de belles visions, et ils ont toujours à lui citer l'exemple de tel ou tel compère qui a fait un coup fructueux. La caisse vorace englobe tout, les billets de banque du riche et l'obole du pauvre ; elle est ouverte, apposée dans les beaux quartiers comme dans les faubourgs ; et malheureusement ce sont plutôt les petites bourses qui se vident dans cet enfer. L'agent emploie toute son activité à recruter des joueurs, incitant à miser encore ceux qu'ont rebutés des pertes trop élevées, engageant à jouer des malheureux qui n'y avaient jamais songé et qui, "pour voir", pour le "fun", risquent une pièce blanche sans se douter qu'ils prendront goût à la chose, qu'ils éprouveront l'inéluctable vertige. C'est fini, pour beaucoup : l'appât du gain facile, les émotions toujours nouvelles, la fièvre des troublantes incertitudes leur feront négliger tout : ils expédieront à la hâte leurs occupations journalières, ils seront impassibles devant la déchéance de leur famille, ou bien, s'attendrissant sur les fatalités qui tombent autour d'eux, ils maudiront le démon qui étouffe leur âme, ils s'efforceront d'y échapper... mais la tentation les poursuivra, ils se laisseront dominer, et ils joueront jusqu'au bout... Enragés, désespérés, ils joueront jusqu'à la misère, jusqu'à la honte, jusqu'au suicide... Oh ! cette piécette de monnaie, la première risquée, qui roule, si menue sur la table fatale, et qui déjà les entraîne à l'abîme !

Comment ! au lieu de supprimer les occasions qui tendent à développer cette faiblesse de la nature humaine, les autorités se feraient, au contraire, les complices tacites d'une poignée d'individus à la bourse de qui tant de mal profite ? Manquer de sévérité dans une telle circonstance, c'est inciter au vice des populations entières, c'est tramer dans une infamie sociale. Car enfin les lois sont votées ; ceux qui ont assumé la lourde responsabilité de diriger les hommes, peuvent empêcher que ces lois soient violées. A qui fera-t-on croire le contraire ? le Code pénal est là, redoutable. Point n'est besoin d'être bien savante pour faire ces avancés : le journaux ont publié, en gros caractères, les articles qui visent les exploitations du hasard. Il n'y a pas de compromis, il n'y a pas de faux-fuyants possibles ; c'est blanc ou noir. Ce que le pouvoir dirigeant veut réprimer, il le réprime ; ce qu'il veut abolir, il l'abolit, du moins dans le cas qui nous occupe. Et s'il tolère le mal, nous aurons l'écoeurement de constater que le mercantilisme y sera pour quelque chose.

Mais n'est-ce pas qu'il est inutile de tant nous alarmer ? En somme, nous vivons à une époque où — quelquefois — la voix de l'honneur parle plus haut dans les consciences que celle de l'intérêt. Les plus sceptiques pourront se convaincre que les gouvernants de leur pays ont encore des principes, et qu'il y a une Justice pour les faire respecter.

Vous vous demandez, sans doute, pourquoi une femme se mêle ainsi de traiter une question qui regarde plutôt les légistes et ceux-là, du moins, qu'une plus mûre expérience de la vie, une influence reconnue, sembleraient autoriser de préférance à moraliser. N'aurais-je donc pas le droit de m'indigner aussi, moi, devant le criant abus qui nous menace? Je crois exprimer le sentiment de l'opinion générale. D'ailleurs, femme, je parle ici au nom des femmes. Certes, beaucoup plus considérable est le nombre des hommes qui tentent la chance aléatoire des loteries montréalaises; mais si le nombre des femmes qui risquent leurs économies est relativement restreint, beaucoup ont à se plaindre du jeu.

Je parle au nom de cette mère de famille qui n'a pas un morceau de pain à diviser entre ses enfants, ni un lambeau d'étoffe dans lequel elle puisse tailler leurs modestes vêtements, parce que son mari a jeté sa paye dans le gouffre vorace !

Je parle au nom de cette autre qui vivait paisible au milieu de la modeste aisance conquise par de longues années de labeur et de privations. Mais la roue des loteries a tourné la tête au chef de la famille ; il a d'abord engagé ses économies, il perd régulièrement la majeure partie de son salaire... Pourtant, il s'acharne encore : voici qu'il hypothèque la petite maison où il avait rêvé de vivre en paix ses vieux jours avec la compagne de sa vie. Les échéances arrivent plus vite que les sourires de la fortune ; un vulgaire huissier apparaîtra, là même où la décevante déesse était attendue... Pour aujourd'hui, c'est la gêne ; demain, la ruine.... la misère..... l'hôpital.... puis, la dérisoire humiliation de la fosse commune, et sa veuve n'aura pas même la suprême consolation d'aller déposer sur le coin de terre où il dormira, le souvenir d'une gerbe de fleurs !

Je parle au nom de cette infortunée qui vivait heureuse dans la pauvreté honnête. Son homme était un bon sujet ; celui-là non plus n'avait jamais songé à jouer à l'argent, mais l'occasion vint au-devant de lui. Le hasard lui fut d'abord favorable ; il se laissa entraîner aux pernicieuses émotions du jeu.... il perdit, perdit encore. Confiant dans le triomphe final de sa bonne étoile, et n'ayant plus d'argent, il vida le tiroir de ses patrons, un soir de fièvre, avec l'intention de le remplir le lendemain.... quand il aurait gagné. Et le lendemain vit les portes de la prison se refermer sur lui. Déshonneur et misère ! la pauvre mère, obligée de s'astreindre aux plus rudes besognes pour nourrir les petiots, ne peut les surveiller, absente tous les jours. Ils grandiront au hasard de la rue et des voisinages suspects. Qui sait ? la santé lui manquera bien avant le courage. La faim est mauvaise conseillère : ces enfants, poussés tout seuls, abandonnés à leur paresse, n'auront pas la fière dignité du travail mal rétribué, mais donnant le droit de garder la tête haute... Je parle donc au nom de cette malheureuse qui verra peut-être avant de mourir, ses fils au bagne et ses filles dans le ruisseau !

GAETANE DE MONTREUIL.

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

Entre nous Mesdames

L'ENFANT A LA GUITARE

La pauvre enfant chantait, suivant la foule avare,
Et sous ses doigts,
L'accompagnement faux d'une vieille guitare
Aidait sa voix.

La pauvre enfant disait : Quel froid ! Ma mère est morte.
Brume et Douleur !
L'instrument murmurait : Passant, la bise est forte.
Ouvre ton coeur.

La pauvre enfant disait : Quel givre ! et comme il tombe !
Le jour finit.
L'instrument murmurait : La petite colombe
N'a plus de nid.

La pauvre enfant disait : Hélas ! rien ne m'appelle.
Il se fait tard.
L'instrument murmurait : Quoi ! riche, rien pour Elle.
Pas un regard !

La pauvre enfant disait : Quel froid ! ma mère est morte.
Le ciel est noir.
L'instrument murmurait : Chrétien, ouvre ta porte
Au désespoir.

SAVINIEN LAPOINTE.

PETITE CORRESPONDANCE

Piferline. — Suspendez la robe, — par deux ganses cousues à la ceinture — sur deux clous posés à bonne distance, de manière à ce que la jupe tombe sans faux plis ; passez dans le corsage un cerceau soutenant la forme des épaules, attachez au milieu de ce cerceau un bout de galon que vous sortez par l'encolure et qui sert à suspendre le corsage ; enveloppez le tout d'un large sac en batiste noire et suspendez à l'ombre, mais dans une chambre bien aérée. Votre écriture est élégante.... et votre style ?... Mon Dieu, Madame, si j'en juge par l'aimable phrase qui termine votre lettre, il est admirable.

Josette Label. — Vous êtes la bienvenue. Ne craignez pas d'être importune, ce mot-là n'est pas dans mon vocabulaire. 1. Hélas ! je ne saurais dire le caractère par l'écriture, ce talent me manque, avec une infinité d'autres que je regrette davantage. 2. Une jeune fille doit être fort discrète sur ce chapitre des cadeaux à un jeune garçon. 3. Il serait, certes, plus convenable de vous faire accompagner. 4. Oui, mais fort discrètement.

O. M. Opr. — Tant mieux, si mon humble appréciation vous a été de quelqu'utilité ; j'en suis heureuse et vous souhaite tout le succès possible dans la carrière que vous désirez embrasser. Vos ambitions sont grandes, mais ceux-là seuls qui ont de l'ambition arrivent à quelque chose.

Coeur vide. — Bah ! vous avez dix-huit ans, une jolie figure, et vous désespérez d'être aimée. N'ayez crainte, ma mie, quelque jour, vos beaux yeux allumeront un grand incendie dans l'un de ces coeurs rebelles, vous serez aimée, vous aimerez et vous serez heureuse. C'est la grâce que je vous souhaite, etc.

Un amateur de la petite correspondance. — Cela me cause toujours une grande joie de pouvoir donner asile à mes compatriotes de là-bas. Vous êtes resté Français de coeur, cela se voit à votre lettre ; veuillez agréer mes sincères félicitations. 1. Une femme salue un homme la première. 2. Mangez ces choses avec une fourchette. 3. Cette pièce fait partie de "La Légende des Siècles", par Victor Hugo.

Hortense. — Je ne vous ai pas oubliée, mais, hélas ! je ne puis retrouver cette précieuse recette.

Forget me not—Bienvenue à vous aussi, gracieuse fleurette. 1. Deux soeurs peuvent avoir des cartes de visites collectives et écrire simplement : Mesdemoiselles X. 2. Malheureusement, j'ai le regret de vous dire que cette pièce ne vaut rien, littérairement parlant.

Oiseau de Vénus—1. Vous pouvez répondre à une carte par une carte, cependant une jeune fille n'envoie pas de carte à un jeune homme. 2. Oui. 3. Oui. J'accepte le doux message avec reconnaissance.

Fa Fa—Le Code du cérémonial par la comtesse de Bossanville ou "Le savoir universel", par Katherine Parr. 2. Votre communication ne sera pas oubliée, vous pouvez y compter.

Colombe—La poudre de charbon de bois nettoie les dents et empêche la carie, seulement son emploi quotidien ternit les gensives. 2. Ces deux tournures sont correctes. Cependant la dernière est plus élégante.

Bouclette—Fort joli pseudonyme que le vôtre, gracieuse correspondante. Vous avez un bon coeur français, et cela a lieu d'étonner agréablement chez une américaine née. Je voudrais pouvoir vous donner en exemple à tous ceux de nos compatriotes qui, là-bas, sur le sol étranger, changent leurs noms et s'efforcent d'oublier la langue maternelle. Si vous êtes un type, c'est un type dont je voudrais voir les spécimens se multiplier dans la république voisine. 2. Toute personne qui vend des fournitures pour ouvrages de fantaisie pourra vous fournir l'une de ces roulettes en ivoire pour la dentelle.

Ténériffe—Ces choses sont généralement en vente dans nos grands magasins départementaux aussi, mais je ne saurais imprimer un nom ici. Je vous souhaite une heureuse fête.

Barba—Hélas, je ne saurais vous enseigner un remède radical contre cet ennui. Il existe une foule de mélanges de toutes sortes recommandés à cet effet, mais l'expérience a prouvé qu'ils sont inefficaces. 2. Je vous remercie pour cette simple et flatteuse appréciation ; ce sont celles-là qui touchent davantage, croyez-le.

Ha ! — Le père et la mère de la mariés se placent au milieu de la table l'un en face de l'autre, les mariés côte à côte, sont à la droite du père, le père du marié à la droite de la mère, le curé à gauche du père de la mariée, attendu que la mère du marié n'assiste pas au déjeuner. 2. Ce gâteau doit avoir au moins deux étages. 3. Des bottines sont préférables.

Fille de campagne.—Je ne connais pas de préparations efficaces à ce sujet. De toutes celles qui sont connues nulle n'est radicale. 2. Répondez tout ce que vous inspireront votre esprit et les circonstances ; rien n'est insipide comme les phrases clichées. 3. Le grand poète est mort en juin 1885.

Benjamine.—Qu'entendez-vous par "retourner une carte" ? Si c'est envoyer la vôtre en échange, je dois vous dire qu'une femme n'envoie jamais sa carte à un homme. 2. Une jeune fille ne doit pas ainsi accepter de bijoux d'un jeune homme qui n'est ni son parent ni son fiancé. 3. Le "Journal d'Eugénie de Guérin" est chez tous les bons libraires à Montréal.

Rose Fanée. — Ces religieuses n'ont pas de maison à Montréal.

G. l'Imparfaite. — La soie noire mat est convenable dans la deuxième période du deuil. 2. Non. 3. Il convient de porter au moins six mois la voilette pour le deuil d'un père.

Finette. — Votre lettre m'a apporté un moment de joie réelle, c'est l'un de mes plus grands bonheurs que de pouvoir être utile. Revenez donc autant de fois qu'il me sera possible de vous obliger. 2. Après quelques semaines, vous constaterez, sans doute, le changement de couleur. Pour vous, je vais chercher toutes les bonnes recettes connues et inconnues à cette fin.

Une correspondante. — La note a été remise à qui de droit.

Raoul. — 1. Des jeunes mariés peuvent attendre d'être installés chez eux pour envoyer leurs cartes à leurs amis. Vous avez donc agi comme vous deviez le faire. 2. Mais certainement, vous pouviez dans ces circonstances aller au devant de votre frère la main tendue.

1. Se porter bien est je pense la première condition pour avoir le teint pur exempt de boutons. 2. Employez le jaune d'oeuf au lieu de savon, pour laver vos cheveux blonds; c'est un bon moyen de leur garder leur belle couleur dorée. 3. C'est au maître ou à la maîtresse de la maison à faire les honneurs de la table. 4. Prenez une fourchette seulement.

La jeune craintive. — 1-2. Ces embrassades sont toujours pour le moins inconvenantes. 3. Oui. 4. Non. 5. Oui si le jeune homme est son parent. 6. Un homme porte le parapluie d'une femme mais non son parasol. 7. Quelquefois. 9. Fumigez l'endroit où sont établies les fourrures. 10. Lavez les gants de peau (kid) blancs dans de la gazoline tout comme vous feriez blanchir un morceau de coton dans l'eau, en frottant légèrement entre les mains. Pressez-le ensuite dans une serviette, puis étendez les à l'air, ils seront comme neufs. 11. Employez l'eau tiède de préférence. 12. Ces deux expressions sont correctes ; écrivez : platino.

Marie-Arthur. — Oui, mais vous devez alors disposer ces choses de manière à ce qu'elles servent de décorations sur la table.

A. B. P. — On peut être docteur en droit, en médecine, ès-lettres ou ès-sciences, etc., mais généralement, le titre de "docteur" n'est donné qu'aux médecins.

Amoureuse d'un blond.—Certainement que vous êtes admise, et vous avez bien fait de retenir votre place. Vous pouvez fort bien continuer à faire vos habituelles visites chez ces amis ; si vous y rencontrez le jeune homme en question, vous n'avez qu'à lui faire comprendre que vous n'y allez pas pour lui — ce qui est facile, n'est-ce pas ? Si vous y alliez pour le rencontrer, vous conviendrez avec moi que c'est encore plus facile de faire en sorte qu'il s'en aperçoive ; en tous cas, c'est plus agréable. Au revoir.

Grand Nez. — Oui, il faut reconduire non seulement ce monsieur, mais tous vos visiteurs distingués, jusqu'au bas de l'escalier, si vous tenez à leur prouver votre respect et votre considération. 2, 3 et 4 : Oui. 5. Non, elle doit attendre que cette personne lui présente la main, mais s'il s'agit d'égale à égal, une femme doit, la première présenter la main. 6. Non, il n'est pas nécessaire d'enlever son gant pour donner la main. Cette coutume n'est mentionnée dans aucun traité de politesse. 7. Veuillez vous expliquer plus clairement.

Amoureuse de L. — Oui, cette jeune fille doit faire une visite de condoléances. 2. Toutes les personnes qui vendent des ouvrages de fantaisie ont aussi ces fournitures en vente. Plus le fil est fin, et plus fine sera la dentelle : donc, à votre goût, et portez-vous bien, jeune amoureuse.

Sylvan Dreams.—1. Cette appellation est des plus heureuses, tenez-vous en donc là. 2. Je vous conseillerais d'aimer plutôt celui que vous appelez "le moins indépendant des deux." Vous verrez peut-être alors "le plus indépendant" descendre de son trône et daigner vous honorer de ses précieuses attentions.

Petite anxieuse...— 1. La simplicité et le naturel, ma mie ; essayez de ce moyen qui sied si bien à votre âge. Vous m'en donnerez des nouvelles. 2. Dans une assemblée de ce genre, un monsieur n'a pas besoin de vous être présenté pour vous adresser la parole. 3. C'est indifférent.

Dlle Célina. — On porte le deuil un an pour un frère, et l'on ne porte pas de bijoux dans la première période. On doit aussi se priver de faire de la musique pendant ce temps.

Une grande sotte.—1. Une cuillerée à soupe d'ammoniac pour un gallon d'eau. 2. Oui, mais prenez bien garde qu'il en entre dans vos yeux ! 3. Pour blanchir les dents, employez la poudre de charbon de bois ; vous trouverez cela en pharmacie. 4. Au contraire, cette préparation fait généralement du bien aux lèvres. 5. Evidemment. 6. Généralement, cela ne se fait pas.

Fleurette B.—Il vous faudra travailler encore. Dans votre intérêt, il est préférable de ne pas publier cette pièce.

Drapeau national—Vous êtes la bienvenue. 1. Demandez à un de nos libraires montréalais de vous expédier un catalogue de monologues comiques. 2. Autant que possible, si elle est jeune, en couleurs pâles. 3. Adressez-vous à un perruquier ou à un pharmacien pour vous procurer les poudres et le fard.

Reboul—Evidemment, car vous me semblez en excellente voie.

Nota—Je dois à l'amabilité du Dr Sévérin Lachapelle la recette suivante contre les taches de masque. Je m'empresse de la transmettre à celles de mes lectrices qui m'en ont fait la demande la semaine dernière.

Le docteur Lachapelle est déjà bien posé dans la reconnaissance des mères par le livre utile et précieux qu'il publia l'an dernier "Femme et Nurse". En ne dédaignant pas de donner un utile conseil à la légitime coquetterie de mes lectrices, je suis sûre qu'il grandira encore la part de gratitude acquise. C'est donc au nom de toutes les intéressées que je lui dis : merci.

—Les personnes prédisposées feront bien de porter dans la saison chaude une voilette protectrice contre les ardeurs du soleil : c'est là tout le traitement préventif. Le traitement curatif consiste à faire tous les soirs des lotions avec le mélange suivant, pur ou coupé avec de l'eau chaude.

Eau distillée.......	230	grammes
Sublimé........	1	—
Sulfate de zinc.....	2	—
Acétate de plomb...	2	—
Alcool A. S.		

On l'arrête quand la desquamation est assez intense.

Le jour, on applique de la pommade à l'oxyde de zinc.

PAGES OUBLIÉES

LA DERNIERE CLASSE

Récit d'un petit Alsacien

Ce matin-là, j'étais très en retard pour aller à l'école, et j'avais grand'peur d'être grondé, d'autant que M. Hamel nous avait dit qu'il nous interrogerait sur les participes, et je n'en savais pas le premier mot. Un moment l'idée me vint de manquer la classe et de prendre ma course à travers champs.

Le temps était si chaud, si clair !

On entendait les merles siffler à la lisière du bois, et dans le pré Rippert, derrière la scierie, les Prussiens qui faisaient l'exercice. Tout cela me tentait bien plus que la règle des participes ; mais j'eus la force de résister, et je courus bien vite vers l'école.

En passant devant la mairie, je vis qu'il y avait du monde arrêté près du petit grillage aux affiches. Depuis deux ans, c'est de là que nous sont venues toutes les mauvaises nouvelles, les batailles perdues, les réquisitions, les ordres de la commandature ; et je pensai sans m'arrêter :

"Qu'est-ce qu'il y a encore ?"

Alors, comme je traversais la place en courant, le forgeron Wachter, qui était là avec son apprenti en train de lire l'affiche, me cria :

—"Ne te dépêche pas tant, petit ; tu y arriveras toujours assez tôt, à ton école !"

Je crus qu'il se moquait de moi, et j'entrai tout essoufflé dans la petite cour de M. Hamel.

D'ordinaire, au commencement de la classe, il se faisait un grand tapage qu'on entendait jusque dans la rue, les pupitres ouverts, fermés, les leçons qu'on répétait très haut tout ensemble en se bouchant les oreilles pour mieux apprendre, et la grosse règle du maître qui tapait sur les tables :

"Un peu de silence !"

Je comptais sur tout ce train pour gagner mon banc sans être vu ; mais justement ce jour-là tout était tranquille, comme un matin de dimanche. Par la fenêtre ouverte, je voyais mes camarades déjà rangés à leur place, et M. Hamel, qui passait et repassait avec la terrible règle en fer sous le bras. Il fallut ouvrir la porte et entrer au milieu de ce grand calme. Vous pensez, si j'étais rouge et si j'avais peur !

Eh bien, non, M. Hamel me regarda sans colère et me dit très doucement :

"Va vite à ta place, mon petit Frantz; nous allions commencer sans toi."

J'enjambai le banc et je m'assis tout de suite à mon pupitre. Alors, seulement, un peu remis de ma frayeur, je remarquai que notre maître avait sa belle redingote verte, son jabot plissé fin et la calotte de soie noire brodée qu'il ne mettait que les jours d'inspection ou de distribution de prix. Du reste, toute la classe avait quelque chose d'extraordinaire et de solennel. Mais ce qui me surprit le plus, ce fut de voir au fond de la salle, sur les bancs qui restaient vides d'habitude, les gens du village assis et silencieux comme nous, le vieux Hauser avec son tricorne, l'ancien maire, l'ancien facteur, et puis d'autres personnes encore. Tout ce monde-là paraissait triste ; et Hauser avait apporté un vieil abécédaire mangé aux bords qu'il tenait grand ouvert sur ses genoux, avec ses grosses lunettes posées en travers des pages.

Pendant que je m'étonnais de tout cela, M. Hamel était monté dans sa chaire, et de la même voix douce et grave dont il m'avait reçu, il nous dit :

"Mes enfants, c'est la dernière fois que je vous fais la classe. L'ordre est venu de Berlin de ne plus enseigner que l'allemand dans les écoles de l'Alsace et de la Lorraine... Le nouveau maître arrive demain. Aujourd'hui c'est votre dernière leçon de français. Je vous prie d'être bien attentifs."

Ces quelques paroles me bouleversèrent. Ah ! les misérables, voilà ce qu'ils avaient affiché à la mairie :

Ma dernière leçon de français !

Et moi qui savais à peine écrire ! Je n'apprendrais donc jamais ! Il faudrait donc en rester là ! Comme je m'en voulais maintenant du temps perdu, des classes manquées à courir les nids ou à faire des glissades sur le Saar ! Mes livres que tout à l'heure encore je trouvais si ennuyeux, si lourds à porter, ma grammaire, mon histoire sainte, me semblaient à présent, de vieux amis qu'il me ferait beaucoup de peine à quitter. C'est comme M. Hamel. L'idée qu'il allait partir, que je ne le verrais plus, me faisait oublier les coups de règle.

Pauvre homme !

C'est en l'honneur de cette dernière classe qu'il avait mis ses beaux habits du dimanche, et maintenant je comprenais pourquoi ces vieux du village étaient venus s'asseoir au bout de la salle. Cela semblait dire qu'ils regrettaient de ne pas y être venus plus souvent, à cette école. C'était aussi comme une façon de remercier notre maître de ses quarante ans de bons services, et de rendre leurs devoirs à la patrie qui s'en allait.

J'en étais là de mes réflexions, quand j'entendis appeler mon nom. C'était mon tour de réciter. Que n'aurais-je pas donné pour pouvoir dire tout au long cette fameuse règle des participes, bien haut, bien clair, sans une faute ! mais je m'embrouillai aux premiers mots, et je restai debout à me balancer dans mon banc, le coeur gros, sans oser lever la tête. J'entendais M. Hamel qui me parlait :

"Je ne te gronderai pas, mon petit Frantz, tu dois être assez puni. Voilà ce que c'est. Tous les jours on se dit : Bah ! j'ai bien le temps. J'apprendrai demain. Et puis tu vois ce qui arrive... Ah ! ça été le grand malheur de notre Alsace de remettre son instruction à demain. Maintenant ces gens-là sont en droit de nous dire : Comment ! vous prétendiez être Français, et vous ne savez ni parler ni écrire votre langue !... Dans tout ça, mon pauvre Frantz, ce n'est pas encore toi le plus coupable. Nous avons tous notre bonne part de reproches à nous faire.

"Vos parents n'ont pas assez tenu à vous voir instruits. Ils aimaient mieux vous envoyer travailler à la terre ou aux filatures pour avoir quelques sous de plus. Moi-même, n'ai-je rien à me reprocher ? Est-ce que je ne vous ai pas souvent fait arroser mon jardin au lieu de travailler ? Et quand je voulais aller pêcher des truites, est-ce que je me gênais pour vous donner congé ?..."

Alors, d'une chose à l'autre, il se mit à nous parler de la langue française, disant que c'était la plus belle langue du monde, la plus claire, la plus solide, qu'il fallait la garder entre nous et ne jamais l'oublier, parce que quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clef de sa prison. Puis il prit une grammaire et nous lut notre leçon. J'étais étonné de voir comme je comprenais. Tout ce qu'il disait me semblait facile, facile. Je crois aussi que je n'avais jamais si bien écouté, et que lui non plus n'avait jamais mis autant de patience à ses explications. On aurait dit qu'avant de s'en aller, le pauvre homme voulait nous donner tout son savoir, nous le faire entrer dans la tête d'un seul coup.

La leçon finie, on passa à l'écriture. Pour ce jour-là, M. Hamel nous avait préparé des exemples tout neufs, sur lesquels était écrit en belle ronde : "France, Alsace, France, Alsace". Cela faisait comme des petits drapeaux qui flottaient tout autour de la classe pendus à la tringle de nos pupitres. Il fallait voir comme chacun s'appliquait, et quel silence ! On n'entendait que le grincement des plumes sur le papier. Un moment des hannetons entrèrent ; mais personne ny fit attention, pas même les tout petits qui s'appliquaient à tracer leus "bâtons" avec un coeur, une conscience, comme si cela encore était du français... Sur la toiture de l'école, des pigeons roucoulaient tout bas, et je me disais en les écoutant :

"Est-ce qu'on ne va pas les obliger à chanter en allemand, eux aussi ?"

De temps en temps, quand je levais les yeux de dessus ma page, je voyais M. Hamel immobile dans sa chaire et fixant les objets autour de lui, comme s'il avait voulu emporter dans son regard toute sa petite maison d'école... Pensez ! depuis quarante ans, il était là à la même place, avec sa cour en face de lui et sa classe toute pareille. Seulement les bancs, les pupitres s'étaient polis, frottés par l'usage ; les noyers de la cour avaient grandi, et le houblon qu'il avait planté lui-même enguirlandait maintenant les fenêtres jusqu'au toit. Quel crève-coeur ça devait être pour ce pauvre homme de quitter toutes ces choses, et d'entendre sa soeur qui allait, venait, dans la chambre au-dessus, en train de fermer leurs malles ! car ils devaient partir le lendemain, s'en aller du pays pour toujours.

Tout de même, il eut le courage de nous faire la classe jusqu'au bout. Après l'écriture, nous eûmes la leçon d'histoire ; ensuite les petits chantèrent le "Ba Be Bi Bo Bu". Là-bas au fond de la salle, le vieux Hauser avait mis ses lunettes, et, tenant son abécédaire à deux mains, il épelait les lettres avec eux. On voyait qu'il s'appliquait, lui aussi ; sa voix tremblait d'émotion, et c'était si drôle de l'entendre, que nous avions tous envie de rire et de pleurer. Ah ! je m'en souviendrai de cette dernière classe...

Tout à coup l'horloge de l'église sonna midi, puis l'Angelus. Au même moment, les trompettes des Prussiens qui revenaient de l'exercice éclatèrent sous nos fenêtres.... M. Hamel se leva tout pâle, dans sa chaire. Jamais il ne m'avait paru si grand.

"Mes, dit-il, mes amis, je.... je..."

Mais quelque chose l'étouffait. Il ne pouvait pas achever sa phrase.

Alors il se tourna vers le tableau, prit un morceau de craie, et, en appuyant de toutes ses forces, il écrivit aussi gros qu'il put :

"Vive la France !"

Puis il resta là, la tête appuyée au mur, et, sans parler, avec sa main, il nous faisait signe :

"C'est fini.... allez-vous-en".

ALPHONSE DAUDET.

—Le remède de famille dans des milliers de maisons est la Salsepareille de Hood. Ne prenez que celle de Hood. (2)

ESSAI GRATUIT.—Mort aux Poils Follets, aux racines et aux Follicules. Nouvelle Découverte des Demoiselles BELL. Un Traitement d'Essai GRATUIT pour toutes celles qui ont des poils follets sur la figure, le cou ou les bras.

Nous avons enfin découvert une préparation que les chimistes et autres cherchaient à découvrir depuis des siècles. Cette préparation fait complètement disparaître pour toujours les poils follets, les racines et les follicules, que ce soit une moustache ou une touffe de poils sur le cou, les joues ou les bras, et sans altérer les peaux les plus fines et les plus sensibles. Les demoiselles Bell ont parfaitement bien éprouvé son efficacité et désirent que tout le mérite de leur traitement auquel elles ont donné le nom descriptif de "KILL-ALL-HAIR," soit connu de toutes celles atteintes de poils follets, etc. Dans ce but, un échantillon sera envoyé gratuitement à toutes les dames qui en feront la demande par écrit, et qui diront qu'elles ont vu cette offre dans ce journal. Sans qu'il vous en coûte un sou, vous pouvez voir ce qu'est cette découverte; la preuve de vos propres sens vous convaincra que la préparation "KILL-ALL-HAIR" vous débarrassera de la plus grande entrave à la beauté parfaite, la croissance des poils follets sur la figure ou le cou des dames. Veuillez bien comprendre qu'une démonstration personnelle de notre traitement ne vous coûte rien. Un échantillon que vous pourrez employer vous-même, afin de vous assurer de la véracité de nos avancés, sera envoyé gratuitement aux personnes qui écriront à l'adresse suivante en envoyant un timbre de 2 cents pour les frais de poste. **The Misses Bell, 78 et 80 Fifth avenue, New-York. A. Decary, seul agent, 1688 rue Ste Catherine.** 100—sn

LES GÂTEAUX AU LEVAIN ROYAL EST LE PLUS PARFAITEMENT PRÉPARÉ

IL A MÉRITÉ LES PLUS GRANDS HONNEURS A LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED — LONDON, ONT. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

HEMORROIDES TORTURANTES

Premiers symptômes — Moiteur; démangeaison intense et cuisante ; désir de se gratter, surtout la nuit. Si on ne les enraie pas, il se formera des tumeurs qui, souvent sortent, saignent et produisent des ulcères. Soulagement instantané ; pas de douleur; pas de couteau. Guérison certaine en appliquant simplement

L'Onguent de Swayne

Qui guérit sans faire de tort. Ses guérisons, depuis un demi-siècle, prouvent qu'il n'échoue jamais. Chez les pharmaciens, 50c. Essayez-le avant d'en acheter. Adressez: Dr Swayne & Son Philadelphia, qui se feront un plaisir de vous en envoyer, par la poste, dans une enveloppe ordinaire, Une Boîte-Echantillon Gratuite. (1)

1-2-mmk

IL A UN BON GOUT !

Un goût délicieux qui lui est propre.

APPETISSANT ET NUTRITIF.

Malt Breakfast Food

Est la meilleure des nourritures hygiéniques.

On prend du temps à s'habituer à certaines nourritures. Le premier repas de Malt Breakfast Food captive le goût. Il a un arome qui lui est particulier. Aucune nourriture n'a un aussi bon goût, car aucune autre n'est faite avec autant de soin et aussi scientifiquement. Malt Breakfast Food est la nourriture de céréales la plus appétissante et la plus nutritive, et les médecins lui donnent la première place comme productrice de la santé et de la force. Il est bon pour les jeunes et les vieux, pour les faibles et les forts. Chez tous les épiciers. wouk

Toute femme assez entreprenante pour se défaire des veilles habitudes en employant lors de son prochain jour de cuisson le

SODA EMPIRE

Le Meilleur pour la Cuisson.

s'appercevra que sa cuite sera légère, saine et délicieuse.

Le Soda Empire est absolument pur et d'une force toujours égale.

Employez toujours les mêmes proportions et vous obtiendrez toujours les mêmes excellents résultats.

Demandez à votre épicier le Soda Empire à 5 cts le paquet. (10)

COMMON SENSE

Tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises. Pas d'odeur repoussante. Chez tous les pharmaciens ou No. 381 rue Queen Ouest, Toronto. DEFIEZ-VOUS des IMITATIONS. 165—n

ARTHABASKAVILLE

M. Edouard Côté, de Montréal, est en promenade chez son père, M. le notaire Côté.

—M. Antonio Prince, Avocat d'Edmonton, Alberta, T. N. O., qui a étudié le droit à Arthabaskaville, est de passage en notre village, chez des amis.

—Mlle Mary Murphy, de New-York, est en promenade au couvent des Dames de la Congrégation.

—Mlle Marie-Louise Tétreault, de St Wenceslas, était en visite chez M. Fidèle Spénard.

—Madame Johnny Trottier, de Manchester, est en promenade chez M. Adélard Pichet, protonotaire.

—Madame Larose, fille de M. C. E. Bernier, autrefois protonotaire à Arthabaskaville, a passé quelques jours à l'hôtel Albion.

—Madame J. E. Girouard, de Dawson City, accompagnée de ses fils, Arthur et Hervey, du collège d'Ottawa, et ses trois autres enfants, est arrivée à Arthabaskaville, au commencement de la semaine, pour y passer les vacances. Elle est à l'hôtel Albion.

—M. E. Genest, typographe de Québec, est entré, ces jours derniers, à l'emploi de l'"Union des Cantons de l'Est."

—M. et Mme J. A. Poisson et leur fils Jules, sont partis pour Montréal et Ste Agathe des Monts, où ils doivent passer quelque temps.

—M. Renaud Lavergne, étudiant, est en promenade aux Trois-Rivières, l'hôte de sa tante, Mme Ulric Martel.

—M. Eugène Crépeau, avocat, est allé passer une quinzaine à la Baie des Chaleurs.

—M. Edouard Perrault, avocat, est parti cette semaine avec son frère, Lorenzeau, pour Old Orchard Beach. Il est aussi accompagné de ses frères, Gustave, avocat à Roberval, et Rodolphe, de La Patrie, à Montréal.

—M. Ménard Luneau, marchand le Ham Nord, était de passage à Arthabaskaville cette semaine.

—Mlle Blanche Pépin, est à Montréal, depuis quelques jours.

—Mme Henri Laurier est en promenade à Montréal et à St Hilaire, avec sa fille Pauline, et son fils Robert.

—Mme Treffié Maheu est à Montréal, avec sa fille, Berthe, et son fils, Maurice.

—M. Louis Morin, E. E. D., de St Joseph de Beauce, a passé quelque temps à Arthabaskaville et à Victoriaville, cette semaine, en visite chez des confrères et amis.

—A L'HOTEL ALBION — Dame J. E. Girouard et famille ; O. T. Kirouack, Warwick ; J. O. H. Thibaudeau, Victoriaville ; Georges Belleau, Plessisville ; Médéric Gagnon, New-York ; David E. Bruneau, Blanford ; La Philippe de Bellefeuille, Trois-Rivières.

—A L'HOTEL PLAISANCE— Dame N. Béchard, Brompton Falls ; G. E. Tanguay, Québec ; Alphonse Gravel, Plessisville ; Emile Gravel, Plessisville ; J. G. Barrette, Ottawa ; Dr et Mme, et Juliette Sinclair, St Henri de Lévis ; Dlle Améda Collett, St Henri de Lévis ; Mlle Marion S. Legendre, Manchester, N. H. ; Ludger Brunelle, Bernard Grove ; L. Morin, St Joseph de Beauce ; Louis Laurendeau, Victoriaville ; J. C. Beaudette, Plessisville ; J. D. Plourde, Montréal.

ABENAKIS SPRINGS

ABENAKIS SPRINGS — D. H. Lonachan, D. F. C. Smith, J. H. Sonne, P. Carlin, Mme P. Carlin, Mlle M. A. Carlin, Mlle Eunice Carlin, W. E. Brown, A. C. Frost, Mlle O. E. Frost, Montréal ; Victor Pigeon, N. Victor Pigeon, Longueuil ; M. et Mme H. R. Cleveland, Danville ; J. N. Dubrule, St Hyacinthe ; M. et Mme T. T. Shurtleff, M. et Mme W. C. Hanson, M. et Mme A. J. Gordon, Mlle Edna Lovell, Mme N. W. Thomas, Mlle Claire Thomas, Coaticook ; M. et Mme John Bradford, Granby ; M. et Mme W. H. Cummings, Coaticook ; Mlle Juanita, Mlle Léda Pepin, Mme Pepin, M. Pepin, Suncook ; Omer L. Pepin, Salem.

BOUCHERVILLE

PENSION DE Mme LESPERANCE — M. et Mme T. A. Gauthier, M. René Gauthier, M. et Mme James Cunningham, Mlle Barbara Cunningham ; Mlle Ruth Cunningham, Madame L. H. Senécal, Mlle Renée Senécal, Mlle Minette Senécal, Madame L. J. Chailloux, Madame Tancrède Huot, M. Rogers Huot, Madame Arthur Décary, Mlle Emilie Décary, M. Raoul Décary, M. Ernest Soulière, Mlle Alberta Emard, Mlle Rachel Emard, M. Malone.

BIC

—Nos cultivateurs ont commencé à faire les foins, qui seront assez abondants. Depuis une quinzaine, les grains ont changé de moitié, et si nous n'avons pas de gelée précoce la récolte sera bonne.

—Il y a un grand nombre de touristes au Bic, cet été. Les hôtels et les pensions sont remplis. A la rivière Hatée, il y a les familles suivantes : Geo. McGown, John Merrison, David Campbell, Geo. Graham, Jas. Eveleigh, Nap. D. Leishman, D. Adair, col. I. B. Amyot.

A la Pointe, les familles suivantes : hon. juge Archibald, Dr H. MacVicar, Dr I. Scrimger, Dr Macfarlane, Bushell, J. Macfarlane, F. W. Evans, N. Bell.

Dans le village, les familles suivantes : I. H. Major, N. W. D. Campbell, Arthur Campbell, lieutenant-colonel W. E. Allan Jones, Mme Douglass, Dr Lockhart, Both, McNab, Mme Pennell, M. et Mme I. Barlow, Jos. Braithwait, L. E. Dastous, l'avocat Panneton et famille, C. O. Genest, M. Lefebvre, V. Dostie et famille, ainsi que plusieurs autres.

—Le docteur O. Bonin et sa famille, et Mme docteur Craig et sa demoiselle, occupent un cottage, dans le village, depuis le commencement de juin. Le docteur Bonin a déjà exercé sa profession au Bic, il y a une vingtaine d'années, et est un enthousiaste de la place qui ne le cède en rien aux plus jolis endroits du continent.

—Nous aurons la lumière électrique dans quelques jours. On est à poser les poteaux destinés à recevoir les fils.

CHICOUTIMI

CHATEAU SAGUENAY — P. A. Castonguay, Québec ; M. et Mme R. J. Demers, Montréal ; J. Kaklo, Buffalo, N. Y. ; L. F. Novel, Buffalo, N. Y. ; Louisa M. Mesner, Buffalo, N. Y. ; Mme F. Novel, Buffalo, N. Y. ; M. et Mme W. A. Dancereau, Montréal ; M. et Mme G. G. Ross, Ottawa ; M. et Mme A. P. Pond, Rochester, N. Y. ; Jas. J. Clair, Québec ; G. F. Dean, New-York ; M. et Mme R. E. Middaugh et enfants, Washington ; Harris H. Cregg, St Louis, Mo. ; Mme O'Neill et sa fille, New-York ; J. I. Gifeil, Rochester, N. Y. ; Mlle McDermott, Joanston, Pa. ; J. C. Herrick, New-York ; E. P. Harvey, New-York ; P. H. Hamel, Québec ; E. Baillarger, Québec ; J. N. Davis, Louisville, Ky. ; J. C. Russell, Louisville, Ky. ; P. Dumoulin et son fils, Québec ; M. et Mme E. A. Adams, Philadelphie ; Robert Brown, Montréal ; M. et Mme J. D. Pearson, Boston ; J. Vermette, Québec ; A. Rondeau et famille, Fraserville, Qué. ; M. R. F. Grant et Mme Grant, New-York ; J. H. Webber, Cambridge, Mass. ; M. et Mme G. W. Bailey, Brooklyn, N. Y. ; E. A. Boswell et frère, Québec ; S. C. Seybold, Montréal ; F. Creelman, New-York ; M. et Mme K. C. Warren, Fraserville ; M. et Mme H. R. White, Fraserville ; L. W. Lindsay, Fraserville ; J. Cook, Fraserville ; A. E. Jarvis, Fraserville ; N. L. Maddocks, Edmunston, N. B. ; Mlle Maddocks, Edmunston, N. B. ; Dr Couture, Québec ; Hon. V. Larue, Québec ; Hon. L. N. Garneau, Québec ; Gaspard Lemoine, Québec ; A. J. Ritchie, Québec ; Dr A. Denis et famille, New-York ; Mme L. MacMillan, Perth, Ont. ; E. C. Stevens, New-York & S. Shipway, New-York ; M. Delphongue, France ; D. E. Thibault, France.

CACOUNA

Jusqu'à présent, le nombre des visiteurs a été plus considérable à Cacouna que durant les vingt dernières années.

Le St Lawrence Hall, sous la gérance de M. Frank Norman, a reçu plusieurs visiteurs que jamais auparavant, durant cette période. Ce n'est pas exagérer que de dire que cet hotel offre plus d'amusements à ses hôtes qu'aucun autre hôtel au Canada.

La semaine dernière, deux grandes parties de euchre et de whist, un bal militaire, une partie de baseball, etc., ont tenu les voyageurs en bonne humeur. Lundi, le baptême d'un bébé a été un évènement en dehors de l'ordinaire. Les invités firent aux parents de riches cadeaux.

M. F. Carrel, du "Daily Telegraph," Québec, a passé quelques jours à l'hôtel, cette semaine.

—Le docteur Yates est parti lundi dernier et il ne sera pas de retour avant deux semaines.

—M. H. L. Putnam et sa famille, sont ici pour quelques jours.

—Le général Hastings et sa famille, des Iles Bermudes, sont arrivés samedi.

— M. et Mme Drinkwater, Madame Timmerman, sont en partie de pêche, se dirigeant sur Témiscouata, depuis lundi ; ils seront de retour vendredi.

—Plus de 275 diners ont été servis à l'hôtel, samedi.

—Le bal annuel sera, cette fois, un grand cotillon, conduit par le gérant, M. Norman. Tout le monde attend avec plaisir ce divertissement.

—Le concert annuel aura lieu vers le 15 août.

—Arrivés au St Lawrence Hall, la semaine commençant le 29 juillet :

Mme Henry S. Catell et Mlle Catell, Philadelphie ; M. W. Tatley, Mme Wm Radford, Mme A. H. Leonowens, Miles Fyshe, Mlle A. Leonowens, F. Fyshe, M. George Leonowens, Montréal ; Mme Wm Patten, Philadelphie ; M. et Mme Brown, Mme Benjamin, M. F. N. Judah, Montréal ; M. et Mme Wilson, M. Alf. J. O'Neil Montréal ; Mme Doherty, Mlle Doherty, M. Doherty, M. et Mme Putnam, et famille, Montréal ; Mme Doherty, Mlle Craig, Montréal ; Mme Bonnell, Toronto ; Mme Moody et enfant, Terrebonne ; M. Désilets, Montréal ; Mme D. M. Spencer, Mlle Spencer, Mlle Grace Storrs, Canton ; M. R. Sampson, Mme Derouin, Québec ; Mlle Fyche, M. et Mme A. H. Hardy, M. Oscar P. Dorais, M. O. F. Allain, M. N. Moffet, Québec ; Mme De Cotret, Montréal ; M. E. M. Rivere, M. J. M. Rinil, Charleston, M. Numa Blés, M. Lucien Boyer, Paris, M. Louis Taché, Fraserville, M. R. E. Stocking, M. F. M. McNaughton, M. Frank Carrel, M. F. S. Stocking, Québec ; Mme Pacaud, M. Ernest Pacaud, Mlle Pacaud, Québec ; Capitaine Lafferty, Kingston ; M. L. A. Gosselin, St Jean, Qué. ; M. Corriveau, Ottawa ; Dr Tessier, Montréal ; Miles Pacaud, Québec ; Mlle Taché, Montréal ; M. et Mme Hastings, et famille, Iles Bermudes ; M. et Mme Geo. O. Swarts, New-York ; M. S. Desaulniers, M. T. Desaulniers, Rivière du Loup ; M. H. E. Scott, M. H. B. Cressman, M. L. G. Scott, M. J. O. Judge, Québec, M. Alex. Gravel, M. et Mme Alex. Hardy, Montréal ; Mlle Hamel, M. O. B. C. Richardson, Québec ; M. et Mme Taché, Fraserville ; M. et Mlle Whitehead, New-York ; Mme J. L. Molson et Mlle Molson, Montréal ; M. et Mme Sherwood, Miles Isabel et Hilda Sherwood, Ottawa ; M. J. N. Shunberg, Québec ; M. et Mme J. O. Gravel, Montréal, M. et Mme A. V. Roy, Montréal.

HOTEL SIROIS — W. H. Craig, New-York ; Mme Lenaly, New-York ; Jules Morency, Québec ; H. Ramond, Ile Verte ; W. A. Baker, Montréal ; Chas Jacobs, Montréal ; Chas Jacobs, Montréal ; Léon St Pierre, Québec ; L. H. Chalifou, Québec ; D. H. Dorion, Montréal ; J. A. Richard, Québec ; Tho. Savage, Montréal ; A. M. Harrison, Montréal ; L. Côté, Ile Verte ; Mme Alfred Desjardins, Chicago ; Mlle Flora Desjardins, Chicago ; Mme Lewis et famille, Montréal ; Thomas Mills, Québec ; Mme Grose et famille, Montréal ; M. H. Moquin, Montréal ; C. Dubord, Montréal ; J. A. Boyer, Montréal ; Pierre Deschênes, Nashua ; T. Madigan, Montréal ; T. L. Frenette, Québec ; Adrien Taillon, Bristol ; James Scullion, Montréal ; Mme Dediphis Rivet, Montréal ; Mlle Jeanne Rivet, Montréal ; Mme John Meehan et famille, Montréal ; Mme W. D. Radford, New-York ; H. Lavigne, Montréal ; J. C. Guillette, Montréal ; L. H. Chevrier, prêtre, Montréal ; Mme A. J. Masservey, Québec ; Mlle Willa Masservey, Québec ; M. Sam Murray, Québec ; Mlle K. Clark, San Francisco V. ; M. Marcotte, Ottawa.

MANSION HOUSE — Mlle Emma Mullin, Montréal ; A. Bienvenu, Montréal ; Mme Bienvenu, Montréal ; M. A. Bienvenu, fils, Montréal ; M. R. Greenwald, Montréal ; Mme Greenwald, Mlle Greenwald, Montréal ; M. S. O. Grothé, Montréal ; Mme Grothé, Montréal, Mlle C. Grothé, Montréal ; M. Arm. Grothé, Montréal ; Raymond Baker, Montréal ; H. F. McNaughton, Montréal ; R. McKay Rinfret, Québec ; M. W. Raymond, Québec ; Mme Raymond, Québec ; M. Percy Raymond, Québec ; Mlle Florence Raymond, Québec ; Mlle H. Horn, New-York ; Mlle Daisy Lawrence, New-York ; J. B. Godbout, Trois-Rivières ; J. Rhéaume, Rivière du Loup ; M. et Mme J. Gagnon, Québec.

FRASERVILLE

CHATEAU LUCAS — A. R. Wilder, Louis E. Wilder, Cacouna, A. Barrette, A. Renaud, Montréal ; J. A. Richardson, Détroit ; A. Jobin, Québec ; J. C. Boucher, Amédée Joncas, St Romuald ; V. Dion, Jos. Pouliot, Québec ; J. A. Baker, Montréal ; M. et Mme J. Dubuc, Lionel Dubuc, Rodolphe Dubuc, Chicoutimi ; A. H. Bessette, Montréal ; J. E. Perry, Toronto ; révérend Père Champagne, S. J. Québec ; R. Dubord, M. et Mme Edgar Derome, Québec ; C. Lacroix, Qué. ; J. P. H. Dion, Lévis ; L. U. Lindsay, Moncton, N. B. ; Chs A. Gauvreau, M. P., Ile Verte ; O. P. Dorais, Montréal ; M. et Mme A. H. Hardy, Québec ; Alf. Eaves, Montréal ; M. et Mme Dixon, St Jean, N. B. ; Rod. White, Montréal ; M. et Mme Marquis, M. et Mme Branchaud, Montréal ; M. L. Maddock, Mme Maddock, Moncton, N. B., J. R. Défosés, J. W. Rousseau, Montréal ; Elz. Baillargeon, Ovide Grothé, R. Grothé, Eva Bayard, Albert Gosselin, Mlle Célina Grothé, Mme Grothé, Montréal ; W. C. Fisher, Québec ; J. Baker, Montréal ; M. et Mme Luce, New-York ; L. A. Chauvin, J. A. Harris, Montréal.

INDIAN ORCHARD, MASS

—MM. Henry Bussière et Arthur Lussier sont partis du Canada, le 20 juin, pour faire un voyage aux Etats-Unis, pour visiter un grand nombre de parents et amis, à North-empt, Holyoke, Chicopee, Springfield, Indian Orchard, Lidlow et Wilbraham, Mass. Ils seront de retour au Canada au commencement du mois d'août.

—M. Delphus Lussier, frère de M. Arthur Lussier, doit partir avec eux pour aller voir ses parents au pays natal.

KAMOURASKA

DANS LES COTTAGES — Mme et Mlle Sample, M. Alfred Carroll et famille, M. Minkey et famille, M. Hatchett et famille, Montréal ; Mme Home et famille, M. Smith et famille, Jules Baillargeon et famille, M. Young et famille, M. Bruneau et famille, P. Tremblay et famille, L. P. Chaloult et famille, René Chaloult et famille, L. J. Cannon et famille, M. Marier et famille, H. O. Martineau et famille ; Mme Carbray et famille, M. et Mme Scott, Québec ; Mme Crawford et famille, M. Eggy et famille, M. Bontin et famille, Toronto ; Mme et Mlle Ashe, Sherbrooke, M. Télesphore Lapointe et famille, Brunswick, Maine ; M. Rutherford et famille, Mme et Mlle Musson.

HOTEL TREMBLAY — M. Kavanagh et famille, Ottawa ; M. Minkey et famille, Montréal.

HOTEL DE Mme WARD — Mlle Duhamel, M. J. Douglas, M. Andrews et famille.

HOTEL KAMOURASKA — Mme Barry, M. P. Garon et famille, Montréal ; Mme Colley et famille, Mlle Colley, Mme et Mlle Vassey, Mlle Panet, M. Fraser et famille, Québec ; M. Belfirt et famille, Miles Acer, Miles Geggie.

HOTEL WINDSOR — Mme Adam et son fils, Montréal ; M. et Mme E. Evanturel, Mme veuve Angers et famille, M. Nadeau et famille, Québec ; Mme Lemieux et son fils, M. et Mme Jolicoeur, M. Robertson et famille.

HOTEL SUR LES ROCHERS — Dr Marois et famille, Mlle Robitaille, Mme et Miles Fremont, Col. Vohl et Mme Vohl, M. P. B. Casgrain et famille, Québec ; M. Philippe Pelletier et famille ; Mme Robitaille, Ottawa ; M. Saindow, Fraserville.

—En visite chez M. Chaloult, Mme Hudon et Mlle Ricard.

—Chez M. Cyrias Ouellet, Mlles Eva Laberge et Eugénie Marois, Québec.

—Chez Mme Ward ; Miles Lachance et Mlle Le Bel, Fraserville.

—Chez M. J. Tremblay, M. et Mlle Raymond.

—Mlle Casgrain organise un concert pour samedi, au Palais de Justice, pour une oeuvre de charité.

—MM. G. W. Katley et A. M. Rolland, tous deux de Montréal, étaient de passage, ces jours derniers, chez M. Chs Dugal.

—Depuis une huitaine, nous avons du beau temps et de la grande chaleur, aussi nos touristes prennent-ils leurs ébats sur nos charmantes îles.

—Les cultivateurs ont commencé à couper le foin, lequel est en abondance, ici, cette année. Malheureusement, il n'en sera pas ainsi pour les grains, surtout l'avoine, dans nos terres de fonds à cause des abondantes pluies passées.

LOUISEVILLE

—Mlle Alberta St Jean, de Louiseville, est partie pour une promenade chez son grand-père, M. Tremblay, aux Eboulements, comté de Charlevoix.

—Mlle Rose Piché, ainsi que sa soeur, Mlle Yvonne, sont revenues de leur promenade à St Cuthbert.

—Mlle Marie-Louise Lupien, de Valleyfield, est en promenade chez son oncle, M. Gustave Bellemare, maire de la paroisse.

—Mlle Florette Desrosiers, de St Wenceslas, est en promenade chez son père, M. J. B. Desrosiers.

—Mlle Antoinette Leblanc est de retour d'une promenade à Montréal.

—Mlle Adéline Bart., de Montréal, est l'hôte de Mlle Antoinette Leblanc, à Louiseville.

—Mlle Emma Féron, de Grand-Mère, est en villégiature chez M. J. B. Desrosiers.

—Louis Lambert et Edouard Martin, Louiseville ; Mlle Dolorès Lambert, ainsi que sa soeur, Dora, et Mlle Voisard, sont en promenade chez M. Edouard Martin, Rivière du Loup.

—Mlle Sarah Patenaude, Mlle Angéline Lesage, de Louiseville, sont arrivées d'une promenade à la Baie du Febvre.

—Mlle Marie Elie, de la Baie du Febvre, est en promenade chez Mlle Angéline Lesage.

—Mlle Blanche Caron, de Grand-Mère, est en promenade chez son oncle, M. Charles Caron.

—Mlle Marie-Louise Lamoureux est en promenade chez M. Clovis Caron, régistrateur.

—M. le notaire Barette, de St Barthélemi, et son épouse, qui étaient en villégiature chez M. Jos. Labonté, sont repartis.

—Mlle Antoinette Bibeau, de St Barthélemi, et Augustine Comtois, sont les hôtes de Mme Joseph Labonté, Louiseville.

—Mlle Marie Landry, de St Cyrille de Wendover, ainsi que M. B. Comtois, de Montréal, sont aussi en villégiature à Louiseville, chez M. Jos. Labonté.

—M. Aimé Hamel, de Syracuse, N. Y., est en promenade chez M. Irénée Lambert.

—Mme Cyrille Roy, de Oswego, est en promenade chez M. Henri Clément.

—Mlle Marianne Clément est revenue de sa promenade à Montréal.

—Mme Arsenault, de Syracuse, N. Y., et son fils George, sont en promenade chez M. Napoléon Vadeboncoeur.

—M. et Mme Edouard Houde, ainsi que leur garçon, Wellie, et leur fille, Aurore, sont en promenade chez Mme William Laurent.

—Mlle Marie Lauriot et Mlle Rosanna Poulin, de Montréal, sont en villégiature chez Mlle Irène Desrosiers.

—Mlle M. Cornellier, de Montréal, qui était en promenade à l'hôtel Windsor, est retournée dans sa famille.

—Madame Corbin et sa jeune fille, de Louiseville, sont en visite chez M. E. L. M. Auger, de Shawinigan.

—Mlle Elvina Girard, de Montréal, est à Grand-Mère depuis peu.

Mlle Girard doit aussi visiter Shawinigan, d'Israëli et Louiseville.

—M. Laurent Mathieu, de la maison Lacaille, Gendreau et Cie., M. Albert Beauchamp, de Montréal, étaient de passage à Louiseville, dimanche dernier, ainsi que mesdemoiselles Louise et Maria Montpitit, aussi de Montréal.

—M. Wilfrid Ringuet, de North Attleboro, qui était en v[illegible] au milieu des siens, est reparti pour sa nouvelle demeure, à Montréal.

—Mme Louis Trépanier, Des Moines d'Iowa, ainsi que son fils Ernest, sont en promenade à Louiseville.

LAC SUPERIEUR, COMTE DE TERREBONNE

Passent l'été ici, les familles Louis Coderre, A. Renaud, Martel, Sleeth, Commings, Mesdemoiselles Antoinette et Alice William, Hut Loiselle, Blanche Loiselle, Ernestine, Y et Esther Renaud.

MM. Louis N. Barré, S. Montpetit, Paul Renaud, Léon Renaud, Ed. Chartier, Philippe Loiselle, L. H. Sylva, Gilbert Chartier, Léon Chartier, Oscar Sonard, Solomon Falls, N. H. ; René William, Montréal ; Jos. Carlin, New-York ; G. Cummings, Montréal ; Mme Ed. Dorr, M. Charles Dorr, M. et Mme Alfred Loiselle, Mlle Pacaud et Mlle Martel.

MASCOUCHE

Etaient de passage ici dimanche : Miles Albertine Ferland et Cécile Hogue, chez Mlle Gertrude Ferland ;

—Miles Boisvert, de Terrebonne, chez Mlle Virginie Lauzon.

—M. et Miles Seers, de Montréal, chez M. J. Mathieu, N. P.

—MM. Dionis Roy, Dentiste ; R. Mathieu, E. Cauchon, A. Deslonchamps.

—M. J. Ferland est en voyage à Southbridge, pour affaires personnelles.

—M. et Mme J. Brousseau sont en villégiature parmi nous.

NICOLET

Sont actuellement en villégiature à Nicolet, les personnes dont les noms suivent :

—M. le docteur Hercules Roy et sa femme, de Kankakee, Illinois, chez M. Eusèbe Roy.

—Mlle Laura Boisvert, de Drummondville, Qué., chez M. Z. A. Langlois.

—M. L. A. A. Casgrain, de Tecumseh, comté d'Essex, est en villégiature chez sa fille, Mme C. M. Beaubien, banquier.

—M. F. O. Ranger et sa femme, représentant de la maison Granger et Frères, libraires de Montréal, chez son beau-père, M. J. E. Belcourt, inspecteur d'écoles.

—M. Egedius Mayrand et sa femme, de Montréal, chez Mme veuve A. Mayrand.

—M. J. A. Morinville, de Grand'Mère, Qué., chez son père, M. Alfred Morinville.

—Mlle Mary Gagnon et M. J. R. Thibodeau, de Victoriaville, et Miles Alida et Eugénie Desrochers, de Woonsocket, R. I., chez M. Louis Caron, architecte.

—Mlle Laura Laberre, de Trois-Rivières, Qué., chez M. William Courchesne.

—M. J. O. Desmarais, tailleur de St Paulin, Qué., accompagné de ses deux soeurs, Miles Desmarais, sont chez M. J. B. Lemay.

—M. Jos. Magny et sa femme, de Trois-Rivières, chez M. Ernest Duval.

—M. O'Connell Cohen, riche négociant de Salford, Angleterre, chez sa nièce, Mme Z. A. Langlois.

—M. Télesphore Houle, de Montréal, chez son père, M. le notaire A. O. Houle.

—M. Augustin Belhumeur, de St Marcel, comté Richelieu, chez son fils, M. Prime Belhumeur.

—M. l'avocat Larose, accompagné de sa femme, ainsi que de sa belle-soeur, Mlle Irène St Pierre, de Montréal, chez le docteur D. B. G. Desaulniers.

—Le docteur Albéric H. Bellerose, de Rutland, Vt., E. U., chez sa mère, Mme veuve Norbert Bellerose.

—M. Elzéar Smith, E. E. M., de Québec, chez son père, le docteur W. Smith.

—Hôtel Houde : J. G. Roberge, Hadlow Cove ; H. Kelly, Lévis ; Jos. Carrier, do ; J. A. Lemire, L'Avenir ; J. E. Thibodeau, Shawinigan Falls ; P. G. Rollet, Lennoxville ; E. Huot, Lévis ; Jos. Fillon, do ; E. Poirier, St Grégoire ; A. Boucher, do ; Vincent Lemire, L'Avenir, Qué. ; E. C. Symes, Chaudière ; A. Lamothe, St Ours ; E. Bourassa, Montréal ; H. E. Morrissette, Batiscan ; H. Fairfield, St Jean, N. B. ; C. Authier, do ; A. Jarret, St Hyacinthe ; Eug. Huot, Hadlow Cove ; Eug. Brodeur, St Hyacinthe ; L. Pilteau, Hadlow Cove ; Victor Gendron, do ; J. A. Bourassa, Lévis ; J. P. Morin, St Célestin ; A. Gagnon, Lévis ; A. Huard, Hadlow Cove ; H. Johnstone, do ; Dr Jos. Ayotte, St Léonard ; D. Côté, Québec ; P. Morel, Trois-Rivières ; F. H. Robbins, Drummondville ; A. Favreau, Lévis ; H. H. Montgomery, Daveluyville ; A. E. Pelletier, Colombie ; E. Ledue, Daveluyville ; Jos. Dubé, Québec ; E. Lupien, Ste Monique ; Z. Provencher, Montréal ; Mme H. Hamel, Trois-Rivières ; L. Blouchette, Daveluyville ; C. A. Bignelle, Montréal ; D. N. Germain, do ; A. H. Girard, do ; J. H. P. Saucier, do ; I. G. Grant, Yarmouth, N. E. ; J. M. Curry, St Hyacinthe ; A. René, Montréal ; E. Quevillon, do ; M. et Mme de Chivé, do ; J. Lévesque, do.

NOTRE-DAME DE PORTNEUF

—M. René Frenette, de Baraga, Michigan, était de passage à Notre-Dame de Portneuf, ces jours derniers, l'hôte de son cousin, Jos. Marcotte, marchand.

Il y avait 40 ans que M. Frenette n'avait pas revu le Cap Santé sa paroisse natale.

—M. Charles Martel, dentiste, de Chambly ; Mme Martel et leurs enfants, sont en ce moment les hôtes de Ferd. Labranche, pilote.

—M. Geo. Poliquin, avocat, Montréal, et Madame Poliquin, était de passage dans notre paroisse, ces jours derniers, les hôtes de son beau-frère, Fortunat Marcotte.

—Mlle Jeanne Labranche est de retour de son voyage à Chambly.

—Mlle Laetitia Poliquin est partie pour Québec, où elle visitera ses parents.

—Dimanche dernier, les demoiselles Leclerc, de Lotbinière, étaient les hôtesses de Mme Léon Langlois.

—M. G. Montreuil, représentant de la maison Joseph et Sons, de Québec, était parmi nous, la semaine dernière.

Aussi M. Anselme Thibandeau, du Sault Montmorency, Mlle Anita St Pierre, do, Alfred Gauvreau, des Ecureuils, Edgar Paquin, Québec.

RIVIÈRE DU LOUP

HOTEL BELLE VUE — J. A. Turmel, Ste Marie ; M. J. Flood, Québec ; M. G. C. Renfrew, M. H. E. Scott, M. L. G. Scott, M. H. B. Calman, M. J. O. Judge, Québec ; Mme J. E. Beaudoin, Mlle Fotunate Beaudoin, Mlle Graziella Beaudoin, Mlle Martha Beaudoin, Mlle Ludovine Beaudoin, J. E. Provost, ptre, A. Martin, prêtre, E. H. Deschamps, prêtre, juge Ouimet, Montréal ; M. G. R. K. Smith, Montclair, N. J. ; M. T. C. LeBoutillier, Mme LeBoutillier, Chicoutimi ; Mme LeGallola, New Carlisle ; M. O. E. Trudel, Mme P. Rivet, Mlle M. Jeanne Rivet, Montréal ; M. Wm. H. Radford, Montréal ; M. C. E. Prince, Ottawa ; M. H. G. Dudden, Montréal ; M. R. Irwin, Ottawa, MM. L. J. Béliveau, J. A. Budden, Montréal ; Mlle G. A. Leprohon, Mme Têtu, Mlle Pelland, M. J. R. Desfossé, M. Garneau, Montréal ; Mlle Béatrice St Germain, Montréal ; M. E. N. Méthot, Québec ; Mme James Thompson, Mlle Thompson, Perth, Ont. ; M. J. N. Rivert, Mme Rivert, Charleston, G. C. ; M. Jos. A. Désilets, Montréal ; M. Elzéar Brousseau, Mme Brousseau, Mlle Léda C. D. Beaumont, Québec ; M. T. A. Voyer, Québec ; M. G. R. Baker, Dr Tessier, Montréal ; M. L. A. Gosselin, St Jean, Qué. ; M. et Mme J. O. Gravel, M. et Mme A. V. Roy, Montréal ; M. J. A. Dionne, M. L. A. Taschereau, M. Arthur Dionne, M. et Mme Moïse Raymond, Québec ; M. J. A. Chagnon, Montréal ; Mme G. A. Sterling, Toronto ; M. J. E. Lafontaine, Mlle A. Lafontaine, M. R. Remers, Mme Demers, M. W. A. Dansereau, Mme Dansereau, Montréal ; M. H. Champagne, St Eustache ; Mme Louis V. Filteau, "La Patrie," Montréal ; Mlle J. G. Scott, Mlle E. G. Scott, Mlle R. M. Scott, M. D. Greene, Québec ; M. J. A. Taché, Chicoutimi ; M. et Mme P. Luca, New-York ; M. et Mme Titus, St Louis ; M. et Mme G. H. Holt, Lachine ; Mme Jos. Monette, Lawrence.

ROBERVAL

M. et Madame Chas Darveau, avocat, de Lévis, ont passé quelques jours ici, ainsi que M. et Mme Pierre Guay, de Chicoutimi.

—M. Laurent Darveau, fils de M. Chas Darveau, est en promenade à Roberval, chez Mme Ménard.

—Révd M. Wilfrid Larue, professeur au séminaire, de Sherbrooke, est en promenade chez son beau-frère, le docteur Jules Constantin.

— M. et Mme C. Larochelle, de Québec, sont les hôtes de Mme E. Ménard.

—Les touristes américains nous arrivent en grand nombre depuis quelques jours ; plus de 45 sont arrivés hier au soir à l'hôtel The Roberval.

—Les grandes chaleurs que nous avons eues ont décidé un grand nombre d'Américains à venir s'établir parmi nous pour quelque temps.

"ROYAL MUSKOKA" HOTEL

R. T. Gilmore, Détroit ; M. et Mme W. W. Harper, Liverpool ; R. W. Patterson et dame, Liverpool ; M. et Mme G. Solomon, Rochester ; Edgar J. Wequi, Attawa ; M. et Mme A. C. Burgess, Toronto ; A. H. Hibbard, Chicago ; Chas. H. Weir, Ottawa ; M. Mme et Mlle Fitz, Rochester ; M. et Mme M. David, Rochester ; Mlle Laurenthak, New-York ; Mme E. B. Rample, Cincinnati, Mlle Rample, Cincinnati ; Mme J. C. Bedel, et Mlle Bedel, Pittsburg ; J. B. Rose, Toronto ; Mme E. J. Ribbet, Erie ; R. H. Thayer, jr Buffalo ; W. D. Hamilton et dame, Pittsburg ; H. O. Caney, New-York ; Mme A. Hudson, New-York ; Hon. J. R. Latchford, Ottawa ; R. McCallum, Toronto ; Mlle Julia Wheeler, Poughkeepsie ; Mme J. et Mlle Hobson, Mme B. E. Charlton et Mlle Barber, Hamilton ; H. F. Winter, Orange, N. J. ; A. M. McDonald, Toronto ; Mme G. M. Lander, Chicago ; I. H. Best, Toronto ; S. W. Dubois, New-York ; Mme R. H. Keith, Kansas City ; Kueshes, Kansas City ; H. G. Summerman, Chicago ; M. et Mme Hannan, New-York, M. et Mme J. C. Smith, Newark, N. J. ; A. W. Barron, Toronto ; J. Fulton, Buffalo ; Mlle Parsons et Mme E. E. Clarke, Buffalo ; A. R. Atkins et dame, A. M. McLeod, Buffalo ; Mlle M. McLean et Mlle Demarette, Toronto ; M. et Mme F. P. Holden et Miles Holden, Paterson, N. J. ; J. Jordan, Toronto ; D. Robinson, et Mlle A. J. Robinson, Toledo, Ohio ; C. H. Henderson, London ; A. L. Belknap, Chicago ; J. Cameron ; Jno A. Cooper, Toronto ; Mlle Anna McKay et Mlle E. Herron, Pittsburg ; R. E. Hill, Chicago ; L. D. Ewing, Philadelphie ; Mlle Martha Herron, Pittsburg ; Edith M. Varkel, Colorado Springs ; Marcus Vauchielli, Rome, Italie ; J. W. McFarlane, Pittsburg ; Mlle M. F. Chalmers, Allegheny ; J. M. Thompson, Mme Thompson et Miles Thompson, Sherman, Texas ; Mme B. Thompson, Wacoydale, Texas ; Mme M. F. Roberts, Philadelphie ; Miles Dunlop, Philadelphie ; Mlle B. E. Keely, Bridgton, N. J. ; Mlle O. P. Williams, Mlle C. H. Williams, Poughkeepsie ; M. C. A. Black, Mme Black et Miles Black, Detroit ; R. H. Cory, S. M. Cory, Englewood, N. J. ; W. J. Stethson, C. C. Foster, Mlle Alice Rutter, Toronto ; Robt. Bushby, Cortland ; Mme Robt Bushby, Cortland ; B. C. Sammons, Mmme B. C. Sammons, Chicago ; Mlle L. Kendall, Morton, Mlle Gladys Murton, Oshawa ; Mme D. E. Thompson, Mlle Thompson, Toronto ; Archdeacon Carey, Lindsay ; M. Grayson Barrows, Mme Grayson Barrows, Baltimore ; W. Barry, Baltimore ; Mlle Ethel Cuddy, Cleveland ; Mme Jamieson, Toronto ; Jno D. Irish et dame, Buffalo ; Dr McLean et dame, Orillia ; M. et Mme Chas. Shumaker, Mlle A. Hayne, Maplehurst ; H. G. Mikoff et dame, Pittsburg ; Samuel J. Carr, et dame, Baltimore ; J. S. Gladwin, Toronto ; F. H. Laud, Boston ; J. H. Aylword, Toronto, M. et Mme W. F. Adams, New-York ; A. H. Terrill, H. A. Terrill, Boston ; Thos. Fraser, Wm Ross, Toronto ; W. C. Heppenheimer, enfant et gouvernante, Jersey City ; Gypsey B. Honsett, F. M. Mahm, Toronto ; Mlle O. P. Williams, Mlle C. H. Williams, Poughkeepsie ; David W. Corey, Englewood ; M. et Mme Geo. J. Overend, Orillia ; Jno. B. Wegan ; Chs. M. Williams, Rochester ; Wilfred L. Hepton et dame, Angleterre ; capt. et Mme Murray, Halifax ; Mme Wm English, Petrolia ; H. B. Sherman, col. L. Sherman, Pasanena ; M. et Mme McMillen, Mlle Rachel McMillen, Samuel J. Ayres, Mlle Helen Ayres, T. Grayson Ayres, Pittsburg, Pa. ; Mme R. Y. Hepden, New-York ; Mme T. F. Blakemore, Mlle Blakemore ; Mme W. R. Warner, Cleveland, Ohio ; Dr et Mme W. D. MacKenzie, Chicago.

SHERBROOKE

M. Arthur Dufresne et Madame Dufresne, de Windsor Mills ; le docteur Dufresne et Madame Dufresne, de Montréal, avec Madame O. Dufresne, de Montréal, sont de passage chez leur frère, M. L. A. Dufresne, de Sherbrooke.

—Mme Renaud était en promenade chez des amies, de Québec, la semaine dernière.

—Miles Lodoiska et Elinne Fortier sont en vacance à Québec, St François de Beauce et autres endroits.

—M. et Mme J. F. André Pelletier et leur famille, sont partis pour une vacance de quelque temps, à Québec et la Rivière du Loup.

—M. Joseph S. Pelletier, agent de la Métropolitaine, est parti pour quelques jours de promenade à Québec et la Rivière du Loup.

—M. L. E. Panneton, C. R., et sa famille, sont partis pour le Bic, pour y passer la chaude saison.

—M. G. Paradis, de Québec, était de passage en ville, cette semaine.

—Mme Geoffroid Roy, de Windsor Mills, est en promenade chez des amies, en ville.

—M. et Mme Mastai Choquette sont de retour d'une longue promenade à Trois-Rivières.

—M. George F. Smith, M. L. A., de Thetford, était à Sherbrooke, durant la semaine.

—M. A. Ste Marie, de Marieville, qui était en ville, depuis quelque temps, est retourné chez lui.

—M. Napoléon Coderre, fils de M. L. J. Coderre, est parti pour une promenade d'une semaine, à Lévis et Québec.

—Mlle Alfreda et Antoinette Legendre, sont à Mégantic, en promenade chez des parents.

—MM. Geo. Lavallière, G. Laplante, de Windsor Mills, Jos. Ruelle, Brompton ; E. Manseau, St Camille ; R. Gilkins, Montréal ; E. Baillargeon, Farnham, sont en ville.

—M. et Mme N. Huard, de Lewiston, Me., sont en ville, les hôtes de M. George Bélanger.

—M. L. J. Codère, de la maison Codère Fils et Cie, est parti pour une tournée dans l'Ouest.

—Le Rév. M. Picotte, de Montréal, était de passage en ville, cette semaine.

—M. Victor Archambault, libraire, était à Montréal, cette semaine, l'hôte de M. L. J. Robert, de "La Presse".

—Le Rév. M. Wendell S. Reilly, est dans le moment, à Rome.

—Madame Coulombe et ses deux fils, Eugène et Hector, sont les hôtes de M. Achille Blondin, de la "Gazette", en ville.

—M. C. O. Genest, son fils, le Rév. M. Emile Genest, de Magog, et M. C. A. E. Lefebvre, sont en promenade au Bic, pour une couple de semaines.

—M. N. P. Tanguay, de Weedon, était de passage en ville, cette semaine.

—L'honorable M. F. Hackett, de Stanstead, était à Sherbrooke, au commencement de la semaine.

—M. et Mme Charles C. Cabana sont de retour en ville.

—MM. L. E. Chamberlain et J. P. Tobin, de Brompton Falls, étaient en ville, ces jours derniers.

—M. L. E. Messier, de Richmond, était l'hôte de M. Jos. Fréchette, cette semaine.

—Mlle Amanda Fréchette est allée passer quelque temps à Richmond et Québec.

—M. Oliva Dupont doit partir pour une longue tournée dans le golfe.

—MM. A. Dufresne, Windsor Mills ; W. O'Bready, Danville ; Dr A. Dussault, Québec ; T. Bélanger, L. A. Denis, Montréal ; A. Mackay, St Johnsbury ; L. Gobeil, La Patrie ; A. Martin, Magog, sont en ville.

—M. l'abbé J. Godin, curé de St Elie d'Orford, était de passage en ville, cette semaine, en route pour Montréal.

—Mlle Anna Ponton est de retour d'une promenade de 7 semaines, à Boston, Pawtucket, Springfield, et autres villes américaines.

—M. J. C. Dussault, accompagné de MM. Denis Désilets, Joseph Mercier et A. Ouimet, Montréal, MM. A. H. Genge, Arthur Lemaire et le docteur St Pierre, Sherbrooke, et M. et Mme A. Denève, et leur fils, de Magog, ont passé quelques jours au petit lac Magog, à la villa "Antonia", cette semaine.

—Mme P. Rivard, de Lewiston, Me., est en promenade chez sa mère, Mme T. Gilbert, et sa soeur, Mme P. Pelletier.

—Mme J. S. J. Routhier, en promenade depuis quelque temps, chez son frère, le docteur W. A. Waters, en ville, est retournée chez elle, à Ottawa.

—M. J. R. Delfosse, de Montréal, est en ville, depuis quelques jours.

—M. Lucien Gaboury est de retour d'une promenade dans sa famille, à Trois-Rivières.

—Le docteur F. A. Gadbois et Mme Gadbois, sont en voyage de noces, dans le golfe.

—M. Etienne Chartier, du département du revenue de l'intérieur, est en vacances au petit lac Magog.

—Le Rév. P. J. A. Lefebvre, supérieure au séminaire, est en promenade chez ses parents, à St Charles de Richelieu.

—Mme A. W. Bilodeau, de Québec, est en visite chez des amies en ville.

—MM. H. Gendron et F. H. Hébert sont de retour d'une longue excursion dans le golfe.

—M. et Mme L. E. Panneton, qui étaient depuis quelque temps au petit Lac Magog, sont partis pour la Rivière du Loup.

ST PLACIDE

—Un grand nombre de touristes ont visité notre village, ces jours-ci. Remarqués entre autres :

MM. A. A. L. Brien et Wm H. Edge, notaires ; V. E. Brien et Mme Brien, M. Eugène Labrosse, P. S. S., Miles Alexina Ethier, Ernestine Brien et Antoinette Edge, de Montréal ; M. Benoit Labrosse et Mlle Emma Labrosse, de St Eugène de Prescott ; Mlle Ida Pinard, d'Ottawa, est retournée dans sa famille, après un séjour d'un mois chez son beau-frère, le notaire Z. N. Raymond.

Mlle Alphonsine Sauvé, institutrice, est de retour d'un voyage de huit jours à Montréal.

—Le gouvernement fédéral fait faire de ce temps-ci, des travaux considérables de réparations aux deux phares, situés dans le village. Ceci aura pour effet de rendre plus facile le service de la navigation. Le public applaudit à cette amélioration.

Les travaux sont sous la surveillance de M. H. E. Fosbery, inspecteur des phares du gouvernement.

—M. J. A. C. Ethier, N. P., et sa dame, Mlle M. Thérèse Ethier et Mme Christiana, étaient ici, la semaine dernière, et ont fait, accompagnés de Mme Z. Raymond, une excursion à Carillon, à bord du yacht "L'Etoile", de M. L. H. Masson.

STE AGATHE DES MONTS

CASTEL DES MONTS — Mme F. X. Benoit, Montréal ; Mlle Azalma Benoit, Révd Ant. Martel, Ste Thérèse ; M. et Mme G. A. Nantel, Montréal ; Mlle Ant. Nantel, Rvd R. B. Desautels, Albany ; Révd M. Bissonnette, Springfield ; A. E. Lalande, Montréal ; P. A. Robillard, Montréal ; J. Ogilvie, jr., Montréal ; T. W. Gliday, M. D., Montréal ; R. Charron, St George ; R. Forest, Antoine Rodrigue, A. Lebeau, Albina Thibaudeau, Georges Cherrier, A. J. Highfield, W. Stables, A. M. Simon, Evariste Brassard, E. St Jean, Louis Boire, E. Prevost, J. C. Hurtubise, Georges Dubois, M. et Mme S. J. McLaren, M. et Mme Poisson, Arthabaska ; Jules Poisson, Mme E. Tremblay, Montréal ; M. et Mme W. G. Morris, Bernice M. W. Morris, S. W. Jacobs ; J. H. Greene et femme, Boston, E. U. ; M. et Mme H. W. Raphael, Mlle Annie Raphael, Henri Dupuis, Louis Dowd, Albert Dupuis, Léon Beauchamp.

TADOUSAC

—Sont les hôtes de M. Chs. Glackmeyer, à sa magnifique villa "Bay View Cottage", Miles Malvina et Eugénie Gariépy, M. Joseph Benoit, de Montréal ; Mme et Mlle Gertrude Gosselin, de Montréal.

—M. et Mme H. A. Robert, après avoir fait le tour du Saguenay, se sont arrêtés, au retour, à Tadoussac, où ils ont été les hôtes de M. Chs. Glackmeyer, à sa villa "Bay View Cottage", jusqu'à samedi.

—M. Henri Glackmeyer, après avoir passé une quinzaine de jours de vacances chez son père, est retourné dimanche dernier.

—Le magnifique naptha yacht "Hortensia", propriété de M. Chs. Glackmeyer, est beaucoup admiré. Tous les jours, il sillonne le Saguenay, avec une fournée d'excursionnistes ; c'est le seul yacht de son genre au Canada.

—Jeudi dernier, un groupe de hardis pêcheurs sont partis à bord du "Hortensia", pour une partie de pêche, à St Etienne, à 12 milles en haut de Tadoussac, sur la rivière Saguenay, d'où ils sont revenus le soir, ayant capturé 42 truites. Le parti se composait de M. Chs. Glackmeyer, Jos. Brunet, Henri Glackmeyer, H. A. Robert et J. Hovington, ingénieur du "Hortensia". M. Chs. Glackmeyer a capturé à lui seul vingt-deux magnifiques truites.

—M. Fred. Glackmeyer est arrivé lundi soir, chez son père, pour passer ses vacances.

—Mme et Mlle Gosselin se sont embarquées, hier après-midi, pour revenir Montréal.

HOTEL TADOUSAC — M. et Mme E. W. Snook, Franklin, Pa. ; S. W. Luce et son fils, Youngstown, Ohio ; Mlle Jacobs, Mlle Belle Jacobs, Youngstown, Ohio ; C. L. Sherrer, Williamsport, Pa. ; T. R. Bush, F. Murner, Easton, Pa. ; Miles Gertrude L. V. Frank, Amy P. Frank, Pittsburg, Pa. ; M. et Mme Edwards Flanders, Burlington, Vt. ; Mlle Florence Hammond, Détroit ; Mlle Herrick, Boston ; Hector Garneau, Ed. Surveyer, Montréal ; Ed. Hammond, Détroit ; Mmes Fitzgibbon, Black, Mlle Winifred Black, J. A. Burnett, Montréal ; Arnold Cook, Cleveland, Ohio ; M. et Mme H. E. Moseley, Grand Rapids ; J. M. Thomas, J. M. Portal, Lawrence, Mass ; E. Physick, J. S. Leeming, Cape May, N. J. ; James H. Spellman, New-York ; Peter W. Spellman, New-York ; M. et Mme P. Jones, Mme William B. Moran, Somerville, Mass. ; M. et Mme Frederick Herrick, Mlle Ethel Herrick, M. Albert Gerald, Manoir Richelieu ; Henry Cote, E. Terrault, Ste Anne ; Miles Hayes, Buffalo, N. Y. ; M. et Mme W. D. Thompson, St Louis, Mo. ; M. et Mme W. T. Mitchell, Toronto ; M. et Mme H. T. Weed, Brooklyn, N. Y. ; Mlle Duggan, New-York ; Mme Geo. S Papps, Hamilton, Ont. ; Mlle Hampson, Montréal ; Rev. A. J. Doull et Mme Doull, Montréal ; M. et Mme G. R. K. Smith, Mlle G. M. Smith, Montclair, N. J. ; L. W. Barley, Halifax ; C. W. Hooper, New Haven, Conn ; Mme Henry S. Cattell, Philadelphie ; Mlle Cattell, Philadelphie ; W. O. Farnsworth, Mme L. Farnsworth, New Haven ; Mlle E. L. Richards, Newark, N. J. ; D. G. Hamilton, M. et Mme A. J. McAdam, Mlle Bertha Hamilton, Almonte ; M. et Mme James Law, Cleveland ; J. S. Needham, M. et Mme Andrew King, Joseph Paul, Mme A. M. Greig, Percy A. Greig, Mlle M. Simpson, M. et Mme H. H. Smith, Almonte ; C. M. Hopgood, Easton, Penn. ; Jules Lanouette, Québec ; G. C. Renfrew, T. O. Judge, H. E. Scott, L. G. Scott, Horace B. Cressman, Albatross, Y. C., Québec ; Mme Woods, Toronto ; John J. Maher, J. F. E. McGuire, New-York ; M. et Mme E. J. W. Diller, New-York ; Chas. G. Glass, Montréal ; M. Wm. Dobell et famille, Québec ; R. Cameron, New-York ; Miles Cameron, New-York ; Mlle Mabel K. Emerson, Miles D. Edith Meeker, H. Florance, Putney, Caroline Haynes, Schenectady, N. Y. ; W. D. Winsor, Philadelphia, Pa. ; Fred. Dupuis, Ernest Lacasse, Montréal ; M. et Mme W. B. Perry, Baltimore ; M. et Mme F. I. Eustis, Boston ; Mme Austin Finigan, New-York ; M. et Mme K. Howe, E. M. Howe, Mme Howe, Mlle Howe, Hartford, Conn. ; H. E. Asburg, Montréal ; Dr SM. M. Hooper et Mme Hooper, Mlle C. E. Hooper, St Catharines, Ont. ; E. E. Parker, Mlle Louise Parker, Boston ; Dr et Mme G. Hilbert, Winnipeg ; M. et Mme I. I. Ross, Québec ; E. B. Ewers, Washington, D. C. ; M. et Mme B. Lambard, Mlle Lambard, Boston ; Howard Hyman, Washington, D. C. ; M. et Mme C. Hudson, Québec ; Col. Montgomery, New-York ; G. Russell Hastings, Mme Hastings, Mlle Lacy Mabel Hastings, Russel Hastings, Iles Bermudes ; Herbert G. Hanford, Mme E. Hanford, New-York ; J. E. St Hilaire, Québec ; M. et Mme C. R. Clapp, M. et Mme C. D. Clapp, Providence, R. I. ; C. Baker, Montréal ; Mlle L. E. Stevenson, Montréal ; Dr A. R. Robinson, H. Reinhart, New-York ; T. R. Goulden, Montréal ; Geo. E. Beauchemin, A. Roy, H. Beauchemin, O. Lessieur, A. M. St Arnaud, Sorel.

TROIS-RIVIERES

Mlle Clothilde Rivard, de Québec, est en visite, ces jour-ci, chez Mme G. A. Bourgeois.

—Mme Treffié Lamontagne, et son fils, M. Emile Lamontagne, de Montréal ; Mme Baril, de Gentilly et Mlle Beauchemin, fille du Dr Beauchemin, d'Yamachiche, étaient en ville ces jours derniers, chez Son Honneur le maire W. L. Denoncourt, en cette ville.

—Madame la mairesse N. L. Denoncourt et Mlle Rita Denoncourt, sont parties vendredi, pour une promenade de quelques jours, chez M. Adjutor Roy, à Lévis, et chez M. Edmond Denoncourt, à Québec.

—M. Auguste Meilleur, de Montréal, est en promenade chez Mme G. I. Barthe, sa soeur.

—Mlle Albina Racette, de Montréal, est en visite chez M. Philippe Nobert.

—Madame L. N. Jourdain, de cette ville, est revenue, mercredi, de Sherbrooke, où elle était allée passer quelques jours. Elle était accompagnée de Soeur Justine, tourière du Monastère du Précieux Sang, de Sherbrooke, qui a bien voulu accepter l'hospitalité à sa résidence.

—Mlle Antoinette Beauchesne, d'Arthabaskaville, Miles Delphine Parent et Héléna Parent, ainsi que M. Arthur Parent, de Trois-Rivières, qui sont allés en excursion, ces jours derniers, aux Chutes Shawinigan, nous sont revenus enchantés de leur voyage.

—Madame J. O. Désilets et Mlle Graziella Désilets, sont en promenade pour quelques jours, chez leurs parents, à St Jean des Piles et aux Chutes Shawinigan.

—M. L. A. Nobert, Mme Nobert, et leur jeune fils, Charles-Edouard, étaient en visite, ces jours-ci, chez M. F. X. Nobert.

—M. Arthur Cloutier, de cette ville, est en villégiature, à la résidence d'été de M. C. J. N. Teasdale, au Lac-au-Sable.

—M. Solime-Edouard Perreault, de Saxon, Wisconsin, est en promenade chez son beau-frère, M. J. Adolphe Landry, surintendant de l'Aqueduc de Trois-Rivières.

—M. George Marchand, de Saxon, Wisconsin, est en promenade chez sa soeur, Dame Eugène Morrissette.

—M. Edouard Gagnon, de Montréal, était en visite, ces jours derniers, chez Madame Louis Lessard.

—Mlle Anna Labarre, de cette ville, est en promenade chez des parents, à Nicolet.

—Mlle Eva Garceau, de Québec, est en visite chez M. Thomas Cooke.

—Mlle Angéline Cook, qui était en promenade ici, depuis quelque temps, est partie ces jours derniers, pour retourner chez son frère, le Dr E. Cooke, à Broughton Station.

—M. Henri Nobert, de la maison P. A. Gouin, de cette ville, était en voyage d'affaires, dernièrement, dans les comtés de St Maurice et de Champlain.

—Mlle Marie-Anne Lord est de retour d'une promenade de quelques jours à Nicolet.

—M. et Mme Richard Parent, leur famille et Mlle Evélina Sénécal, sont partis, jeudi, pour une promenade d'une couple de semaines chez M. Eusèbe Sénécal, à Fraserville.

—M. Omer Dufresne, employé à la succursale de la Banque d'Hochelaga, ici, est de retour d'une promenade de quelques jours dans sa famille, à Sorel.

—M. et Mme C. Beaudreau, et leur jeune fille, de Springfield, sont en visite chez M. Henri Lavigne, professeur le musique.

—M. Maurice Marcotte, employé à la succursale de la Banque d'Hochelaga, est parti pour passer quelques jours en villégiature à Ste Anne de la Pérade.

—M. Fred. L. Monk, de Montréal, était en notre ville, ces jours-ci.

—M. L. A. Vallée, ingénieur du gouvernement de Québec, était de passage ici, ces jours derniers.

—Madame L. A. Vallée, de Québec, est en promenade chez Madame Veuve Frank Turcotte.

VARENNES

HOTEL DORAIS — M. et Mme Delorimier et leur fille, Mme Louis Trudel, Louis Lussier, Mme Jos Leblanc, Mme Mallette, et enfants, M. et Mme Dauph et enfants, tous de Montréal.

UN HOMME POSITIF

Il paraît en état de prouver la vérité de ce qu'il dit

M. Chalker fait quelques fortes déclarations — Et explique qu'il est prêt à prouver la vérité de chaque assertion qu'il avance.

Housey's Rapids, Ont., 1er août.— Spécial. — M. George C. Chalker, un résident bien connu de cette localité, a autorisé la publication d'une lettre contenant quelques déclarations étonnantes.

Ceux qui connaissent M. Chalker, ne demanderont aucune preuve de la véracité de ces avancés, mais pour convaincre ceux qui ne le connaissent pas, il a annoncé qu'il est prêt d'affirmer dans chaque détail la vérité de la déclaration publiée, qui est comme suit :

"C'est avec plaisir que je certifie des mérites des Pilules de Dodd pour les reins.

"Je souffrais de maladie des reins, et j'étais si malade que je ne pouvais faire une journée d'ouvrage. Mon dos était très endolori, mes bras étaient très douloureux, mes yeux très gonflés. J'étais très faible et avais beaucoup maigri.

"Après avoir pris six boites de Pilules de Dodd pour les reins, mon poids avait augmenté de dix livres. Je m'étonne souvent des vertus merveilleuses de ce remède. Je ne connais rien au sujet des guérisons que l'on dit avoir été opérées par les Pilules de Dodd pour les reins, mais je sais parfaitement ce qu'elles feront pour le mal de dos et la maladie des reins, et je puis le prouver.

"Elles valent leur pesant d'or pour quiconque souffre comme j'ai souffert. Les six boites de Pilules de Dodd pour les reins, m'ont complètement guéri, et mon ancien mal n'est plus revenu. Il y a de cela plus de trois ans, et je jouis encore d'une excellente santé."

En vérité, voilà un très fort témoignage en faveur des Pilules de Dodd pour les reins, et cela sera considéré d'un grand poids chez tous ceux qui ont le plaisir de compter parmi les connaissances et les amis de M. Chalker.

Les Pilules de Dodd pour les reins se sont fait beaucoup d'amis et aujourd'hui elles sont, sans conteste, le plus populaire remède de famille.

Le Seul Gin qui soit Pur et qui ait vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le Gouvernement et dont l'âge et la qualité soient garantis sur chaque flacon par un timbre officiel, est le

GIN CANADIEN MELCHERS

CROIX ROUGE

Ne brule pas l'estomac parce qu'il est vieux. N'occasionne jamais de maux de tête parce qu'il est pur.

BOIVIN WILSON & CIE., MONTREAL, Seuls Concessionnaires

UN TEINT CLAIR

ne peut exister que chez l'homme ou la femme dont les organes digestifs sont en parfait ordre.

Abbey's Effervescent Salt

pris régulièrement conservera l'estomac en parfait ordre, le sang pur, et le teint clair.

En vente chez tous les pharmaciens.

L'IVROGNERIE

Peut se guérir à domicile en quelques jours, sans injections hypodermiques, sans publicité, sans perte de temps, par l'usage du

Remède Végétal Dixon

C'est un spécifique infaillible contre l'alcoolisme et les drogues.

Hautement recommandé depuis des années par nombre de médecins et de membres éminents du clergé. Témoignages nombreux et indiscutables visibles à notre bureau.

Guérison garantie dans tous les cas ou argent remis.

Pour toute information s'adresser à la

DIXON CURE CO.

J. B. LALIME, Gérant

572 rue St Denis, MONTREAL

Toute communication strictement confidentielle. 194—en

Boutons & Photographies

Inutile d'envoyer ce genre d'ouvrage aux Etats-Unis, nous les faisons meilleur marché que là-bas et sous plus court délai.

Boutons photographies, Boutons manchettes, Boutons épinglettes, Boutons religieux, Boutons de tous genres, avec ou sans cadre

Grand assortiment de Bijouteries en Boutons, Epinglettes pour Dames et Messieurs.

Prix spéciaux aux Communautés Religieuses.

La société Archambault Frères étant dissoute, M. H. E. Archambault continuera les affaires au même endroit comme par le passé.

H. E. ARCHAMBAULT,

2192 Notre-Dame. 12,19,26,2

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts. Bureaux : Edifice New York Life, Montréal. et Atlantic Build., Washington, D. C.

BREVETS D'INVENTION

BEAUDRY & BROWN

107 rue St Jacques, Montréal.

Ingénieurs et Machinistes

Comme tels, nous pouvons vous fournir tout ce qui est requis dans cette ligne.

LYMBURNER & MATHEWS,

1957 et 1959 Ste Catherine.

Livre Gratuit!! Hommes Faibles ! !

Venez à la Fontaine de Jouvence. Etes-vous malade ? Avez-vous besoin d'une nouvelle force et d'une nouvelle vitalité ? Souffrez-vous de quelques-unes de ces faiblesses particulières aux hommes résultant de l'indiscrétion ? Etes-vous nerveux et manquez-vous d'ambition ? En un mot, n'êtes-vous pas l'homme que vous devriez être ? Si oui, pourquoi hésiter à profiter de cet excellent restaurateur qui est un remède naturel aussi nécessaire à la vie que l'est l'air à la respiration.

Si l'Herculex Electrique du Dr. Sanden était un remède non éprouvé on pourrait douter, mais il représente la concentration des trente années d'expérience du Dr. Sanden, comme spécialiste.

Notre Herculex Electrique se porte confortablement à la taille toute la nuit, pendant que vous dormez. Il envoie un courant vivifiant agréable de force nerveuse dans le système, renforçant les organes affaiblis et tonifiant le système général.

Notre livre illustré cacheté gratis par la poste. Il dit tout au sujet d'Herculex et comment il guérit les pertes, écoulement, impotence et résultats des erreurs de jeunesse.

Dr. T. A. SANDEN, 132 rue St Jacques, MONTREAL, Que.

170—n Heures 9 à 6 tous tous les jours. Dimanches 11 à 1.

LETTRE DE QUEBEC

Causerie du Samedi

(De notre correspondant particulier)

Québec, 2 — Je ne sais pourquoi je me surprends encore en train d'écrire une causerie, car je ne me suis jamais senti aucunes aptitudes et, aujourd'hui, je suis moins disposé que jamais à écrire dans un tel genre. Le lecteur n'a qu'à lire, et on ne saurait croire combien est difficile la tâche de celui qui écrit lorsqu'il sait que sa prose doit infailliblement tomber sous les yeux des cent mille abonnés de "La Presse" du samedi, c'est alors que le journaliste sent qu'il doit écrire de manière à ce que ses écrits n'exercent pas sur ses lecteurs le même effet qu'une température de 95 degrés à l'ombre.

L'effort du chroniqueur, en pareille circonstance, est nécessairement multiple s'il veut rafraîchir ses lecteurs.

La causerie est bien le genre le plus difficile et le plus rare au pays. La causerie offre cette différence d'avec la chronique, que dans cette dernière, on parle sérieusement de choses qui ne sont pas toujours sérieuses, et moi, je cause des grandes choses du monde avec un sourire. Je n'ai jamais trouvé nécessaire de faire une causerie qui s'enchaîne méthodiquement. Pour être intéressant, je donne libre cours à mes pensées, et je fais voguer mes lecteurs dans ce courant.

* * *

J'ai parlé des 100,000 lecteurs de "La Presse" du samedi ; mais je ne vois pas pourquoi je ne corrigerais pas ce chiffre de suite. J'habite Québec, et comme tout brave citoyen soumis, je dois m'incliner devant la force mathématique de ceux qui éclairent le peuple de la vieille capitale. Or, il y a quelque temps, un journal local nous a donné une leçon élémentaire d'arithmétique à l'occasion d'une forte édition qu'il citait à l'attention des annonceurs.

"Samedi prochain, s'écriait-il, nous aurons atteint une circulation de 100,000 lecteurs."

Renseignements pris, j'ai découvert que le chiffre du confrère était basé sur un calcul aussi simple que problématique. Le tirage extraordinaire du journal en question, ce jour-là, devait être de 20,000 exemplaires, mais le directeur avait prévu que sa circulation, se recrutant parmi les familles nombreuses où l'on fait usage de beaucoup de papier, cinq personnes, au moins, devaient mettre la main sur chaque copie, ce qui portait réellement la circulation à 100,000. Il paraît que certains journaux américains ont aussi cette manière de donner le chiffre de leur circulation en prenant comme base trois ou quatre lecteurs par exemplaire. De cette façon, la circulation de "La Presse", le samedi, doit être d'un demi-million de lecteurs. Ce chiffre me donne le vertige, et il faut que j'en aie de l'aplomb pour consacrer mes loisirs à faire de la prose pour un demi-million de lecteurs. Sur les 100 coups que je suis accusé d'avoir fait, j'avouerai que j'ai été pamphlétaire, quand ce ne serait que pour vous confesser, cher lecteur, que malgré la protection d'un pseudonyme, j'ai tremblé chaque fois que mon éditeur m'a appris que deux mille brochures avaient été "enlevées", c'est-à-dire achetées. C'est vrai tout de même qu'on s'endurcit vite dans le mal. Aujourd'hui, les centaines de mille de lecteurs de "La Presse", ne m'effraient point.

* * *

La température variée que nous avons eue a été le sujet principal des conversations. On met sur le compte d'un cercle visible tous les jours autour du soleil, la chaleur tropicale que nous avons depuis quelque temps.

Il fait chaud ! Ne nous en plaignons pas, puisque c'est la première fois, cet été ; l'atmosphère est pleine de molles caresses et le soleil ruisselle dans les ornières, de nos rues, encore chargées de la pluie des derniers jours. Il ne faut pas trop s'étonner, non plus, de rencontrer des étangs au milieu de certaines rues de la ville, malgré la poussière qui nous aveugle, à deux pas de ces ornières, puisque notre ville est construite sur un rocher et que les échevins ont creusé ce rocher et en ont fait un trou à côté duquel on trouve cependant une douce compensation.

La température exécrable que nous avons eue depuis la fin de mai, m'a rendu morose, et c'est à peine si j'ai le courage de sortir lorsque le soleil se fait caressant.

Pour avoir tardé à se montrer clément, il n'est pas moins impitoyable, l'astre du globe terrestre, avec ses rayons ardents qui vous font fondre. Nous sommes déjà rendus au mois d'août, et cet été tardif passera comme ces brises molles qui apparaissent tout à coup sur une mer calme, et s'enfuient avant que le navire ait pu leur livrer ses voiles. Il répand à la hâte quelques rosées, verse quelques chauds rayons, s'empresse de mûrir les grains, puis disparaîtra comme l'hirondelle, qui fuit un ciel inhospitalier. Il disparaîtra bientôt, emportant les soupirs des belles dames qui ne lui pardonneront pas d'avoir été si tardif et de si courte durée.

* * *

Des ouvriers sont en train de vider les vieilles casernes de la rue de l'Arsenal, qui se trouvaient à côté de l'ancienne porte du Palais, et qui avaient été converties en fonderie depuis un grand nombre d'années. Depuis trois jours, on remplit des tombereaux de vieux boulets de toutes grosseurs, couverts de rouille. A voir Québec, de loin ou de près, on n'aurait jamais cru que la ville contient autant de vieille ferraille. Sur les remparts et sur la citadelle, on se heurte, tous les dix pas, contre des canons éclopés, des obus rouillés, des mortiers infirmes ; enfin, un tas de vieilleries du 18me siècle, qui menacent de vous écraser les pieds si vous vous en approchez.

Ces anciens engins de guerre sont sur leurs affûts depuis plus d'un siècle pour nous rappeler qu'ils ont joué un rôle dans l'histoire de notre pays. Ils ont autrefois essuyé le feu de l'ennemi ; mais depuis le règne de la paix, ils ont été en butte aux attaques de la brise de nord-est, qui a contribué pour beaucoup à hâter leur vétusté. Il en était ainsi des soldats en garnison sur la citadelle qui se rouillaient dans une vaine attente, ce qui explique peut-être pourquoi la citadelle est maintenant déserte. Je dis déserte, parce que je ne veux pas parler des rats qui y tiennent garnison. C'est la gent rongeuse qui a remplacé le lion britannique aux casernes, et la société de Québec ne s'en plaint pas. La nouvelle armée offre des distractions au commandant Wilson et à son état-major qui n'ont pu se résoudre à abandonner leurs quartiers ni surtout leurs émoluments. Enfermés dans une baraque, les officiers et leurs serviteurs s'exercent à travers les meurtrières, au tir à la cible sur les assaillants. Jusqu'à présent, c'est le chien ratier du cuisinier qui détient le record pour le nombre de victimes mises hors de combat. Si le département de la milice ne nous rend bientôt la batterie "B", nous aurons le triste spectacle de voir, un de ces matins, la citadelle rongée à sa base par les rats, dégringoler le Cap Diamant avec le bastion du roi, le drapeau anglais, les vieux mortiers, le canon qui nous annonce l'heure de l'Angelus du midi, etc., ce qui serait "positively shocking" pour les loyaux sujets de Sa Majesté.

* * *

Parce que la citadelle est transformée en une ratière, il ne faut pas conclure que toutes les vieilleries de Québec ont partagé son sort. Je m'incline respectueusement devant plusieurs monuments du siècle dernier, en particulier, le mur nord de la porte St Jean. En voilà une muraille qui se porte bèrement, quoique courbée. Elle reçoit comme des averses les plaintes, les menaces et les récriminations des piétons qui passent à une distance respectueuse de crainte qu'elle ne s'écroule. Ce mur grimace aux passants avec ses crevasses profondes, mais il tient bon, et les échevins aussi, en refusant de l'abattre.

Et la porte St Louis, cette construction sur laquelle s'entassent aujourd'hui les immondices et où se grouillent mille ordures variées, jadis foyer de la bravoure et du sacrifice, maintenant foyer d'infection, putride, ceinturé de chats morts. Les journaux locaux viennent de dénoncer comme un outrage aux visiteurs à malpropreté des casaliers et du tout de la porte St Louis, cependant, rien n'a été changé. C'est la propriété du gouvernement fédéral, soit de tout le monde, mais lorsqu'il s'agit de passer le balai, on ne trouve personne pour travailler.

Je m'aperçois que je suis entrain de critiquer. N'allons pas trop loin, car la critique est si voisine du réquisitoire, et les remarques ont quelque chose de vexatoire qui fait douter de l'intention qui les inspire. Je désire tenir compte des tentatives faites depuis un certain nombre d'années pour le progrès de Québec.

Parmi les particuliers les exemples sont nombreux. Pour n'en citer qu'un aujourd'hui, je dirai un mot de l'hôtellerie "Mountain Hill House", située au tournant de la Côte de la Montagne. Devinez à quoi servait cet édifice au 18ème siècle ? C'était alors une succursale de l'Hôpital de la Marine où l'on faisait la dissection des cadavres. On avait préféré ce local, à cause de l'épaisseur des murs en pierre qui le rendent très frais en été, sans le secours d'un réfrigérateur.

J'y ai rencontré, l'autre jour, un pensionnaire qui habite cet hôte depuis 1856 ; c'est M. Art. Michaud, avocat et propriétaire de mines. Il m'a donné quelques détails intéressants sur l'hôtel. En 1856, MM. Fréchette et Allard en étaient les propriétaires. Plus tard, M. Fréchette ouvrit une pension fashionable sur la rue St Louis, et tout le monde connaît la pension Fréchette ; le fondateur est disparu, mais le nom est resté. Vers 1872, feu M. Eusèque Dion prit le "Mountain Hill House" qu'il tint jusqu'en 1897. M. Dion était un modeste, mais il contribua peut-être plus que tout autre au maintien de la réputation de l'hospitalité proverbiale des Canadiens et de la qualité de la cuisine française. En 1900, deux jeunes gens achetèrent cet hôtel qui marche sur le même pied qu'avant, avec cette différence que les richesses modernes remplacent les vieilleries sans valeur. M. Edgar Cloutier est âgé de 23 ans, et son associé, M. C. H. Bélanger, n'en compte que 22. Ce dernier, gradué au collège d'Ottawa, a quitté les arpentages pour se lancer dans les affaires ; tandis que M. Cloutier est né hôtelier, ayant décroché ses épaulettes au "Blanchard" où il a successivement occupés toutes les charges, de marmiton à celle de gérant.

Le "Mountain Hill House" était autrefois ce qu'est le "Russell" à Ottawa ; c'est-à-dire le rendez-vous de tous les politiciens. Lorsque le palais législatif était situé près de l'Université, sur le site du Parc Frontenac, ministres, députés et coulissiers avaient leurs quartiers à cet hôtel qui n'en est pas moins resté digne des grands faiseurs qui se réfugient maintenant au Château, parce que ça coûte plus cher là qu'ailleurs.

C'est une curiosité vraiment surprenante de voir les reliques du 18ème siècle conservées au "Mountain Hill." La serrure qui est attachée à la porte principale doit peser dans les 40 livres, et elle mesure 18 pouces par 14. C'est une pièce remarquable qui ferait l'envie des collectionneurs d'antiquités.

* * *

Au risque d'être taxé d'importun par la Compagnie du téléphone Bell, je crois devoir terminer ma causerie par un tableau qui prouve amplement mes allégués antérieurs au sujet du progrès des compagnies indépendantes de téléphone, aux Etats-Unis et ailleurs.

La statistique est parfois brutale et ennuyeuse, mais elle est d'un appoint essentiel, et je l'applique en ce cas pour démontrer que les compagnies indépendantes dans le district de Québec, quoiqu'en existence depuis peu, marchent sur les traces de leurs alliées de la république américaine. Ainsi, dans le comté de Beauce, la Cie Indépendante du téléphone de Beauce commença ses opérations plusieurs années après la Cie Bell, et aujourd'hui, le tableau des abonnés est comme suit :

Localité.	Nombre d'abonnés au Bell.	Nombre d'abonnés Cie de Beauce.
Beauce, Jonction	1	8
Lambton.	0	15
Saint-Benoit	1	10
Saint-Côme.	0	16
Saint-Ephrem	0	22
Saint-Evariste	0	12
Saint-François	8	51
Saint-Gédéon	0	7
Saint-Georges	12	50
Saint-Joseph	4	39
Sainte-Marie	18	22
Saint-Martin	0	11
Saint-Romain	0	2
Tring.	0	27
Shenley.	0	11

Dans le comté de Dorchester, la Cie Bell a deux abonnés et sa rivale en compte 165.

Dans le comté de Bellechasse, les chiffres sont 100 contre 5, en faveur de la Cie Ind. de Bellechasse.

Wing Mars.

SOCIETE MUTUELLE FRANÇAISE

Nous avons le plaisir d'annoncer que le pique-nique de la Société Mutuelle Française se fera sous le haut patronage de M. A. Kleckowsky, consul général de France au Canada, qui par sa présence veut bien rehausser l'éclat de cette fête. Tous les comités travaillent activement, entr'autres le comité des amusements qui nous promet des jeux tout à fait inconnus ici et qui sauront faire rire le public.

Quant à la tombola, si nous pouvons en juger par la liste des dons souscrits jusqu'à présent, ce sera un succès sans précédent dans ce genre.

Nous profitons de l'occasion pour faire connaître au public le but de cette société, qui est la plus vieille organisation française à Montréal, puisqu'elle a près de 30 ans d'existence.

La Société de secours mutuels des Français fut fondée à Montréal en 1874 dans le but de secourir ses membres malades, ainsi que les veuves de ses membres défunts.

Espérons que les nombreux amis de la France seront au Parc Riverside, le 10 août, pour prouver qu'ils savent apprécier les services rendus à la colonie par cette société depuis sa fondation.

Tue les Punaises

une application du Poison Liquide de LYONS suffit. Coute 25c. le gros flacon. Votre argent remis s'il ne donne pas satisfaction. Chez les marchands ou chez Jno T. Lyons, angle Craig et Bleury et 2453 Ste Catherine.

153—m.j.s—v

Notre Grande Vente d'Eté

DURERA TOUT LE MOIS D'AOUT

Ca ne fait aucune différence que ça soit des Meubles, Tapis, Rideaux, Voitures d'Enfants, Poêles ou Glacières—vous pouvez le trouver ici. Nous avons tout ce qui se fait du plus beau au meilleur. Nos grandes facilités pour acheter nous permettent de vendre en dessous du prix de nos concurrents. Remarquez que personne n'est encore venu pour réclamer les

500.00 DE RECOMPENSE

que nous offrons, pour quiconque a déjà vu annoncés des Ameublements et Garnitures de Maison à aussi bon marché que nous les vendons *durant notre Grande Vente d'Eté.*

Venez au magasin où nous vendons à petits profits.

La Compagnie

F. Lapointe

1447-1449 rue Ste Catherine Est

Coin Montcalm.

LETTRE DE PARIS

(De notre correspondant particulier)

Paris, le 15 juillet, 1902.

Les dépêches de Londres nous apprennent que le retour de lord Kitchener a été triomphal. Partout ce fut explosions de joie touchant au délire, des acclamations d'autant plus fortes et unanimes qu'elles avaient été contenues pendant plusieurs semaines dans l'attente d'un couronnement qui n'est point venu.

Rappelons à ce propos que c'est sous l'uniforme français, pendant la guerre de 1870-1871, que le fameux général anglais fit son premier apprentissage de la guerre moderne. Il avait alors environ vingt ans et habitait avec Mme Kitchener, sa belle-mère, la petite ville bretonne de Dinan. C'est pendant la dernière période de la guerre franco-allemande qu'il rejoignit la deuxième armée de la Loire, commandée par le général Chanzy, et s'enrôla dans un bataillon des mobiles des Côtes-du-Nord. Il fut dirigé sur Laval et eut l'occasion de servir d'aide à un officier français dans quelques ascensions aéronautiques militaires. On a prétendu que le jeune Herbert Kitchener avait été attaché alors à l'état-major de Chanzy avec le grade de lieutenant ou même de capitaine ; le fait est certainement inexact et c'est comme simple engagé volontaire qu'il porta l'uniforme français. Dans une lettre fort intéressante, le jeune garde mobile écrivait alors à un Irlandais de ses amis, lui relatant les sentiments qui l'ont poussé à prendre place dans les rangs de nos soldats ; il a obéi là à une sorte d'impulsion instinctive à laquelle il s'est senti incapable de résister. Il exprime toutefois quelques inquiétudes sur ce qui pourra bien advenir de lui quand le moment sera venu pour lui de retourner terminer ses études en Angleterre.

Il semble donc, d'après cela, que le jeune homme ait commis quelque désobéissance en se livrant à cet acte spontané ; il n'apparaît pas toutefois que ce généreux et juvénile coup de tête ait par la suite porté préjudice à sa brillante carrière.

Il est peu probable (le point n'est pas éclairci), que Kitchener ait pris part à aucun des derniers combats livrés par l'armée de la Loire. Il faisait, en effet, partie d'un bataillon de réserve qui resta à Laval ; mais, en tous cas, il put dès cette époque faire son profit de leçons instructives et qui lui servirent dans la suite certainement ; il put voir dans toute leur réalité les horreurs de la guerre et se rendre compte des désastres qui pouvaient entraîner pour une armée valeureuse le défaut d'ordre, de discipline et l'insuffisance des chefs. Les spectacles auxquels il lui fut donné d'assister, les observations qu'il put faire firent éclore en lui le germe de ces hautes facultés de commandant et d'organisation qu'il sut appliquer par la suite avec tant de succès.

* * *

Sous les frais ombrages du jardin de l'école Albert-le-Grand, à Arcueil, on a inauguré un monument élevé à la mémoire du Père Didon, le grand orateur dominicain mort il y a environ deux ans.

Un public fort élégant assistait à cette cérémonie.

C'était Mgr Henry, évêque de Grenoble, qui présidait ; il avait pris place sur une vaste estrade simplement décorée de drapeaux, où se trouvaient également le président du conseil d'administration de l'école, le directeur, le Père Brivot, prieur, le R. P. Gaffre, le P. Lhermitte et la plupart des Dominicains professant à Albert-le-Grand.

Le R. P. Brivot, prieur de l'école, qui a été l'ami intime du Père Didon, a très bien célébré la mémoire de celui qui fut l'âme puissante de l'école d'Arcueil. Il a raconté des anecdotes amusantes sur celui que l'on fêtait ; il a rappelé ses rapports avec le P. Lacordaire.

Le R. P. Gaffre retraça la vie entière du grand et célèbre Dominicain.

Et, en terminant son vibrant panégyrique, le R. P. Gaffre s'exprime ainsi :

"Au nom de tes amis, ceux qui sont ici et qui ont vibré à ton évocation, ceux qui sont au loin et dont tu ne connais pas même les anonymes admirations, salut !

"Au nom de la Patrie, que tu servis généreusement parce que tu l'aimas passionnément, salut ! Qu'elle te soit équitable ! Pour toi comme pour nous, c'est tout ce que nous lui demandons. Une nation qui honore de pareils fils s'honore elle-même."

"Heureux celui qui croit ?

"Plus heureux celui qui aime.

Enfin, l'évêque de Grenoble, très majestueux dans sa robe violette, apparaît à la tribune.

"Le P. Didon naquit dans mon diocèse, dit-il ; la Providence plaça son berceau au bourg de Touvet, dans cette admirable vallée du Grésivaudan, l'une des plus gracieuses et des plus riantes et, par les montagnes qui la couronnent, l'une des plus majestueuses et des plus belles qui soient au monde.

"C'est là que son imagination s'éveilla et prit son essor, au spectacle des merveilles que la nature a accumulées dans cette partie privilégiée de notre Dauphiné. C'est là que son âme apprit de bonne heure à s'élever, comme ses regards, vers les hautes cimes".

Quand la cérémonie se termina, la nuit était venue et, dans la demi-obscurité qui voilait le parc, on n'apercevait plus que la statue du Père Didon qui se dressait, toute blanche, dans l'éclaircie des grands arbres.

* * *

La fête du 14 juillet a été célébrée hier dans toute la France. A Paris, la traditionnelle revue des troupes a eu lieu à Longchamps, en dépit d'une chaleur torride qui a donné comme bilan d'accidents : deux généraux abattus par le soleil, nombre d'officiers également accablés, ainsi que quelques centaines de soldats et de citoyens (600 en tout, disent les journaux) que les ambulances ont dû transporter hors du terrain de la revue pour les soigner. Jusqu'ici, heureusement, un seul cas a été mortel. Pendant que le service des ambulances répondait aux multiples appels, un fait bizarre s'est passé : deux brancardiers arrivent au pas de course, portant une civière, car un cuirassier vient encore de tomber. On s'empresse. Mais, est-ce la chute ? le cuirassier se sent mieux. Il peut marcher. Il va rejoindre son régiment qui, là-bas, se masse. Vlan ! tout-à-coup c'est l'un des brancardiers qui tombe ! Alors, le cuirassier se baisse, prend un bout de la civière et, aidé du camarade, se dirige vers les ambulances !...

STATUE DU R. P. DIDON, LE CELEBRE DOMINICAIN, QUI A ETE ELEVEE LE 10 JUILLET DERNIER, A ARCUEIL, DANS L'ETABLISSEMENT D'INSTRUCTION QU'IL A FONDE.

Durant la soirée, Paris a illuminé d'une façon grandiose et ce spectacle unique a été admiré toute la nuit par des millions de Parisiens, de provinciaux et d'étrangers ravis.

* * *

Sir Wilfrid Laurier, accompagné de quelques-uns de ses collègues, avait projeté de venir en France aussitôt après la clôture de la conférence coloniale, fin du mois. Ce projet se trouve, par le fait des circonstances, en suspens. On ne saurait prévoir, à cause de l'accident survenu à M. Chamberlain, à quel moment clôturera la conférence. D'autre part, il semble que le couronnement pourrait bien avoir lieu dans la première quinzaine du mois d'août.

Le programme arrêté tout d'abord avec le premier ministre comprenait un séjour de quinze jours à trois semaines à Paris, une visite à l'exposition de Lille, une excursion dans l'Angoumois, pays de ses ancêtres, un séjour à Bernières et sur les côtes normandes ; enfin, M. Laurier devait se rendre à Rome en passant par la Suisse.

Malgré ce programme assez chargé, M. Laurier comptait fixer son départ pour le Canada à la mi-septembre.

* * *

L'honorable M. Turgeon a cédé le portefeuille de l'instruction publique et le secrétariat provincial à son nouveau collègue, l'honorable Amédée Robitaille, qui hésitait à prendre charge à l'improviste, du département de l'agriculture, si bien administré par le regretté M. Miville-Déchêne.

Le départ de M. Turgeon du département où ses brillants services étaient appréciés et ses heureuses facultés trouvaient leur plein emploi, sera regretté de tous. On est convaincu cependant que le nouveau et jeune ministre, M. Robitaille, le suppléera avec autant de zèle que de compétence. M. Turgeon apportera à la gérance de l'agriculture l'expérience acquise au ministère de la colonisation ; il reprend de fait en partie son oeuvre qu'il n'avait abandonnée qu'à regret pour l'instruction publique, qui tentait son haut esprit.

* * *

M. Louis Allard, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, vient d'être nommé professeur de littérature française à l'Université de Québec. Les nombreux amis que M. Allard compte au Canada apprendront avec un vif plaisir sa nomination. M. Allard se rendra à Québec dans les premiers jours d'octobre.

* * *

Chez Plon, Nourrit, libraires-éditeurs, sera mis en vente, le 20, le nouvel ouvrage de M. Henri Moreau, "Sir Wilfrid Laurier", avec portraits, contenant biographie complète, étude sur le caractère et la politique du Premier Ministre du Canada, copieux extraits de ses discours, de 1871 à 1902.

Volume de 350 pages. Prix : 3 frs. 50.

* * *

Dans la "Dépêche Coloniale", M. F. Gerbié exprime l'avis, au cours d'un excellent article, que notre participation à l'Exposition de 1900 peut être considérée comme un nouveau point de départ entre les relations entre la France et le Canada.

"C'est surtout la participation du Canada à l'exposition de 1900 qui marque une étape décisive vers la reprise pratique des relations entre la France et le Canada. L'exposition canadienne de 1900 a été en quelque sorte l'apothéose du Canada ! Avec autant de méthode que de magnificence, elle a montré au monde entier, et plus particulièrement à nous, l'extraordinaire fertilité de son sol et les immenses richesses de son sous-sol, de ses lacs et de ses fleuves. Les plus sceptiques ont dû s'incliner."

Il indique les résultats qu'on peut espérer du prochain séjour en France de Sir Wilfrid Laurier et de quelques-uns de ses collègues :

"Pour atteindre ce premier but qui est de développer des relations commerciales, le concours des pouvoirs publics dans les deux pays, l'entente entre le gouvernement français et celui du Canada s'imposent absolument.

"En ce qui concerne le gouvernement français, nous le savons des mieux disposés à favoriser le plus possible certaines modifications indispensables à notre traité de commerce avec le Canada, et l'établissement d'une ligne directe de vapeurs sur des bases solides.

"De son côté, Sir Wilfrid Laurier, en ce moment à Londres, arrivera sous peu à Paris, avec des dispositions non moins favorables pour traiter ces deux questions vitales pour l'avenir de nos relations commerciales avec le Canada. Mais ce qui nous permet d'espérer une prompte solution, c'est que Sir Laurier est accompagné, dans ce voyage, de quelques-uns des membres les plus influents de son cabinet, notamment du ministre des finances, Sir Fielding. La grande influence que Sir Laurier exerce sur l'élément anglais aussi bien que sur l'élément français, et le contact direct des ministres canadiens avec notre gouvernement, aplaniront bien des difficultés et des atermoiements. De telle sorte que nous avons tout lieu de compter que, grâce à de sérieuses concessions, de part et d'autre, la solution de ces deux questions ne se fera plus attendre longtemps."

M. Robillard, l'avocat canadien qui s'est fait une si enviable réputation, à New-York, est en ce moment à Paris. Il n'est pas improbable que, pendant son séjour ici, M. Robillard pose les bases pour la fondation d'un bureau de droit international, dont il aurait les coudées à New-York, ainsi qu'à Londres.

* * *

Le solliciteur général, M. Carroll, ainsi que Mme Carroll partent pour le Canada demain matin, par le "Kronprinz Wilhelm."

M. et Mme Carroll sont rappelés au Canada par suite du décès du frère de Mme Carroll, que "La Presse" a annoncé récemment.

* * *

Se sont inscrits au commissariat général du Canada, 10 rue de Rome, à Paris, depuis la dernière semaine :

M. et Mme Lofft, St Marys, Ont., Hôtel Terminus.

M. et Mme G. R. R. Cockburn, Toronto, Hôtel de Normandie.

Sir James Grant, Ottawa, Hôtel Chatham.

M. L. J. A. Derome, Montréal, Hôtel Fénelon.

M. R. H. Gauthier, Bay City, Mich., Hôtel Fénelon.

M. Horace d'Artois, St Hyacinthe, 127 boulevard Richard-Lenoir.

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

Les Propriétés Nutritives et Reconstituantes DU

Vin St-Michel

sont nécessaires à la constitution

Faible de l'Enfant

Si la maigreur et la pâleur, se produisent chez votre enfant, soyez assuré que son sang ne contient pas suffisamment de fer, pour réparer l'usure causée par la maladie, ou par une croissance trop rapide. Puisque c'est le Fer qui enrichit le sang, il faut aider la nature à accomplir son œuvre, en faisant prendre à l'enfant une préparation ferrugineuse.

Si il est Pâle, Faible, Maigre, faites-lui prendre

un peu de **Vin St Michel** dans de l'eau.

C'est un vieux vin, riche et généreux, agréable au goût, et qui contient du fer en abondance. L'effet de ce tonique puissant, sur votre enfant, sera vraiment merveilleux. Vous le verrez aussitôt devenir plein de vie, souriant et gai ; son esprit se réveillera, et bientôt il reprendra son embonpoint et ses vives couleurs, sous les baisers heureux de sa mère attendrie.

BOIVIN, WILSON & CIE., MONTREAL, SEULS AGENTS POUR L'AMERIQUE.

CATARRHOL

Si vous souffrez de mal de tête, douleur au-dessus des yeux, étourdissements, éternuement, enchifrènement, ronflements, sécheresse de la gorge, perte de l'odorat, matière tombant du nez dans la gorge, mauvaise haleine, raclements, envies de vomir, bourdonnements dans les oreilles, etc., vous souffrez du CATARRHE qui souvent conduit à la CONSOMPTION. Faites usage du CATARRHOL et vous serez guéri.

M. PHILIAS MAINVILLE, Membre de la Chambre des Notaires, Président du Comité des Questions ; écrit :

Je souffrais de maux de tête terribles, causés par le Catarrhe du nez et de la gorge ; l'application du Catarrhol m'en a complètement guéri.

PHILIAS MAINVILLE, Notaire, 447 rue Rachel, Montréal.

Je trouve le CATARRHOL incomparable et en garde toujours un pot sous la main ; je ne puis assez le recommander.

ADOLPHE GRAVEL, Marchand, 1628 rue Ste Catherine.

Ma petite fille souffrait cruellement du catarrhe, l'usage de CATARRHOL l'en a guérie complètement.

JOS. VILLENEUVE, 824a St André.

Le CATARRHOL étant un onguent cicatrisant, guérit infailliblement : plaies, brûlures, varices, gerçures, boutons, démangeaisons, clous, mal de barbe, rifle, eczéma, hémorroïdes, etc.

Avant avec Ulcères

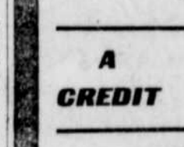

Après guéri

En vente partout ; envoyé franco aux E. U. ou ici sur réception du prix 0.75. Pot de 2 Onces.

Consultations gratuites données par écrit.

Cie Méd. Paris-Canada. Ch. 6 "La Presse"

Vente à Grande Réduction

DURANT CE MOIS

A CREDIT	OU	AU COMPTANT

Au Magasin de Meubles DE

La Cie.....

J. S. PRINCE

33, 35 et 37 rue St Laurent

SANS CHARGE

Tapis cousu et posé sans charge jusqu'au 15 août courant.

Les réductions que nous faisons sur nos tapis et prélarts durant ce mois sont incroyables, mais nous avons décidé d'écouler un grand nombre de marchandises pour faire places aux nouvelles importations.

Les acheteurs de ce mois bénéficieront de ce grand avantage, mais n'attendez pas trop tard pour avoir le premier choix.

5 minutes suffisent

Elles guérissent le mal de tête en cinq minutes, elles guérissent le rhume en une nuit, les Pastilles Laxa de Munro. Dr Munro Medicine Co., Manchester, N. H. 12

Le Savon "Monkey Brand" enlève toutes les taches, la rouille, les saletés et les moisissures—mais il ne lavera pas le linge, 24

CHRONIQUE CANADIENNE DES ETATS-UNIS

Les Acadiens, le 16 Aout

UNE FETE NATIONALE A WALTHAM, MASS

Waltham, Mass., 2 — C'est pour le 16 du mois courant que les Acadiens des Etats-Unis préparent une grande manifestation nationale à Waltham, Mass.

Les sympathies franco-américaines et canadiennes sont naturellement toutes gagnées à cet important et vaillant élément de la race française sur ce continent. Les traditions magnifiques des Acadiens, la réminiscence de leur histoire semée d'épreuves où d'autres auraient disparu, la belle place qu'ils sont en voie de s'assurer, parmi les familles nationales, par la fidélité au passé, et la conservation des qualités viriles des ancêtres, les identifient, pour ainsi dire, à notre propre existence nationale.

Nous voyons que leur fête du 16 août sera exceptionnellement remarquable. Nous faisons les voeux les plus sincères pour que cette fête soit un nouveau gage d'union, et de rapprochement de plus en plus intime, non seulement entre les fils de la vieille Acadie, mais aussi entre tous ceux qui représentent, en Amérique, la glorieuse race française.

L'invitation

Le secrétaire-correspondant du comité exécutif de la fête s'adresse aux Acadiens du Canada et des Etats-Unis

"Plusieurs fois déjà, les Acadiens des Etats-Unis ont reçu de gracieuses invitations de la part de leurs frères de l'Acadie, d'aller partager avec eux les joies et le bonheur qu'apporte à tous les coeurs une convention nationale. Toujours on s'est empressé de se rendre à ces belles fêtes, qui brillent aux plus belles pages de notre histoire, afin de montrer que si nous étions éloignés de la patrie nous demeurions toujours fidèles à notre race, et assurer, par notre présence, que nous conservions dans nos coeurs l'amour inaltérable de la patrie absente.

Aujourd'hui nous avons le plaisir et l'honneur de rendre ce témoignage d'amitié, en invitant cordialement nos frères de l'Acadie, ainsi que ceux qui sont dispersés dans les différentes provinces du Dominion, à venir chômer avec nous, à l'ombre du drapeau étoilé, la belle fête patronale, l'Assomption.

Le programme de notre célébration est déjà connu, ayant paru dans nos journaux, et il semble recevoir l'approbation des Acadiens en général.

Le comité d'organisation mérite des félicitations et des remerciements pour avoir tracé un aussi bon programme et surtout pour s'être assuré les services de nos compatriotes les plus éminents, qui sont toujours prêts à prêter main forte quand il s'agit de l'avancement et de l'affirmation du peuple acadien. Aussi serons-nous heureux de les revoir et d'entendre de leurs bouches éloquentes ces paroles qui raniment les coeurs et qui nous font comprendre la nécessité de conserver ces gages précieux de nos pères : notre sainte religion et notre belle langue française.

J'ai aussi le plaisir d'ajouter que nous aurons au milieu de nous, ce jour-là, un descendant des braves de 1755, qui occupe aujourd'hui une position honorable à la Louisiane. Je veux parler de l'honorable juge Joseph A. Breaux, de la Cour Suprême de la Louisiane, qui a écrit à notre comité qu'il serait au milieu de nous ce jour-là.

Ce sera pour nous un grand plaisir de rencontrer un frère aussi éminent, que nous ne connaissions pas jusqu'aujourd'hui et qui représentera à notre convention cette branche de la famille acadienne, qui compte 35,000 âmes et qui est séparée de nous depuis un siècle et demi.

Bref, cette première convention des Acadiens des Etats-Unis promet d'être un succès complet, et elle servira à resserrer les liens qui doivent unir notre peuple, dispersé depuis tant d'années.

Au nom du comité exécutif,

CLARENCE F. CORMIER,
Secrétaire-correspondant.

Les Acadiens de Worcester, Mass.

La Société Evangéline tenait, dernièrement une importante assemblée chez M. P. L. Vautour.

On a fait l'élection semestrielle des officiers avec le résultat suivant : P. L. Vautour, président ; William Bourgeois, 1er vice-président ; Simon Caissy, 2e vice-président ; Cyrille Chasson, secrétaire archiviste ; Joseph Poirier, secrétaire financier ; Max. Légère, trésorier; directeurs, Jean Légère, Urbain Leblanc et Alphé Poirier ; apurateurs, Max. Béliveau, Fidèle Poirier et Arthur Cormier.

Naturellement, on a beaucoup parlé des grandes fêtes qui se préparent à Waltham, pour le 16 août.

Les nouvelles reçues du comité exécutif font prévoir un grand succès. C'est ainsi que M. le curé A. D. Cormier est à organiser une excursion du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, laquelle amènera à Waltham 250 visiteurs distingués des provinces. M. D. B. Blanchard, consul de France à Boston, a manifesté son intention d'être présent et l'honorable Joseph A. Breault, juge de la cour suprême de la Louisiane, écrit qu'il viendra comme représentant des 35,000 Acadiens de cet Etat.

Worcester sera bien représenté. Parmi ceux qui ont donné leurs noms comme délégués sont MM. Joseph J. Poirier, Auguste Légère, Fidèle Leblanc, Urbain Leblanc, Max. Légère, Placide Boucher, Arthur Poirier, Victor Caissy, Fabien Cormier, Etienne Légère, Jean Légère, P. L. Vautour, Fabien Gagnon, William Bourgeois, Alphé Poirier, Romain Cormier, Simon Caissy, Cyrille Chasson, Max. Béliveau, Fidèle Poirier, Louis Poirier, Charles Leblanc, Théophile Cormier, Alphé Poirier et Sylvain Gallant.

La fête de Waltham ne sera pas sans écho. Les Acadiens de New-Bedford ont pensé qu'ils pourraient donner un lendemain de cette fête et ils ont nommé un comité chargé d'en faire l'organisation. Ce comité est composé de MM. J. P. Boudreau, président ; J. C. Carrier, secrétaire ; C. Arsenault, trésorier.

Les personnages remarquables de l'Acadie ont été invités à venir à New-Bedford et ils ont accepté l'invitation. Ils arriveront le 17 août et descendront au Parker House, où le comité leur offrira un dîner. A ce dîner, un petit nombre d'invités assisteront, mais le soir, à 8 h. 30, il y aura un grand banquet public à la salle Wamsutta. A la fin de ce banquet, de grands discours seront prononcés et l'on peut compter sur un vrai régal d'éloquence.

PROVIDENCE

There are others

Providence, R. I., 1er — La situation financière de la ville n'est pas absolument brillante, par le temps qui court.

De fait, Providence n'a jamais été aussi à court d'argent disponible qu'aujourd'hui.

Les financiers municipaux sont pris dans un vilain dilemne. Ils ne peuvent se procurer de fonds disponibles avant la fin de l'année. On dit qu'il faudra attendre à la prochaine session de l'assemblée générale en novembre prochain.

Il n'y a de fonds pour aucun département. Le bureau d'hygiène et celui des écoles sont dans la disette complète. Il serait illégal de toucher aux crédits de l'an prochain et le trésorier de la cité ne voit aucun moyen de sortir de l'impasse.

Le bureau d'hygiène demande $15,000; et le bureau des écoles $50,000.

$5,000 pour affections envolées

C'est le montant que demande M. Odilon Lafleur, de M. Théodore Martin.

L'histoire du demandeur est touchante.

Le 16 mai 1901, il épousait à Albany, N.-Y., Mme Louise Riopelle, née Louise Lacroix, qui a amassé une fortune rondelette à vendre certaines pilules et des médecines brevetées, au No 82, Broadway, en cette ville.

M. et Mme Lafleur jouissaient d'un bonheur aussi parfait qu'il en est donné en ce bas monde.

Après leur mariage, ils visitèrent tous deux l'Exposition de Buffalo, et M. Lafleur dit qu'à cette époque son épouse avait pour lui la plus haute considération et un amour réel.

Mais, paraît-il, le bonheur conjugal est une trame, souvent trop délicatement filée. Et il est arrivé que, pour M. Lafleur, les beaux jours n'ont pas duré.

M. Lafleur accuse M. Martin de l'avoir ruiné dans l'estime de sa femme.

Au commencement, allègue encore M. Lafleur, ces propos diffamatoires restèrent sans résultat, mais peu à peu M. Martin aurait réussi à empoisonner l'esprit de Mme Lafleur. Si bien, en effet, que cette dernière abandonnait son mari le 29 juin, soit un mois et demi après son mariage.

M. Lafleur, depuis lors, pleure son malheur, et demande $5,000 de celui qui a brisé sa vie.

Mme Lafleur, ci-devant Mme Riopelle, est bien connue à Providence, où elle compte un grand nombre de parents et d'amis. Elle n'a pas, dit-on, l'intention de reprendre la vie commune avec M. Lafleur.

LEWISTON

Le club musical en vacances

Lewiston, Me., 2 — A sa dernière assemblée, le Club Musical-Littéraire a décidé de ne pas avoir de réunion d'affaires d'ici au mois de septembre et de ne pas faire payer à ses membres la contribution mensuelle pour les mois de juillet et d'août, à condition cependant que les arrérages encourus soient soldés d'ici au premier de septembre.

Il a été aussi décidé de donner, dans le cours de l'hiver prochain, un des grands opéras comiques du répertoire français. Il est tout probable que le choix tombera sur les "Dragons de Villars". Comme il est presque certain que nous aurons alors deux salles de théâtre, à Lewiston, il nous est impossible de dire dès à présent où aura lieu la représentation projetée.

Le feu criminel

Les pompiers d'Auburn ont été appelés à éteindre un commencement d'incendie dans une maison inoccupée de la rue Miller, appartenant à la Portland Loan Association. L'alarme fut donnée par de jeunes bambins qui étaient à prendre leurs ébats dans les environs. Tous les indices démontrent que ce feu est l'oeuvre d'un incendiaire et le chef de police d'Auburn poursuit actuellement une enquête d'autant plus sévère que c'est déjà la troisième fois que la chose se répète à intervalles assez rapprochés. Gare aux coupables, s'ils sont découverts, ils auront la chance de passer quelques années de loisir au pensionnat de Tomastown.

Au Baseball

Dernièrement, il y avait joute de baseball entre les journalistes de Lewiston et les barbiers de la ville soeur. Les représentants de la presse sont sortis victorieux. Or, un de ces beaux matins, les vaincus ne furent pas très amusés d'apercevoir un crêpe sur chacun de leurs poteaux-enseignes. L'auteur de cette farce nocturne a eu le soin de ne pas laisser son adresse, au grand désespoir de messieurs les figaros qui ne se refuseraient certainement pas la satisfaction de lui rendre le change.

En visite

M. Théo. Lemieux, de Berlin, N. H., était de passage dans notre ville, ces jours derniers.

A CLAREMONT, N. H.

Première Communion

Claremont, N. H., 2 — Nous avons eu la première communion des enfants. Vingt et un petits garçons et 36 petites filles ont eu le bonheur de s'approcher pour la première fois de la Table Sainte, et de participer au banquet divin.

Le zèle des Dames de Sainte Anne

Ceux qui désormais visiteront notre belle église pourront constater de visu la générosité des Dames de Sainte-Anne aidées de plusieurs paroissiens. Dimanche dernier, avait lieu la bénédiction d'une magnifique chapelle dédiée à notre grande Thaumaturge.

La cérémonie fut des plus imposantes, et dans la nef on remarquait une foule considérable venue d'différents endroits environnants, parmi laquelle plusieurs protestants.

Après la cérémonie eut lieu la réception des nouvelles dames de Ste Anne, au nombre de 15. Ces dames sont venues s'enrôler sous l'étendard de la grande et vénérée sainte. La société compte plus de 190 membres.

Splendide gare du B. & M.

Les travaux à la gare du B. et M. sont presque terminés et nous pouvons nous vanter de posséder l'une des plus belles gares de cette ligne.

ECHOS DE BIDDEFORD, Me.

Les Canadiens en politique

Biddeford, Me., 2 — Les démocrates du comté, à Alfred, ont fait le choix de leurs candidats pour les élections de septembre. Entre autres, ils ont choisi les trois principaux candidats des prohibitionnistes. Ce sont M. Emery, pour shérif ; M. Cram, pour procureur du comté; M. Crossman, pour sénateur. Les autres sont des démocrates du parti.

On se demande où sont nos Canadiens, qui, par le passé, ont supporté les candidats du parti. Aucun d'eux n'a été assez remarqué pour voir son nom sur la liste des candidats. Vraiment, messieurs, c'est la même histoire. On vous demande votre suffrage et c'est tout ce qu'on veut faire pour vous.

Injustice aux nôtres

Les autorités de la ville ont refusé de prêter l'école de la rue Bradbury pour servir temporairement d'école sous le contrôle des Frères Lamennais. Cette demande a été faite par pétition signée par un grand nombre de Canadiens influents. Beaucoup d'entre eux payent de fortes taxes. Les Frères désiraient ouvrir une école sérieuse parmi nous, mais avant de construire, ils voulaient faire un essai, et se procurer un nombre suffisant d'élèves. Ce refus de la part des échevins, a soulevé beaucoup de critique de la part des citoyens. La question a été soumise au "City Sollicitor" qui a déclaré que la loi défendait toute action de ce genre. Cependant, tous les ans, on voit des violations de lois scolaires, se répéter chaque fois que cela plaît à certains intéressés qui ont de l'influence. Cette faveur est la première que les Canadiens, par pétition, ont demandé aux autorités. Combien longtemps notre population se soumettra-t-elle à ces injustices on se le demande. Nous avons les deux-tiers de la population totale de la ville. Les Canadiens se réveilleront-ils ? Il en est temps.

Notes diverses

Des plaintes ont été portées contre la compagnie des chars électriques, contre le service entre les deux villes, qui, selon les requérants, n'est pas suffisant, surtout les dimanches, où un grand nombre de touristes de Portland visitent notre ville et passent par Saco pour Old Orchard. Le surintendant promet de mettre fin à ces désagréments et donnera un service convenable à l'avenir.

—Madame Emma W. Woodman, de Bar Mills, 9 milles d'ici, s'est suicidée en se pendant dans sa demeure. Elle avait été malade depuis longtemps. Elle laisse un époux et deux filles.

—Le temps est très propice à la fenaison. La quantité de foin paraît être grande.

—On se plaint des ravages faits par les chevreuils qui sont très nombreux. Le gouverneur a été pétitionné afin de pouvoir porter remède à ces déprédations dont les cultivateurs ont à souffrir.

SAULT AU RECOLLET

Aux dernières élections des commissaires d'école du village, le Rév. M. C. F. Beaubien, curé, a été élu commissaire d'école, après une absence de près de deux ans de la commission. C'est un signe évident de paix et d'harmonie, et tout le monde devra s'en réjouir.

—La grande tombola, organisée récemment pour l'érection, sur le terrain de l'église, de deux statues devant commémorer des souvenirs historiques, attachés, pour ainsi dire, au berceau de l'une des plus anciennes paroisses de la province de Québec, a été couronnée du plus grand succès. Les recettes, paraît-il, s'élèvent à près de $500, et M. le curé peut être fier du résultat.

La chose est maintenant assurée ; avant trois mois se dresseront, en face de notre temple, déjà si imposant, par la majesté du paysage, deux superbes monuments : le bon Père Nicholas Viel et son brave néophyte, Ahuntsic. C'est ainsi que revivra la mémoire de ces deux héros, et M. le curé aura attaché son nom à une oeuvre éminemment patriotique et nationale.

D'autres améliorations seront faites, avec le temps, qui feront du magnifique boulevard de l'église, l'un des endroits les plus charmants qu'on puisse voir; l'orgueil des citoyens du Sault au Récollet et l'admiration des visiteurs.

Le nombre d'étrangers qui passent la belle saison ici est plus considérable qu'il n'a jamais été. Outre l'annexe de l'hôtel Péloquin, qui est très achalandé pour sa bonne table et le confort du chez-soi, qu'on y trouve, toutes les maisons et maisonnettes d'été sont occupées par de joyeux citadins, qui sont enchantés du magnifique trajet qu'il leur est donné de parcourir, matin et soir, dans nos somptueux tramways. Une seule chose est à regretter : la hausse des prix de passage ; mais il n'y a aucun doute qu'avant longtemps, la compagnie les réduira de manière à se rendre à la demande des citoyens, qui l'ont réclamé avec tant de zèle.

De magnifiques concerts en plein air se préparent, et, comme l'an dernier, nul doute qu'ils seront couronnés d'un plein succès. Enfin, comme place d'été, le Sault ne le cèdera en rien aux autres endroits de la province.

Couper la Fièvre

Les Pastilles Laxa de Monro coupent la fièvre qui accompagne les maladies de poitrine. Dr Monro Medicine Co., Manchester, N. H. 13

MONSOON n'est vendu qu'en Paquets cachetés. Jamais autrement. Achetez-en un paquet chez votre Epicier et essayez-le. Il est délicieux.

MONSOON

Je—9 x

Ce que les Mères Disent

Du Professeur & Docteur COLLINS

De la Grande Université de New-York,

Président du New-York Medical Institute. — 140 Ouest, 34e rue, New-York.

On sait la renommée que le Prof. Docteur Collins s'est acquise dans le traitement victorieux de toutes les maladies en général. Pour les cas les plus variés, il a des remèdes dont l'expérience a reconnu l'efficacité.

Nous avons lu un très grand nombre de lettres de reconnaissance, mises à notre disposition par le Prof. Collins, et nous nous faisons un devoir de les publier, car nous croyons fermement qu'aucun Docteur, quoi qu'on en dise, n'a autant mérité la confiance du public par la multitude des guérisons qu'il opère.

Son système est si excellent qu'il a trouvé des imitateurs, **mais nous ne cesserons de recommander aussi chaudement que possible, le Prof. Dr Collins, de préférence à tout autre.**

Nous donnons aujourd'hui des attestations très intéressantes. **Ce sont les lettres écrites par les mères reconnaissantes.**

Le Prof. Collins s'est créé une série de spécialités dont nous donnerons les preuves à tour de rôle.

Les mères affirment que le Prof. Dr Collins a des remèdes d'une efficacité merveilleuse pour guérir les petits enfants.

Rien n'est plus difficile que de guérir les enfants. Ces pauvres petits êtres ne peuvent pas dire ce qu'ils éprouvent, et n'ont que leurs cris pour manifester leur douleur. Il faut donc un coup d'œil plus sûr et une expérience plus consommée pour diagnostiquer leur mal.

Grâce aux nombreux cas qui lui sont soumis chaque jour, le **Prof. Collins a, pour les maladies des enfants, une expérience que nul autre ne possède à un égal degré. Lisez ces lettres et vous saurez à quoi vous en tenir.**

Diarrhée

Park Ridge, 14 juillet.

M. le Docteur,

C'est avec un sentiment de la plus vive reconnaissance que je vous écris. Mon pauvre petit enfant dépérissait à vue d'oeil, affaibli qu'il était par une diarrhée qui durait depuis trois semaines, sans aucune relâche. Vous l'avez guéri. Merci. Il va bien maintenant et reprend de la vigueur.

Mme SELLIER.

Constipation

Englewood, 12 juillet.

M. le Professeur,

Vos remèdes et vos conseils ont eu raison de la constipation opiniâtre dont souffrait mon enfant. C'était pitié de l'entendre pleurer, et de voir les efforts douloureux qu'il faisait. Jour et nuit, c'était un supplice aussi pénible pour moi que pour lui. Merci d'être venu à mon secours.

Mme L. DEBARS.

Convulsions

Lakewood, 16 juillet.

M. le Docteur.

Nos horribles appréhensions ont pris fin. Quand je voyais ma pauvre petite fille se tordre dans des convulsions affreuses, je croyais à chaque instant qu'elle allait mourir dans mes bras. Un jour même, j'ai cru que tout était fini. Vos remèdes l'ont sauvée, et nous sommes tous pleins de joie et de reconnaissance.

Mme LANSON.

Dentition Difficile

Washington, 17 juillet.

M. le Professeur,

C'est fait, mon enfant a passé sans douleur la crise douloureuse de la dentition. Pendant les premiers jours, avant que je n'aie encore appliqué votre traitement, le pauvre enfant a souffert d'une manière épouvantable. Jour et nuit, il poussait des cris qui manifestaient combien la souffrance était violente. Aussitôt que j'ai suivi vos directions, le changement a été radical.

Mme LASSERRE.

Vers

West Farms, 19 juillet.

M. le docteur,

Je m'empresse de vous faire savoir combien votre traitement a été efficace. En un jour, mon enfant a été délivré des vers qui le faisaient souffrir. Il a repris maintenant sa bonne couleur et sa gaieté. Il mange bien, dort paisiblement et ses selles sont régulières. Je ne sais comment vous remercier.

Mme FLORIAN.

Faiblesse des Jambes

Mount Vernon, 21 juillet.

M. le professeur,

J'ai la joie de vous annoncer que mon enfant marche et c'est à vous qu'elle doit ce bonheur. J'étais désespérée de voir combien ses jambes étaient faibles et comment elles se pliaient, lorsque j'essayais de la faire marcher. Je la croyais infirme. Me voici rassurée. Les forces que vos remèdes lui ont données, l'ont mise sur pieds.

Mme MAILLART.

Croute de Lait

Hackensack, 22 juillet.

M. le Docteur,

Je suis heureuse de certifier que vos remèdes ont obtenu en peu de jours tous les résultats que j'attendais. Dès le second jour du traitement, la croûte de lait disparaissait et j'en suis bien contente, car malgré tous mes efforts, l'enfant paraissait manquer des soins de propreté les plus élémentaires.

Mme SIROIS.

Coliques

Etna Heights, 14 juillet.

M. le professeur,

Me voici maintenant bien tranquille avec vos remèdes et votre recette. Dès que le moindre indice de coliques se manifeste, je donne à mon enfant une cuillérée de vos remèdes, et le mal disparaît comme par enchantement. Je vous remercie de tout mon coeur.

Mme LEGROS.

Indigestion

Greenwood, 23 juillet.

M. le docteur,

Je puis affirmer que vous avez une recette infaillible pour guérir l'indigestion chez les enfants. L'expérience que j'ai faite me permet de proclamer que rien ne lui est supérieur. J'avais beau prendre tous les moyens possibles, mon enfant vomissait tout ce qu'il prenait. Depuis que je suis vos prescriptions, il n'a plus vomi une seule fois.

Mme THOREL.

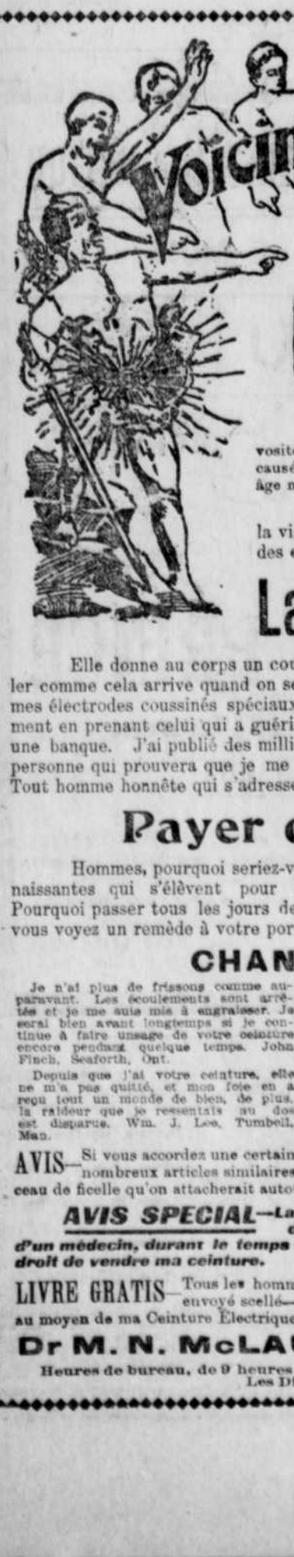

"Que tout le monde le sache."
"Je ferai connaître les mérites de votre merveilleux traitement partout où j'irai. Elle m'a valu son pesant d'or et je ne cesserai jamais d'en faire des éloges."

Tels sont les joyeux messages que m'envoient les patients ramenés à la santé et à la force par ma Ceinture Electrique. Ils viennent chaque jour et presque toujours après que d'autres traitements ont fait défaut.

Elle guérit le Rhumatisme

Mal et Faiblesse de Dos, Sciatique, Douleurs intermittentes, Constipation, Perte d'Appétit, Perte de la Force Vitale, Nervosité, Insomnie, Dyspepsie, Indigestion, Perte d'énergie et toutes les maladies causées par les intempéries et les excès chez les jeunes gens et les hommes d'un âge moyen.

On vous offre ici une nouvelle vie, un nouveau courage et la force et la vigueur qui appartiennent aux hommes forts. Vous pouvez être guéri des erreurs et des excès par

La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin

Elle donne au corps un courant d'électricité qui se fait sentir sans causer de cloches et sans brûler comme cela arrive quand on se sert d'autres ceintures qui n'ont pas mon régulateur perfectionné et mes électrodes coussinés spéciaux. Si vous voulez avoir un remède qui vous guérira, vous agirez sagement en prenant celui qui a guéri d'autres personnes. C'est un titre aussi bon que celui que peut donner une banque. J'ai publié des milliers de témoignages de patients guéris et je paierai $1,000 en or à la personne qui prouvera que je me sois jamais servi d'un témoignage qui n'était pas vrai et honnête. Tout homme honnête qui s'adressera à moi pourra avoir ma Ceinture et me

Payer quand il sera Guéri.

Hommes, pourquoi seriez-vous faibles? Pourquoi ne pas écouter l'écho des milliers de voix reconnaissantes qui s'élèvent pour louanger la CEINTURE ELECTRIQUE DU DR MCLAUGHLIN ? Pourquoi passer tous les jours de votre vie à constater que vous perdez votre force nerveuse, quand vous voyez un remède à votre portée ?

CHANTANT SES LOUANGES

Je n'ai plus de frissons comme auparavant. Les écoulements sont arrêtés et je me suis mis à engraisser. Je serai bien avant longtemps si je continue à faire usage de votre ceinture encore pendant quelque temps. John Finch, Seaforth, Ont.

Depuis que j'ai votre ceinture, elle ne m'a pas quitté, et mon foie en a reçu tout un monde de bien, de plus, la raideur que je ressentais au dos est disparue. Wm. J. Lee, Tumbell, Man.

Je suis plus fort, j'ai meilleur appétit je dors mieux que jamais pendant ces 20 dernières années. Je ne saurais jamais dire tout le soulagement que j'ai reçu de l'emploi de votre ceinture électrique. B. Vansickel, Lynden, Ont.

La ceinture que vous m'avez vendue a chassé toute douleur de mon dos et m'a renforcé le système. Elle a aussi guéri ma femme du lumbago. John Risebrough, Sandford, Ont.

A vrai dire, je ne saurais en dire assez touchant votre ceinture. C'est le meilleur remède que j'aie jamais rencontré depuis que ma santé fait défaut, et il y a 32 ans de cela. Depuis que j'ai votre ceinture, je n'ai pas pris une seule dose de remède. Mme John Whitfield, Columbus, Ont.

La nervosité est complètement disparue et il en est ainsi de ma sensation de fatigue. Ennis Chambers, Massey Station, Ont.

AVIS—Si vous accordez une certaine valeur à votre santé, n'acceptez pas une imitation de ma ceinture. Il y a de nombreux articles similaires et sans valeur en vente. Ils ne possèdent pas plus d'électricité qu'un morceau de ficelle qu'on attacherait autour du corps. La meilleure n'est pas trop bonne quand vous désirez être guéri.

AVIS SPECIAL—***La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin est le seul article électrique de ce genre vendu en Canada, avec lequel le malade a les soins d'un médecin, durant le temps qu'il en fait usage. Des agents ou les pharmaciens n'ont pas le droit de vendre ma ceinture.***

LIVRE GRATIS—Tous les hommes qui admirent la perfection de la santé, devraient lire mon livre illustré—envoyé scellé—GRATIS. Il décrit les forces qui sont perdues, et comment je les restaure au moyen de ma Ceinture Electrique.

Dr M. N. McLAUCHLIN, 214 St Jacques, MONTREAL

Heures de bureau, de 9 heures a.m. à 6 heures p.m., les Mercredis et Samedis, jusqu'à 9 heures p.m.
Les Dimanches, de 10 heures a.m. à 1 heure p.m.

UN JEUNE AMERICAIN SE NOIE A VIAUVILLE

Un jeune homme du nom de Buckley, venant de Boston, pour visiter Montréal, s'est noyé, hier soir, dans le fleuve, à Viauville. Il venait, en compagnie d'un employé de la compagnie des tramways de faire une promenade en tramway, il descendit à Viauville, où il lui prit l'envie de se baigner. Il se jeta à l'eau vis-à-vis la barrière de la Longue-Pointe. Mais ne connaissant pas le lit du fleuve, il s'aventura dans un endroit dangereux et il disparut de la surface.

En vain, son compagon plongea plusieurs fois pour le secourir, ses efforts furent inutiles. Il appela au secours, mais on ne put rien faire pour le sauver.

Le fourgon de la maison Dumaine a été mandé pour transporter le cadavre, mais comme il était encore au fond de l'eau, ça été un voyage blanc.

LA CLASSE

I

LE BLEU

Comme le petit s'en va pour ses trois ans, ils sont tous venus l'accompagner jusqu'à la ville, où il doit prendre le train. La mère a mis son bonnet des dimanches, la sœur son clavier d'argent, et le père ayant passé sa vieille blouse grise sur la neuve, à cause de la poussière de la route, tous sont montés sur la charrette, que le petit a voulu conduire pour la dernière fois.

Il faisait encore nuit quand on est parti de la ferme. Et depuis sept heures du matin qu'ils sont arrivés à la ville, ils errent sur les trottoirs sans trop savoir que faire, la mère portant le panier où elle a soigné le déjeuner. Pour utiliser son voyage, la ménagère économe a acheté quelques petites choses qui coûtent moins cher qu'au village, un dé à coudre, une pelote de laine, et deux livres de pois chiches pour le repas du soir. On les lui a pliés dans un sac, bien proprement, comme on sait le faire dans les magasins des villes.

Ils ont déjeuné sur un banc du boulevard, le mouchoir déployé sur leurs genoux, pour ne pas salir leurs effets du dimanche. Des gens qui passaient se sont mis à rire, en voyant ce repas naïf sur un bord de trottoir. Mais ils n'y ont pas fait attention, trop occupés par leur tristesse. Puis le petit a voulu aller faire un tour avec les camarades. Le vieux lui a donné un écu de cinq francs. Quand l'enfant est revenu, il était un peu content. Il lui restait six sous.

Quatre heures. On descend vers la gare. Des bandes de "bleus" passent et chantent, la musette de toile accrochée à l'épaule.

Là-bas, dans un coin, un grand brigadier fait l'appel. Il tient les jambes écartées, le bout de son sabre traînant à terre, et porte son képi à la crâne pour en imposer à ces "bleus", nom d'une grenade ! Oh ! quel regard suppliant, la vieille mère lui jette, au terrible brigadier.... A toute force, elle voudrait aller l'accoster, lui conter ses angoisses, lui recommander le petiot.... une demoiselle, entendez-vous, pas un garçon, une demoiselle... Elle voulait ainsi aller parler à tous les soldats qu'elle rencontrait sur le boulevard, ne sachant pas, croyant que son enfant aurait affaire à eux tous, ignorante de ces choses.... Le père, la retient très doucement, lui explique des tas d'affaires auxquelles elle ne comprend rien. Tout de même elle se calme, les mains croisées sur la pointe de son châle, son panier à un bras, le sac de pois chiches sous l'autre....

Allons ! c'est l'heure. Le grand brigadier commence à s'impatienter. "Dites donc, là-bas, quand vous voudrez..." Elle se hausse sur la pointe des pieds, pour s'attraper au cou, son garçon, pour l'embrasser de toutes ses forces, quand dans une poussée de la foule, quelqu'un la heurte, et fait tomber le sac de pois chiches qui se répandent sur le sol, dans la poussière, de tous côtés....

—Ah ! mon Dieu !...

Tous se baissent, la sœur, le père, et cherchent très vite les pois tombés. Agenouillée sur le sol, tout en les ramassant dans le sac de papier, la mère jette au petit son dernier conseil :

—Et sois sage, au moins.....

Elle se retourne. Le petit n'est plus là. Il a fallu partir comme ça, pendant qu'ils étaient à ramasser les pois. Elle aperçoit bien sa casquette noire, là-bas au milieu des autres. Le grand brigadier les pousse, les presse. Le train siffle sur la voie.... Pour trois ans....

Depuis lors, chaque fois qu'elle met sur la table une soupière de pois chiches, la mère ne peut pas s'empêcher de penser à cette soupe du soir où il est parti, et dont personne n'a pu manger, un peu, à cause de ce mauvais goût de poussière—un peu parce qu'on avait le cœur si gros...

II

LE BRIGADIER

La classe va partir. Il le lui a dit ce matin, derrière le piller de la halle, au même endroit où l'on se trouvait presque chaque jour, où l'on bavardait longuement, avec l'insouciance du lendemain ; il lui a dit : "C'est fini, Suzette"—Et tout de suite, la pauvre petite bonne a senti comme un grand coup dans la poitrine. Un sanglot remonté a mouillé ses yeux au rire bleu. Et dans le tapage de la halle, les cris des marchands, l'affairement de la foule, elle n'a entendu que ces mots, craquant comme un mur qui tombe : "Il va partir...partir..."

C'est qu'il n'avait pas l'air bien triste, le grand artilleur en disant de pareilles choses. Partir, pour lui c'était le pays retrouvé, les amis qu'on revoit, la surprise à la maison, au soir tombant, quand les vieux sont déjà à table et qu'on tape doucement, un rire dans les moustaches, comme si on ne savait pas l'ouvrir, cette porte qui s'est fermée derrière votre vie d'enfant. On se dit : "Qu'est-ce qu'ils vont penser ?...Est-ce qu'ils me reconnaîtront seulement avec mes galons et mes basanes ?..."Et les vieux ont entendu. Les fourchettes d'étain ne sonnent plus sur les assiettes. On s'est arrêté de manger. Puis quelqu'un se lève, un pas cassé que l'on reconnaît bien, ma vieille maman Marthe...Et la porte ouverte, la mère devient toute pâle : "Jean-Pierre !...Jean-Pierre !..."

Et le plaisir de coucher dans son lit, où l'on refait ses rêves de tout petit, de se réveiller au grand soleil, la fenêtre ouverte sur la plaine à laquelle on a songé tant de fois, là-bas, à la caserne ; la joie de n'entendre comme sonnerie que les cigales, des clochettes de troupeaux et la voix de la mère, depuis longtemps levée, qui jette le grain à ses poules. On se tourne dans les draps longuement, béatement ; on se dit : "Maintenant Ridel, le trompette, sonne le boute-selle, le maréchal des logis Picard commande les hommes pour la corvée, et moi je suis bien tranquille, ici, à regarder cette jolie tapisserie à fleurs roses de ma chambre. C'est fini. Plus de retraite, plus de panssage, plus de revue de gamelle..."

Voilà à quoi a songé Jean-Pierre, le brigadier de Suzette.

Elle, la pauvrette, qui n'est pas savante, ne comprend rien à tout cela. Elle ne voit pas plus loin que le bout de son nez rose, où tremble une larme. Et tout lui revient, les deux ans passés si vite depuis qu'elle le connaît, cette vie joyeuse qu'on s'était faite à deux, et qu'on portait gaillardement, bras dessus, bras dessous. Cela semblait devoir durer toujours, toujours. C'était si amusant les rencontres au coin de rue, et ces longues promenades du dimanche, quand on allait danser aux environs, butiner dans les sentiers tout fleuris d'aubépine, puis qu'on rentrait le soir, très vite, toujours un peu en retard, lui courant après la retraite, le dolman déboutonné, le sabre sous le bras, elle toute rouge, n'osant pas rentrer chez madame, où elle apercevait, à travers la fenêtre, les lampes allumées et tout le monde déjà à table.

Et le lendemain, quand on se retrouvait derrière le pilier de la halle, toujours le même, très vite, dans l'affairement du marché, on trouvait le moyen de se frôler la joue. "Eh ! bien, tu n'as pas été puni hier soir? — Non, j'ai été en avance de deux minutes sur l'appel... Et madame n'a rien dit?..." Il était en petite tenue du matin, son képi à la crâne, les mains dans les poches, elle toute rose et drôlette avec son petit nez retroussé et son panier dansant au bout du bras. Oh ! les bonnes causeries, les jolis rires, puis vite le marché expédié pour ne pas rentrer trop tard.

Et madame qui grondait : "Mon Dieu, Suzette, je ne sais pas ce que vous faites depuis quelque temps... Vous restez des heures dehors.. Ça se gâtera, vous savez..." Maintenant, vous serez contente, madame. Elle ne restera plus des heures, dehors. Elle n'aura plus rien à y faire... plus rien...

Et l'après-midi, quand il arrivait à l'esplanade, avec son shako, son sabre et ses basanes bien luisantes. "Tiens, Toto, faisait la petite Claire, voilà le cousin de Suzette... Bien vrai, Suzette, que c'est ton cousin, ce soldat?" Elle répondait "oui", en riant, et Jean-Pierre s'approchant disait bonjour aux enfants qui l'amaient beaucoup, à cause de ses moustaches. On s'asseyait sur un banc, un peu à l'écart, et tandis que les petits faisaient des pâtés de sable dans l'allée, on causait doucement sous les marronniers en fleurs.

Et dire que tout cela est fini, fini à jamais ! Dire que c'est passé, que ça ne reviendra plus ! Oh ! la terrible chose que cette vie où le mot "fin" se lit à chaque page de notre existence, où chaque minute emporte pour toujours quelque chose de ce que nous avons aimé...

—Alors, quand est-ce que vous partez?

—Demain matin, à dix heures.

...Demain matin, à dix heures. La musique les accompagnera à la gare. Ils chanteront. Ils seront tout joyeux. Et la pauvre petite ira les voir partir, bien sûr, elle trouvera une excuse pour sortir de chez madame, pour aller accompagner celui qui s'en va des battements rythmés de son coeur...

Maintenant, onze heures sonnent ; l'affairement de la halle se calme, le bruit commence à s'apaiser. Elle devrait être rentrée depuis longtemps, et le panier est encore vide ; elle n'a pas encore commencé son marché. Madame va gronder... Ça se gâtera, cette fois... Mais cela lui est bien égal, à elle, puisque la classe va partir...

JEAN MADELINE.

HYPNOTISME

Voyez l'annonce de samedi dernier—Secrets qui font réussir—Dames et Messieurs, apprenez l'hypnotisme, etc.—PRIX DU COURS $1.10 d'ici au 26 août—La transmission de la pensée— Cours complet, etc., Prix $2.50 d'ici au 26 août. Toute personne qui souffrent physiquement ou mentalement ou qui a contracté quelque mauvaise habitude ou vice ou qui est nerveuse ou a de la peine, est priée de communiquer avec nous. Nous vous mettons entre les mains des meilleurs spécialistes à un prix et à des conditions très raisonnables.

Toute personne qui a perdu quelque objet, désire quelque information sur quelqu'un ou quelque chose, communiquez avec nous et par la clairvoyance nous pouvons vous faire trouver les objets perdus ou volés, et vous donner autre information que vous désirez. Adresse: L'INSTITUT DES SCIENCES OCCULTES DE MONTREAL. Boîte de Poste 618, Département P. w

Nous venons de recevoir

2000

Nouveaux Registres Moulés -:- -:-

Pour les phonographes ou graphophones Edison, venez immédiatement faire votre choix. Ils sont merveilleux. Prix le même, $5.00 la douzaine.

Offre spéciale, pour 8 jours seulement. Pour $20.000 comptant, nous expédierons à n'importe quelle adresse au Canada les accessoires suivants, complets :

1 véritable phonographe Edison, pourvu de la dernière amélioration, et avec couvercle portatif en chêne.
1 appareil pour faire vos propres registres.
2 cylindres non ouvragés, polis.
1 douzaine de nouveaux registres choisis.
1 boîte de chevilles pour 12 registres.
1 cornet de 14 pouces en pur cuivre.

Avec directions imprimées pour le faire fonctionner.

Il est inutile de louanger cette machine, car elle porte le nom de Thos. A. Edison, ce qui est une garantie suffisante.

Ne manquez pas cette chance, mais adressez-vous immédiatement aux quartiers-généraux canadiens pour avoir des phonographes et graphophones Edison, registres et accessoires.

P. S. — Feuilles de musique aux plus bas prix de la ville. Prix spéciaux des graphophones, depuis $5.

The J. H. Superior Phonograph & Music Co.,
2458 rue Sainte-Catherine.

LA SITUATION EN FRANCE

Des six mille communautés tombant sous le coup de la loi des associations quatre cents seulement refusent de se soumettre.

Paris, 2 — Le Président Loubet a présidé une réunion du cabinet au château de Rambouillet, hier. M. Combes, premier-ministre, a expliqué la situation au sujet de la loi des associations. Il a dit que des six milles communautés tombant sous le coup des conditions de sa circulaire, trois mille au moins se sont soumises de bonne grâce agissant dans l'intérêt de l'ordre et de la paix. Les autres, à l'exception de 400, ont manifesté l'intention de se soumettre prochainement.

RETOUR DANS SES FOYERS

Il était à peine huit heures du soir et déjà, dans le harassement d'une longue journée de travail aux champs, maître Renaud et son beau-frère, les fermiers de la Bouillatterie, s'endormaient sur la table, tandis que leurs femmes se hâtaient de desservir, accablées de sommeil aussi.

Un coup solide ébranla la porte et réveilla les deux hommes.

—Qui est-ce qui frappe à cette heure ? grogna maître Renaud ; n'ouvre point, c'est quéque roulottier.

On heurta de nouveau .

—Ouvre tout de même, la Mariette : on verra bien.

Il se leva d'humeur méchante, se dirigea lentement vers la porte et attendit à quelques pas. Mariette ouvrit en se dissimulant derrière le battant, et sur le seuil apparut un homme grand et maigre, aux cheveux gris d'argent, vêtu d'une longue houppelande, droit et raide comme un vieux militaire.

—Qu'est-ce que vous demandes ? dit brutalement Renaud. On ne dérange pas ces gens la nuit pour rien.

Sans prendre garde au ton rogue du paysan, l'homme questionna :

—N'est-ce pas ici qu'habite le père Bussières ?

—Pourquoi ?

—Parce que j'ai une chose intéressante à lui dire...

—En ce cas, vous arrivez trop tard : il est mort voici bientôt quinze ans.

Mariette, qui tenait toujours la porte, interroges à son tour :

—C'est-y intéressant pour lui seul ce que vous avitez à lui dire ? Parce que moi je suis sa fille, et ma sœeur est à côté, à la cuisine, et nous vivons ici avec nos maris que v'là, dans la maison de défunt notre père...

—Alors, cela vous regarde aussi...

—Eh bien ! entrez ! fit Renaud, et asseyez-vous un instant.

L'inconnu s'avança au milieu des deux couples qui l'examinaient avec défiance, prit un siège, s'assit, et devant la curiosité muette de tous ces visages, il s'expliqua, en s'adressant aux femmes :

—Je vous apporte des nouvelles de votre frère...

Ils se regardièrent entre eux, stupéfaits, et la Mariette, plus prompte à la réplique, s'exclama :

—Mon frère ? Mais il est décédé, tout comme notre père, le pauvre garçon, et bien avant encore, car il y a vingt ans.

—Ah ça ! interrompit rudement le fermier, faudrait pas vouloir nous en conter, mon gars !

Sans s'émouvoir, le visiteur répéta :

—J'apporte des nouvelles de Saint-Louis...

La femme s'emporta :

—Je vous dis qu'il est mort ! Il a péri dans la guerre d'Espagne, sous l'Empereur premier, il n'en est jamais revenu.

—J'ai été son compagnon d'armes; nous avons fait la guerre d'Espagne à côté l'un de l'autre. A la capitulation de Baylen, les Espagnols nous ont emmenés prisonniers ensemble sur les pontons. Après des années et des années, j'ai fini par m'évader et gagner la terre de France. J'avais juré à Saint-Louis de voir sa famille et de parler de lui ; c'est pourquoi je suis venu à la Bouillatterie. Je l'ai quitté en bonne santé et toujours décidé à tout risquer pour redevenir libre. J'ai bien réussi ; il réussira ; c'est un homme !

Les fermiers avaient repris leur place à table, et les deux femmes s'étaient assises auprès du vieux militaire.

—Vous casserez bien une croûte ? dit Renaud ; ça creuse de marcher...

Le soldat accepta. Il avait forcé l'étape pour gagner du temps et arriver à l'heure où on soupe au village ; il n'avait rien pris depuis son déjeuner. Une fois sa faim apaisée, on l'accabla de questions. Qu'est-ce que faisait Jean-Louis ? Reviendrait-il un jour ? De ceux qui s'évadaient, en échappait-il beaucoup ? Et comme son camarade assurait que presque tous périssaient, soit dans la tentative même, soit par la suite, à cause des difficultés de vivre jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la frontière, les beaux-frères conclurent :

—On ne le reverra jamais...

Il y eut un silence, puis doucement le soldat demanda :

—Alors le père Bussières est mort ?... Et sa femme ?

—Morte aussi ; cinq ans après... Elle ne pensait qu'à son Jean-Louis ; c'est le chagrin de le croire perdu qui l'a tuée...

—Ah ! soupira le brave, en vingt ans tout s'en va ! C'est comme si on tombait dans un autre monde ; on a l'air d'un étranger...

Comme il couvrait sa figure de ses mains, prêt à pleurer, l'aînée des femmes, qui ne cessait de le regarder, s'écria :

—Mais c'est toi qui es Jean-Louis !...

—Eh bien ! oui, c'est moi Jean-Louis, et je reviens reprendre ma place au foyer.

Il s'attendait à une explosion d'enthousiasme, à des larmes, à des mains tendues, à des bras ouverts... Mais ils restèrent tous silencieux, travaillés soudain par des réflexions profondes. Comme il les considérait sévèrement, surpris de leur attitude et honteux pour eux-mêmes, Renaud résuma sa pensée en une sèche question :

—Comme ça, vous ne voulez plus être soldat ?

—J'ai fait plus que mon temps, répondit Jean-Louis.

—Oui, parbleu ! Seulement, on a l'avantage d'être nourri, habillé, logé aux frais de l'Etat ; c'est une grosse dépense de moins. Même à la campagne, tout ça coûte cher ! et qu'est-ce que vous ferez par chez nous ? Vous ne savez plus conduire une charrue, pas vrai ? Vous avez passé votre vie à courir aux quatre coins du monde, et pierre qui roule...

Jean-Louis chercha dans les yeux de ses sœurs une lueur de sentiment qui le consolât de toute cette bassesse. Il ne rencontra que des visages de bêtes taciturnes et sans expression : l'homme était le seul maître, le seul à penser, le seul à parler.

—Mais, reprit-il en les regardant bien en face, est-ce que je n'ai pas du bien de mon père ?

Renaud, le chef de la famille, faillit s'étrangler, tant cette demande, qu'il prévoyait pourtant, le bouleversa. Il se leva furieux, et se mit à marcher, pour donner plus de large à son exaspération.

—Ah ! du bien, y en a plus !... Du bien, mais depuis quinze ans que je peine dessus, que je m'esquinte, que j'y verse mes écus, c'est mon bien ! Est-ce que vous croyez que j'ai fait prospérer mes terres, que je me suis donné du mal et que j'ai usé mon corps pour qu'un beau jour un inconnu qui se fait passer pour Jean-Louis Bussières vienne me dire : "Hé ! l'ami, c'est à moi tout ça !" Nenni, ma foi. Tant pis, on l'a cru mort, on a tout partagé ; fallait pas qu'il s'en aille avec son empereur chercher noise aux Espagnols. Est-ce que j'y suis allé, moi ? Et puis, des terres, j'en ai vendu, j'en ai racheté ; je ne sais pas tant seulement ce qu'il me reste, de l'héritage du père..

Il débitait ses raisons avec feu, sans respirer, au fur et à mesure que les mots lui venaient : les autres l'écoutaient et l'approuvaient, comme l'avocat de leur cause.

Devant cette hostilité, Jean-Louis ne broncha pas ; il semblait vouloir leur laisser tout le temps de les convaincre, d'étaler leur cœur vil et vénal, et comme pour exciter encore l'irritation de leurs instincts, il répéta :

—Mais, pourtant, je suis fils du père Bussières...

D'une seule voix, les deux sœurs réclamèrent :

—Et nous, nous sommes ses filles aussi !...

Il les regardait tristement, sans colère. Son dernier espoir, celui d'entendre un mot d'affection, un cri de l'âme, une parole d'amitié même, de la bouche de ces créatures issues du même sang que lui, qui avaient sucé le même lait, ce dernier espoir s'envolait. Elles faisaient désormais partie d'une autre famille, dont elles épousaient férocement les intérêts. Des Bussières il n'était pas question. Non seulement il avait cessé d'être le frère qu'elles avaient aimé jadis, mais il était devenu l'ennemi contre qui tous se coalisaient. L'abjection de leur conduite lui mettait le rouge au front. Et, à les voir lui disputer sa part avec leurs yeux mauvais et leurs faces cruelles, il devinait clairement qu'elles regrettaient sa résurrection, ou même qu'elles souhaiteraient se débarrasser de lui.

Lui qui, durant toute sa captivité, n'avait rêvé que de caresses maternelles, de ces soins retrouvés qui effacent les années de malheur et de souffrance ! Que n'avait-il suivi le père et la mère au tombeau ! A quoi bon tant de peine et tant d'énergie pour revoir les siens, et tomber comme la foudre au milieu d'un intérieur anéanti ? Allait-il être une cause de discorde ? Ne valait-il pas mieux reprendre son bâton et s'éloigner ? Et cependant, après avoir traversé tant de pays, dévoré tant de lieues, et atteindre le but pour le fuir aussitôt, quelle fortune encore ! Qu'importait l'argent, après tout ! Il n'avait qu'à l'abandonner à ces rapaces : peut-être alors trouverait-il auprès d'eux le refuge si longtemps désiré, dans ce petit village où il était né, où il voulait mourir.

Et, tandis que Renaud, dans son entêtement, criait encore :

—Nous plaiderons, s'il le faut....

Jean-Louis se décida :

—Je ne viens pas ici pour troubler vos ménages. Laissons ce qui est fait ; je ne demande pas de comptes, vous ne m'en rendrez pas. J'ai une pension de cinq cents écus pour vivre ; je n'ai donc pas besoin de vous. Gardez-moi seulement une place à la table...

Les figures se détendirent. Cinq cents écus !

—C'est parler raison, dit maître Renaud, et nous ne sommes pas des sauvages. Tope là, beau-frère ! Nous vivrons tous ensemble..... Mariette, va nous chercher une bonne bouteille, qu'on boive à la santé du revenant ! Et, demain, nous irons faire une tournée dans le pourg ; y a bien encore quéque vieux grognard qui sera content de revoir le fils à Bussières, un soldat du grand Empereur !...

MONTJOYEUX.

LE VRAI MERITE EST RECONNU

M. Jos. Turcot, boucher, 679 rue Papineau, père de l'enfant qui a été renversé par le tramway No 483, avant-hier, et qui a été sauvé par le mécanicien Faucher, désire remercier publiquement ce dernier.

C'est grâce au sang-froid du mécanicien Faucher que l'enfant de M. Turcot, âgé de 2 ans et 8 mois, n'a pas été tué.

LES MOINES QUITTERONT LES PHILIPPINES

Rome, 2 — L'"Osservatore Romano", l'organe officiel du Vatican, rapporte une entrevue avec Mgr Thomas O'Gorman, évêque de Sioux-Falls, au sujet des négociations Taft, et dit que ces négociations sont heureusement terminées, et ajoute : "Le présent du Pape au Président, est preuve que tout a été conclu suivant les désirs du Vatican."

Rome, 2 — D'après des renseignements qui viennent de bonne source, c'est l'intention du Vatican que les religieux Augustins, Dominicains, Franciscains et Récollets actuellement à Manille, et qui sont au nombre d'environ 450, quittent le pays par petits groupes, à différentes époques, de sorte que, le moment venu de reprendre les négociations entre le gouverneur Taft et le délégué apostolique, la question se trouvera résolue d'elle-même, sans plus de discussion, tous ces religieux ayant quitté le pays.

DANS LA POLICE DE NEW-YORK

New-York, 2 — Le commissaire de police Partridge a réduit 106 sergents détectives au rang de simples patrouilleurs. Il a aussi transféré trois inspecteurs. Le sergent B. J. Gallagher a été promu au rang de capitaine.

UNE AUTRE EXPEDITION

Honningvaag, Norwège, 2 — Evelyn Baldwin, l'explorateur arctique, est arrivé ici, hier. Il dit que tous ses hommes sont en bonne santé et qu'il se propose de tenter une plus forte expédition en 1903.

Parc Sohmer

Demain, dimanche, dernières représentations de "Faust" avec les ballets, ainsi que des musiciens excentriques, et l'oie savante.

Grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

Une tasse de thé Blue Ribbon odorant, fort et pur, voilà de quoi réjouir de vrais amateurs de thé.

NOTRE GRANDE VENTE du Mois d'Aout Vous Epargnera des $

Prix spéciaux dans tous les départements. Certaines lignes sont en nombre suffisant pour tout le mois, d'autres sont limitées et ne peuvent être remplacées.

Presque toutes sont sujettes à la hausse actuelle sur les meubles.

Prix spéciaux durant tout le mois. Hâtez-vous d'acheter pour avoir le premier choix.

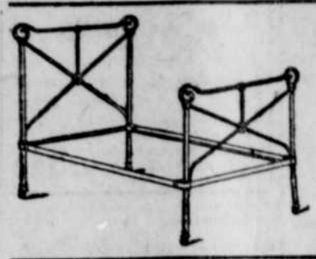

$2.65

Tel est le prix de notre vente du mois d'août pour cette couchette en fer, grandeur: 2 pieds 6 pouces à 4 pieds.

$9.75

Tel est le prix pour notre vente du mois d'août de cet ameublement de chambre à coucher (3 morceaux) en bois franc fini doré ou acajou avec glace de 16 x 20.

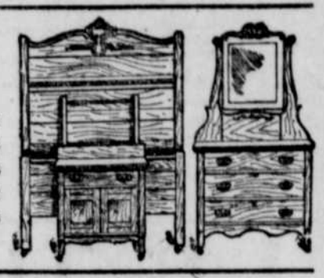

Nous avons 400 verges de Prélarts de 4 verges de large qui ont été envoyées par erreur, Le prix régulier en est de **35c.** Il y a deux beaux patrons différents, et nous les vendrons à..... **27 centins**

150 verges de Linoléum, de qualité extra, avec superbes dessins fleuris, une valeur de **65** centins la verge. Durant notre Vente du mois d'Août..... **45 centins**

N. G. VALIQUETTE

EST: 1541-1547 rue Ste Catherine

OUEST: 2446 rue Ste Catherine

Entrepôt de Tapis Exclusif à Montréal

Tapis, Linoléums, Prélarts, Petits Tapis Orientaux, carrés, Rideaux, Portières, Draperies, etc., de toutes les descriptions. Les ordres par la poste sont promptement et soigneusement exécutés. Le magasin ferme à 1 heure p.m., les samedis des mois de Juillet et Août.

THOMAS LIGGET, EDIFICE EMPIRE 2474, 2476 rue Ste Catherine, Montréal.

LES EPICIERS DE DE LONDRES

Offrent un banquet à M. Chamberlain et à lord Kitchener.

Londres, 2 — Un grand banquet a été offert à lord Kitchener et à M. Chamberlain, hier soir, par la Compagnie des Epiciers de la Cité de Londres.

M. Chamberlain a prononcé un important discours où il a défini sa politique d'impérialisme.

DIAVOLO SE BLESSE GRIEVEMENT

Londres, 2 — Diavolo, le bicycliste américain, qui accomplit l'acte extrêmement audacieux du "looping the loop", au "Westminster Aquarium", est tombé de son bicycle et s'est infligé des blessures sérieuses. Le bicycle a été mis en aiguillettes. C'est le deuxième accident qui arrive à Diavolo, cette semaine.

LA COMPAGNIE DU GRAND TRONC

Sans parler des résultats obtenus à l'exposition pan-américaine, l'an dernier, et de la température désagréable pour les touristes, durant les mois de juin et juillet, cette année, le trafic des passagers du Grand Tronc, pour les sept derniers mois, qui se sont terminés avec le 31 juillet, a été plus considérable pour la même période l'an dernier.

ILS VEULENT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE

Chicago, 2 — Les fabricants de chaudières et de navires, au nombre de 1500, se sont mis en grève, pour obtenir une augmentation de salaire de 30 à 35 cents par heure, pour le travail d'intérieur, et 50 cents pour le travail d'extérieur.

GRANDE BATAILLE DANS LA FINANCE

Buffalo, 2 — On a appris que l'élévateur du Grand Nord, avec une capacité de 3,000,000 minots, s'est retiré de l'Association des Elévateurs de l'Ouest. L'élévateur du Grand Nord est possédé par les intérêts contrôlés par Jas. J. Hill.

Voilà la cause de la grande bataille qui va bientôt se livrer entre les intérêts de Vanderbilt et de Hill.

Nous fermons aujourd'hui, Samedi, à une heure.
Notre voiture de livraison part tous les Samedis matin pour Ste Anne et tous les endroits intermédiaires.

...LA... MAISON HAMILTON

Avis Spécial

Tous les clients qui resteront à la ville, la semaine prochaine, devraient aller chez

HAMILTON, LUNDI

De grands préparatifs ont été faits, dans tous les départements pour notre

Grande Vente d'Aout

Toutes les lignes dépareillées de marchandises de haute classe—Coupons—Coupons de manufactures—Marchandises changées dans les vitrines—Marchandises légèrement endommagées—Salies—Lignes dépareillées de Costumes de Dames, Blouses, Chapeaux, etc., etc., seront placées sur des tables spéciales et vendues sans égard au prix coûtant ou à la valeur.

3 Offres Spéciales dans notre Département d'Articles Prêts à Mettre.

Les jupes à dix prix qui ont révolutionné le commerce, cette saison—ces jupes sont en dusk et toile lavables—seront offertes en vente, lundi, à un prix qui ne paiera pas l'étoffe ; valant $2.25, $2.75 et $3. Votre choix à $1.39

$1.75—Belles blouses en guingan français, des derniers goûts, unies et rayées de fantaisie, pour dames. Valeur régulière, $1.75. Lundi. 98c

BONNETS DE BEBES

50c.—Bonnets de bébé en linon de fantaisie, bordés de broderie et garnis de ruban. Spécial, lundi. 12½c

CHEMISES DE SORTIE POUR HOMMES

50c.—Chemises négligées en flanellette avec faux-col à même, bien finies, toutes les dimensions, pour hommes. Lundi. 29c

Chaussettes en Soie pour Dames et Enfants

Ecoulement du reste des importations de cette saison, en chaussettes en pure soie et soie filée, unies et de fantaisie, aussi noir et blanc, pour dames et enfants, valant régulièrement de 75c à $4.50. Toutes à MOITIE PRIX.

Mousselines Françaises, de 59c, 69c, 75c, 90c

Lundi, nous offrirons en vente, sur un comptoir spécial, notre stock choisi d'organdie française de haute qualité, mousselines à robes, comprenant toutes les dernières créations en tissus unis et de fantaisie. Votre choix à.. 47c

Linon Victoria

15c.—Seulement 20 pièces—Il n'y en a pas pour longtemps de linon de très bonne qualité, pour blouses. . . . 9c à. 9c

Guingans Soie et Fil

25c.—Un magnifique assortiment de ces marchandises dans tous les plus nouveaux rayés et carreautés. Lundi 10c

Une Offre Spéciale de Parapluies

Vous y gagnerez à venir visiter notre département de parapluies, lundi. Nous n'en avons qu'une quantité limitée et si vous désirez vous en procurer un, il vous faudra arriver à temps. Nous n'en avons que 50, faits en véritable soie Gloria, monture Paragon. La sorte que vous payez toujours $1.50, pour. . . . 75c ici. 75c

Notre Magnifique Chapeau Prêt à Porter "ADIRONDACK"

Il ne nous en reste que quelques-uns et nous ne pourrons les remplacer à ce prix par d'autres de même qualité quand ils seront tous été vendus. ILS FONT PARAITRE ELEGANTES TOUTES LES DAMES. Lundi. . . . 75c

Hamacs

Bonnes dimensions, tissu très fort. Spécial, lundi. 79c

Panneaux de Portes

Panneaux de portes en dentelle Nottingham, jolis dessins fleuris, 36 x 45. Lundi. 55c

Seulement 25 Petits Tapis d'Orient

2 pieds 6 pouces x 5 pieds. Spécial, lundi. $1.35

3 pieds 6 pouces x 6 pieds. Spécial, lundi. $1.85

Bons Marchés du Soubassement pour Lundi

Services à limonade en verre de fantaisie, avec cabaret, valant $1.50, pour. 79c

Bols à glace de bonne dimension, valant 7 cents. Lundi, pour. 2½c

Ligne spéciale de portes à l'huile, valant 85 cents. Lundi. 59c

Bonne grande cuvette forte à laver, prix régulier, 70 cents. Lundi. 49c

DANS NOTRE DEPARTEMENT DES EPICERIES

2 paquets de borax
3 paquets de graines à oiseaux
2 bouteilles d'ammoniaque
4 barres de savon Sunlight
1 bouteille de vinaigre Cross & Blackwell
5 lbs de Tapioca

17c

LA MAISON HAMILTON Rues Ste Catherine, Peel et carré Dominion.

UNE NOUVELLE LIGNE DIRECTE

Serait bientôt établie entre les ports canadiens et l'Afrique du Sud

Toronto, Ont., 2 — Sir William Mulock a envoyé le câblogramme suivant à la "Canadian Manufacturers' Association" :

"Suis justement à faire des arrangements pour un service des ports canadiens au sud de l'Afrique. Télégraphiez immédiatement à quel temps vous pourrez charger le premier vaisseau".

On a envoyé la réponse suivante :

"L'association enchantée de la perspective du service africain. Considérant le premier octobre la meilleure date".

Depuis près d'un an, les manufacturiers font des efforts pour obtenir un service direct, disant qu'ils étaient en mesure de fournir les cargaisons, et avant de partir pour l'Angleterre, Sir Wilfrid Laurier a promis de faire tout le possible pour en obtenir un. Durant la guerre, les transports et les autres vaisseaux du gouvernement, quittant les ports canadiens pour le sud de l'Afrique, ont pris de grosses cargaisons et maintenant qu'il y a une perspective d'un service régulier, les canadiens qui, jusqu'à présent, ont expédié par le port de New-York, pourront avoir une plus grande part du commerce.

DIX NOUVEAUX CHARS DU GRAND TRONC

Dix chars à ventilateurs Robertson qui viennent d'être construits dans les usines du Grand Tronc seront placés sur différentes voies ferrées de cette compagnie pour le transport du beurre et du fromage.

L'un de ces chars sera exhibé au pied de la rue McGill, la semaine prochaine.

M. ROOT EN FRANCE

Londres, 2 — Le correspondant du "Daily News", à Paris, dit que M. Root, ministre de la guerre dans le gouvernement des Etats-Unis, est traité avec une grande courtoisie par le gouvernement français. Le major Vignal, de l'armée française, a été mis à sa disposition comme aide-de-camp.

La Plus Grande Liberté *de mouvements, le plus d'aise, et le plus de confort sont donnés par le corset modèle "Ceinture Française"*

CROMPTON

Fait en soie Hoché, très joli, garni en valenciennes et rubans couleurs rose et bleue. Prix... $1.00

Demandez-le à votre marchand.

BARRY FRERES, Agents, 1811 rue Notre-Dame, Montréal.

A cause d'un changement d'affaires au 1er septembre, tout le stock de la Cie Lindsay-Nordheimer, consistant en pianos Steinway, Nordheimer, Heintzman et d'autres pianos de premier ordre doit être vendu avant le 31 août.

Les plus bas prix au comptant, avec facilités de paiement de 1 à 3 ans si désirées.

Entrepots, 2366 Ste Catherine. Succursale de l'Est, 1622 Ste Catherine.

GUILLAUME II ET KITCHENER

Berlin, 2 — L'empereur Guillaume a envoyé une invitation pressante à lord Kitchener, le priant de faire une visite en Allemagne. L'empereur dit que l'armée allemande considérerait comme une grande faveur de pouvoir acclamer un si brave soldat.

NOUVELLES OUVRIERES

La journée de huit heures et les autorités municipales de New-York — Fameuse protection pour les ouvriers américains.

L'EXPLOITATION DU TRAVAIL DE L'ENFANCE

La falsification des produits— Conservons nos pouvoirs hydrauliques naturels — Il ne faut pas voler en petit.

GRANDE ASSEMBLEE DE CHARPENTIERS

On annonce pour lundi prochain, 4 août, une grande assemblée corporative de charpentiers et de menuisiers, syndiqués, ou non syndiqués. Ce meeting extraordinaire sera tenu à la salle de l'Union Saint-Joseph, 1796, rue Sainte-Catherine.

L'Union locale No 134, qui convoque cette assemblée, n'épargne rien pour concentrer les forces de ces deux métiers de l'industrie du bâtiment. Les membres de ces corporations qui pourraient être si puissants s'ils voulaient seulement avoir un peu de bonne volonté, et déployer la moindre énergie, sont au dernier rang des salariés. Partout la rémunération pour le travail s'est considérablement élevée depuis quelques années excepté pour le travail des charpentiers et des menuisiers.

Cependant, il est aujourd'hui constaté que les charpentiers et les menuisiers commencent à secouer leur apathie et que leur indifférence pour l'organisation se change en enthousiasme.

On s'attend que ce réveille se fera sentir à l'assemblée de lundi et que l'affluence des ouvriers de ces deux métiers sera telle que l'immense salle qui a été louée pour la circonstance, sera à peine assez grande pour contenir la foule qui s'y pressera.

Des orateurs très au courant des grandes questions intéressant les travailleurs, notamment les charpentiers et les menuisiers adresseront la parole.

Que tous les membres de ces deux corporations ouvrières se fassent un devoir d'assister à cette réunion, afin d'être au courant des succès que l'on aura à signaler.

La salle sera ouverte à 7.45 heures pour tout le monde, et les discours commenceront à 8 heures très précises.

* * *

Le Conseil Central des Métiers et du Travail, de Saint-Hyacinthe est convoqué d'urgence pour mardi prochain à huit heures du soir. Le secrétaire, M. Nap. Samson, nous dit que des questions de la plus grande importance et qui demande une solution immédiate) seront soumises aux délibérations de cette assemblée.

* * *

La compagnie du Pennsylvania Railroad ne pourra obtenir de l'autorité municipale de New-York le droit de faire pénétrer dans cette ville le tunnel qu'elle projette de construire à moins de consentir à insérer dans son contrat une clause assurant la journée de huit heures de travail à ses employés et un salaire minimum de $2.00 par jour.

* * *

Une quarantaine de musiciens de London, Ont., se sont constitués en Union, laquelle a été affiliée à la Fédération Américaine des musiciens qui est elle-même affiliée à la Fédération Américaine du Travail.

* * *

Les six premiers mois de l'année courante ont vu arriver aux Etats-Unis, le grand pays de la protection, 316,711 immigrés pour faire concurrence aux travailleurs de l'industrie et de l'agriculture. Il n'y a rien d'étonnant après cela de voir tant de grèves éclater chez nos voisins. D'un côté la protection accordée aux trusts fait élever le prix des produits consommés par l'ouvrier, de l'autre, l'encouragement à l'immigration fait diminuer les salaires ou les empêche de s'élever en proportion de l'augmentation du coût de la vie.

Les Etats-Unis et le Canada se ressemblent beaucoup sous ce rapport économique.

Les ouvriers des deux pays cependant continuent à voter pour les partis qui les placent dans cette situation désavantageuse.

* * *

H. Cavanagh, rédacteur au "Daily Press", de Cleveland, Ohio, écrit de Montgomery, Alabama, à ce journal pour raconter comment des enfants âgés de six ans travaillent dans des manufactures de coton pour trente cents par semaine.

* * *

Tous les jours, nous pouvons voir dans les journaux des annonces assurant au public que telle maison de commerce offre en vente un produit pur, c'est-à-dire non falsifié.

Comment, mais est-ce qu'il se vend des produits falsifiés pour que des marchands soient obligés de prévenir le public que leurs produits ne le sont pas.

Est-ce que falsifié un produit n'est pas un vol comme tout autre vol ?

Comment se fait-il alors que la police et la justice n'interviennent pas pour protéger les volés contre les voleurs en cette matière comme elle le fait en d'autres ?

Pourquoi serait-il plus permis à un marchand de vendre de la mélasse mêlé de glucose, pour de la mélasse pure, qu'il serait permis à un individu de majorer un chèque de $50 à $100 ?

Voyez comme elle est drôle notre loi : "Un pauvre homme entre chez un marchand, il lui demande une pinte de mélasse et en paie la valeur. Mais le marchand au lieu de donner à cet homme le produit qu'il a demandé, il lui donne une demi-pinte de glucose et une demi-pinte de mélasse.

"En sortant de la porte, l'acheteur met la main sur un fruit quelconque valant à peu près la différence dont il a été dérobé sur l'achat de sa mélasse ; mais il est aperçu par un commis qui lui met la main au collet et appelle la police.

"Le lendemain matin, le voleur de fruits est condamné à la prison et le voleur de mélasse n'est pas même inquiété."

Si on recherchait avec autant de soin les voleurs qui trompent sur la qualité des produits que l'on recherche les autres voleurs, et si on les punissait aussi sévèrement, les falsificateurs disparaîtraient, il faudrait, par exemple, quadrupler le nombre de nos prisons et de nos pénitenciers.

Il est vrai que le vol que la justice recherche avec tant de soin et punit avec tant de sévérité est celui qui est généralement pratiqué par le pauvre contre le riche, tandis que le vol que nous signalons et qu'on laisse commettre si librement est commis par le riche contre le pauvre.

Car il faut le remarquer, si nous avons parlé du marchand, ce n'était que pour faire une comparaison plus frappante, car ce n'est pas le marchand qui généralement falsifie les produits, mais les fabricants, c'est-à-dire les plus riches parmi les hommes d'affaires.

* * *

Des agents parcourent en ce moment nos montagnes du nord, à la recherche de chutes d'eau convoitées par certaines compagnies électriques.

Ne serait-il pas temps de ne plus céder à des compagnies privées ces forces naturelles que la nature a donné à l'humanité et de conserver ce qu'il nous en reste pour la communauté ?

* * *

Il n'y a rien qui ait été aussi perfectionné pendant le siècle écoulé que le vol. L'ancien mode des petits larcins n'est plus pratiqué que par les naïfs qui sont d'ailleurs punis de leur ignorance par la réclusion. Il y a bien moins de danger de nos jours à voler tout un pays ou des privilèges qui valent autant qu'un petit royaume d'Europe que de voler un petit pain.

* * *

Il y a, en Irlande, douze millions d'acres de terre qui ne servent qu'au pâturage, tandis qu'il n'y en a que trois millions qui soient livrés à la culture. C'est à la politique des lords, qui possèdent indûment la propriété terrienne en Irlande, qu'est dû cet état de chose anormal.

* * *

Le commissaire du travail de l'Etat de New-York, McMackin, a découvert ce que tout le monde savait, qu'il y a des milliers d'enfants travaillant dans les manufactures de New-York sans avoir l'âge exigé par la loi.

La pauvreté des parents les porte à faire passer leurs enfants pour plus âgés qu'ils le sont en réalité.

Le remède que propose le commissaire McMakin est d'exiger des certificats authentiques de naissance, ainsi que cela se pratique en Europe.

Cela est très bien et les législateurs de New-York doivent porter toute leur attention aux recommandations de M. McMackin.

Mais ne serait-il pas possible aux hommes d'Etat d'aller plus loin ? Ne devraient-ils pas s'enquérir des causes de cette pauvreté qui oblige les parents à mentir pour envoyer leurs enfants au travail avant l'âge raisonnable ?

La pauvreté n'est pas une institution à laquelle il ne soit pas permis de toucher. Elle n'est que le produit d'un système social imparfait.

Les pères et les mères de ces pauvres petits esclaves des manufactures aimeraient infiniment mieux les voir à l'école et jouir de la santé que procurent les jeux innocents qui conviennent à leur âge que de voir leur corps s'étioler sous un travail trop rude et leur intelligence sombrer faute d'aliments intellectuels pour les développer.

Mais la nécessité de manger est un maître à qui on ne résiste pas !

PIRES QUE DES BOURREAUX

Comment les conducteurs de tramway de New-York traitent les victimes des accidents dont ils sont souvent la cause

New-York, 2 — Un terrible accident s'est produit dans la troisième avenue, à la hauteur de la dixième rue.

La victime, une jeune femme de 25 ans, dont on n'a pu établir l'identité, traversait l'avenue, quand elle se vit impuissante entre deux tramways, lancés à toute vitesse, qui venaient en sens inverse.

Affolée, elle ne sut quel parti prendre et fut renversée, d'après la déclaration de la police, par le tramway qui se dirigeait vers le haut de la ville.

Elle fut traînée sur une distance de plusieurs mètres. Le conducteur du tramway descendit aussitôt, porta la malheureuse femme sur le trottoir le plus proche et revint donner, sans s'en occuper davantage, le signal du départ.

Chose curieuse, à relater, aucun des voyageurs n'eût, ne serait-ce que la curiosité de descendre, pour voir ce qui s'était passé.

Quand la voiture d'ambulance arriva, le médecin ne put que constater la mort de la jeune femme, dont voici le signalement :

Agée de 25 ans, environ, cinq pieds trois pouces de hauteur, figure allongée. Elle pesait 125 livres, était brune, portait une robe de couleur sombre, des bottines à lacets et un chapeau de paille noir garni de roses et de feuilles vertes. Dans un de ses bas on a retrouvé d'un paquets de cigarettes et dans sa poche un porte-monnaie contenant $1.06 et trois petites amulettes.

North, le conducteur du tramway qui a été cause de l'accident, a été arrêté et conduit devant le coroner Goldenkranz, qui l'a gardé jusqu'à ce qu'il put fournir un cautionnement de $1,000.

Derrière son comptoir, le marchand fait passer sous le nez d'une noble cliente tous les thés de la création : chinois, indochinois, cochinchinois, vert, gris, noir, multicolore, et vante chacun sur le mode dithyrambique.

La dame, ayant fait sa commande, quitte le magasin, et, s'adressant à une amie qui l'accompagne :

—Il est comme la cigale, ce négociant.

—Explique !

—Dame ! il a chanté tous les thés !...

Pilules Court

Pour Mal de Tête
Pour Etourdissement.
Pour BILIOSITE.
Pour CONSTIPATION.
Pour Dyspepsie
Et par leur action sur le foie elles éclairciront le teint.

Prix 25c chez tous les pharmaciens.
14—n vouw

MAISON J. B. TRAHAN

DANS LE HAUT DE LA VILLE

Notre grande vente de juillet a eu tellement de l'éclat et du succès que nous avons décidé de la continuer durant quelques jours du mois d'août pour faire bénéficier ceux qui n'ont pas eu l'avantage de profiter de nos BONS MARCHES.

Depuis l'agrandissement de notre magasin nous avons pris les rênes pour le commerce de nouveautés dans le haut de la ville. Nous en sommes bien flattés, mais nous ne nous en tiendrons pas là. Nous allons encore doubler d'efforts pour agrandir davantage et conserver la position du premier rang.

LISEZ ATTENTIVEMENT

Etoffes à Robes Noires

Grenadine noire, nouveaux dessins, 31 pouces de largeur, valant 25c pour . . . **15c**

Grenadine noire, 42 pouces, valant 40c pour . . . **25c**

Grenadine noire en laine avec rayures ajourées, 44 pouces ; prix primitif 60 cents. . . . pour . . . **44c**

Sicilienne noire, 54 pouces de large, valant 75c pour **50c**

Brocart noir, soie et laine, très riche, pour robe, valant $1.75 pour . . . **$1.10**

Châlis en laine, fond crème avec fleurs de couleur, très jolis pour robes, valant 40c pour **28c**

Une meilleure qualité, laine et soie, un grand choix de couleurs, haute nouveauté de 1902 ; prix primitif 90c. Pour la semaine prochaine. . . . **59c**

Insertions d'appliqué en soie, noir et blanc, valant 50c pour . . . **37½c**

Collets en dentelle pour dames, blanc, crème et écru, pour 25c, 35c, 50c et . . . **75c**

Collets en soie, noir et blanc, crème, vendus à 33 pour cent de réduction.

Bas en cachemire, tout laine, noir et tan, pour enfants, valant 20c et 25c pour . . **10c**

Bas en fil, pour dames, valant 20c pour . . . **10c**

Bas en cachemire par côtes, tout laine, pour dames, valeur régulière 25c pour . . **17½c**

Bas en fil, avec pied en cachemire de couleur, valant 49c pour **25c**

Une autre valeur en soie taffetas noire, sur laquelle nous voulons attirer votre attention. Cette soie est d'une qualité tout à fait exceptionnelle, garantie pour ne pas se couper. L'argent vous est remis si vous n'avez pas satisfaction ; nous la vendrons la semaine prochaine au prix d'une soie ordinaire, à **$1.25**

MESDAMES

150 verges de soie Brocart noire, dans les plus nouveaux dessins. Ces soies sont considérées bon marché à $1.75. Pour notre première grande vente d'août, nous avons décidé de la vendre à **84c**

Imperméables pour dames, avec volants circulaires et cordé, dernière nouveauté, noir, bleu-marin et drab, valant $6.50 pour **$4.00**

Satin noir, très bonne qualité à 75c pour . . . **50c**

Etoffes à Robes de Couleurs

Serge tout laine, 40 pouces de largeur, dans toutes les couleurs ; prix régulier 35c. Pour la semaine prochaine . . . **19c**

Nun's Veiling, tout laine, rouge, gris, héliotrope, bleu pâle, rose et crème, valant 40 cents. . . pour **27c**

Jupes de robes noires, coupe tailleur, garnies d'appliqués en satin, avec volant cordé, valant $6.50, pour. **$4.50**

Jupes en serge noire et bleu-marin, garnies d'appliqués en satin, doublées en linenette, bordées en velours, valant $3.75, pour. **$2.50**

1 lot de jupes en duck blanc, et toile, valant $1.75 à $2.50, pour écouler à. **50c**

Camisoles en coton, pour dames, à 10c, 15c et. . . . **20c**

SPECIAL—10 douzaines de camisoles en coton très fin, qualité extra, à 40c, pour. . . **25c**

Châles parapluie, pour 75c, 90c, $1.50, $1.75, $2.00.

Pour garçons

Habits et pantalons en duck bleu et blanc, pour garçons, valant $1.50, pour. . . . **$1.10**

La balance de nos chapeaux pour dames seront vendus sans égard au prix coûtant.

Un autre lot en duck blanc, garnis en bleu, valant $1.90, **$1.25** pour. . . . . .

Habits et pantalons en serge bleu-marin, pour garçons, valant $3.75 et $4.50, pour la semaine prochaine, $2.50 et. . . . **$3.25**

Voyez dans nos vitrines nos mousselines de 25c et 35c, pour. . . . . **15** et **17½c**

J. B. TRAHAN, 949-951 ST DENIS
Près Rachel

Pharmacie du
DR LEDUC & CIE
REMEDES PATENTES
A PRIX REDUITS

Epargnez votre Argent en Achetant tous vos remèdes à

La Plus GRANDE PHARMACIE DE MONTREAL.

ETABLIE EN 1870

ENCORE UNE AUTRE REDUCTION DANS LES PRIX

Prix Spéciaux pour Aujourd'hui et la Semaine Prochaine.

	Prix rég.	Nos prix.	La dos
Peruna	$1 00	74½c	$8 75
Bardock Blood Bitters	1 00	74½c	8 00
Warner's Safe Cure	1 00	74½c	8 00
Vin, fer et bœuf	1 00	50 c	5 20
Emulsion de Scott	1 00	65 c	7 75
Salsepareille d'Ayer	1 00	65 c	8 00
Salsepareille de Hood	1 00	65 c	8 00
Castoria	35	25 c	2 85
Céleri Composé de Paine	1 00	65 c	7 60
Ayer's Hair Vigor	1 00	65 c	7 00
Sirop aux Hypophosphites	1 00	75 c	8 00
Extrait de Salsepareille de Raphaël	1 00	60 c	6 00
Poudres Sedlitz, 12 par boîte	25	15 c	1 60
Seringue Fontaine	1 25	59 c	6 00
Bouteille à Eau chaude (caoutchouc)	1 50	50 c	5 50
Pilules de fer de Blanc, le 100	1 00	25 c	2 90
Pilules de Dodd pour les Reins	50	39 c	4 00
Pilules Roses du Dr Williams	50	35 c	4 00
Pilules Rouges du Dr Coderre	50	35 c	4 00
Huile de foie de morue Wampole	1 00	70 c	8 25
Rénovateur des cheveux de Luby	50	39 c	4 00
Savon Cuticura	35	28 c	3 35
Petites Pilules de Carter pour le foie	25	15 c	1 75
Citrate de Magnesie	75	45 c	
Papier à mouches collant (Tanglefoot)	1 25	40 c	4 00
Eponges pour Voitures, la lb	2 00	$1.00	

Toute commande par téléphone ou par la malle sera exécutée avec soin et promptitude.

Prescriptions remplies avec soin et à meilleur marché que partout ailleurs.

Notez bien l'adresse : CARRE CHABOILLEZ, Angle rue Inspecteurs.

Tél. Bell Main 176
Tél. Marchands 576

Dr LEDUC & CIE. x

E. N. CUSSON & CIE, Montréal. **VICTORIA CROSS** FAIT PAR DUMOS

—Filasse Pure Havane— n

La Gloire du Vieil Acajou

Resplendit magnifiquement dans notre offre de meubles de salle à manger.

Le sens artistique qui se révèle dans ces morceaux, présente ce qu'il y a de plus parfait pour maison de ville et de campagne.

Chaises de Salle à manger, superbement sculptées, siège et dos du meilleur cuir, 8 morceaux. Prix régulier, $150.00. Prix de vente ***$110.00.***

Autres assortiments de chaises à aussi bas prix que ***$18.00.***

Chaises en Acajou, siège en jonc, colonial pur. Prix régulier $85.00. Prix de vente ***$64.00.***

RENAUD, KING & PATTERSON,

Les meubleurs de maisons

652 RUE CRAIG

Massacre Extraordinaire à la

MAISON MARSOLAIS

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET BONSECOURS

Pour faire place à notre Importation d'Automne

10,500 verges de foulard de Venise dans tous les patrons les plus nouveaux, couleurs garanties et les meilleures qualités, à **6½c** la verge, valant au moins 15c: ça ne s'est jamais vu.

150 pièces d'excellentes indiennes, patrons assortis, couleurs garanties aussi à **6½c**, valant 10c.

25 doz. de Gants en soie, longs, à la dernière mode, valant 50c et 60c, votre choix à **25c.**

500 verges de Chalis, valant 10c, pour **5c.**

25 pièces de bon coton à chemises à **5c.**

10 pièces de Cretonne endommagée à **5c.**

Et 500 autres lots d'occasion, tous plus avantageux les uns que les autres et qu'il serait trop long d'énumérer.

Acheteurs profitez-en et venez chez . . .

G. MARSOLAIS,

Coin des Rues Notre-Dame et Bonsecours

Le 16 Aout

Nons serons déménagés dans notre nouveau magasin MODERNE (ancien magasin Labonté), angle des rues Ste Catherine et Montcalm.

Ceci Veut Dire

Que notre Grande Vente de déménagement est à son apogée. Nous voulons transporter le moins de marchandises possible. Pour cela nous offrons des bargains extraordinaires dans toutes nos lignes. Venez profiter de ces bonnes choses que l'on ne rencontre qu'une fois dans la vie, chez

VALLIÈRES & SENECAL, ANGLE WOLFE ET STE CATHERINE.

LA GRANDE VENTE

Se continuera encore toute la semaine prochaine chez AUTHIER & FRERE

Nous avons ajouté quelques lignes que nous offrirons spécialement bon marché. Lisez :

Un job de fleurs valant $1 . . . . . Pour le paquet **5c**

Un job de chapeaux pour dames, valant $2.75 . . . . . Pour **50c**

Un job de chemises valant $1.50 . . . . . Pour **75c**

Collets en toile, valant 15c . . . . . Pour **5c**

Voiles de Paris, valant $1.25 . . . . . Pour, la verge **50c**

Etc., Etc.

DITES-LE A VOS AMIES.

AUTHIER & FRERE, 3577 NOTRE-DAME, St Henri

En face de la rue Turgeon

Avis Public

NOMS DES RUES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Commission Spéciale nommée pour étudier les noms des rues se réunira à l'hôtel de ville,

LUNDI, LE 11 COUANT

à dix heures a.m., pour prendre en délibération des requêtes demandant que les noms des rues ST ADOLPHUS, SAINT-IGNACE et DESALABERRY soient changés en ceux des rues Champlain, Maisonneuve et Plessis, respectivement ; que le nom de la rue AYLWIN soit changé en celui de Dandurand et que le nom de la rue MASSUE soit changé en celui de St Hubert.

Tous les propriétaires fonciers intéressés qui sont en faveur de ces changements de noms ou qui y sont opposés sont par les présentes avertis que la Commission susdite entendra là et alors toutes les représentations qu'ils désireront faire à ce sujet.

Par ordre,

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 1 août 1902. 229-2

Très Utile à Savoir

L'empois Chinois

est sans contredit le seul qui **repasse et glace** le linge aussi facilement, **sans abimer** les plus tendres étoffes. Un enfant en vient à bout facilement.— Aucune buanderie ne pourrait produire un plus bel ouvrage. Si votre fournisseur ne le tient pas, **10c** vous obtiendront de nous une boîte d'une livre par la malle.

MOULIN OCEAN

MONTREAL

Nouveaux Tordeurs "Lovell"

Durent longtemps et tordent le linge très sec, parce qu'ils sont les seuls tordeurs ayant les

Rouleaux en Caoutchouc Pur et Flexible

Ils tordent les petits et grands morceaux également bien, ne déchirent pas le linge ni ne cassent les boutons. Prix depuis $3.00. Une garantie donnée avec chaque tordeur.

Machines à Laver, Tables à Repasser, Seaux, Cuvettes, Eponges, etc., à bas prix.

L. J. A. SURVEYER, Importateur Quincaillier, 6 RUE ST LAURENT

"L'UNION" = Compagnie d'Assurance sur la Vie

CAPITAL: UN MILLION DE DOLLARS

DIRECTEURS :

CHARLES PERCY, Auditeur du G. T. R. Système, Montréal.
C. E. ALLEN JONES, Directeur Quebec & Levis Ferry Co., Québec.
HARRY SYMONS, C. R., Président de la Compagnie d'Agence Nationale, Ltée, Toronto.
A. E. VALLERAND, marchand en gros, Québec.
G. E. MILLICHAMP, M. B., L. R. C. P., Londres ; M. R. C. S. Angleterre, Toronto.
H. POLLMAN EVANS, Vice-Président de la Compagnie d'Agence Nationale, Toronto.
F. G. HUGHES, L. D. S., Galt.

MONTREAL : P. GARON, Gérant Provincial, ***71a rue St Jacques.***

AGENTS ACTIFS DEMANDES PARTOUT.

BUREAU PRINCIPAL : TORONTO.

Officiers :

Président : H. POLLMAN EVANS.
1er Vice-Président : HARRY SYMONS, C. R.
2me Vice-Président : CHARLES PERCY.
3me Vice-Président : F. G. HUGHES.
Directeur Médical : G. E. MILLICHAMP, M. B.

QUEBEC : N. C. LALONDE, Gérant du District, ***72 rue St Pierre.***

DIRECTEURS :

DANS LES PROVINCES MARITIMES.
JOHN F. STAIRS, Président de la Nova Scotia Steel Company, Halifax.
E. G. SMITH, Directeur de la Banque d'Halifax, Halifax.
ALFRED PUTNAM, Vice-Président du Midland Railway, Halifax.
Dr M. A. CURRY, Président de la Cie Hattie & Mylius, Ltée, Halifax,
JAMES E. DeWOLF, Vice-Président du Board of Trade, Halifax.
J. STEWART, Président de la Banque du Peuple, Halifax.

ST HYACINTHE : GEO. ST JACQUES, Gérant Local, ***rue Cascades.***

LEGENDE SAHARIENNE

LE CHATEAU DES DEMONS

Après les dunes de l'Erg, qui s'étendent de l'Est à l'Ouest, barrant le désert d'une ligne presque ininterrompue de la mer Rouge à l'Atlantique, on ne voit plus que des plateaux pierreux et arides ou des plaines au sol dur formé de cailloux agglutinés.

C'est le Pays de la Peur, le "blad el khaouf" des Arabes.

C'est le Pays de la Faim et de la Soif, avec tout leur cortège de sinistres fantômes.

Entre les berges encaissées d'une tortueuse ravine couverte de fourrés de tamarix, encombrée de galets énormes ou saupoudrée de sable fin, une vingtaine de huttes faites de branchages épineux abritent tant bien que mal sous leurs toitures de cuir tanné quelques familles touareg.

C'est le campement d'un noble targui, Mohammed ag Bedda, qui est venu se réfugier avec sa famille dans ces régions désolées, à la suite d'expéditions trop fructueuses qui ont soulevé contre lui l'animosité des propriétaires des chameaux razziés.

Dans ses courses aventureuses, il était déjà venu aux environs de la montagne où les génies avaient élu domicile et frappé des ressources que lui offrait le pays, il résolut d'y émigrer avec sa famille.

En effet, le Château des Démons, Kasr et Djenoûn, se trouve dans les monts Idinên, à proximité de la route suivie par les caravanes allant au Soudan. Mais elles ne font que passer, tant est grande la crainte inspirée par les maudits que la volonté de Dieu a reléguée dans ces régions désertes.

Mohammed ag Bedda avait ainsi l'avantage de nourrir ses chameaux dans des pâturages inexplorés, en dehors de la sphère d'action des r'ezzou qui sillonnent le désert.

Or, ce matin-là, comme les esclaves venaient de terminer l'abreuvoir du troupeau, Mohammed ag Bédda résolut de diriger lui-même ses chameaux vers la région redoutée, qui, à distance, paraissait être couverte de touffes de dhamrân et de chebreb aux longues épines aiguës. Les chameaux recherchent avidement ces plantes, dont les tiges, de couleur vert bleu pâle, supportent de larges touffes de fleurs lilas qui jettent une note de fraîcheur printannière sur le sol aride.

Le chef, monté sur un chameau de selle, partit en poussant le troupeau devant lui.

Mais lorsqu'il fut arrivé près du sombre plateau et qu'il put distinguer dans leurs moindres détails ses rochers étranges, ses ravins vertigineux, dont les déchirures profondes semblaient vouloir pénétrer jusqu'aux entrailles de la terre, ses pics aux silhouettes bizarrement découpées, le courage l'abandonna.

Il revint vers le campement, laissant là ses chameaux livrés à eux-mêmes.

Telle est en effet la coutume des Sahariens.

Les chameaux, une fois abreuvés, sont lâchés sans gardiens dans les steppes immenses.

Pâturant à loisir une maigre provende, ils reviennent d'eux-mêmes aux puits lorsque la soif commence à se faire sentir.

De longues journées s'écoulèrent sans qu'on revît le troupeau de Mohammed ag Bedda, fort inquiet, allait partir à sa recherche, lorsqu'un soir, à l'heure où le soleil couchant épandait tous les tons rosés de sa riche palette sur la nature engourdie, tandis que les monts Idinên bleuissaient à l'horizon, les grandes silhouettes des chameaux apparurent, traînant leurs pas indifférents dans l'or des sables, glissant sur le reg uni.

Dans la nuit le troupeau entier avait rejoint et le noble Targui, après avoir compté les animaux, donna l'ordre de les abreuver.

Quelques nègres esclaves s'échelonnèrent dans les petites niches creusées aux parois du puits et commencèrent à tirer l'eau, en se passant de main en main les petits seaux de cuir, tandis qu'un refrain bizarre leur faisait oublier la longueur de ce travail monotone.

Soudain, un des fils de Mohammed ag Bedda parut :

—Ja ti hin ! Ja ti hin, dit-il, ô mon père, vois donc, les chameaux ont mangé des dattes.

—C'est impossible, enfant ! répondit le targui. Tu sais bien qu'il n'y a pas de dattiers aux environs.

—Tiens, regarde, reprit le jeune homme ; vois-tu les noyaux dans leurs crottins.

—Ajaïb ! c'est merveilleux, s'écria le père en arabe. Voici bien, en effet, des noyaux de dattes.

Les animaux ont trouvé là-bas une oasis, cela ne fait aucun doute.

Par le péché originel ! j'irai moi-même les accompagner jusque-là !

—Mais les démons ? interrogea l'enfant.

—Certainement qu'il n'y a aucune démon dans ces parages, répondit le père ; sans cela, les dattiers n'y pourraient pousser.

Par la barbe du Prophète ! — que Dieu augmente son bien et sa vénération !

J'en aurai le cœur net.

Ainsi donc enfant ! fais seller mon meilleur chameau de course et apporte-moi mes armes et mon bouclier...

—Mais, mon père, voulut dire le jeune homme !

—Tais-toi, enfant ! un chef a parlé. Obéis !

—Ne veux-tu pas au moins te faire accompagner ?

—Non ! j'irai seul !

Au fur et à mesure qu'ils avaient bu, les chameaux partaient par petits groupes, se dirigeant d'eux-mêmes vers l'endroit où ils avaient trouvé une abondante provende.

Le chef n'eut qu'à les suivre et, après quelques heures de marche, il se trouva au pied des montagnes enchantées.

Les animaux marchaient sans hésitation. Ils pénétrèrent dans une gorge étroite, aux parois à pic, qui ouvrait un passage sinueux au milieu de rochers énormes.

Le Targui, sans hésiter, s'engagea sur leurs traces.

Mais, arrivé vers le milieu de l'étroit passage, il fut tellement saisi par la majestueuse horreur du cadre qui l'entourait, qu'il ne put s'empêcher de pousser un exclamation.

—Negoudaï ialla ! Gloire à Dieu ! cria-t-il.

Au même moment, il entendit ses propres paroles répétées autour de lui au milieu d'horribles ricanements.

Effrayé, il voulut revenir en arrière ; mais sa monture rétive l'entraîna plus avant.

Il se disposait à sauter à terre, lorsqu'en tournant la tête, il aperçut un énorme serpent, dont les yeux étincelaient comme des flammes au travers d'une crinière de longs poils noirs comme la nuit.

Son corps démesuré s'allongeait en lents replis sur le sentier.

Le troupeau avait disparu.

Des oiseaux noirs passaient en tourbillonnant, jetant au vent du désert leurs cris aigus où l'infortuné reconnaissait le son de sa propre voix :

—Negoudaï ialla !

Des lézards énormes, dont les sombres écailles ne réfléchissaient pas les feux de l'astre du jour, traversaient, agiles le sentier.

De chaque anfractuosité du roc, de chaque chevasse jaillissait une plainte lugubre comme si la nature elle-même se révoltait à l'aspect du sacrilège accompli par l'audacieux mortel qui violait la retraite des esprits.

Plus mort que vif, comprenant qu'il était le jouet de quelque invincible sortilège, le chef ferma les yeux et s'abandonna à sa monture, dont l'amble infatigable l'emportait vers l'inconnu.

Une brusque secousse l'éveilla de sa torpeur.

Le chameau s'agenouillait.

Mohammed ag Bedda ouvrit les yeux et demeura confondu par l'aspect enchanteur du paysage qui s'offrait à ses regards.

Une vaste plaine s'étendait devant lui jusqu'aux limites les plus reculées de l'horizon.

Au milieu de pâturages verdoyants, où son troupeau paissait à pleine bouche, des bouquets de palmiers dressaient leurs panaches d'émeraude qu'une brise parfumée faisait onduler doucement.

Des tourterelles, des ramiers roucoulaient dans leurs nids de verdure, passaient en volant, d'un arbre à un autre et une source limpide courait en chantant sur son lit de cailloux.

Les hideux lézards, les oiseaux noirs, le serpent fantastique avaient disparu.

Emerveillé, le chef se prosterna sur le sable et rendit grâces au Dieu Unique.

Puis il cueillit une abondante moisson des dattes qui pendaient en grappes nombreuses et dorées sur les palmiers, en remplit les bissacs de sa selle et, bien résolu à conduire sa famille dans cet Eden enchanteur, il partit.

Un couloir semblable à celui par lequel il était venu s'ouvrait dans la montagne.

Il s'y engagea sans hésiter.

Mais il eut beau presser l'allure de son vaillant coureur, le soleil était déjà très bas à l'horizon, qu'il n'était pas encore sorti du défilé.

Soudain, à l'heure du "Sahhaur", à cet instant indéfinissable où il devient impossible de distinguer un fil blanc d'un fil noir, il se retrouva à l'endroit même qu'il avait quitté plusieurs heures auparavant.

Le jour avait fui !....

Dans les cieux, la lune découpait son croissant argenté, montant, vers le zénith, dans une auréole lumineuse.

Le chef mangea des dattes, but à la source limpide et ayant adoré la Providence qui veillait sur lui, il s'endormit.

Le lendemain, dès l'aurore, il se mit en route.

Mais, ô terreur ! au moment précis où l'astre du jour disparaissait à l'horizon, il se retrouva au même endroit.

—Les génies ne veulent pas que j'emporte les fruits de ces arbres, pensa-t-il, et il vida sur le sol ses besaces.

A l'aube, il se mit en route.

Vers midi, l'extrémité du défilé s'offrit à ses regards débouchant dans les steppes immenses.

Mais il avait beau presser sa course, la sortie du sombre couloir semblait fuir devant lui.

Tout à coup, son chameau se laissa brusquement tomber sur les genoux.

Le Targui sauta à terre et recula frappé de terreur.

Le serpent monstrueux qui l'avait accompagné l'avant-veille, se dressait contre sa monture et plongeant dans les bissacs sa tête hideuse, en retira une datte oubliée par mégarde.

Au même instant, des oiseaux noirs apparurent dans les airs au-dessus de sa tête, des reptiles fantastiques sillonnèrent le sable sous ses pas.

Le jour disparut !

Des voix surnaturelles éclatèrent de toutes parts, lançant dans la nuit un cri sans cesse renaissant :

—Negoudaï ialla ! — Gloire à Djeu !

C'en était trop.

Affolé, anéanti par l'horreur de cette scène, l'homme s'évanouit.

Au point du jour, ses esclaves le trouvèrent, inerte, sur le sable à proximité du campement.

Son chameau avait disparu.

D'une voix tremblante, l'infortuné raconta son odyssée, et le dernier mot s'échappait à peine de ses lèvres qu'il mourut.

Quant au troupeau, nul n'en entendit plus jamais parler.

Seul, un chrétien — on sait que ces gens-là ne craignent rien ! — un chrétien du nom de Barth, voulut braver la colère des Démons.

Il faillit mourir avant de pénétrer dans la redoutable enceinte et Dieu — qu'il soit glorifié ! — voulut bien permettre qu'un Musulman de la suite de l'infidèle, l'ayant retrouvé près d'expirer de soif et de fatigue, lui sauvât la vie.

Le château des Démons a gardé son secret.

EUGENE CARETTE.

VENTE A PRIX REDUITS

Nous avons fait dans le mois de juillet ce à quoi nous nous attendions, c'est-à-dire un chiffre d'affaire aussi considérable que dans n'importe quel autre mois de l'année; celà est dû aux occasions de bon marché que nous avions à offrir. Pour le mois d'août, nous offrirons à grande réduction toutes les balances des lots déjà réduits qui n'ont pas été écoulés durant juillet; il s'agit de tout vendre; les prix ne seront pas une objection. Veuillez s'il vous plaît examiner la liste de prix ci-dessous.

Challe et Mousseline

200 verges de challe, étoffe légère, superbe pour les chaleurs, couleurs foncées et claires, jolies nuances de bleu - marin, bleu pâle, rose, vert et drab, fond uni avec fleurs détachées, le prix réduit de juillet était 8c, pour clairer la balance, nous avons fixé le prix à. . . **5c**

Soie Soie

1,500 verges de magnifique soie, nuances assorties de gris pâle, bleu royal, bleu-marin, bleu pâle, vert, brun et noir, cette soie a été importée pour être vendue 60c, pour l'écouler rapidement, nous l'offrons pour notre vente d'août à 25c

Matinées

20 douzaines de matinées en lawn dimity de couleurs, avec remplis et insertion de broderie, faites au dernier goût, valeur réelle de $1.50, réduit. 59c

N'oubliez pas ces Offres !

500 verges de zéphir carreauté, étoffe très fine, nuances de bleu, mauve et bleu pâle, importé pour être vendu à 12½ cts, il vaut certainement cela, nous voulons DONNER des BARGAINS, pour cette raison, nous l'offrons à. . . . **5c**

Chapeaux

40 douzaines de chapeaux sailor pour dames, vendus à moitié prix ; ceux marqués 50 cents. . . . 19c
Pour. . . . . .

Un lot de chapeaux sailor noirs, non garni, pour dames, ces chapeaux étaient marqués 25 cents et 30 cents, vous aurez le choix, maintenant pour. 5c

Jupes de robe en duck blanc

50 pour cent d'escompte, ceux marquées $1.00 pour 50 cents ; $1.25 pour 62½ cents ; $1.50 pour 75 cents.

Costumes en duck bleu pâle et blanc, bleu-marin et blanc, toujours vendus $3.00, prix réduit. **$1.50**

Toile Oxford et Coton carreauté

630 verges de toile Oxford pour chemises foncées et pâles, avec barres ou carreaux de couleur, garantie au lavage, valeur régulière de 12 cents, prix réduit à 8 cents, 6½c maintenant.

10 pièces de coton à tablier de couleur, une verge de largeur, valant 10 cents, prix de vente. . . 5c

Chiffon

62 pièces de chiffon de soie, toutes les nuances, prix régulier de 10 cents la verge, réduit à 3½ cents, 2½c maintenant. . . . . .

Toile et Essuiemains

10 pièces de toile à nappe pur fil, 64 pouces de largeur, valeur réelle de 40 cents, prix d'août. . . 25c

20 pièces de toile carreautée rouge et blanc et bleu et blanc, pour essuie-mains ou pour rouleaux, régulier à 8 cents, prix réduit. . . . 4½c

50 douzaines d'essuiemains en toile damassée, avec belle barre rouge, grandeur de 24 x 16, valant 8 cents, prix pour notre grande vente. 5c

75 douzaines d'essuiemains en toile buckaback pur fil, avec barre couleur, grandeur de 24 x 15, régulier à 8c, prix de vente. . . 5c

Toile à rouleau avec barre rouge, 18 pouces de largeur, 12 cents, prix d'août. 8c

10 pièces de toile crash pour rouleau, valant 10 cents, réduit à. 6c

Bas ! Bas !

100 dos de bas de cachemire noir, pure laine, toutes les grandeurs, pour dames, prix régulier, 14½c 25c ; prix réduit. . . .

20 doz. de bas en coton noir, pour enfants et pour dames, valant 12c ; votre choix pour. . . . 5c

Bas en coton noir par côtes, qualité forte, toutes les grandeurs pour dames et enfants, prix ordinaire 15c, prix d'août. . . . 10c

Occasion rare dans les Mousselines à Robes

850 verges de mousseline "Manilla Cord," 28 pouces de largeur, fond blanc avec fleur et barre de couleur, nuances de bleu pâle, rouge cardinal, rose, vert et héliotrope ; importée pour être vendue à 13c, notre prix pour la vente à bon marché du mois d'août, notez bien. . . 5½c

3,200 verges de mousseline Iberia Dimity, nouveauté de saison, fond blanc avec barre et fleur, de toutes nuances, le prix déjà réduit était 7½c, pour. 6c

Offre Spéciale

16 pièces de très beau zéphyr barré, mauve, bleu pâle, rose et rouge, couleur garantie au lavage, 30 pouces de largeur, valant 15c, notre prix de vente était 8c, réduit à . 6½c

Camisoles

50 douzaines de camisoles pour dames et enfants sacrifiées à . . . 5c

Etoffe à Robe

Serge pure laine, brun foncé, brun pâle et drab, la qualité de 20c, prix réduit. 12½c

20 pièces de Lustra noir, 44 pouces de largeur, bien fin et bien lustré, toujours vendu 35c, prix réduit. 16⅔c

700 verges de beau cachemire noir pure laine, 42 pouces de largeur, fini satiné. Les laines étant à la hausse, il vaut aujourd'hui au moins 90c ; notre prix pour la vente à bon marché. 50c

Une occasion extra spéciale

68 pièces d'étoffe à robes, à fond de couleurs foncées, avec carreaux, cette jolie étoffe peut très bien se laver, elle vaut certainement 12c la verge, notre prix extra spécial. 5c

404 coupons de point à rideaux de la meilleure qualité, tous échantillons d'un manufacturier, il y en a de ¾, ⅞, et 1 verge. Ces échantillons sont cousus sur un bon sateen noir, nous les vendrons tels qu'ils sont avec le sateen, nos prix chacun, 5c, 10c et. 15c

Merceries

20 doz. de cravates à bouts flottants, "flowing end, style nouveau et pure soie, jamais vendues moins de 50c, le choix pour 25c

30 doz. de chaussettes en fil de couleur, rayées de toutes nuances, valant 25c, réduit 12½c

Chemises de couleur, devant court, ouverte devant ou derrière, avec ou sans collet, prix ordinaire $1.00, notre prix. 50c

Parapluies pour hommes, en serge Gloria, et en soie, manche en acier baleines paragon, 50c, 75c et. $1.00

Chapeaux en paille et en feutre, pour hommes, toutes les plus nouvelles formes, nous les avons depuis 50c à. $2.50

Corps et caleçons d'été, toutes grandeurs, pour hommes, prix régulier 30c, prix pour la vente à bon marché. 15c

Coton, Flanellettes et Couvre-pieds

Coton à draps 8-4 uni ou croisé, prix ordinaire de 25c, maintenant. 16½c

Coton à draps blanchi, croisé 8-4, régulier 35c, maintenant. . . 25c

Flanellette américaine, 33 pos. de largeur, fond rose avec fleur fond bleu, superbe pour robe de maison, notre prix régulier était 15c la verge, prix réduit. . . . 10c

Couvrepieds bleu et blanc, rose et blanc avec frange, 11-4, toujours vendus $2.00, maintenant $1.25

Couvrepieds blancs honeycomb, grandeur pour lit double, toujours vendus à $1.75, pour. 89c

50 couvrepieds de couleur, grandeur pour lit ¾, toujours vendus à $1.00, pour. 69c

Vaisselle

Service à dîner en pierre semi porcelaine, bien décoré en brun, rose, vert et bleu, 97 morceaux, prix de la vente à bon marché d'août. $5.50

Service de lave-mains en pierre, décoré en couleur, 8 morceaux, prix d'août. . . . $2.00

Tasses et soucoupes en pierre décorées en couleur, régulier à 10c, prix de la vente à bon marché, les deux morceaux. . . . 5c

Assiettes toutes grandeurs, de couleurs et blanches, valeur régulière de 10c, prix de vente, le choix. 5c

Bon savon pour laver, très bonne qualité, le morceau d'une livre. 2½c

Très bon savon de toilette, bien parfumé, 2 morceaux pour 5c

AU SOUBASSEMENT

Département de Chaussures

Souliers en kid indien, pour dames, lacés ou découverts, avec strappes, semelles tournées, cousus à la main, marqués à $1.25, prix réduit. 75c

Souliers en kid dongola très fin, lacés ou découverts, semelles tournées et cousues à la main, régulier à $1.50, prix d'août. . . . $1.00

Souliers en duck blanc, pour jeunes filles, régulier à $1.00, prix pour cette vente. 75c

Bottines lacées en buff, toutes les grandeurs, pour hommes, prix régulier $1.50, prix d'août $1.00

Bottines lacées en box calf, la meilleure qualité, piquées Good Year, grandeurs de 6 à 10, valeur régulière de $4.00, prix d'août $2.50

La Maison Normandin — *Grand Magasin Départemental*

Nous fermons tous les soirs à 7 hrs., le samedi excepté.

1531 et 1533 rue Notre-Dame

PRES DE L'HOTEL DE VILLE

ARGENT COMPTANT. UN SEUL PRIX.

Colonial House — Square Philippe

DEPARTEMENT DES

CHAUSSURES DE DAMES

Bottines à boutons noires dites Dongola pour dames, semelles faites à la main, elles étaient à $3.25, pour $2.50.

Bottines à boutons en chevreau, dites Tan Vici, pour dames, semelles épaisses, elles étaient à $3.95, pour $2.50.

Bottines en veau Oxford dites Tan Russian, pour dames, semelles épaisses, elles étaient à $3.15 pour $2.50.

Bottines en toile blanche Oxford, pour dames, elles étaient à $2.25, pour $1.50.

Botttnes noires dites Dongola, à lacets ou à boutons, ponr demoiselles, elles étaient à $2.50, pour $1.75.

Bottines en toile blanche Oxford, pour demoiselles et enfants, elles étaient à $1.50, pour $1.

Bottines dites Tan Dongola Oxfords, pour demoiselles et enfants, elles étaient à $1.90, pour $1.25 et $2.10 pour $1.50.

Bottines dites Dongola Oxford pour demoiselles, elles étaient à $1.80, pour $1.50, et $2.75, pour $2.00.

MOINS 5 POUR CENTS AU COMPTANT

LES PLUS NOUVEAUX

ARTICLES DE COU POUR L'ETE

En mousseline, piqué, chiffon, crêpe de chêne et scie

Cravates en véritable dentelle Duchesse.
Nœuds en véritable dentelle Duchesse.
Collets rabattus en véritable dentelle Duchesse.
Collets rabattus brodés, blancs, brodés en couleurs : rose, bleu noir.
Nœuds en imitation de dentelle, blanc et nuances de Paris.
Nouveaux nœuds en linon blanc, bouts brodés.
Cravates garnies de dentelle, en véritable et en imitation de dentelles Valenciennes.

CORSET D'ETE A DEVANT DROIT

Prix, 50 cents

En tulle double, avec baleines à l'épreuve de la rouille. Justement le corset qu'il faut pour les temps chauds, de la forme la plus convenable ; blanc seulement ; dimensions : 18 à 30.

Attention spéciale donnée aux commandes par la Poste.

HENRY MORGAN & CO.

MONTREAL.

TOLE GALVANISEE APOLLO BEST BLOOM

Apollo nous paie plus que n'importe quelle tôle galvanisée commune.

Nous avons tous des intérêts communs ici, depuis le fabricant jusqu'au cousommateur, du premier au dernier.

American Sheet Steel Company, New York.
Représentants pour le Canada,
E. & S. H. Thompson & Cie,
45 rue Saint-Sulpice,
Montréal. (14)

La mortalité chez les enfants

Il y a eu, depuis deux semaines, chez les enfants, un très grand nombre de décès, environ deux cents par semaine. Les dérangements d'estomac et la diarrhée des enfants, causés par la négligence des premières phases de la maladie du bébé, en furent les principales causes.

Si les mères et les bonnes

Surveillaient soigneusement les premiers symptômes et donnaient intelligemment quelques doses de

Sirop du Dr Coderre pour les enfants

elles enraieraient immédiatement les désordres et sauveraient ainsi les enfants d'une mort prématurée.

Voyez à ce qu'on vous le donne, quand vous demandez le

Sirop du Dr Coderre pour les enfants

En vente partout à 25c. Par la poste sur réception du prix.

The WINGATE CHEMICAL CO. LTD,
MONTREAL, Canada.

Les Pastilles du Dr Coderre pour les vers, pour les enfants qui souffrent des vers. Prix, 25 cents. Par la poste, sur réception du prix. 214—2 k

Oh, pour la brise du Saguenay

Le voyage qui surpasse tous les autres pour la santé et le plaisir est celui que l'on fait dans le bas du Saint-Laurent et dans la fameuse Rivière Saguenay. Il y a changement d'air complet avec repos et confort complets. Les vapeurs paquis de la Compagnie de Navigation R. et O. font ce voyage chaque jour de la semaine de Montréal et le nouveau taux de $23 aller et retour pour famille, y compris les repas et les cabines est devenu très populaire. Des privilèges d'arrêt sont accordés avec le billet. Pour avoir un exemplaire du livre illustré "Niagara à la mer", billets, etc., s'adresser à Jos. F. Dolan, agent des passagers de la ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis du Bureau de Poste.

Foule de preuves

Les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD rendent au sang appauvri sa force et sa pureté. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal. 229-2

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue St Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. 35-n

SI VOUS ne voulez pas détériorer votre linge et si vous désirez qu'il devienne blanc comme la neige, sans le frotter, servez-vous de la "Victorine," qui permet de laver sans frotter.

Stock de $25,000 DE Pianos de Haute Classe

A Ecouler d'Ici au 1er de Septembre

La Lindsay-Nordheimer Co. portera, le 1er de septembre, le nom de C. W. Lindsay Co., Ltd, avec nouvelles agences additionnelles. Le stock considérable de

PIANOS *STEINWAY, HEINTZMAN, NORDHEIMER, HOWARD ET AUTRES*

devra être écoulé le 31 d'août. Tout le stock est offert au public à des prix qui demandent considération, même durant les temps chauds. On ne saurait énumérer les prix de tant de pianos. Mais nous promettons à tous ceux qui viendront à nos entrepôts, qu'ils pourront choisir un instrument à très bon marché. Conditions pour vous convenir. On accordera, si on le désire, 3 ans pour le payer.

Lindsay - Nordheimer Co.,

2366 rue Ste Catherine.

Succursale de la Partie Est — 1622 rue Ste Catherine.

LESSARD & HARRIS

Experts en travaux sanitaires, poseurs d'appareils à gaz, vapeur et au chaude, couvreurs etc., 443 RUE CRAIG. Bell, Tel. 2194. Tel. des Marchands 808. (7)

Portez-vous un Bandage ?

Nous en avons un stock immense que nous vendons à moitié des prix réguliers. Des ajusteurs expérimentés sont à votre disposition. The Canada Truss Factory Co. 712 rue Craig. 135—s—n

The Ogilvy Store

Département Des CORSETS

Nous avons les plus nouveaux genres de Corsets à devants droits tels que les célèbres P. & D. Les corsets Crompton dans toutes les nouveautés. Les D. & A. blancs et gris de différents prix. Les corsets E. & T. longs, demi-longs et corsets-ceinture. Les corsets américains W. B. La Grecque, etc., Corsets, d'été de toutes sortes, à 50c, 75c, $1.00, $1.25..... **$1.50**

Nous avons aussi un lot de corsets P. & D. que nous vendons à prix très réduit. Corsets de $2.50 à $4.75 pour **$1.49**

OGILVY.

LE ROI EST MIEUX

Le Couteau du Chirurgien

Les maladies de L'ESTOMAC, du FOIE, des INTESTINS et des REINS font courir les plus grands dangers, soit par elles-mêmes ou le COUTEAU du chirurgien auquel vous serez peut-être obligés d'avoir recours, si vous les soignez trop tard. Un seul des symptômes qui suivent indique un dérangement de ces organes vitaux, base de la santé. Si donc, vous souffrez de perte d'appétit, maux de tête, étourdissements, bouche amère surtout le matin en vous levant, teint jaune, peau sèche, sommeil troublé par des rêves, cauchemars, crampes, pituite, vomissements, rapports de bile, vents, vertiges, palpitations, migraines, boutons, clous de cou, enflures des mains et des pieds, mal de reins, c'est que vos intestins ne fonctionnent pas bien ; votre foie est engorgé de bile, vos reins sont malades. Prenez alors les GRANULES BUROT DE PARIS, elles vous guériront sûrement et préviendront des maladies souvent mortelles. Elles aident la digestion, nettoient le foie, les intestins et les reins. A dose de trois elles purgent mieux que n'importe quel fort purgatif et ce, pendant que vous dormez ; sans douleurs, coliques ; elles rafraîchissent le sang et donnent un beau teint. Suivez les directions de la circulaire autour du flacon. Vous y lirez des certificats de médecins et d'hôpitaux qui prouvent que les GRANULES BUROT sont un remède excellent pour l'ESTOMAC, le FOIE et les INTESTINS.

GRANULES BUROT

AUX GENS ELOIGNES ; soit au Canada ou ailleurs, nous conseillons d'écrire à nos médecins, GRADUES DE PARIS, dites-leur ce dont vous souffrez ; ils vous TRAITERONT GRATUITEMENT et vous GUERIRONT. Nous envoyons, partout et franco, les GRANULES BUROT, sur réception du prix 40c ou 2 francs, ou $2.00 pour 6 flacons, même prix qu'à Paris, soit en timbres, mandat ou argent. Cie Med. Paris-Canada, ch. 6, "La Presse."

TEMPERATURE

Pluie pendant la plus grande partie de la journée, aujourd'hui. Beau et modérément chaud, demain.

A NOS LECTEURS

Nous commençons, aujourd'hui, en deuxième page, la publication d'un nouveau roman-feuilleton — AMOUR ET HAINE — dont nous recommandons vivement la lecture à nos lecteurs.

Tout ce que l'amour et l'amitié comportent de délicatesse, de générosité, de tendresse et de dévouement apparait dans l'œuvre que nous présentons aujourd'hui à ceux qui lisent.

Lecture entre toutes agréable et émouvante où de dramatiques épisodes se succèdent et s'enchainent avec une remarquable habileté. AMOUR ET HAINE est écrit de façon à charmer et à captiver le lecteur de la première à la dernière page.

Ce feuilleton pourra être mis dans toutes les mains.

LES PIQUE-NIQUES DE "LA PRESSE"

Où et à quelle heure le départ

D'où partiront lundi matin les tramways de la Montreal Street Railway qui doivent conduire les enfants du pique-nique de "La Presse" à l'avenue Lasalle, où doivent-ils monter dans les tramways de la Terminal Railways pour se rendre au Bout-de-l'Ile ?

Voilà la longue question que nous posait ce matin une toute petite fillette de sept ans que nous rencontrions à l'angle des rues Saint-André et Sainte-Catherine.

En entendant l'enfant faire cette question presque mot à mot, comme nous la rapportons, cela nous porta quelque peu à la réflexion et nous nous sommes demandé quel immense joie faut-il que ces enfants ressentent à la pensée de ces fêtes que nous leur offrons pour qu'ils parviennent à en parler avec tant d'aise.

D'où partiront les tramways ? Mais vis-à-vis du beau magasin de pianos des deux messieurs qui se sont chargés de payer le dîner, de MM. Archambault et frères, rue Sainte-Catherine, à l'angle de la rue Saint-Denis.

Notre petite interlocutrice ne nous a pas demandé l'heure du départ des tramways, probablement parce qu'elle se doutait que ce départ s'effectuerait à la même heure que pour les pique-niques précédents, c'est-à-dire à huit heures précises ; en ce cas, elle avait raison, car c'est bien cette heure qui a été fixée, que personne ne l'oublie.

Le magasin sera fermé toute la journée lundi, à l'occasion de cette belle fête d'enfants.

LE PIQUE-NIQUE DES TYPOGRAPHES EST REMIS

Le pique-nique des Typographes au Bout-de-l'Ile, est forcément remis, vu le mauvais temps. Il aura lieu le samedi, 30 août courant.

FEU M. J. BENJAMIN AUBRY

Mort subite de ce citoyen bien connu

M. Joseph Benjamin Aubry, rentier, est mort subitement, ce matin, à sa résidence, 149 avenue Laval. Quoiqu'il fût souffrant depuis quelques jours, rien ne faisait prévoir une fin aussi prématurée. Il était âgé de 57 ans et 3 mois. Durant

Feu M. JOS. B. AUBRY, mort subitement ce matin.

vingt-cinq ans, il a tenu un commerce d'épicerie, et plus tard, un étal de boucher, et il était bien connu dans les cercles commerciaux.

Il laisse une épouse et trois enfants dont un fils, le Dr Hector Aubry, et deux filles, Delvina, religieuse au Précieux Sang, de Notre-Dame de Grâce, sous le nom de Soeur Ste Marie des Cinq Plaies, et Mademoiselle Amélia.

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

APRES LE FEU LE DELUGE

Il est tombé hier soir et cette nuit 1 3-4 pouce d'eau

Après avoir failli périr par la chaleur, voilà qu'hier on était menacé d'être envahis et emportés dans l'autre monde, par les flots tombés du ciel. Hier, nous avons eu une de ces pluies continues et torrentielles, comme celles qui se rencontrent dans les pays tropicaux. Les rues étaient converties en rivière et malheur à ceux qui se sont fait prendre par l'orage. Durant la nuit il a aussi plu beaucoup. Il est tombé, en tout 1¾ pouce d'eau. Il fait frais aujourd'hui.

Les gens de la campagne en pleurent car le grain qui reste sur les champs va en souffrir énormément.

L'ENQUETE DE "LA PRESSE" SUR LA SITUATION DES COLONS DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Ceux-ci continuent de se plaindre. — Les marchands de bois nient d'une manière emphatique les accusations portées contre eux et prétendent qu'ils sont d'importants facteurs pour la colonisation

ILS CROIENT AVOIR EUX AUSSI DE NOMBREUX SUJETS DE PLAINTES

Les griefs des colons du Nominingue, que "La Presse" a fait connaître, samedi dernier, ont été le sujet de discussions sans précédent dans les cercles des marchands de bois de construction, de telle sorte que ceux-ci désirent ardemment que leur version, sur la question, soit placée devant le public. C'est, d'ailleurs, ce que "La Presse" avait l'intention de faire ; et elle s'y prête de grand coeur.

Il est entendu que les marchands de bois que nous avons vus prennent la responsabilité entière de leurs opinions et de la manière qu'ils les expriment.

Les marchands de bois disent qu'ils ont eux-mêmes un sujet distinct de plainte, bien plus sérieux que celui des colons. Ils disent qu'ils n'en souffrent pas seuls, mais que l'état de choses existant nuit d'une manière frappante à la prospérité de la province de Québec. Un représentant de "La Presse", arrivé justement d'une tournée, à Ottawa, Buckingham, Québec et Rockland, Ont., pour s'assurer des vues des marchands de bois sur la situation actuelle, au Nominingue.

Tous et chacun repoussent les accusations portées contre eux. Ils vont plus loin et déclarent qu'il n'existe aucun différend entre eux et les vrais colons, et plus il en viendra de ces derniers, dans le district, le mieux ce sera pour eux. Ils sont une source de secours mutuels, le colon en vendant ses produits aux marchands de bois et ceux-ci en donnant de l'emploi aux colons. Il est presqu'impossible, disent-ils, d'empêcher les bûcherons, d'empiéter de temps en temps sur les terres de ces colons et de couper leur bois, tout simplement par erreur; mais il n'y a pas un seul cas où il a eu quelque difficulté entre les colons et les marchands de bois, au sujet d'un établissement.

LES DIGUES

Il est vrai que des digues soient construites pour la flotte des billots, mais lorsqu'il y a dommages causés de cette façon, il y a aussi toujours compensation. C'est généralement la coutume de voir à cela, le printemps après que les digues sont construites. Le représentant de la compagnie de bois de construction parcourt le district en voiture et il en vient à un arrangement avec les colons qui ont à se plaindre. Les sommes payées en indemnités varient de $5 à $50 par année, selon l'étendue probable de la perte subie.

UNE DENEGATION

Quant à l'obligation que les gens sont obligés d'attendre pour leurs gages, les grandes compagnies nient cela, "in toto". "Nous avons, a dit un marchand de bois, à notre représentant, des magasins, par tout le district pour l'accommodation de nos hommes. Là on leur fournit, à crédit tout ce qu'ils désirent, mais, chaque mois le compte est réglé ; les prix sont bas et aucune retenue d'argent n'est faite. Quant à l'achat des provisions, ou des produits de la ferme à des prix ridiculement bas, ceci est aussi nié.

"Les prix payés sont les prix ordinaires du marché, rien de plus. Relativement au prix du bois de construction, il est plus élevé au Nominingue que partout ailleurs, d'après les marchands de bois et tout le bavardage qui s'est fait est l'oeuvre de gens qui veulent exploiter les marchands de bois et battre le gouvernement, à cause de sa taxe sur le bois." Les marchands de bois prétendent encore qu'il est impossible de tromper dans le mesurage, parce que celui-ci est fait par des représentants du gouvernement dans la nomination desquels les marchands de bois, ni les colons n'ont rien à voir. Quant aux accusations relatives au tabac, elles seraient aussi vaines que de la fumée.

MM. McCLAREN ET EDWARDS

MM. Albert McLaren et M. W. C. Edwards furent questionnés pour savoir d'eux pourquoi, s'il y avait aussi peu de fondement dans les plaintes venues du Nominingue, ils étaient si mécontents.

Or, ces deux messieurs ont donné chacun la même explication des accusations portées : "Celles-ci sont l'oeuvre d'individus qui ne sont colons que pour le temps qu'il faut pour faire défricher leurs terres. Ils cessent alors d'être colons, ayant en poche l'argent qu'on leur a donné et ayant des terres prêtes à la culture. Or, nous sommes contre cela. Nous recevons à bras ouverts le véritable colon, mais nous sommes déterminés à ne pas acheter de bois d'hommes qui ne sont pas des colons. C'est voler le gouvernement de la taxe qui lui est due."

M. W. C. Edwards, de la W. C. Edwards Lumber Co.," d'Ottawa et Rockland, Ont., a été interviewé, en ce dernier endroit, hier, par le représentant de "La Presse" et voici ce qu'il a dit : "Vous pouvez déclarer de ma part que le temps est venu pour le gouvernement de prendre des mesures pour empêcher désormais le dépouillement en bloc de nos forêts, par des soi-disant colons qui ne sont que des spéculateurs.

"La province de Québec dépend presqu'entièrement de ses ressources forestières, pour se procurer les fonds nécessaires pour payer l'intérêt de sa dette publique. De là la nécessité d'écarter ces pirates ; c'est évident. Je connais une limite à bois où le propriétaire a retiré $100,000, lorsque ces prétendus colons en ont retiré $120,000. Je pourrais vous montrer par toute la région une longue série de chantiers en ruines. Ces chantiers avaient été construits par des prétendus colons. Ceux-ci sont partis et avec eux, le bois aussi. Voilà le fait de ces exploiteurs déguisés en colons. Ce sont eux qui causent tout le dommage constaté. Ils ont de petites scieries portatives, ils s'installent dans un district couvert du meilleur bois, le dépouillent, puis ils s'en vont, en riant du propriétaire de la limite à bois et du gouvernement. Les forêts de Québec sont remplies de ces scieries et le plus tôt on fera une enquête, le mieux ce sera. La "McLaren Co.", la "Hawkesbury Co." et la "Perley Co." d'Ottawa sont unanimes là-dessus et ressentent vivement le danger.

"J'ai grande confiance dans la commission forestière nommée dernièrement et, moi pour un, je crois qu'elle ne pourrait pas se mettre trop promptement à l'oeuvre. Quand elle siégera tous ces faits seront mis au jour et la population de la province de Québec apprendra alors comment nos forêts sont dépouillées, sous ses yeux, par ces gens sans scrupule. La Reordan Paper Co., marchera de concert avec nous. Hier soir, un gros marchand de bois est passé chez moi pour me faire connaître un état de choses semblable à celui que je viens de vous décrire, pour tâcher de déterminer ce qu'il y a à faire. Il n'y a pas de doute qu'il va nous falloir adopter un plan d'action commune. Le pillage de nos bois de Québec est quelque chose de terrible. Quant à ces plaintes, si on s'en occupe, on verra bientôt qu'elles ne sont pas justifiées."

LES SPECULATEURS

Le reporter de "La Presse" a demandé à M. Albert Maclaren, de la "James Maclaren Co.", limitée, ce qu'il y avait de vrai dans les accusations portées par les colons du Nominingue, quant à la manière dont ils étaient traités par les marchands de bois opérant dans cette région et voici ce qu'il a dit :

"En autant que notre compagnie est concerné, il n'y a pas la moindre vérité dans ces accusations. Je puis déclarer que nous ne devons pas un seul sou à aucun colon, pour la coupe de bois sur sa terre ou pour tout autre chose, parce que nous avons réglé tous les comptes promptement, en argent. De fait, lorsque par mégarde, du bois a été coupé sur les terres des colons véritables, nous sommes allés, non sans beaucoup de trouble et de frais les rencontrer, pour régler avec eux. Nous avons toujours été prêts à prendre en considération les demandes d'indemnité chaque fois qu'il y a eu envahissement involontaire de territoire.

"Les colons reconnus comme tels dans le district de "La Lièvre" sont nos amis et plus il en viendra, plus nous serons contents. Ce sont les spéculateurs qui sont la cause de tout le trouble. Ils viennent, prétendant s'établir, mais ils ne font que déboiser les terres et les laissent ensuite sans culture. Aucun vrai colon n'a été frustré de ses droits sans qu'il ait été dédommagé.

Le gouvernement sait que des tentatives ont été faites pour se procurer des terres, sous de faux noms. Une enquête a démontré qu'aucune personne désirant s'établir au Nominingue ne portait ces noms.

LES INONDATIONS

La déclaration que les marchands de bois construisent des digues pour le flottage des billots, de façon à causer des inondations sur les propriétés, sans compensation en retour, est fausse, en autant que j'ai pu m'informer. Il est faux, aussi, que les marchands de bois ne paient pas promptement les colons pour leur travail ou leurs produits. Ma compagnie paie comptant et sur-le-champ pour tout travail fait ou article acheté. Nous payons comptant tout le temps. Quant à la rumeur que nous payons de bas prix, nous payons plus cher pour notre bois, sur La Lièvre, que partout ailleurs. Il est aussi absurde de dire que l'on puisse tromper dans le mesurage du bois. Ce mesurage se fait par les officiers du gouvernement, licenciés par le gouvernement, et il faut que le vendeur et l'acheteur acceptent ce mesurage.

CE MONOPOLE DE LA LIEVRE

Il n'y a pas de sens commun de croire que nous réclamons des droits exclusifs sur la rivière La Lièvre ; nous n'avons pas telle prétention.

C'est encore une fausseté que de dire que les feux, dans les bois et forêts, sont causés par les marchands de bois. A ma connaissance, ceci n'est jamais arrivé. Ces feux sont l'oeuvre, volontaire ou non, des colons. On peut avoir une idée de notre ouvrage, dans le district de La Lièvre, par le fait que l'an dernier on a payé en salaires et en bois, $220,000. En 1901, nous avons eu à subir la même lutte que celle qui se présente cette année. Alors, l'hon. M. Parent nous a fait venir à Hull, a fait une enquête, et a trouvé que nous agissions d'une manière tout à fait juste. Les accusations ont été considérées comme non fondées. Si le gouvernement a pensé, pour un moment, que nous n'agissions pas avec équité, avec les colons, il aurait su nous en demander compte immédiatement."

M. McLaren, comme les autres marchands de bois, attend les meilleurs résultats de la commission forestière.

LES PLAINTES DES COLONS

Nous continuons aujourd'hui la publication des entrevues obtenues par notre envoyé spécial, des colons du Nominingue et de la Lièvre. Samedi prochain, nous publierons le résultat de l'enquête faite par notre correspondant, dans une autre région de la province de Québec.

M. CYR. DUBOIS

De la Minerve

Etabli depuis douze ans, M. Dubois commence par dire qu'un colon pour le compte de qui il avait fait du défrichement, lui a fait perdre $50. Au début de son établissement, il a fait brûler du bon bois qu'il aurait pu vendre, si les droits n'avaient pas absorbé tous ses revenus ; le produit de ces ventes lui aurait été d'un grand secours.

Les chemins, dans la partie du canton où M. Dubois est fixé sont impraticables, au dire de ce dernier; et en réponse à une de mes questions, il dit:

"Il est impossible d'obtenir un lot dans la partie du canton parce qu'il y a de trop beau bois ; il faut que les "concerns" passent avant. J'ai appris que l'agent Fillion avait reçu instruction de ne concéder aux colons que les lots sur lesquels il se trouve au plus 500 billots.

M. ALFRED NANTEL

Etabli depuis vingt ans dans le canton Marchand, à onze milles de Labelle.

"Au cours de mes travaux de défrichement, dit-il, j'ai dû faire brûler de très beaux bois ; quels beaux bénéfices n'aurais-je pas retirés de tous ces arbres que je réduisais en cendres ?

"Il y a quelques années mon père coupa un certain nombre de billots sur la terre que j'occupe. M. Fillion, en lui faisant payer le droit de coupe l'informa que ce droit était applicable au paiement du lot. Aujourd'hui, je suis établi, j'ai rempli mes obligations et je voudrais établir mes titres. J'ai donc demandé à M. Fillion d'appliquer au paiement de mon titre de propriété la somme perçue sur la coupe du bois, comme il l'avait promis. Il n'y a rien d'entré dans les livres, m'a-t-il répondu, je ne puis rien faire.

"Ce n'est pas tout ; l'an dernier je tuai un chevreuil pour nourrir ma famille. Nous sommes très pauvres, et un peu de viande une ou deux fois par mois ne nuit pas. Or, M. Fillion étant de passage chez nous le lendemain confisqua mon chevreuil et le fit expédier à Labelle. M. C. B. Major, M.P.P., mis au courant de la chose, s'adressa au gouvernement de Québec qui ordonna à M. Fillion de me renvoyer le chevreuil. Ce dernier était alors dans un état de décomposition très avancé."

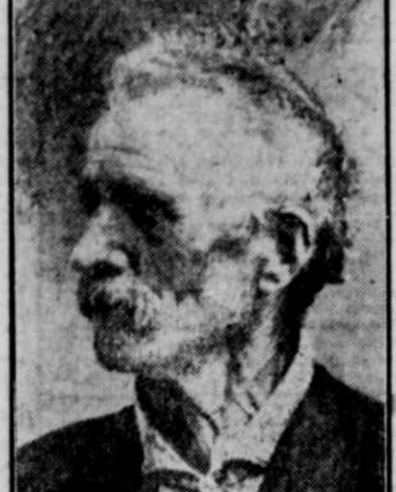

M. Pierre Perrier, du Canton de Montigny

PIERRE PERRIER

Du canton Demontigny, déclare qu'il est aujourd'hui privé de la plus grande partie du lot qui lui avait été concédé en 1896 et, par suite d'un accident, est incapable de travailler et se voit obligé de recourir à la charité de ses concitoyens.

Nous reproduisons, ici, une copie d'un document qui nous a été transmis par lui et où ses plaintes sont certifiées comme justes par plusieurs de ses voisins :

"Nous, soussignés, cultivateurs, résidant dans les cantons de DeMontigny, et Loranger, reconnaissons et attestons solennellement que le Sieur Pierre Perrier, cultivateur, habitant et occupant le lot No 5, côte Nord, canton de DeMontigny, lequel lot après avoir été occupé par lui pendant l'espace de deux années consécutives, après s'être conformé à la lettre aux règlements des lois imposées par le gouvernement provincial, déclarons donc qu'il a été dépossédé injustement des trois-quarts de son lot, soit 87 acres, se composant de la plus belle partie du dit lot, lui faisant perdre le fruit d'un pénible travail de deux ans, et le forçant d'abandonner la balance de 25 acres pour quelques piastres. Cet homme se voyant ruiné et son avenir perdu, osa réclamer un enquête, et après l'avoir fait rendre à l'Annonciation, lieu de l'enquête, deux fois, il reçut, pour comble de malheur, pendant ces moments de trouble, par accident, un éclat de bois qui lui creva un oeil, le rendant borgne pour le reste de sa vie ; alors par suite de cette blessure, il fut obligé de s'éloigner pour aller dans un hôpital de Montréal, recevoir les soins qu'exigeait son état ; alors l'enquête n'eut pas lieu et maintenant on refuse d'entendre le dit Sieur Pierre Perrier et de faire valoir ses droits, et aussi d'entendre ses raisons qui sont des plus légitimes. Par conséquent, M. Perrier se trouvant ruiné, n'ayant plus qu'un oeil, en plus se trouvant à l'âge avancé de 63 ans, âge difficile pour se remettre à l'oeuvre, nous croyons donc faire acte de justice en le recommandant à votre charitable considération, le sachant digne de votre pitié. Ainsi donc, en l'assistant, vous ferez une oeuvre méritoire.

Signatures,
GEO. A. WILSON,
L. CORNUT.
J. GEFFRAY.
J. B. GEFFRAY.
T. GEFFRAY.
J. B. GEFFRAY, père.
J. B. BONHOMME.
XAVIER FRANK.
LEON COLOMBE.
LOUIS COLOMBE,
C. GERMAIN.
LOUIS CORNUT.
NAP. LEFEBVRE.

AUGUSTE VARENNE

Nominingue

Originaire de France. Il a demandé deux lots dans Rochon et n'a pu les obtenir. Il espère toujours avoir une réponse favorable, car l'on ne pourra alléguer que le sol n'est pas cultivable. C'est au contraire un sol très riche. M. Varenne dit qu'il est très regrettable que le gouvernement permette l'enlèvement du bois de tous les lots, cultivables ou non.

M. Varenne est arrivé au pays depuis huit ans avec une somme de $1,000 qui a été engloutie ; mais il n'y a eu ni la faute du gouvernement ni celle des marchands de bois. La maladie et la mort de sa femme, la disparition de deux de ses enfants, âgés de 4 et 6 ans et les recherches qu'il n'a cessé de faire pour les retrouver ont mis un cachet de grande tristesse sur la figure de cet homme.

M. Varenne se plaint beaucoup de l'absence de communication entre les cantons Turgeon et Loranger. Il dit que lors de la prise de possession de son lot il ne restait ni pin ni épinette. Tout avait été enlevé. Le colon qui s'établit sur un tel lot n'a que la perspective du bois qui pousse, cette perspective là est très éloignée.

Il prétend que les mesureurs sont loin de donner justice à ceux des colons qui se livrent à la coupe du bois. Avec certains d'entre eux il nous faudrait être armés de carabine pour leur infliger une crainte salutaire.

Pour M. Varenne, ce n'est pas le gouvernement qui est en faute, mais l'agent des bois qui fait trop de zèle et qui défait ce que M. Christin édifie, qui fait annuler des ventes que M. Christin a recommandées.

—Les lois sont bonnes, mais elles sont mal appliquées ; je ne comprend pas, dit M. Varenne, pourquoi le gouvernement retarde tant ou même refuse la vente de terres reconnues excellentes pour la culture ; est-ce une raison que celle qu'il y a du bois marchand ? Veut-on donner aux spectateurs de la forêt le temps de tout enlever ? Est-ce là protéger le colon et encourager l'oeuvre de la colonisation ?

M. FRANCOIS FOISY

Ferme Rouge

Propriétaire d'une terre de 2,100 acres dont 400 sont en culture.

"Je ne suis pas un expert pour me prononcer sur la question, dit M. Foisy, cependant, je crois sincèrement que si le gouvernement accordait au colon un peu plus de protection, s'il lui permettait, par exemple, la vente, sans droits exorbitants, du bois qu'il trouve sur sa terre, que l'oeuvre de la colonisation recevrait une beaucoup plus forte impulsion. Le malheur aujourd'hui est que dans bien des cas, le marchand enlève tout et quand un colon vient s'établir il a toutes les misères du monde à trouver assez de bois sur son lot pour se bâtir une maison. L'on n'a pas d'idée du "massacre" de bois que font certaines compagnies".

M. Foisy dit que tous ou presque tous les colons de la Lièvre sont stables, de bons colons. La construction d'un chemin de fer, ou plutôt le prolongement de celui qui atteindra le Nominingue cet hiver, créerait dans le Nord une ère de prospérité inconnue jusqu'aujourd'hui ; des centaines de colons envahiraient cette magnifique région qui se transformerait rapidement en luxuriantes prairies. "Que de colons, dit M. Foisy, après avoir visité et admiré ce vaste territoire retournent dans leur foyer parce qu'ils ne trouvent aucune route de communication entre les grands centres et les lots qu'ils voudraient acquérir.

"Les terrains de la Lièvre sont cultivables dans une proportion de 50 à 60 pour cent. Les parties considérées comme impropres à la culture peuvent très bien être utilisées pour l'élevage des bestiaux."

LA GREVE DE SHAWINIGAN EST HEUREUSEMENT REGLEE

Grâce à l'intervention du Docteur Dufresne les employés et les gérants de la "Belgo Pulp Company" se sont raccordés en faisant des concessions mutuelles

LES OUVRIERS ABANDONNENT LEUR DEMANDE D'AUGMENTATION DE SALAIRE ET LES GERANTS LEUR FONT DE TRES BELLES PROMESSES POUR L'AVENIR

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Shawinigan Falls, 2 — A l'heure où on s'y attendait le moins, la grève a été réglée à l'amiable, grâce à l'intervention du docteur J. A. Dufresne, conseiller municipal, qui avait été prié par les grévistes d'être leur interprète auprès des officiers de la Compagnie. Les deux parties ont fait d'importantes concessions, chacun abandonnant la moitié du terrain qu'il croyait lui appartenir. Un comité de grévistes a d'abord rencontré M. Birmans et M. Mignault, les directeurs de l'usine, hier après-midi. Il n'y a pas eu d'entente possible. Les grévistes ne voulaient pas faire de concession et M. Birmans ne voulait pas entendre parler de négociations tant que les grévistes n'auraient pas abandonné leur demande d'augmentation de salaire. Les membres du comité sont sortis de cette entrevue avec la mine de chiens battus. L'éloquence et les menaces de M. Birmans les avaient presque gagnés et ils commencent à se désillusionner. L'organisation qu'on disait très solide était plutôt éphémère n'ayant pas de chef reconnu. De plus, il appert que les grévistes n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils devaient exiger.

La grève n'a pas été déclarée régulièrement. Les directeurs des usines n'ayant reçu aucune sommation ou mise en demeure avant que le travail eut cessé. Les uns demandaient la journée de huit heures, les autres 12½ cents de l'heure et quelques autres 15 cents de l'heure.

La faiblesse des grévistes vient de ce qu'ils n'étaient pas préparés, sentant le besoin d'améliorer leur sort, ils se sont mis brusquement en grève sans un sou de réserve et sans organisation régulière. Ils ont choisi cette époque de l'année pour laisser le travail parce qu'ils étaient certains de trouver du travail chez les fermiers pour les récoltes. Ils ont réfléchi, après la déclaration de la grève, mais non avant.

D'un autre côté, l'attitude des gérants de la Compagnie était très ferme. Si vous voulez reprendre immédiatement l'ouvrage, disaient-ils aux grévistes, nous sommes prêts à tout oublier et vous traiter aussi bien que par le passé, en attendant que nous puissions faire mieux. Si vous attendez à demain il sera trop tard; vous serez infailliblement remplacés".

Les gérants auraient ajouté que si les grévistes persistaient on leur offrirait plus tard un dollar et dix. C'est cette menace qui a eu le plus d'effet. Le docteur Dufresne a alors été prié d'intervenir et d'obtenir les meilleures conditions possibles et dans la soirée, une nouvelle conférence a eu lieu. L'éloquence du jeune et populaire conseiller des ouvriers a eu le bon effet de calmer un peu les esprits et d'arriver à une entente. Ne pouvant obtenir une hausse des salaires, M. Dufresne a demandé diverses autres améliorations au sort des travailleurs. Aussi il a demandé et obtenu que les ouvriers aient une salle à dîner entretenue aux frais de la Compagnie, que la paie soit faite deux fois par mois et que les courroies et roues d'engrenage soient recouvertes pour rendre tout accident impossible.

La compagnie s'est rendue facilement à ces exigences, reconnaissant leur parfait fondement. Il n'était pas nécessaire que les ouvriers se missent en grève pour obtenir des choses qu'on ne leur aurait jamais refusé.

La raison pour laquelle la compagnie refuse d'augmenter les salaires c'est que depuis le commencement de ses opérations, la pulperie de Shawinigan Falls n'a pas encore eu de bénéfices. Au lieu d'accumuler les profits, elle enregistre des déficits. Elle veut bien ne pas faire partager ses déficits à l'ouvrier, mais elle ne veut pas leur faire partager des profits avant d'en réaliser. A la prochaine hausse sur le marché de la pulpe, les salaires seront augmentés. Pour sauvegarder les intérêts des ouvriers, les livres de la compagnie seront toujours à la disposition du docteur Dufresne. C'est l'intention de la compagnie d'intéresser ses employés dans ses profits directs, de leur donner, outre un salaire raisonnable, une partie des dividendes. C'est le plan sur lequel fonctionnent plusieurs industries européennes et américaines, et la compagnie avait cette intention dès avant la grève, qui ne changera pas ses dispositions, si elle se termine aujourd'hui comme l'ont promis les grévistes. Ceux-ci ont pris ces promesses avec un grain de sel. "Quand nous serons retournés à l'ouvrage, ils oublieront toutes leurs belles promesses." M. Dufresne s'est porté garant de la bonne foi de la compagnie.

Lundi ou mardi, quand seront terminées les réparations aux usines les travaux seront repris activement pour reprendre si possible les cinq jours perdus.

Cette grève, qui a duré à peine cinq jours, a fait subir de lourdes pertes à la compagnie. Chaque jour, elle expédiait de vingt à vingt-cinq chars de pulpe, ce qui diminue sa production d'au moins cent chars.

Avec un personnel beaucoup moins nombreux que la pulperie de Grand'Mère, celle de Shawinigan Falls produit chaque jour cent-vingt tonnes de pulpe de plus que sa voisine. Les ouvriers perdent environ un millier de piastres qu'ils auraient retirées comme salaire de jour pendant qu'ils n'ont pas travaillé.

Les sympathies de la population sont toujours en faveur des grévistes et on est unanime à les blâmer pour s'être rendus à des conditions si peu avantageuses.

C'est une autre victoire du capital sur le travail, dit-on. Si les employés de la "Belgo" n'étaient pas décidés d'aller jusqu'au bout, il leur fallait se tenir tranquilles. Ils auraient dû mesurer leurs forces avant d'agir. Des agents de la compagnie avaient déjà engagé une centaine d'hommes de Montmorency, Ste Anne, etc., pour venir remplacer les grévistes.

La police provinciale devait les escorter. C'est en apprenant cela que les grévistes ici constatant qu'ils n'étaient pas en force pour résister à la police et qu'une telle résistance leur aliènerait toutes sympathies, qu'ils ont décidé de se rendre. Ce n'est pas une défaite, puisqu'ils ont gagné plusieurs points.

Afin de parer aux besoins futurs et à la mauvaise foi possible de la compagnie, les ouvriers ont décidé de se former en union régulière incorporée dans les grands conseils du travail du Canada et des Etats-Unis. Un organisateur de Montréal viendra discipliner ses recrues, qui viennent de s'enrégimenter sous un comité provisoire.

NOUVELLES DE SHERBROOKE

(De notre correspondant particulier)

Sherbrooke, 2 — Le montant total des douanes collectées au port de Sherbrooke durant le mois de juillet 1902, a été de $12,318.26, une augmentation sur le même mois l'an dernier de $2,411.97, celui-ci étant de $9,906.29.

—Il paraîtrait que les moulins à papier Royal Paper Mills Co., de Angus, comprenant les limites à bois ont été achetés par un gros syndicat américain avec un capital de $2,000,000.

La Parsons Paper Co. est un des principaux actionnaires dans la nouvelle compagnie.

—Le Rév. M. A. Gervais, professeur de la première Française, du cours commercial, au séminaire St Charles, est parti ce matin pour Danville, pour y remplacer le Rév. M. Joseph Michaud, qui est en charge depuis 2 ans et qui est appelé au séminaire.

—La petite Marie Anna, fille de M. Wilfrid Demers, rue St Paul, Petit Canada, dont "La Presse" annonçait la disparition, est revenue. Quand on s'aperçut qu'elle ne pouvait être trouvée à Sherbrooke et les alentours, on pensa, comme le disait votre correspondant, qu'elle était allée à Biddeford, Me., où sa grand'mère réside. Ceci, après recherches, fut trouvé être la vérité. Sa grand'mère l'habilla, lui donna de nouvelles chaussures et chapeaux et la renvoya chez elle. La petite arriva ce matin sur le Grand-Tronc. Elle fut rencontrée par le constable Smith et conduit à la station No 1 où elle demeura toute l'avant-midi bien à son aise. Elle avait cinq sous en sa possession et envoya chercher au petit restaurant du coin une bouteille de ginger ale pour le chef David.

Elle dit qu'elle s'est très bien amusée chez sa grand'mère et espère y retourner sous peu si elle parvient de nouveau à tromper la surveillance de ses parents.

—Les acquéreurs de la propriété des frères King se sont réunis au Grand Central, hier, et ont formés leur compagnie.

Elle sera connue sous le nom de la "Lotbinière Limited Co." ; elle fera un commerce général de bois et opérera le chemin de fer Lotbinière et Mégantic.

ILS S'ACCUSENT L'UN, L'AUTRE

Jacob Sherman, rue Lagauchetière, accuse John Johnson, rue Cadieux, de l'avoir assailli. De son côté, John Johnson accuse Jacob Sherman de l'avoir assailli. Leur affaire sera réglée en Cour du Recorder.

VOL DE CORDES

Georges Bertrand, arrêté par le détective Guyon, pour vol de cordes, a comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine, et a plaidé non coupable. Procès dans huit jours.

CAMBRIOLEURS HARDIS

Ils pénètrent dans la demeure de M. St Jean et s'emparent d'effets valant $500.

ILS SONT ARRETES PAR UN CONSTABLE

Un nouvel exploit de cambrioleurs figure, ce matin, sur la liste des prisonniers, à la cour de police.

Hier soir, profitant de l'absence de M. et Madame Saint-Jean, qui étaient allés au Parc Sohmer, des cambrioleurs ont pénétré dans la maison de ce dernier, au No 49, rue Beaudry, et se sont emparés d'une quantité d'effets tels que manteau en mouton noir et en chat sauvage, casque en mouton noir, bijoux, etc., le tout ayant une valeur d'environ $500.

En arrivant du parc Sohmer, M. St Jean constata avec étonnement que sa maison avait été pillée durant son absence. Il confia la chose au constable Sanguinet, du poste No 2.

Guidé par sa bonne étoile, ce limier rencontrait, vers minuit, dans un tramway, deux individus à mine suspecte. Il les arrêta sous soupçon.

Ce matin, ces deux individus ont comparu devant le magistrat Lafontaine, et ont plaidé non coupables. Ce sont William Goyette, rue Craig, et Stanislas Juneau, rue Beaudry. Ce dernier a déjà été au pénitencier. Procès mardi prochain.

LES CHARRETIERS DE LA CORPORATION

Leur grève est terminée — L'échevin Vallières met fin à la révolte en chassant les turbulents

La grève des charretiers de la corporation, commencée depuis quelques jours est terminée. Ils étaient au nombre de 40, employés dans les carrières de la cité, au charroyage de la pierre et, bien qu'ils pussent se faire un salaire de $3 par jour, en moyenne, ils demandaient plus, ce à quoi le comité des chemins n'a pas consenti. Or, tout est rentré dans l'ordre, par le fait que l'échevin Vallières a congédié les turbulents.

L'EGLISE DE ST LAMBERT SERA FINIE A NOEL

L'église St Lambert, bâtie depuis six ans, va enfin être terminée. On a commencé, ces jours derniers les travaux à l'intérieur. La menuiserie est confiée à M. D. Larivé, et le crépissage à M. Faille. L'église sera prête vers Noël.

Les membres du Cercle Dramatique de St Lambert sont à préparer une grande soirée pour le 13 août, au bénéfice de l'église.

Des acteurs du village St Laurent se joindront aux membres du Cercle.

NAISSANCES

BARRE — M. et Mme Raoul Barré ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur fille, Marguerite, à Paris, le 9 juillet.

DESMARTEAU — M. et Mme Alexandre Desmarteau ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils, à Boucherville, le 11 juillet.

ELIE — A Montréal, le 24 juillet, au No 413 rue Charlevoix, l'épouse de M. Joseph Elie, un fils : Joseph-René-Gaston.

LANTHIER — A Montréal, le 1er courant, au No 361 rue Drolet, l'épouse de M. Joseph Lanthier, employé civil, un fils, décédé le même jour.

LEFEBVRE — A Montréal, le 3 juillet courant, Mme J. R. Hector Lefebvre, un fils, qui a reçu les noms de Joseph-Jean-Romuald-Paul-Emile.

Parrain et marraine, M. C. E. St Germain et Mme veuve J. St Germain, oncle et grand'-mère de l'enfant.

LAHAIE — A Montréal, le 29 juillet, au No 206 rue Mont-Royal, l'épouse de M. Victor Lahaie, contremaître, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Sarah-Berthe-Marie-Antoinette.

Parrain et marraine, M. le docteur J. L. Bélanger et Mlle Sarah St Denis.

NORMAND — A Joliette, le 25 juillet, l'épouse de M. Arthur Normand, électricien, de la corporation de la ville de Joliette, un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph René Wellington.

Parrain et marraine, M. et Madame Wellington Belisle.

SAURIOL — En cette ville, le 30 juillet, au No 14A rue St Christophe, à M. et Mme Henri Sauriol est né un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Charles-Henri-Bernard.

Parrain, M. Charles-Aimé Griffard ; marraine, Mlle Irène Sauriol, oncle et tante du bébé.

MARIAGES

ROY - DUBOIS — A Montréal, le 28 juillet, à la chapelle du Sacré-Coeur, église St Jacques, M. J. Antoine Roy, de Forestdale, à Mlle Maria Dubois, de Montréal.

L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent. Pas de cartes.

DECES

AUBRY — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 57 ans et 3 mois, Jos. Benjamin Aubry.

Les funérailles auront lieu lundi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 149 avenue Laval, à 7½ heures, pour se rendre à l'église St Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEAU — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 8 mois et 14 jours, Marie-Thérèse, enfant de Charles-Roméo Bourgeau, commis, M. S. C. R.

Funérailles privées.

BENARD — En cette ville, le 1er courant, à l'âge de 24 ans et 8 mois, Albert Bénard, confiseur.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, 173 rue Montcalm, lundi, le 4, à 7 heures a.m., pour se rendre à l'église St Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON — En cette ville, le 1er courant, à l'âge de 84 ans, M. Augustin Bergeron.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 3 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. James Perreault, No 339 avenue Laval, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le service aura lieu lundi, le 4 courant, à 6.30 heures, à l'église St Jean-Baptiste.

CHAREST — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 74 ans, Joseph Charest, bourgeois.

Les funérailles auront lieu lundi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 395 rue Montcalm, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS — Au No 118 parc Lafontaine, Joseph-Alcide-Lucien, à l'âge de deux mois, fils d'Anselme Demers.

Funérailles privées.

FICHAUD — A St Henri, le 31 juillet, à l'âge de 47 ans et 6 mois, Victoria Blake dit L'Anglais, épouse de Honorius Fichaud, plâtrier.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 3 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 39 rue Beaudoin, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER — En cette ville, le 30 juillet, à l'âge de 6 mois, J. René, enfant de Raoul Gauthier, No 193B St Timothée.

Funérailles privées.

LEFEBVRE — En cette ville, le 1er août, à l'âge de 10 mois, Marie-Hedwidge-Alice Lefebvre, enfant bien-aimée de Olivier Lefebvre, No 1321 rue de l'Hôtel de Ville.

Funérailles privées.

OUELLETTE — En cette ville, le 1er courant, à l'âge de 74 ans et 6 mois, Ursule Desforges, veuve de feu Antoine Ouellette.

Les funérailles auront lieu lundi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 872 rue Berri, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OLIVIER — A Windsor Mills, Qué., le 27 courant, à l'âge de 5 ans, 5 mois et 21 jours, Paul-Gaston, enfant de E. P. Olivier, gérant de la banque des Cantons de l'Est, à Windsor Mills, Qué.

SUREAU dit BLONDIN — En cette ville, le 1er courant, à l'âge de 73 ans, 3 mois et 15 jours, Charles Sureau dit Blondin, marchand.

Les funérailles auront lieu lundi, le 4 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 193 rue Iberville, à 8 heures, pour se rendre à l'église St Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES ANNIVERSAIRES

DUMOULIN — Un service anniversaire sera chanté le 4 août, à 7 heures, à l'église St Pierre, de Montréal, pour le repos de l'âme de feu regretté Pierre Dumoulin, décédé à l'âge de 86 ans, à Hartwell, le 4 août 1901.

Parents et amis sont priés de prier pour lui et d'y assister.